Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, vendredi 30 mai 1969, 85e année, no 125, 4 cahiers, 60 pages ★★ 10¢

Un navire glisse sur la rampe de lancement

2 morts, 40 blessés

COLLINGWOOD, Ontario (PC, UPI) — Deux hommes ont péri, quarante ont été blessés, dont trois gravement, lorsque le cargo "Tadoussac", long de 730 pieds et jaugeant 25,000 tonnes, a rompu ses amarres 14 minutes avant l'heure prévue pour son lancement, hier, aux chantiers maritimes de Collingwood en Ontario.

La tragédie est survenue alors que quelque 125 hommes se trouvaient sous la coque du Tadoussac à effectuer les derniers préparatifs du lancement. Selon un témoin oculaire, un bruit sec et fort — comme pourrait en faire une des poutres soutenant le navire en se cassant — a été entendu au moment où le navire a subitement glissé dans le bassin de lancement.

Certains des ouvriers ont couru chercher refuge sous l'échafaudage soutenant le navire, d'autres ont sauté à l'eau. Plusieurs d'entre eux ont été soit

Voir TADOUSSAC, page 2



Téléphoto UPI

rades blessé lorsque le navire Tadoussac de la Canada Steamship Lines a glissé
rades blessé lorsque le navire "Tadoussac" de la Canada Steamship Lines a glissé à l'eau, quelques instants avant que les ouvriers du chantier n'aient terminé les préparatifs du lancement.

Ottawa étend à Hull le coeur de la capitale

par Claude Turcotte
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Pour "étendre le coeur de la capitale jusqu'à Hull, le gouvernement fédéral a annoncé son intention de faire des investissements massifs au cours des 25 prochaines années.

Un premier pas concret a été franchi hier par l'enregistrement d'un avis d'expropriation de 15 acres de terrain en plein centre de Hull, au coût approximatif de $10 millions.

M. Jean Marchand, ministre chargé de la Commission de la Capitale Nationale (CCN), a déclaré aux Communes que le gouvernement se propose de faire de Hull "un important centre d'emplois gouvernemental". Pour y arriver, le gouvernement érigera désormais 25 p. cent de ses constructions du côté québécois.

En collaboration avec les gouvernements provincial et municipal, l'état central songe en outre à faire "sa large part" pour la construction d'une usine de filtration, de nouveaux égouts et d'un meilleur service d'aqueduc. Au total, ces travaux coûteraient $50 millions.

Sans compter les autres efforts qui seront faits pour combattre la pollution de l'eau et de l'air, ainsi que les améliorations qui devront nécessairement être apportées pour les communications entre les deux rives M. Marchand a estimé à environ $200 millions les investissements globaux qui seront faits par son gouvernement au cours de ce quart de siècle.

Les négociations se poursuivent

Les décisions annoncées hier par M. Marchand ne changent rien au statu

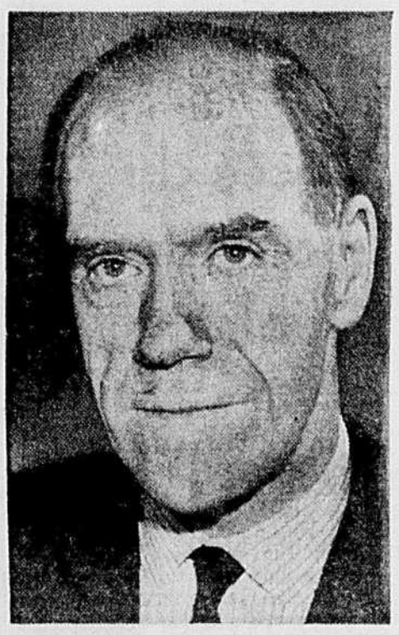
Voir OTTAWA, page 2

Le Canada abandonnera Formose au profit de la Chine de Pékin

— *Mitchell Sharp*

par Fernand BEAUREGARD
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Si les pourparlers actuellement en cours à Stockholm entre les représentants canadiens et chinois aboutissent à un dénouement positif, le Canada n'aura d'autre recours que de rompre ses relations diplomatiques avec la Chine nationaliste et appuiera la candidature de la Chine continentale à l'ONU.



Voilà ce que le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a clairement indiqué en Chambre, hier.

Ainsi prend fin l'ambiguïté des déclarations et réponses jusqu'ici fournies par le chef de la diplomatie canadienne, au sujet du sort que le gouvernement réserve à Formose.

Le Canada avait déjà adopté ce que l'on qualifiait "la politique des deux Chine". Mais le gouvernement Trudeau a abandonné cette politique au moment même où il annonçait son intention de reconnaître le régime de Pékin.

"Comme je l'ai dit à plusieurs reprises, nous avons adopté la politique d'une seule Chine, et puisque le gouvernement nationaliste prétend toujours être le gouvernement de toute la Chine, nous ne pouvons reconnaître à la fois Pékin et Taipeh", a-t-il déclaré hier en réponse à une question du député Andrew Brewin (NPD).

Au député Broadbent (NPD) qui lui demandait si le Canada a l'intention d'appuyer une demande d'admission de la Chine rouge à l'ONU, M. Sharp répondait : "Pour ce qui est de ce problème, notre politique sera consistante et dépendra du succès des négociations déjà amorcées avec Pékin."

La colère de Formose

L'ambassadeur de la Chine nationaliste au Canada a maintes fois fait connaître le déplaisir de son gouvernement face aux efforts du gouvernement d'Ottawa d'établir des relations diplomatiques avec la Chine continentale.

Reçu hier par M. Sharp, il lui a transmis les "très vives protestations" de Taipeh, sans toutefois, a déclaré le ministre, indiquer de quelle façon les dirigeants nationalistes allaient réagir.

On sait que la Chine nationaliste avait pris l'initiative de rompre ses relations diplomatiques avec la France quand le gouvernement de Gaulle avait procédé à un échange d'ambassadeurs avec la Chine de Mao.

Selon certains observateurs, il est possible que Formose agisse de la même façon avec le Canada.

A moins que le gouvernement de Tchang Kaï-chek décide d'abandonner sa prétention de "représenter toute la Chine". Dans ce cas, les excellentes relations qui prévalent entre Taipeh et Ottawa se poursuivraient.

Mais on s'accorde à dire que cette éventualité est peu probable et que la rupture entre Formose et le Canada est inévitable.



"Espérons que le prochain président se mêlera de ses affaires"

— *Lesage*

QUEBEC (PC) — Les élections présidentielles qui doivent se dérouler en France, dimanche, ont eu un écho à l'Assemblée nationale du Québec, hier soir.

Pendant l'étude des estimations budgétaires du ministère des Affaires intergouvernementales, le chef de l'opposition, M. Jean Lesage, a dit "espérons que le prochain président de la France se mêlera de ses affaires".

L'échange de propos entre les députés des deux partis s'est fait sur un ton mi-badin, mi-sérieux.

Le tout a débuté quand M. Robert Bourassa (L — Mercier) a demandé au premier ministre Jean-Jacques Bertrand s'il avait choisi son candidat pour l'élection présidentielle de dimanche.

"Non, j'ai l'habitude de me mêler de mes affaires," a répondu le chef du gouvernement.

"D'abord que celui qui gagnera se mêlera de ses affaires, c'est important," a poursuivi M. Lesage.

"J'ai toujours dit qu'il était bon de se mêler de ses affaires. Je m'en mêle et je ne vote pas," a repris M. Bertrand.

"Espérons que le prochain président de la France fera la même chose à notre égard," a dit le chef de l'opposition.

Après l'autopsie gouvernementale, il ne reste rien du bill de Laval

par Pierre VENNAT
envoyé spécial de LA PRESSE

QUEBEC — Le ministre des Affaires municipales du Québec, M. Robert Lussier, présentera "probablement" d'ici peu un projet de loi-cadre sur le transport en commun au Québec. De même, il présentera sûrement d'ici peu un autre projet de loi, permettant la création de Banques de terrains par les municipalités, du genre des parcs industriels.

Ce faisant, M. Lussier s'est trouvé à donner le coup de mort au projet de loi de Laval qui s'est vu disséquer presque complètement par les ministériels eux-mêmes, hier, au Comité des bills privés, les deux ennemis traditionnels de l'administration Tétreault, MM. Jean-Noel Lavoie et Pierre Laporte, respectivement député et ex-maire de Laval; et ex-ministre des Affaires municipales, responsable de la création de Laval, n'ayant presque pas à intervenir devant ce disséquage à peu près complet du projet de loi.

Le maire de Laval, M. Jacques Tétreault, avait promis que la discussion sur son bill serait courte cette année. Il a eu raison: après deux heures de discussion, il ne restait, à toute fin pratique, tout simplement plus de bill de Laval, le gouvernement provincial ayant refusé les deux points principaux du bill: la création d'une Commission de transport à Laval, qui aurait compris des conseillers municipaux, ainsi que la Banque de terrains que la ville voulait constituer pour les revendre à l'industrie domiciliaire.

Le transport

Le ministre des Finances, M. Paul Dozois, s'est permis de recommander aux autorités lavalloises de préparer un véritable projet de loi créant un organisme complètement indépendant de l'administration municipale en matière de transport en commun, épousant en ça les vues de M. Laporte.

Lequel avait déploré les imprécisions du projet qui, selon lui, donnait un chèque en blanc à l'administration en formant cette commission. M. Laporte a même déclaré que les conseillers, pour être d'excellents médecins, avocats, etc. n'ont pas la compétence voulue pour être commissaires du transport en commun dans une ville de l'importance de Laval.

Tandis que l'ex-maire Jean-Noel Lavoie dénonçait l'administration qui, selon lui, après quatre ans, ne sait vraiment pas où s'en aller en matière de transport en commun. M. Lavoie a également dénoncé le Rapport Campeau et les affinités de M. Charles-Edouard Campeau avec SUTRI.

C'est alors que M. Lussier a parlé de sa loi-cadre sur tout le transport en commun qui sera "probablement" présentée sous peu.

De toute façon, les experts du ministère des Affaires municipales offriront leur aide à Laval pour créer une véritable Commission de transport selon un modèle standard que Québec veut voir pour tout le Québec et où ne figureront aucun élu.

M. Lavoie en a profité ici pour déclarer que selon lui Québec devrait subventionner Laval qui ferait elle-même exécuter cette étude par ses experts. Il a cité le cas de la rive sud pour amener Québec à prendre cette décision.

De toute façon, a souligné le ministre Lussier, la solution au problème du transport en commun sera probablement régionale, c'est-à-dire applicable à Laval, l'île de Montréal et la rive sud. Du moins des experts du minis-

Voir LAVAL, page 2

128 ans et 4 dents

Sylvester Magee n'a rien pour le prouver, mais il affirme être né le 29 mai 1841, comme esclave sur une plantation de la Caroline du Nord, ce qui lui donne 128 ans. La plupart du temps, il est assis dans une chaise de bois, chique et fume quelques cigarettes, en parlant de la guerre civile, des femmes et du "Bon Dieu là-haut... il me sourit".

Cardinal: il y a eu irrégularités
Bertrand: il s'agit d'un coup bas

par Gilles DAOUST
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le premier ministre du Québec et chef par intérim de l'Union nationale, M. Jean-Jacques Bertrand, a laissé entendre hier soir que dans les cadres de la lutte à la chefferie, il considérait comme "un coup en bas de la ceinture" la déclaration des organisateurs de M. Jean-Guy Cardinal selon laquelle il y aurait eu "des irrégularités" dans le choix des délégués au congrès de juin.

"C'est une déclaration non fondée, une déclaration ridicule, une déclaration malheureuse", a lancé M. Bertrand aux journalistes qui le rencontraient à la sortie de la Chambre.

"C'est une chose qu'étudiera le comité du congrès UN 69 et son président, M. Marcel Masse, fera les mises au point nécessaires".

Mercredi soir, M. Jean-Jacques Croteau président de la campagne de M. Jean-Guy Cardinal, convoquait une conférence de presse à Montréal pour affirmer que depuis que se tiennent les assemblées de nominations des délégués au congrès UN, des irrégularités avaient été commises dans le choix de ces délégués et que le clan Bertrand avait utilisé à l'occasion des "moyens peu orthodoxes".

Hier, à Québec, M. Cardinal devait aussi tenir une conférence de presse où il affirma qu'il avait approuvé la décision de M. Croteau et des autres membres de son organisation de dénoncer les irrégularités en question.

M. Bertrand n'a pas voulu commenter ce geste de M. Cardinal. "Je ne m'engagerai pas dans un combat là-

Voir CARDINAL, page 2

sommaire

Annonces classées / 39 à 44, 48 à 58
Arts et spectacles / 10 à 13
Bandes dessinées / 21
Courrier "Que faire ?" / 20
Décès, naissances, etc. / 59
Editorial / 4
Finance / 24 à 26
Horoscope / 21
Informations étrangères / 47
Informations nationales / 17
Les secrets de polichinelle / 20
Mots croisés / 41
"Mot-mystère" / 21
Radio et télévision / 14
Sports / 31 à 38
Tribunaux / 8
Vie féminine / 18 à 20
Vie mondaine / 19
Votre médecin / 21

Météo : soleil et périodes nuageuses
Min.: 50°, Max.: 75° • Détails p. 2



La NASA a commencé à transmettre hier les photos captées par les astronautes lors de l'excursion du module lunaire qui s'est approché à neuf milles du satellite de la Terre. Ces photos sont d'une netteté saisissante et nous en publions aujourd'hui une page complète.

— page 5

AUJOURD'HUI

La FPJQ n'entendra pas la plainte

Le bureau de direction de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec a rejeté hier, à l'unanimité, la requête présentée par un groupe de sept personnes s'estimant lésées par deux articles publiés dans LA PRESSE des 8 et 9 mai.

— page 60

• Liste des diplômés de l'U. de M.

— pages 22 et 23

• La FTQ propose un port régional autonome

— page 3

Manifestations et grèves secouent l'Amérique latine

L'Equateur, l'Argentine, l'Uruguay et la Colombie connaissent actuellement une agitation qui ne cesse de croître. Alors qu'en Argentine les manifestations et les grèves sont dirigées particulièrement contre le gouvernement de Buenos Aires, l'agitation dans les autres pays est directement reliée à la tournée deo M. Nelson Rockefeller en Amérique latine.

Le président Nixon a chargé le gouverneur de l'Etat de New York de visiter 23 pays au cours de quatre tournées dans le but de réévaluer la politique sud-américaine de Washington.

Quito et Guayaquil sont les deux villes d'Equateur les plus touchées. On déplore déjà quatre morts, de nom-

Voir MANIFESTATIONS page 2

• Nos informations à la page 47

Québec entreprend de rajeunir la loi du crédit agricole

par François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Clément Vincent, a déposé, hier, à l'Assemblée nationale, cinq projets de loi dont la teneur constitue selon les libéraux, un nouvel indice d'élections provinciales à brève échéance.

Ces projets de loi modifient la Loi du crédit agricole, la Loi de l'amélioration des fermes, le Code civil, et prévoient l'octroi de subventions favorisant la mise en valeur des exploitations agricoles au Québec.

C'est avec un sourire sarcastique que le chef de l'opposition, M. Jean Lesage, a accueilli la première lecture de ces bills. "Ca sent les élections", a dit M. Lesage.

"Cela s'en vient", a répondu en riant M. Vincent.

Immédiatement après avoir lu les notes explicatives accompagnant les cinq bills, M. Vincent a fait parvenir à la Tribune de la presse une pochette contenant dix communiqués.

Ces dix communiqués, évidemment, expliquent, avec force mots, le contenu des bills et rapportent des propos élogieux de M. Vincent à l'égard de ce programme législatif.

"Ces projets, affirment M. Vincent, constituent la première étape au cours de laquelle le gouvernement québécois entend rajeunir sa législation relative au crédit agricole."

M. Vincent, qui devait convoquer les journalistes à une conférence de presse qui n'a pas eu lieu, a ajouté dans les communiqués:

"Au cours d'une seconde étape, le Québec entend, à la faveur de négociations avec le gouvernement fédéral conclure un accord avec ce dernier pour l'établissement d'un système de crédit fédéral-provincial qui tienne rigoureusement compte du gouvernement d'Ottawa, ce dernier pouvant servir de banque centrale et procéder de concert avec la province à la détermination des objectifs généraux à poursuivre."

Et le communiqué d'ajouter, trois ans après les élections de 1966:

"Selon le ministre en effet le rajeunissement de la législation en matière de crédit agricole s'avère impérieux au moment où des changements majeurs continuent de s'opérer au niveau des structures de la ferme, à celui des techniques d'exploitation ainsi qu'à celui des mises en marché."

Quant aux bills, en voici les points saillants:

La loi favorisant la mise en valeur des exploitations agricoles dans le cas d'établissement ou d'agrandissement prévoit que l'agriculteur de 21 à 40, qui s'établit, peut bénéficier d'une aide gouvernementale pouvant atteindre $4,000 soit $1,000 pour les améliorations et $3,000 pour des améliorations foncières.

La loi modifiant la Loi du crédit agricole élargit, pours sa part, les normes d'égilibilité de l'ancienne loi en vue de faciliter l'octroi de prêts, non seulement aux agriculteurs individuels mais également aux sociétés et aux corporations d'exploitation agricole ainsi qu'aux emprunteurs conjoints.

Elle porte en outre le maximun des prêts hypothécaires de $15,000 à $25,000 pour toutes les catégories de prêts.

Le taux d'intérêt des prêts consentis sous l'empire de cette loi est maintenu à 2½ sur les premiers $15,000. Le taux applicable sur l'excédent est fixé par réglement.

On pourrait ajouter bien d'autres explications.

On s'attend cependant à ce que celles-ci soient largement diffusées d'ici quelque temps sur certaines tribunes.



Droits réservés

TADOUSSAC

SUITE DE LA PAGE 1

frôlés, égratignés ou blessés par le navire.

Les deux victimes ont été identifiées comme étant M. Doug May, un père d'une famille de 7 enfants, âgé de 44 ans et domicilié à Stayner, à dix milles au sud de Collingwood, ainsi que M. Alvin Wagoner, âgé de 47 ans, père d'une famille de trois enfants domicilié à Creemore, près de Stayner.

Des quarante blessés, 31 ont été reconduits chez eux après avoir été traités, et neuf sont demeurés à l'hôpital. Trois d'entre ces derniers sont dans un état grave.

Des plongeurs du "USS Parle", un navire de guerre américain en visite "de courtoisie" au chantier, ainsi que ceux de la base canadienne de Borden, n'ont trouvé jusqu'à maintenant qu'une partie des corps des victimes. Les recherches se poursuivent.

Il s'agit du premier accident mortel en 70 ans — durant un lancement — aux chantiers de Collingwood. Le Tadoussac est aussi le plus gros navire jamais construit à ce chantier.

Au moment de l'accident, très peu de journalistes et de photographes se trouvaient sur les lieux, aucune cérémonie officielle de lancement n'ayant été prévue.

Le Tadoussac, construit pour la Canada Steamship Lines au coût de $11,000,000, pourra contenir 25,000 tonnes de minerai de fer ou 1,000,000 de boisseaux de blé et transporte son propre équipement de déchargement. Ce serait le plus moderne des navires voguant sur les Grands Lacs.

Coïncidence un peu ironique, deux jours avant l'accident, le conseil municipal de Collingwood demandait au premier ministre Trudeau de venir en aide au chantier, pour tenter de garder au travail les quelques 900 employés qui y gagnent leur pain quotidien.

Deux d'entre eux n'auront plus, hélas, à se préoccuper de ce problème.

OTTAWA

SUITE DE LA PAGE 1

juridique de Hull au sein de la région de la capitale nationale. La commission tripartite existe toujours.

"Pendant que des pourparlers sont encore en cours avec les gouvernements intéressés en vue de la création éventuelle d'un gouvernement modifié pour la région de la capitale, des entretiens plus particuliers se déroulent avec la province de Québec pour faire disparaître les inégalités qui existent entre les villes-soeurs de la capitale", a souligné le ministre d'une façon générale.

M. Marchand a toutefois ajouté que les "grandes lignes" du projet ont été indiquées hier matin au gouvernement québécois. Le programme complet a été communiqué au cours de l'après-midi.

Certainement bien informé des recommandations de la commission Dorion sur l'intégrité du territoire et de l'attitude traditionnelle de Québec à l'égard de la capitale, le gouvernement fédéral a signifié son attachement à une capitale qui "doit vraiment refléter le pays"; il n'a pas, apparemment, cherché à créer un précédent juridique qui aurait pour effet de couper l'herbe sous les pieds de Québec.

Devant les caméras anglophones, M. Marchand n'a pas hésité à proclamer que si Hull demeure encore dans un état d'infériorité par rapport à Ottawa, cela crée "un danger de réactions raciales".

36,000 fonctionnaires

Selon les prévisions actuelles du gouvernement, il y aura 36,000 fonctionnaires qui travailleront éventuellement dans les trois ministères que l'on se propose d'installer à Hull. Dans deux ou trois ans, leur nombre devrait atteindre au moins 6,000

Au fait, les trois ministères dont l'installation à Hull est prévue maintenant sont la Main-d'Oeuvre et l'Immigration, la Consommation et les Corporations, les Forêts et les Pêcheries.

Les constructions fédérales au centre de Hull représenteront quatre millions et demi de pieds carrés de surface utilisée.

L'injection massive de capitaux d'Etat à Hull va sans aucun doute stimuler aussi les investissements privés.

M. Marchand, au cours d'une conférence de presse tenue juste avant de se rendre à l'Hôtel de ville de Hull pour souligner l'événement avec le premier ministre, M. Trudeau, a tiré la conclusion suivante: "Peut-être jamais, une ville n'aura été aidée autant en si peu de temps".

L'opposition

Les partis d'opposition ont réagi somme toute de manière fort sympathique à la déclaration de M. Marchand.

Le chef conservateur, M. Stanfield, a crié bravo pour le principe de cette capitale agrandie. Il a formulé des réserves à l'égard des méthodes administratives du gouvernement. Il a prévenu qu'une erreur de calcul comme celle du Centre national des Arts ne devrait pas être répétée. On sait que le coût de cet édifice a aux yeux de plusieurs "scandaleusement" grimpé au fur et à mesure que les travaux se poursuivaient.

Comme le porte-parole néo-démocrate, M. Barry Mather, celui des créditistes, M. André Fortin, s'est réjoui de cette nouvelle.

"Depuis toujours, Ottawa et Hull étaient comme le jour et la nuit. L'une prospère, l'autre oubliée", a-t-il dit.

En revanche, son enthousiasme a été refroidi un peu lorsqu'il s'est demandé si ce geste fédéral n'aura pas tout simplement pour effet "d'angliciser davantage les Hullois et de prendre un moyen détourné pour continuer de faire de la capitale fédérale une tour d'ivoire pour les Anglo-saxons.

LAVAL

SUITE DE LA PAGE 1

tère travaillent là-dessus.

Pour ce qui est de la Banque de terrains, ou fonds résidentiel, M. Lussier a annoncé qu'une loi provinciale s'en venait sur la question pour bientôt.

Des pourparlers seraient même en marche depuis un bout de temps avec Ottawa.

Cette loi, évidemment, englobera Laval, d'où le retrait des articles sur ce sujet.

Si les articles avaient été acceptés, Laval serait devenue la première ville du Québec à se lancer dans le commerce de l'immeuble, puisqu'elle demandait le pouvoir d'acheter pour les revendre à des promoteurs de grands ensembles.

MANIFESTATIONS

SUITE DE LA PAGE 1

breux blessés et des mises à sac d'immeubles.

● En Argentine, c'est surtout à Cordoba que la situation est la plus tendue. Etudiants et ouvriers disposent d'armes à feu et livrent combat aux forces de l'ordre. Là aussi on signale quatre morts et des dizaines de blessés. Cette agitation risque de se transformer en crise politique et on parle de remaniement du cabinet argentin.

● En Uruguay, les étudiants de Montevideo manifestent contre la répression policière dans les pays voisins. Il en résulte de nombreux accrochages avec la police et on déplore un grand nombre de blessés.

● En Colombie, l'université nationale à Bogota est fermée à cause de l'agitation mais c'est à Médellin que des éléments extrémistes ont provoqué les pires émeutes qui ont fait au moins un mort et 23 blessés.

L'aide de l'Europe à l'Amérique latine

WASHINGTON (AFP) — M. Galo Plaza, secrétaire général de l'Organisation des Etats américains (OEA) a affirmé hier que les pays d'Europe occidentale sont convaincus de la nécessité de leur participation active au développement de l'Amérique latine.

M. Plaza a fait cette déclaration au cours d'une conférence de presse consacrée à sa récente tournée de cinq pays européens — France, Italie, Suisse, Espagne et Grande-Bretagne.

Il a également déclaré que, en général, les gouvernements des pays qu'il a visités étaient intéressés à participer à un fonds multinational d'aide à l'Amérique latine créé par les pays qui ne font pas partie de l'OEA.

L'idée de la création d'un fonds a été lancée il y a déjà un certain temps, mais elle n'avait pas encore trouvé d'écho très favorable en Europe. Selon M. Plaza, certains pays européens préfèrent poursuivre leur aide au développement de l'Amérique latine par la voie bilatérale. Mais même ces pays se montrent prêts à examiner la possibilité de contribuer à un fonds multinational, a-t-il ajouté.

D'après M. Plaza, ce fonds pourrait être administré par l'OEA.

Le secrétaire général a déclaré, par ailleurs, que ses pourparlers avec les gouvernements des pays qu'il a visités, avaient préparé la voie à des négociations au niveau technique pour l'élimination des obstacles aux importations de produits en provenance de l'Amérique latine.

M. Plaza a souligné qu'il a été "très soucieux de ne pas aller au-delà du mandat que me confère la charte de l'OEA", précisant qu'il n'avait procédé à "aucune négociation au nom des gouvernements américains ou au nom du conseil", mais s'était limité à "promouvoir l'OEA".

CARDINAL

SUITE DE LA PAGE 1

dessus", a-t-il dit aux journalistes. On m'a rapporté une série de faits qui concernent l'autre côté. Moi, je n'en parle pas".

Quant à la prétention de M. Cardinal selon laquelle la dénonciation faite par ses organisateurs n'avait pas pour but de nuire au parti mais constituait un geste sain, propre à assurer le caractère démocratique du congrès, M. Bertrand a lancé:

"Une lutte interne est saine pour le parti à condition qu'il s'agisse d'une lutte avec visière levée et qu'il n'y ait pas de coups en bas de la ceinture".

De son côté, M. Cardinal a déclaré que les éléments jeunes de son organisation étaient depuis longtemps impatientés par les "irrégularités" commises durant la présente campagne à le chefferie et qu'il "n'avait pu les retenir plus longtemps".

Néanmoins, a tenu à préciser M. Cardinal, la dénonciation n'a pas été faite dans le but de faire mal au parti ou de nuire à son unité. Il s'agissait d'un geste sain et dont le seul but était de faire en sorte que la présente lutte à la chefferie ainsi que le prochain congrès soient entourés de la plus grande démocratie.

D'autre part, le ministre a déclaré qu'aucune plainte officielle n'avait été portée auprès de l'organisation du parti ou auprès de M. Bertrand lui-même. Une rencontre a cependant eu lieu hier avec le président du Congrès UN '69, M. Marcel Masse, qui aurait accepté d'étudier le dossier.

Ce dossier relatif aux irrégularités, a également déclaré M. Cardinal, est on ne peut plus sérieux. Il contient des affidavits de témoins qui ont assisté aux assemblées de nomination.

"Je ne peux pas nier ce que contient le dossier", a dit le ministre tout en ajoutant, d'autre part, que des jeunes éléments de son organisation lui avaient aussi signalé l'existence de telles irrégularités qui seraient survenues dans la région de Québec.

"Je n'ai cependant nullement l'intention de prendre des procédures de contestation ou de soumettre l'affaire aux tribunaux", a-t-il dit enfin.

C'est lors d'une brève conférence de presse tenue dans un motel de la Vieille Capitale que M. Cardinal a fait les mises au point qui précèdent.

Le candidat devait rencontrer à cet endroit les délégués déjà choisis dans les comtés de la région, dont ceux de Louis-Hébert, Chauveau, Jean-Talon, etc... D'après des sondages, certains de ces comtés comprendraient une forte proportion de délégués indécis.

Les jeunes

Un journaliste a demandé à M. Cardinal comment il ferait pour contrôler éventuellement un cabinet de ministre s'il ne pouvait "retenir" les membres jeunes de son organisation.

La question a quelque peu piqué le ministre et l'a amené à préciser "qu'il était entièrement d'accord" avec les jeunes de son organisation qui avaient convoqué une conférence de presse à Montréal. "C'est pourquoi, a-t-il dit, je ne les ai pas retenus".

M. Cardinal a précisé d'autre part à l'endroit du journaliste qu'un cabinet de ministre n'était pas un endroit où l'on imposait des décisions.

Le ministre devait visiter hier cinq comtés de la région de Québec. Mercredi soir, il terminait la visite de son trentième comté.

"Après cette tournée, a-t-il dit, je constate que non seulement les jeunes et les femmes m'appuient, mais également bon nombre de militants seniors du parti. Mais ce ne sont là que des statistiques. Ce qui comptera, ce sera le vote le jour du congrès." Quant au faible appui qu'il a reçu jusqu'ici de la part de ses confrères du parti ministériel, M. Cardinal a déclaré: "Il y a 56 députés et 2,324 délégués au congrès. Chaque vote est un vote individuel. Chacun des délégés choisira et les députés n'ont qu'un vote... Je crois cependant que plusieurs députés encore m'offriront leur appui d'ici le congrès".

L'Hydro pourra exporter l'énergie électrique

de notre bureau de Québec

QUEBEC — L'Assemblée nationale a adopté, hier, en première lecture, le projet de loi autorisant l'Hydro-Québec à exporter de l'énergie électrique en Ontario et au Nouveau-Brunswick.

Il s'agit du bill 37 qui a fait suite à l'entente intervenue entre l'Hydro-Québec et la société Churchill Falls Corporation touchant l'emménagement des chutes Churchill au Labrador.

Ce projet de loi était devenu obligatoire par suite de la législation qu'avait fait adopter il y a quelques années M. Daniel Johnson, alors chef de l'opposition, touchant l'exportation d'énergie électrique à l'extérieur du Canada ou de la province.

Le bill autorise la Commission hydro-électrique de Québec à vendre 500,000 kilowatts à la Commission hydro-électrique d'Ontario, du 1er juin 1975 au 31 mai 1980 et à vendre 225,000 kilowatts à la Commission hydro-électrique du Nouveau-Brunswick du 1er novembre 1971 au 30 avril 1980.

Ce bill modifie en outre la Loi de l'Hydro-Québec en ce qui a trait à la durée du mandat des membres de cette société de la Couronne. La loi ne précisait pas jusqu'à maintenant de quelle durée serait ce mandat.

Le bill prévoit un mandat de dix ans, mandat qui s'appliquera à ceux qui sont actuellement en fonction.

Une autre disposition de cette législation étend, par ailleurs, la portée d'un article prévoyant que les membres ne doivent pas être dans une situation où ils auraient un co..flit d'intérêt.

Il n'y aura pas de collation de grades à l'université Laval

Les autorités de l'université Laval ont annulé la traditionnelle collation des grades, qui devait avoir lieu aujourd'hui et demain, par crainte de ce qu'elles ont qualifié de "manifestation disgracieuse des étudiants."

C'est en effet demain matin à 9 h. que "l'opération Noranda Mines" devait atteindre son point culminant. Protestant contre la remise d'un doctorat honorifique au président de la Noranda Mines Limited, M. John Bradfield, l'Association générale des étudiants de Laval avait annoncé qu'elle décernerait un "doctorat honorifique d'honneur" au président du Conseil central des syndicats nationaux de Montréal, M. Michel Chartrand.

L'université ayant annulé toutes les cérémonies prévues, au cours desquelles sept doctorats honorifiques et 1,334 diplômes devaient être décernés, les étudiants ont décidé de renoncer à leur manifestation.

Parmi les personnalités qui devaient se voir décerner un doctorat honorifique se trouvait le secrétaire général de l'ONU, M. U Thant. Pour les étudiants, le fait de remettre une distinction à M. Thant en même temps qu'à M. Bradfield, constituait "un geste provocateur de l'université, puisque l'un représente la paix et l'autre la guerre".

C'est d'autre part aujourd'hui qu'a lieu la collation des grades à l'Université de Montréal. 2,219 finissants, dont près du quart (623) sont des femmes, recevront leurs diplômes des mains des autorités de l'institution.

le TEMPS qu'il fera

MAXIMUM AUJOURD'HUI : 75
MINIMUM LA NUIT PROCHAINE : 50

Prévisions officielles émises par le Bureau météorologique de Dorval :

Régions de Montréal, d'Ottawa, de Québec, des Laurentides, des Cantons de l'Est, du Saint-Maurice, du Lac Saint-Jean, d'Abitibi et de Pontiac-Témiscamingue : ciel variable aujourd'hui. Généralement ensoleillé et plus frais samedi. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Montréal et Ottawa, 75 et 50 ; Sherbrooke, 75 et 45 ; Québec et Sainte-Agathe, 70 et 45 ; La Tuque et Chicoutimi, 65 et 40 ; Témiscamingue, 65 et 45 ; Val d'Or et Rouyn-Noranda, 60 et 40.

Régions de Baie-Comeau, de Rimouski, de Gaspé et de Sept-Iles : ensoleillé avec quelques périodes nuageuses aujourd'hui et samedi.

Température de saison. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Baie-Comeau, Rivière-du-Loup, Mont-Joli, Gaspé et Sept-Iles, 60 et 40.

FETE : saint Félix

Le mémoire de "Maintenant"

Des précisions de M. Marcel Adam

A la suite du témoignage, rendu hier devant la commission parlementaire sur la liberté de presse, par le groupe de la revue "Maintenant", M. Marcel Adam a tenu à faire quelques précisions qui éviteront tout malentendu.

Mais comme le compte rendu d'hier pouvait donner l'impression que M. Adam a collaboré au mémoire présenté au comité parlementaire mercredi, celui-ci tient à souligner qu'il n'a aucunement participé à sa préparation.

La revue "Maintenant", à laquelle collabore occasionnellement M. Adam, lui a demandé un article sur la position des journalistes professionnels devant ce phénomène de la concentration des moyens d'information: M. Adam en souligne les éventuels dangers et les éventuels bienfaits pour la liberté d'information.

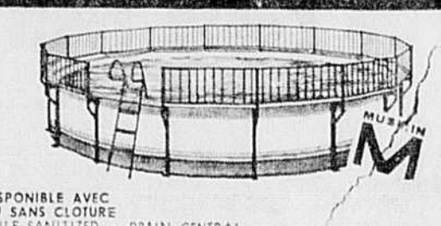
Tous ceux qui ont lu la dernière livraison de la revue, qui publiait ce "dossier", l'auront compris.

Décès du maire de Dublin

DUBLIN (PA) — M. Robert Briscoe, 74 ans, le seul Juif irlandais à avoir occupé les fonctions de maire de Dublin, est décédé à sa résidence aujourd'hui. Sa santé était chancelante depuis quelques années, mais la cause de sa mort n'a pas été annoncée.

Fils d'un immigrant lithuanien, M. Briscoe était aussi passionnément Juif qu'Irlandais, et il a recueilli des fonds autant pour les armées irlandaises que pour l'Etat d'Israël, au cours de ses nombreux voyages à l'étranger.

PISCINES PAS COMME LES AUTRES



DISPONIBLE AVEC OU SANS CLOTURE
TOILE SANITIZED — DRAIN CENTRAL
STRUCTURE TRIPLE PROTECTION — galvanisé, bonderisé, peinturé à l'intérieur comme à l'extérieur de chaque pièce.
ASSISE SOUS CHAQUE POTEAU
PLUS DE POTEAUX PAR PISCINE — 24' dia. — 17 au lieu de 16 ; 18' dia. = 13 au lieu de 12
POTEAUX PLUS GROS 6"
STRUCTURE PRE-TROUEE pour recevoir clôture ou promenade
SIEGE — jusqu'à 8" de large
MUR EN COULEUR — Laminé vinyle ou peint 3 couleurs

EQUIPEMENT : filtre au sable, échelle robuste, balayeuse anti-flottante, écumoire automatique, vérificateur d'eau, chlore.
ACCESSOIRES : glissoire fibre de verre, clôture incorporée, patio, promenade.

SI VOUS DESIREZ UNE PISCINE PLUS FORTE, PLUS BELLE ET MEILLEUR MARCHE, VENEZ NOUS VOIR.

PISCINE OVALE : 12 x 18 ; 12 x 24 ; 15 x 27 ; 18 x 33
PISCINE RONDE : 24', équipée à partir de $649.00 ; 18', équipée à partir de $499.00 ; 15', équipée à partir de $379.00
SPECIAL, 12' x 36" avec filtre, échelle, couvert, toile de fond $169.00

AUTRES GRANDEURS ET MODELES DISPONIBLES
Ouvert jusqu'à 21 h le soir — Sam., dim. jusqu'à 18 h.

IMCARPOOL
265 boul. Labelle - Ste-Thérèse - 625-6083

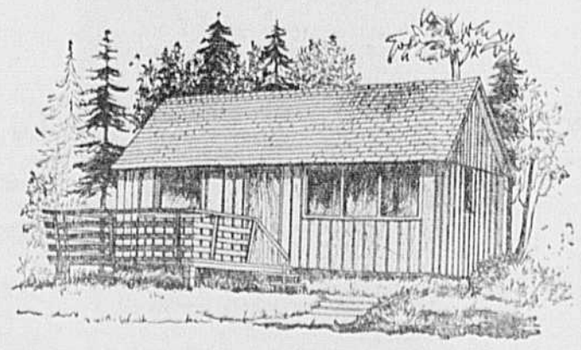
Le divorce en Italie

ROME (PA) — Un projet de loi visant à légaliser le divorce en Italie a fait un pas en avant hier soir, quand la Chambre des députés italiens a défait une motion destinée à déclarer l'inconstitutionnalité du divorce.

Le parti démocrate-chrétien appuyé par l'Eglise catholique a présenté une motion alléguant que le divorce légalisé irait à l'encontre de la constitution nationale.

Seuls les chrétiens-démocrates, les néo-fascistes et les monarchistes ont voté en faveur de la motion, ayant été battus par le bloc formé par les libéraux, les républicains, les socialistes, les socialistes d'unité prolétaire et les communistes.

INCROYABLE!
CHALET DE 2 PIECES avec SOLARIUM
Chalet de style ranch, en pin noueux construit sur un terrain de 5,000 pieds carrés



AU LAC SAINT-DENIS
PRIX COMPLET, y compris ERECTION et TERRAIN
$975.
PAS DE COMPTANT
Facilités de paiement
Domaine de 400 acres — 4 lacs clairs comme du cristal. Excellents pour : pêche, canotage, ski nautique, 3 plages sablonneuses. A 50 milles de Montréal, à 1 heure par l'autoroute.

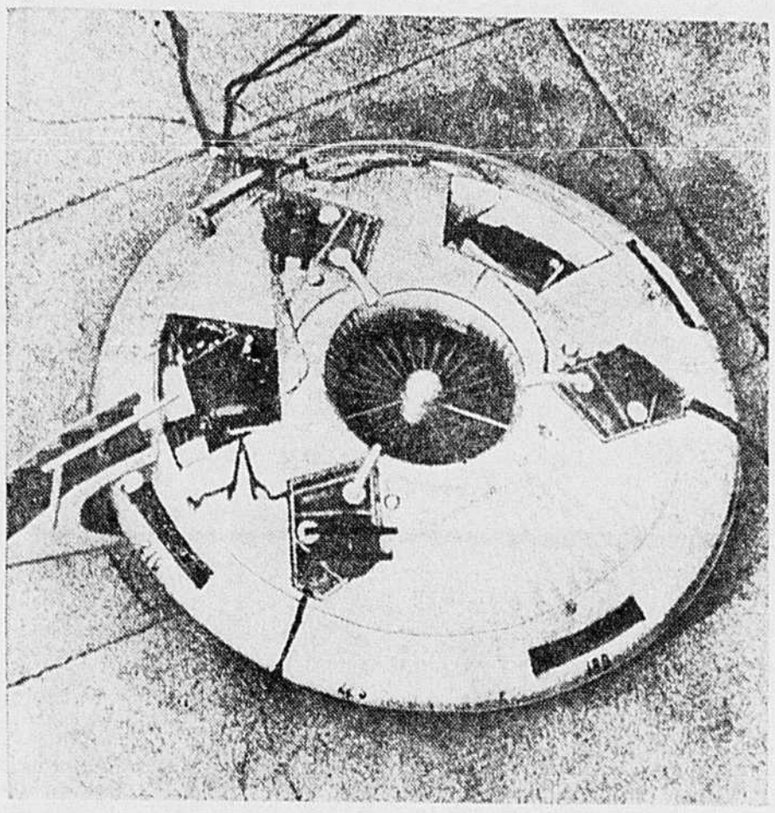
PARCOURS : Autoroute (sortie 26) ou route 11 vers St-Sauveur et Morin Heights; aux feux de circulation de Morin-Heights, tourner à droite vers St-Adolphe d'Howard sur la route 30 Nord, et environ 1 mille passé la base militaire de l'A.R.C., au lac St-Denis, tourner à gauche à notre grosse enseigne 4 LACS DEVELOPMENT et continuer jusqu'au bureau de vente.

Venez nous voir SAMEDI ou DIMANCHE — Occupation immédiate
CHALOUPE GRATUITE A CHAQUE ACHETEUR, CE LUNDI

la presse

MONTREAL, VENDREDI 30 MAI 1969 — 85e ANNEE — No 125

REDACTION (JOUR) 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 / RENSEIGNEMENTS 874-7272



C'est cette soucoupe volante construite par la société Avro dont la photo ci-haut a été prise en 1959, à Toronto, que pourront voir les visiteurs, cet été, à l'extérieur du Pavillon de l'Univers insolite, dans l'île Sainte-Hélène. L'engin a été prêté à Terre des hommes par le Musée de l'Ecole militaire de l'Armée américaine de Fort Eustice, en Virginie.

A Terre des hommes : une vraie soucoupe volante

par Germain TARDIF

L'un des produits les plus étranges de l'ère spatiale sera offert à la contemplation du public dans le non moins étrange Pavillon de l'Univers insolite qui remplace, cet été, le sous-thème L'Homme et la mer, dans l'île Sainte-Hélène.

Il s'agit de la soucoupe volante Avro, prêtée à l'exposition de Montréal par le Musée de l'Ecole des transports de l'Armée américaine de Fort Eustis, en Virginie.

Cet appareil avait été construit, à titre expérimental, dans les usines Avro, près de Toronto, pour le compte des gouvernements canadien et américain. L'expérience avait pour but d'ouvrir de nouvelles avenues dans le domaine de l'aéronautique, notamment au chapitre des décollages et atterrissages verticaux.

Les premiers essais avaient eu lieu sur un terrain des usines Avro à Toronto, dans le plus grand secret en 1959, puis en Californie, en 1960.

Un reporter et un caméraman de Radio-Canada, qui se trouvaient par hasard dans les environs du terrain d'essai, à Toronto, avaient aperçu et filmé la soucoupe en plein essai et leur reportage avait fait sensation dans le temps.

Mise de côté

La soucoupe volante, en fait, n'en était pas une dans le sens où on l'entend généralement. Les constructeurs avaient obtenu un certain succès technique puisque la machine se déplaçait sans difficulté au-dessus des terrains accidentés, mais sa faible puissance motrice ne lui permettait pas les performances des autres objets volants, identifiés ou non.

Même si elle fut coûteuse, l'expérience en valait la peine et à compter du 12 juin, les visiteurs de Terre des hommes pourront voir de leur propre yeux la seule soucoupe volante gardée en captivité par les Terriens.

L'insolite

Les fervents de la soucoupe volante, les adeptes du mystérieux et de l'inexpliqué seront, par ailleurs, servis à souhait, au Pavillon de l'insolite.

Le temps, l'espace, les mystère du passé, du présent et du futur, les automates et les monstres, les objets non identifiés venus on ne sait d'où.

Dès l'entrée du pavillon, un tunnel obscur préparera psychologiquement le visiteur. Il s'y fraiera un chemin à travers des câbles phosphorescents pour parvenir à une salle aux murs luminescents où s'entendra une musique étrange.

Il trouvera l'insolite, l'inexpliqué partout. Il s'interrogera sur l'origine de ses ancêtres, sera mis au fait de phénomènes troublants. Une autre section traitera des soucoupes volan-

Voir SOUCOUPE, page 6

Le secrétaire de la FTQ propose la création d'un port autonome régional à Montréal

par Denis MASSE

Dans une communication faite hier au symposium organisé par le Conseil du port de Montréal en collaboration avec le Centre de relations industrielles de l'Université McGill, le secrétaire général de la Fédération des Travailleurs du Québec, M. Claude Mérineau, a proposé la création d'un port autonome régional à Montréal, couvrant toutes les installations portuaires situées sur les deux rives du Saint-Laurent entre Valleyfield et Sorel.

M. Mérineau a même proposé un organigramme qui assurerait la décentralisation des ports canadiens sous la responsabilité exclusive du ministre fédéral des Transports. Il suggère la création d'un Conseil national des ports du Canada qui aurait juridiction sur tous les ports du pays tout en assurant à ceux-ci une administration autonome.

Le représentant syndical a dit s'inspirer du récent rapport Manning dans l'élaboration de ce projet.

L'organigramme ferait place aux principaux intéressés, dont les syndicats, dans l'administration des ports.

Ainsi, dans le cas du port régional de Montréal, le conseil d'administration serait composé de sept membres, soit deux représentants de la ville de Montréal, un du gouvernement du Québec, un représentant des entreprises de manutention, un membre des syndicats ouvriers, un représentant du comité de surveillance des installations portuaires de Valleyfield et un autre de Sorel.

Les politiques établies par le Conseil d'administration seraient mises en vigueur par le directeur général. Celui-ci serait aidé par un directeur de l'exploitation, un directeur des finances et un directeur du Génie.

Poursuivant l'organigramme proposé, nous voyons à côté du conseil d'administration un comité consultatif qui assurerait une plus grande participation des citoyens dans l'orientation des politiques du port régional de Montréal.

Ce comité consultatif serait constitué et formé des représentants des organismes suivants: le gouvernement du Québec, la Commission nationale des ports du Canada, les municipalités ayant des installations portuaires, les associations des entreprises de manutention, les syndicats de travailleurs, les entreprises ferroviaires, les associations d'entreprises de transport routier, l'Université de Montréal, l'université McGill, le Conseil du patronat et l'Ecole des Hautes Etudes commerciales. Il y aurait en outre des sous-comités consultatifs pour Sorel et Valleyfield.

Rôle du Conseil national des ports

Pour sa part, le Conseil national des ports du Canada aurait pour fonctions, dans l'esprit du secrétaire de la FTQ, d'établir les normes régissant ces installations dans les domaines suivants: l'exploitation, le financement, les investissements, la comptabilité, la propriété des aménagements, les travaux de génie, les travaux d'entretien et de réparations, le dragage et la signalisation.

M. Mérineau, qui avait pris part au deuxième symposium, au mois de mars, ne se fait pas d'illusion sur sa proposition. Il a admis hier que seuls les syndicats à qui il a confié ostensiblement une partie du pouvoir dans les différents conseils d'administration, lui seront reconnaissants d'avoir accouché de cet organigramme.

Mais il estime sérieusement qu'il faut mettre en oeuvre une réforme du mode d'administration des ports canadiens pour faire face aux changements qui se manifestent de plus en plus rapidement dans notre commerce international et dans les techniques de transport".

D'après lui, l'appareil administratif doit être souple et efficace, "tout en permettant une participation plus grande aux citoyens et aux corps intermédiaires intéressés".

Nombreuses anomalies

Après avoir pris connaissance du rapport Manning sur l'administration des ports du Canada, M. Mérineau convient que son auteur a su mettre le doigt sur plusieurs anomalies qui se perpétuent de génération en génération sans que le gouvernement fédéral ait osé entreprendre des réformes qui auraient dérangé des personnes et des organismes en place.

Les ports du Canada, souligne M. Mérineau, sont des organismes à caractère commercial qui doivent être compétitifs pour faire face aux besoins des producteurs locaux et des transporteurs internationaux. De plus, étant donné leur caractère local ou régional, il est plus facile de maintenir un intérêt public à ce niveau en leur donnant une administration équivalente plutôt qu'en les assujettissant à une énorme et lointaine structure administrative qui semble hors d'atteinte pour le commun des mortels.

L'initiative revient à Montréal

L'ancien ministre de l'Agriculture dans le cabinet Diefenbaker, M. Alvin Hamilton, a proposé hier au symposium sur l'avenir du port que Montréal prenne l'initiative de convoquer une conférence générale des représentants de tous les ports de la côte de l'Est et étudie avec eux les moyens d'atteindre leur rendement maximum.

Les priorités devraient être établies concernant les changements technologiques qui s'implantent graduellement et sous ce rapport, le port de Montréal ne devrait pas échapper à son rôle de leader. Mais Montréal s'instituerait comme son propre ennemi s'il tentait de s'attirer en exclusivité tous les bénéfices d'exploitation.

Les relations entre employeurs et employés, a poursuivi M. Hamilton, devraient être établies en fonction d'un partage des bénéfices.

L'administration du port devrait être discutée ouvertement et les décisions prises suivant les besoins et les désirs des différentes villes.

Enfin, a suggéré M. Hamilton, les députés élus au parlement fédéral de même qu'à l'Assemblée nationale devraient être instruits des problèmes portuaires dans la même mesure que les agriculteurs instruisent de leurs problèmes leurs représentants à la Chambre.

L'ancien ministre a dit douter que les ports et les moyens de transport au pays puissent relever actuellement le défi posé par le commerce mondial.

M. Hamilton a alors prédit que le

Voir INITIATIVE page 6

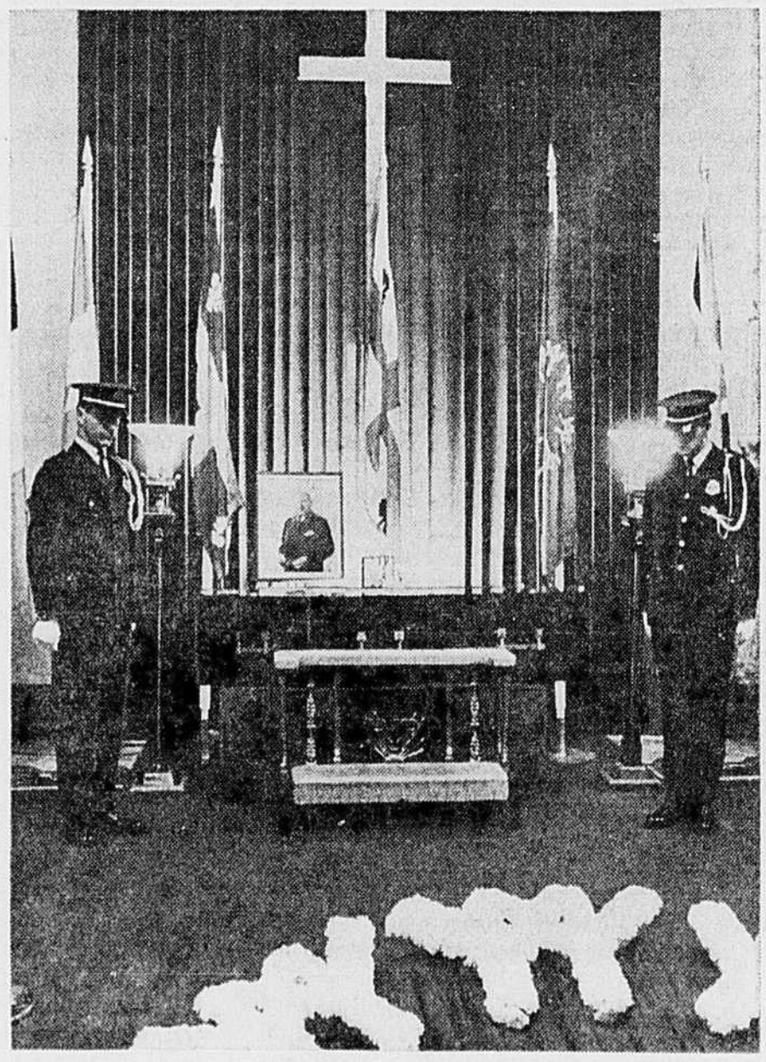


photo Henri Talbot, LA PRESSE

Dernier hommage à Pierre Dupuy

Le cercueil contenant la dépouille de M. Pierre Dupuy, ancien commissaire général de l'Exposition universelle et internationale de 1967 et ancien ambasadeur du Canada en France, décédé mercredi de la semaine dernière à Cannes, a été exposé dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville de Montréal, de 2 h. hier après-midi à 10 h. ce matin. Présidées par S. Exc. Mgr Paul Grégoire, archevêque de Montréal, les funérailles ont eu lieu ce matin en l'église Notre-Dame.

Sombres prédictions de Gérard Filion sur l'avenir du port

Au moment où quelque 150 délégués participaient à un symposium d'une journée sur l'avenir du port de Montréal, le président de Marine Industries Limitée, M. Gérard Filion, exprimait à Québec une opinion susceptible de tuer l'optimisme le plus débordant sur les perspectives laissées à Montréal.

M. Filion a prédit que les installations portuaires de Québec dépasseront en importance dans quelques années le rôle qu'a joué dans le passé le port de Montréal.

M. Filion étaie son opinion sur l'avènement des pétroliers de 500,000 tonnes et des minéraliers de 100,000 tonnes et davantage qui assureront bientôt le commerce régulier entre les divers continents. Il croit que dans cette optique ce n'est plus la région de Montréal qui est appelée à se développer, mais celle de Québec et même les ports de la Côte nord.

Pour cette raison, le président de Marine Industries préconise l'expansion industrielle dans cette région.

Selon M. Filion, il serait inimaginable de songer à draguer le Saint-Laurent pour permettre aux nouveaux mastodontes de la navigation de se rendre dans la métropole canadienne. "Ce serait trop coûteux, a-t-il précisé; le projet engloutirait des millions et des millions de dollars".

M. Filion croit, au contraire, que les installations de Québec possèdent tous les avantages d'un véritable port de mer en eau profonde et qu'il n'y aurait qu'une dizaine de milles à draguer entre Saint-Jean de l'île d'Orléans et le Cap Tourmente pour que ces navires arrivent à bon port.

Déjà l'aménagement d'une vaste zone industrielle le long des côtes de Beauport promet au port de Québec une expansio qui lui vaudra peut-être son âge d'or. D'autre part, deux postes à containers y sont présentement e voie de construction.

Délai d'un an pour le plan directeur de Laval

par Pierre VENNAT
envoyé spécial de LA PRESSE

QUEBEC — Le Service d'urbanisme de Laval aura un an de plus pour présenter son projet de plan directeur.

Telle fut la seule "consolation" accordée hier à l'administration de Laval qui présentait son projet de loi, lequel fut disséqué sans pitié par ministériels et oppositionnistes au Comité des bills privés de l'Assemblée nationale.

D'après la loi créant Laval, en août 1965, le plan directeur devait être déposé le 6 août.

Mais pour plusieurs considérations techniques, la principale étant l'établissement à Sainte-Scholastique du nouvel aéroport international, le directeur du Service d'urbanisme, M. Claude Langlois, a dû présenter un rapport au comité exécutif demandant un prolongement de mandat, ce qui fut accordé presque sans discussion par le comité.

C'est cependant, du moins sur le plan local, sur le plan des assemblées d'électeurs que l'administration Tétreault a subi hier son principal affront.

En effet, le ministre des Finances lui-même, M. Paul Dozois, s'est fait le parrain d'un amendement présenté par le procureur de l'ex-maire et député libéral Jean-Noël Lavoie, adversaire libéral de l'administration, Me Adolphe Prévost, en le modifiant légèrement.

Le nouvel article impose maintenant à Laval de laisser les gens réclamer un référendum "pendant deux heures complètes après la lecture du texte des règlements d'emprunt et les explications", et limitera à dix le nombre de tels règlements qui pourront être présentés à l'électorat le même soir.

Le tout se référant au récent procès perdu par Me Lavoie, à la suite de la présentation de 46 règlements le même soir, en octobre dernier, à Laval.

Un nouveau conflit menace de paralyser le port

Un nouveau danger menace de paralyser le port de Montréal d'ici deux ans. La mise en garde a été faite hier par le président de l'Association des employeurs maritimes, M. Alex Pathy, au troisième symposium sur l'avenir du port qui se tient aujourd'hui à l'université McGill.

Le danger découle de l'application d'un nouveau système intégré de transbordement des marchandises dont le Conseil des port nationaux a approuvé récemment la mise en vigueur. Le nouveau système que l'on désigne sous le nom "d'exploitation terminus", rend le locataire d'un entrepôt entièrement responsable de la manutention des marchandises, depuis le déchargement du navire, l'entreposage de la cargaison jusqu'à son acheminement au destinataire.

Conflits sérieux à prévoir

Le locataire d'un hangar devient ainsi l'employeur d'une foule de gens qui devront prendre la place d'une autre foule d'employés actuellement affectés à cette tâche.

Il en résultera, prédit M. Pathy, des conflits sérieux entre les différents syndicats ouvriers. "Comment, en effet, dit-il, les compagnies de chemin de fer réussiront-elles à convaincre les manutenteurs de fret qu'ils doivent abandonner ce travail en faveur d'un autre groupe d'ouvriers". Et ceci n'est qu'un exemple entre mille de toutes les difficultés qui vont se présenter.

Les pertes des cargaisons

Pour la première fois est-il admis publiquement, par M. Pathy en tout cas, le nouveau système intégré a pour but de résoudre l'épineux problème de pertes des cargaisons. Il y a une semaine, le directeur du port, M. Guy Beaudet, affirmait que le système terminus allait éliminer la confusion et le désordre qui règnent dans de trop nombreux hangars du port de Montréal.

Le traité de paix récemment conclu pour trois ans — mais non encore signé — entre les armateurs et les débardeurs, doit assurer un rendement maximum dans le port de Montréal grâce aux nombreuses concessions établies de part et d'autre.

"Si le nouevau système, affirme M.

Voir CONFLIT, page 6

Tout est remis en cause à Outremont

Référendum sur le rapport La Haye

par Florian BERNARD

L'aura, l'aura pas, personne ne saurait le dire. Le plan est là, volumineux, détaillé, expliqué, revisé. Il ne reste plus qu'à le réaliser. Oui, mais comment ?

Il y a deux mois à peine, tout semblait dans le sac. Les commissaires remettaient aux autorités d'Outremont ce fameux plan directeur, fruit de deux ans de recherches, et en recommandaient la réalisation immédiate, par étapes.

Ce plan La Haye préconise une transformation de la ville, de façon à lui permettre de retirer de nouveaux revenus fonciers. Il prévoit, pour certains secteurs, la construction de tours d'habitation. Il veut également sauvegarder certains secteurs verts. Des propriétaires seront touchés, certes, par la réalisation du plan. Mais ils le sont déjà par le taux des taxes. Plus de $2 par $100 d'évaluation foncière. C'est beaucoup.

Un besoin de revenus

L'avenir dans ce domaine, n'est pas souriant. Il n'existe presque plus de terrains à bâtir à Outremont. Il n'y a pas d'industries majeures. Le coût des services municipaux ne cesse d'augmenter. Depuis dix ans, les autorités municipales qui se succèdent à la table du conseil ne cessent de répéter ce qui est devenu un leitmotiv; il faut faire quelque chose.

Ce quelque chose, c'est la construction en hauteur. C'est l'aménagement industriel de certains secteurs. C'est l'urbanisation équilibrée d'une ville momentanément stagnante.

L'urbaniste-conseil Jean-Claude La Haye et les membres d'une commission d'urbanisme ont proposé, après de multiples travaux, la réalisation d'un plan audacieux.

Dès la présentation du plan au conseil, tôt ce printemps, une première épreuve de force attendait les citoyens. Le plan fut adopté sur division. Trois conseillers municipaux, appuyés par divers groupes de citoyens, refusaient d'adopter le plan dans sa totalité.

Le parc Beaubien

Le litige venait principalement de la décision des commissaires de transformer une partie du parc Beaubien, l'un des plus beaux dans la région métropolitaine, en secteur de construction à étages multiples. Les commissaires précisaient que le parc Beaubien demeurait l'un des seuls terrains appartenant à la ville.

Voir REFERENDUM, page 6

Méli-mélo à corriger dans l'administration des ports

Un directeur du Conseil des ports nationaux, M. John E. Lloyd, a reconnu hier au symposium sur l'avenir du port qu'il existe actuellement au Canada une grande fusion dans différents modes d'administration des ports.

En plus des ports confiés à l'administration centrale du Conseil des ports nationaux, a-t-il souligné, on trouve des ports privés, des ports publics et des commissions du havre.

Cette gestion à multiples facettes a besoin d'être corrigée, a-t-il déclaré, afin de répondre aux réalités économiques et politiques de la seconde moitié du vingtième siècle ainsi qu'aux objectifs que s'est donnés le gouvernement fédéral pour améliorer la direction des entreprises.

L'ancien maire de Halifax a laissé entendre que les corrections souhaitées allaient être bientôt adoptées.

M. Lloyd a donné pour exemple de la disparité d'administration dans les ports du Canada, le cas des taxes foncières. Certaines commissions portuaires, dit-il, sont exemptes de taxes locales, tandis que les ports administrés par le CPN versent des allocations qui tiennent lieu de taxes. C'est ainsi qu'en 1969 le Conseil des ports nationaux versera $2 millions et demi dans les coffres de la ville de Montréal.

L'étude de l'administration des ports sera confiée d'abord au comité du transport de la Chambre des communes. Ce comité verra certainement à doter les ports du pays d'une structure organisationnelle qui conviendra davantage à l'évolution des modes de transport.

Le dialogue est désormais possible au port

Faisant le point sur la série des trois symposiums tenus sous les auspices du Centre de recherche industrielle de l'Université McGill et du Conseil du port de Montréal, M. Jean-C. Bourguignon, secrétaire exécutif de cet organisme, a affirmé qu'il était désormais possible d'établir un dialogue entre représentants de l'administration, entre employeurs et employés et ne plus soumettre le port de Montréal à un nombre effarant d'enquêtes royales pour qu'il fonctionne correctement.

Il a annoncé qu'un système d'éducation technique et technologique serait institué incessamment avec la collaboration des universités, des CEGEP et des commissions scolaires, grâce à l'aide promise par les syndicats ou-

Voir DIALOGUE, page 6

Jeune fille poignardée à cinq reprises dans son lit

par Gilles NORMAND

Le détachement de Sherbrooke de la Sûreté du Québec, sous la direction du sergent Fernand Lanthier, devait procéder aujourd'hui à l'arrestation d'un récidiviste de 24 ans qui s'est réfugié, vers 5 h., hier matin, dans une localité des environs de Sherbrooke, après avrès avoir poignardé à cinq reprises une jeune fille de 20 ans qu'il semblait connaître.

La victime, Mlle Nicole Glaube, qui travaillait dans une manufacture de Sherbrooke, a été poignardée dans sa chambre, au deuxième étage de la maison de ses parents située au 2485 est, rue King, à Ascot-Nord, en banlieue de Sherbrooke.

Elle a été transportée à l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul. à Sherbrooqe, où les médecins qui ont pratiqué une délicate intervention chirurgicale ont fait savoir que son état, bien que grave, pouvait maintenant être consiéré comme satisfaisant.

La jeune fille a été frappée de cinq coups de couteau portés à différents endroits du corps, soit à l'abdomen, au thorax, à une épaule et près du coeur.

Selon le sergent Lanthier, l'assaillant se serait introduit dans la amison en se glissant par une fenêtre du premier étage, à l'avant. De là, il aurait emprunté l'escalier conduisant au deuxième étage pour ensuite pénétrer dans la chambre de sa victime.

Il semble qu'une vive discussion ait précédé la sauvage attaque.

Les parents de la jeune fille, tirés du sommeil par ses cris, se sont amenés en toute hâte dans sa chambre, pour la trouver étendue sur son lit, le corps marqué de blessures.

La police possède une excellente description de l'assaillant et sait même où il a passé le reste de la nuit. Il s'agirait d'un récidiviste qui a déjà été emprisonné à Sherbrooke, pour des vols commis dans la région.

Explosion d'une charge de dynamite : fillette blessée

Une fillette a subi des blessures légères quand une charge de dynamite a fait explosion, hier midi, sur un chantier de construction situé en face du 4598, rue Messier, dans l'est de la métropole.

La fillette, Céline Gagnon, 9 ans, du 4620, rue Messier, qui s'amusait non loin du chantier de construction dirigé par la compagnie Francon (1966) Limitée, a été atteinte à la tête par une pierre.

SOUCOUPE

SUITE DE LA PAGE 3

tes, des objets non identifiés, avec illustrations et documents.

Il s'interrogera sur l'existence d'êtres extra-terrestres en s'avançant dans un décor futuriste, sur un sol instable, au milieu de spécimens d'humanoïdes venus soit de l'espace... et de l'imagination des artistes.

Il n'y a pas que l'espace qui soit mystérieux. La Terre aussi cache une foule de mystères depuis les premiers temps de l'humanité: les piles de Bagdad, les cartes de Piri Reis, les paratonnerres de Salomon, les poupées Vaudou, le monstre de Loch Ness, l'abomidable homme des neiges, autant de phénomènes et de faits demeurés sans explication.

Et puis il y a la théorie des "mondes parallèles" où la logique n'a plus rien à voir. Le visiteur passe alors dans un couloir à miroirs où il se voit éloigner de dos.

Une galerie fantastique l'amène jusqu'au Carrousel, où un univers de phantasmes cinématographiques achève de le détacher de la réalité.

Un conseiller

Terre des hommes s'est procuré les services d'un conseiller, pour ce pavillon qui promet d'être l'un des plus spectaculaires des îles, en la personne de M. Ivan T. Sanderson, directeur de la Société de recherche de l'inexpliqué, organisme qui groupe quelque 500 savants.

M. Sanderson est diplômé de l'Université Cambridge, membre de la "Royal Geographic Society" et de la "Zoologic Society" de Londres.

Il a parcouru le monde à la recherche d'animaux pour le compte du "British Museum". Installé aux Etats-Unis depuis 1947, il est l'auteur de plus d'une vingtaine d'ouvrages consacrés à des sujets zoologiques et aux phénomènes étranges.

DIALOGUE

SUITE DE LA PAGE 3

vriers et les gouvernements d'Ottawa et de Québec.

Ces symposiums, a conclu M. Bourguignon, ont démontré au monde que la communauté montréalaise est pleinement consciente de ses responsabilités envers le port.

L'éducation, les relations publiques et la promotion de notre port, a-t-il énuméré, vont créer l'atmosphère nécessaire au progrès du port.

La journée d'hier a réuni quelque 150 personnes à l'université McGill. C'était la troisième journée d'un vaste symposium dédié aux perspectives d'avenir du port de Montréal.

2e victime de l'affaire du vent d'Orge?

par Gilles NORMAND

Les policiers de Saint-Lambert ont retrouvé ce matin ce qui semble être le corps du deuxième homme abattu dans la nuit du 28 mars dernier, dans un club de nuit de Longueuil. Le cadavre, celui d'un homme d'une trentaine d'années, dans un état de décomposition assez avancé, a été repêché des eaux de la voie maritime, vers 8 h., aux écluses de Saint-Lambert.

L'individu, qui aurait été victime d'un règlement de compte, aurait été jeté en bas du pont Victoria par ses assassins, quelques heures après le meurtre.

Aucune identité n'a toutefois été révélée par les détectives de la Sûreté de Longueuil qui se sont rendus sur les lieux de la macabre découverte.

Cet attentat, admettant que le corps repêché est bien celui qui était recherché depuis environ deux mois semble étroitement relié à la mort d'un jeune homme, Claude Frenette, abattu d'au moins une balle de revolver de calibre .22 à la tête, vers 3 h. 15 du matin, le 28 mars dernier, au cabaret "Au Vent d'Orge, à Longueuil.

Frenette a été attaqué, semble-t-il, par trois hommes armés qui ont emporté son corps pour le jeter, lui aussi, en bas du pont Victoria. Son cadavre avait été repêché au même endroit, vers 6 h. du matin, le 14 mai dernier.

Un individu de 30 ans, condamné dernièrement à cinq ans d'emprisonnement pour port d'arme illégal, devait être interrogé à nouveau en rapport avec ce double meurtre.

CONFLIT

SUITE DE LA PAGE 3

Pathy, doit hausser le coût d'exploitation, il est à craindre que les cargaisons seront acheminées ailleurs encore".

Prévenir le pire

Revenant aux difficultés d'application du nouveau système, M. Pathy ne s'est pas embarrassé de mots pour déclarer qu'il "devrait y avoir quelqu'un quelque part qui fasse part de la situation aux syndicats concernés afin de prévenir le pire".

Il est à prévoir, a-t-il dit, que d'ici cinq ans le nombre des employés d'entrepôts excédera de beaucoup celui des débardeurs actuellement au nombre de 2,300.

"Mais aucun groupe d'employés n'est probablement prêt, a dit M. Pathy, à céder à d'autres ses droits acquis".

INITIATIVE

SUITE DE LA PAGE 3

commerce canadien pourrait atteindre en 1979 les 100 billions de dollars, soit quadrupler en dix ans. Au cours de la dernière décennie, le commerce canadien s'est accru de 160 p. 100, alors qu'il augmentait de 105 p. 100 dans le monde.

A surveiller : l'Union soviétique

Dans le domaine de la production des céréales où l'on sait que M. Hamilton est passé maître, l'ancien ministre a dit que le marché à surveiller était celui de l'Union soviétique.

"Le Canada, a-t-il précisé, n'a pas su partager l'expansion observée dans le monde dans la production des céréales destinées au cheptel." Ce marché, a-t-il dit, a doublé au cours des dix dernières années.

Et c'est dans ce domaine que l'Union soviétique est en voie de s'imposer, comprenant que les populations européennes s'orientent de plus en plus vers la consommation de la viande au lieu du pain.

"La question est de savoir, a-t-il conclu, si nous faisons le meilleur usage qui soit de notre système de transport par voie fluviale."

REFERENDUM

SUITE DE LA PAGE 3

Mais le plan était adopté. C'était l'essentiel.

Pourtant, hier soir, nouveau coup de théâtre.

Référendum

En effet, 10 citoyens sur quelque 3,500 ayant droit de vote, soumettaient une pétition au conseil municipal, exigeant que la population soit consultée sur cette question. Les dirigeants d'Outremont n'ont pas le choix. Dura lex, sed lex. Les dispositions de la Loi des cités et villes obligent la ville à tenir cette consultation populaire. Il y aura donc référendum les 16 et 17 juin prochains en vue de permettre à tous les électeurs de se prononcer sur la question. La réalisation du plan directeur La Haye est donc de nouveau en suspens.

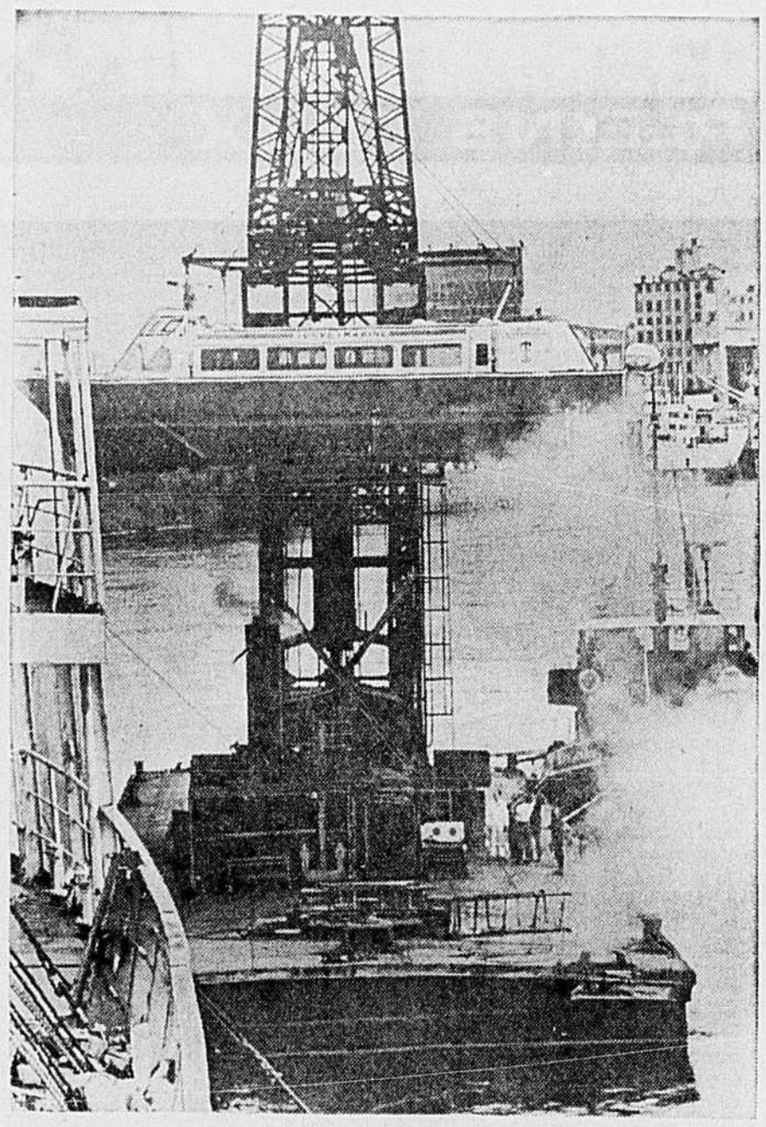
Les signataires de la requête ont exprimé, hier soir, une certaine inquiétude quant à l'apparition d'une multitude de maisons de rapport élevées, ce que le projet ne prévoit pas pour l'ensemble de la ville. C'est, de toute façon l'explication donnée par le maire Bernard Couvrette.

La construction de tels édifices n'est prévue que dans deux secteurs de la ville, lesquels sont adjacents à des secteurs montréalais où s'élèvent déjà des maisons à étages multiples.

Séances d'information

Afin de renseigner la population sur les effets de la rénovation urbaine projetée, les autorités municipales d'Outremont organiseront des séances d'information d'ici les dates du scrutin. Les citoyens recevront également un bulletin périodique d'information expliquant en détail les raisons et les ramifications du projet.

L'attitude du maire Couvrette ne laisse aucun doute. Il est, personnellement, en faveur de la réalisation du plan. "L'un des objectifs de ce plan, dit-il, est d'élargir la base fiscale d'Outremont".



Un aéroglisseur Surveymarine à Montréal

Un aéroglisseur britannique à parois latérales, jaugeant 20 tonnes, a été livré hier au port de Montréal par le cargo norvégien "Ornefjell". Le "Surveymarine" entreprendra d'ici peu une série de démonstrations à l'intention du ministère fédéral de l'Energie, des Mines et des Ressources et participera à d'importants travaux hydrographiques à proximité de l'embouchure du Saint-Laurent. On reverra le véhicule marin à Montréal les 12 et 13 juin, à l'occasion du Symposium canadien de l'aéroglisseur. Le Surveymarine peut transporter 60 passagers.

DESTINATION OSAKA '70
PEPSI PEPSI

FÉLICITATIONS À



Notre sixième gagnant de Montréal :
Mme L. Malbroda, 5638, av. Beurling, Verdun, P.Q.

qui a gagné un voyage pour deux à l'Expo'70, au Japon, grâce au CONCOURS "DESTINATION OSAKA '70".

PARTICIPEZ, DÈS AUJOURD'HUI!
Tous les détails du concours aux étalages de Pepsi, Diet Pepsi et Mountain Dew.

PEPSI-COLA

CN
CET ÉTÉ...
visitez "Terre des Hommes" – 12 juin - 7 sept.
voyez les "Premiers Jeux d'Été Canadiens" de Halifax et de Dartmouth – 16 août - 25 août.



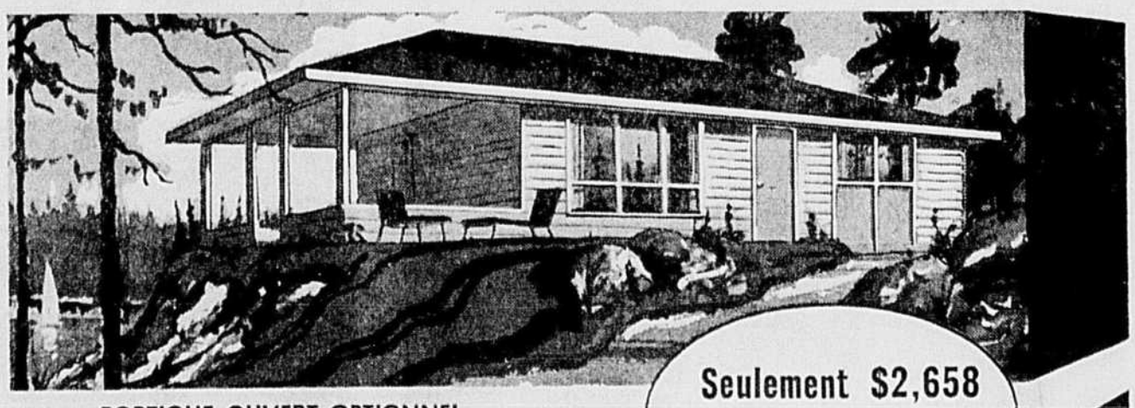
montréal-toronto...
une vraie table à 4 pieds d'altitude!

Manger à une vraie table . . . manger dans de vraies assiettes . . . tout en filant vers Toronto . . . Est-ce possible? Oui! dans les trains du CN. Et ce délicieux repas est compris dans le prix du billet de voiture-salon.

Départs quotidiens de la gare Centrale :
Lakeshore — 9h 45
Bonaventure — 15h 40
Billet simple :
voiture-coach, tarif Blanc : $11.90

EN TOUTE QUIÉTUDE, À 4 PIEDS D'ALTITUDE
Réservez vos places d'avance. Consultez votre agent de voyage ou un bureau des Ventes Voyageurs du CN

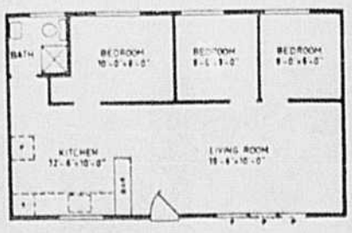
SPECIAL GRANDE OUVERTURE
chalet 3 chambres à coucher



PORTIQUE OUVERT OPTIONNEL

Seulement $2,658 érigé sur votre terrain

Il n'y a maintenant qu'un seul nouvel endroit pratique à Montréal
— 4800 est, rue Jean Talon (Près Viau)
— tout est neuf! — les modèles, les avantages — tout!
Pour marquer cet événement, Colonial Sunnibilt vous offre ce joli chalet à un prix que vous ne pouvez laisser passer. Conçu pour la famille économe, il possède 3 chambres à choucher, des fenêtres multi-panoramiques, un toit genre cottage à construction permanente, des fenêtres pleine vision, des portes extérieures de qualité supérieure, un comptoir-service dans la cuisine et plusieurs autres avantages. Aussi les divisions seront installées selon vos exigences.



CHERRYWOOD - 18' x 32' - 576 SQ. FT.

C'EST UNE VRAIE AUBAINE!
$2,658.00 et à seulement $43.00 par mois.
Rappelez-vous que chaque chalet est complètement garanti par écrit.

- termes faciles si désiré
- 47 années d'expérience en préfabrication
- livraison gratuite dans un rayon de 100 milles
- 3 usines au service du Québec, de l'Ontario, des Provinces Maritimes et du Nord-est des États-Unis
- nous financons plomberie et installation électrique si désiré.
- Écrivez pour documentation sur notre "Livre de Plans" en incluant .50

COLONIAL SUNNIBILT

Ouvert sur semaine de 10 h à 9 h p.m.
Samedi : 10 h à 5 h — Dimanche : 1 h à 5 h

Téléphone : 722-3523

NOUVEL EMPLACEMENT: 4800 E. JEAN TALON (près Viau)

les tribunaux

Accusé de hold-up à Verdun
Il prétend s'être trouvé à Plattsburgh à ce moment

par Maurice MORIN

La Couronne a terminé sa preuve, hier après-midi, au procès de James Patrick Brown, un homme dans la trentaine, inculpé d'avoir commis seul, un hold-up de $17,000 dans la succursale de la banque de Montréal, sise au 4026, de la rue Wellington, à Verdun, le 15 juillet.

L'instruction qui a débuté lundi sous la présidence du juge Peter V. Shorteno et en présence de 12 jurés de langue anglaise, aux Assises, devait se poursuivre, aujourd'hui, alors que Me Brahm Campbell, avocat de l'accusé, entendait produire des témoins en défense.

Et une chose est certaine, c'est que le procès se poursuivra lundi prochain.

Me Maurice Laniel, procureur de la Couronne, au cours de la preuve qu'il a présentée aux jurés, a fait entendre des témoins qui ont affirmé que Brown était l'individu qui se serait rendu coupable du hold-up. Trois d'entre eux l'ont identifié positivement.

Le dernier témoin de la poursuite, entendu hier après-midi, a été un policier de Verdun. Après avoir été questionné par Me Laniel, le juge Shorteno lui a posé aussi quelques questions.

Il a affirmé qu'une fois que Brown eut été conduit au poste de police et qu'on lui eut dit "qu'il était détenu comme suspect touchant le vol perpétré à la banque de Montréal, l'accusé a paru surpris et a même déclaré qu'à l'heure et à la date du présumé vol, il se trouvait, lui, à Plattsburgh.

Un autre détective devait dire, cependant, avant ce dernier témoin, que Brown n'avait pas soufflé . . . mot.

Lahaie est gardé en détention

Jean-Claude Lahaie, un jeune homme de 22 ans, que Me Pierre Morneau représente, a comparu, hier, devant le juge Rhéal Brunet qui a décidé de le confiner aux cellules jusqu'à aujourd'hui alors qu'il doit subir son procès pour vol d'un camion subtilisé . . . a des cambrioleurs.

Le 6 mai, Lahaie négligeait de se présenter en Cour dans une autre affaire ayant trait au vol de 12 motos-neige et un mandat d'amener était émis contre lui.

Lahaie doit aussi faire face à l'autres accusations et on désire sa présence dans le district judiciaire de Sorel au sujet d'une affaire de "voitures démantelées".

Percy Mitchell est passé au lessivage pour de bon

Quand Percy Mitchell se met en voie de commettre des crimes en série, il faut se mettre plusieurs corps de police sur sa piste pour l'arrêter.

Mais quand il se décide à passer aux aveux, c'est la même chose qui se produit. Il veut de la lessive-minute et totale.

Et il faut le courir de cour en cour pour le rattraper et savoir ce qui lui est arrivé.

C'est ainsi qu'hier matin, il a avoué devant le juge Marcel Gaboury quinze des dix-sept fraudes qui lui avaient été imputées, à la suite de son usage un peu excessif d'une carte Chargex qui ne lui appartenait même pas.

Hier après-midi, on le retrouvait devant le juge-chef André Fabien, accusé de deux autres délits du même genre.

Mais, cette fois, il souligna qu'il voulait bien plaider coupable, deux autres fois, mais qu'il ne voulait pas le faire devant un autre juge que le juge Gaboury.

Le juge accepta, à la condition toutefois qu'un procureur de la couronne suive et le prévenu et le dossier dans l'autre cour.

Là, une nouvelle difficulté surgit lorsque Mitchell exigea cette fois qu'on fasse venir de la cour municipale un autre dossier pour qu'il fasse également un aveu, dans ce cas.

Est-ce que cela lui sera accordé, la police ayant bien le droit d'accuser son homme devant le tribunal de son choix, surtout lorsque le délit reproché (comme dans celui-là) ne prête pas nécessairement à une juridiction multiple.

De toute façon, toutes les sentences ont été reportées à vendredi prochain, alors qu'on saura si l'autre accusation peut être transférée en Correctionnelle.

Et, pendant tout ce temps, deux officiers de cour fortement intéressés aux "criminels d'habitude", Me André Ledoux, et le sergent détective Maurice Demonceaux, attendaient tout près, pour savoir ce qui se produirait.

Et pour l'excellente raison que Mitchell avait été accusé d'être un tel repris de justice, il y a quelques années, mais avait été acquitté par le défunt juge Almond, devant qui il avait notamment démontré qu'il avait gagné sporadiquement quelques dizaine de dollars, en écrivant ses "mémoires" pour l'hebdomadaire le plus "sensationnel" du temps.

"Eureka" le mot d'Archimède, aura peut-être sauvé... Ninon!

Pendant qu'il prenait son bain, Archimède, découvrant soudainement le principe de la pesanteur spécifique des corps, s'est exclamé "Eureka".

Soit: "J'ai trouvé".

Il ne connaissait pas ce principe avant. Il l'a tout simplement découvert au moment de cette exclamation.

C'est en rappelant les circonstances du "mot" le plus célèbre d'Archimède que le procureur de Ninon Groulx, Me Nikita Tomesco, a réclamé (et obtenu) hier, l'acquittement de cette accorte blonde accusée de recel d'une forte quantité de chèques volés. Près de $30,000, au total.

Mais qu'est-ce que l'illustre savant grec est venu faire dans cette galère?

C'est que lorsque la Gendarmerie Royale avait perquisitionné chez la prévenue (qui subissait son procès devant le juge Maurice Fauteux), les agents lui avaient tout d'abord présenté un mandat en bonne et due forme, énumérant les différentes choses qu'on pensait trouver chez elle. Et qui pourraient faire l'objet d'une accusation criminelle.

A ce moment-là, toutefois, la prévenue ne réagit aucunement et leur donna tout simplement la permission de fouiller là où ils voudraient.

Et de prendre tout le temps qu'il leur faudrait.

En fait, ces fouilles durèrent effectivement près de trois heures.

Mais ce n'est qu'une heure après l'arrivée des agents qu'elle s'écria soudainement:

"Je sais ce que vous cherchez..."

Et elle avait aussi soudainement remis aux policiers une enveloppe que lui avait confiée un autre individu, pour qu'elle la garde pendant qu'il irait effectuer un voyage à New York.

Me Tomesco a donc soutenu que le phénomène qui s'était produit il y a quelques siècles dans le cerveau du célèbre physicien grec venait de se reproduire, toutes distances et convenances gardées, dans la petite tête de sa cliente.

Lorsque les agents sont entrés chez elle, nullement méfiante (et encore moins coupable) elle n'a pu deviner ce qui les amenait, dit-il.

Mais pendant qu'ils cherchaient et cherchaient, elle s'est mise à "jongler", et, soudainement, comme Archimède, elle a trouvé.

Comme le mandat de perquisition parlait de correspondance, elle a deviné qu'on cherchait peut-être l'enveloppe qui lui avait été confiée. Et, sans hésitation, elle la leur a remis.

Tout cela est dit, évidemment, pour démontrer que la prévenue, même si elle était en possession physique de ce puissant lot de chèques volés, n'était aucunement au courant qu'il s'agissait là d'articles volés.

Quant à d'autres chèques qu'elle aurait précédemment négociés elle-même, Me Tomesco souligne que ces transactions se sont faites normalement, à sa banque, après qu'elle eut accepté ces mêmes chèques en paiement d'un salon de coiffure qu'elle avait vendu à un autre accusé.

Inculpées du meurtre de M. Nassim

Tenues criminellement responsables, mercredi, de la mort de l'architecte Tawfik Nassim, à la suite de l'enquête du coroner adjoint Me Jacques Fournier, Nancy Simms et Donna Francis, ont comprau, hier, devant le juge Rhéal Brunet, sous une accusation de meurtre.

Représentées par Mes Franklin D. Shoofey et Pierre Morneau, elles subiront leur enquête préliminaire le 6 juin.

Les deux inculpées, de race noire et âgées dans la vingtaine, auraient tué l'architecte, d'ascendance égyptienne, à coups de tessons de bouteille et de couteau, dans la nuit du 17 avril dernier, dans le domicile de la victime, à Préville.

La belle Edna devra attendre son procès jusqu'au 31 juillet

Léa Edna Red Crow, la jeune et jolie Indienne qui n'a connu que trois jours de liberté, dans notre ville, après avoir été libérée, ayant purgé une peine de cinq années au pénitencier de Kingston, a vainement tenté, hier, d'obtenir que son procès s'instruise dans les prochaines journées.

Elle avait subi son enquête au début de la semaine, on le sait, sous l'accusation d'avoir blessé avec intention de la mutiler, une jeune femme de la rue Saint-André avec laquelle elle avait "compagnonné" pendant ces trois journées.

Faisant rapidement option pour avoir maintenant son procès devant un juge seul, en l'occurrence le juge chef André Fabien, elle a fait savoir à ce dernier, qu'elle voulait subir son procès au plus tôt.

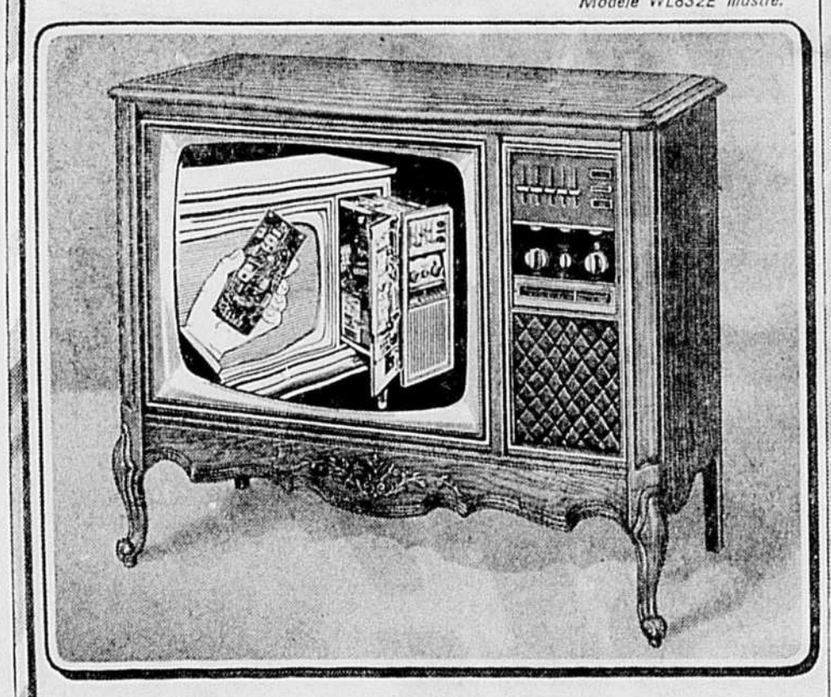
Et ce parce qu'elle aurait une excellente défense à faire valoir devant la cour.

Mais le tribunal a fait remarquer qu'il n'y avait pas de dates disponibles, pour instruction, avant le 31 juillet prochain.

Et la belle Indienne aux cheveux d'un superbe noir d'être immédiatement retournée aux cellules jusqu'à la mi-été, faute de juges pour la juger d'ici là.

Bruno Quesnel O.D.
Optométriste
bureau chez
PEOPLES CREDIT JEWELLERS
1015 ouest, Ste-Catherine
849-7071

TÉLÉCOULEUR
Quasar™
MOTOROLA
ENTIÈREMENT TRANSISTORISÉ
(un tube redresseur de haut voltage)
Modèle WL832E illustré.



avec le *mécanisme dans le tiroir*... une réussite électronique en télécouleur. Les ingénieurs et les techniciens dans tout le pays acclament ce perfectionnement important. 10 MINI-CIRCUITS état solide à fiches, protégés par une garantie enregistrée de 2 ans, vous assurent une performance excellente et durable...chez votre vendeur Motorola. seulement.

COMPAREZ ET VOUS CONVIENDREZ QUE LE MEILLEUR EST... MOTOROLA

MOTOROLA ELECTRONICS SALES LIMITED,
2180, av. Ward, Montréal, Qué.

Beaulieu & Gladu Inc.
4589 est, Ste-Catherine
255-7787

Quincaillerie Eugène Bélanger Ltée
2918 rue Masson
374-2120

C. D. RADIO T.V. Service
12 boul. Desaulniers
St-Lambert
671-1282

Charlebois T.V. Service
101 — 6e Avenue
Lachine
634-1661

H. Durocher Electronique Ltée
10,185, 54e Avenue
Rivière-des-Prairies
665-3240

Claude Fortin T.V.
2550 est, rue Beaubien
728-3673

Gravel & Frères
1416, rue Jolinte
523-2109

Laval T.V. Radio Service
372 est, rue Roy
288-8937

Savoie Electronique
754 rue Ste-Elisabeth
Laprairie
659-5393

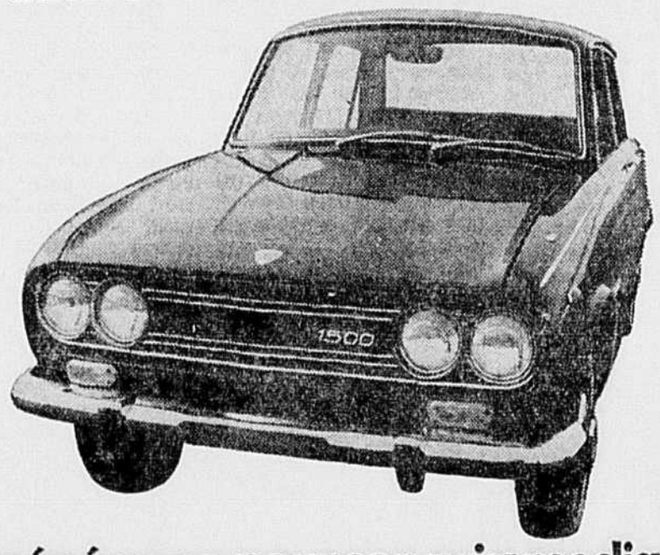
M. D. Vaillancourt Ltée
317, rue Montmorency
Laval-des-Rapides
669-7105

Vous trouverez toujours en
STOCK
un bon vermouth rouge sucré ou blanc extra dry!
Adoptez
STOCK
Idéals pour les mélanges, aussi appréciés après qu'avant les repas, ces vermouths italiens se boivent nature, avec glaçons ou en mélanges.



A LA PORTÉE DE TOUS
Stock rouge 558D — le litre $2.30
Stock dry 558E — le litre $2.30

La nouvelle Isuzu Bellet: $2048.*



Si généreuse pour son prix modique!

- 81 ch. 1,500 cm3. • 90 milles/heure et jusqu'à 35 milles. au gallon.
- Revêtement et traitement antirouille complets du dessous de la voiture.
- Suspension à 4 roues indépendantes. • Pneus à flanc blanc. • Boite à 4 vitesses synchronisées, levier au plancher. • Sièges baquets en vinyle. • Tableau de bord façon bois, rembourré. • 4 portes, verrouillage "à l'épreuve des enfants". • Tapis épais.

*Prix de vente suggéré, Toronto, Montréal, Sydney. Taxes provinciale et municipale en supplément.

Isuzu Bellet.

MONTREAL
Alix Automobile Enrg., 6807, rue De Lorimier, Tél.: 376-9191
Bertrand Automobile Ltée, 4, boul. Martin, Pont-Viau, Ville de Laval, Tél.: 667-0303
Import Motors Corp., 1922 ouest, rue Ste-Catherine, Tél.: 935-6352

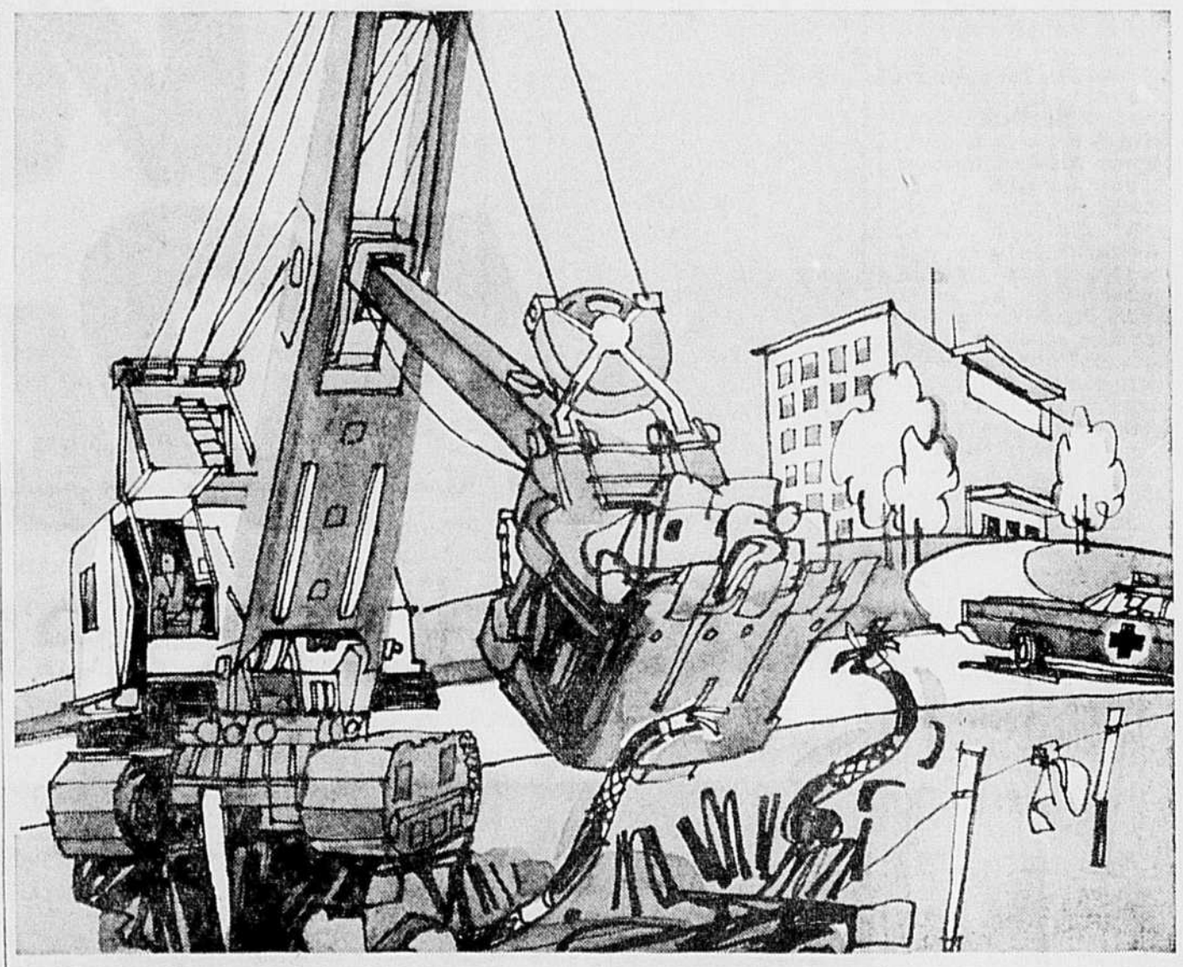
MONTREAL
Montréal CMI Ltée, 7144, chemin Côte-des-Neiges, Tél.: 342-1080
Garage A. Poulin Enrg., 4847 est, boulevard Gouin, Tél.: 321-1780, 321-6540

BEAUHARNOIS
Beauharnois Automobile Enrg., 113, rue St-Laurent, Tél.: 429-4040, 691-3990

FARNHAM
Lague Automobile Ltée, 1160, rue Principale, Tél.: 293-4947

LACHINE
Spinelli Garage Ltée, 561, St-Joseph, Tél.: 637-3771

PIERREFONDS
Pierrefonds Automobile Enrg., 14350 ouest, boul. Gouin, Tél.: 626-2122, 626-2123



Un coup de pelle regrettable.
Surtout lorsqu'il peut tuer.

Qu'arrive-t-il lorsque, par mégarde, vous coupez un câble téléphonique?

Les communications sont rompues. En cas d'urgence, on ne pourra rejoindre vite l'hôpital, le médecin, la police ou les pompiers. Très souvent, c'est une question de vie ou de mort.

Mieux vaut prévenir que guérir!

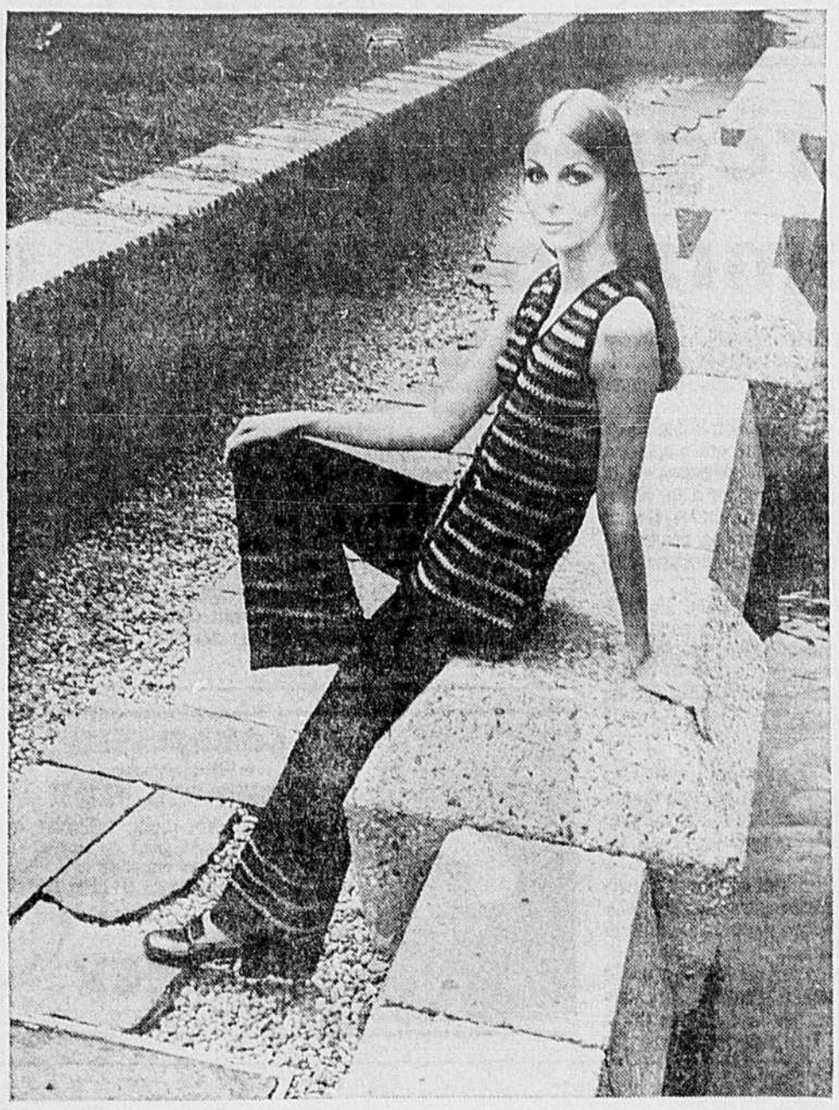
Si vous prévoyez effectuer des travaux d'excavation, quels qu'ils soient, appelez notre service des Réparations: on vous informera *gratuitement* des endroits précis où nos câbles téléphoniques sont enfouis.

Nous enfouissons de plus en plus de câbles, non seulement pour embellir le décor mais aussi pour éliminer les causes naturelles de dommage aux câbles exposés.

Avant de commencer à creuser, téléphonez-nous. On n'est jamais trop pressé pour éviter qu'une négligence fasse des victimes.

Bell Canada

Édifiée et dirigée par des Canadiens et appartenant à des Canadiens



Le Mexique à Montréal. Olé ! Olé !... à Mexico

Dans un décor estival, sur les bords de la piscine de l'hôtel Bonaventure, nous était présentée, hier une fougeuse collection de tricots automne-hiver. La maison Favorite Knitwear pense déjà à nous réchauffer et nous mettre à l'aise pour l'automne. Ses mini-jupes et ses pantailleurs ondulent la silhouette et savent être toujours élégants. Les tons foncés mystérieux rivalisent avec les tons pastellisés et font toujours plaisir à l'oeil. Ici, sur la photo, une veste cardigan qui se donne un air mexicain par ses couleurs chaudes. Veste qui dénude les épaules pour le beau temps et peut se porter avec blouse pour les temps plus froids. Le pantalon noir prend une certaine ampleur vers le bas et danse à la marche. Originalité, simplicité, facilité d'entretien sont les mots d'ordre de cette collection.

La malnutrition, responsable de maladies mentales

par Anne RICHER

"La mortalité infantile, l'arriération mentale, sont étroitement liées à la malnutrition de la femme enceinte. C'est ce que déclarait le Dr R. H. Lennox, à l'occasion de la 89e assemblée annuelle du Montreal Diet Dispensary. Six nouvelles diététistes ont aussi reçu leur diplôme ce même jour.

Le Canada vient au 12e rang dans le monde pour la mortalité infantile. "Situation inconfortable", avoue le Dr Lennox. Ce taux de mortalité se situe en particulier de la naissance à un an. Les trois quarts des enfants meurent durant le premier mois. Une autre fraction, après les premiers jours et finalement la moitié de cette dernière fraction décèdent le jour même de leur naissance.

Le Dr Lennox, chef de division de la Santé de la Mère et de l'Enfant, au ministère de la Santé et du Bien-Etre à Ottawa, est d'avis que les mères dont les enfants décèdent peu de temps après leur naissance ont entre elles de multiples points communs. L'âge en particulier. Autour de 16 ans et aux environs de 40 ans. Certaines maladies chroniques. Et finalement les mauvaises habitudes alimentaires de ces femmes, en général.



photo LA PRESSE

Le Dr Robert H. Lennox, conférencier invité, lors de la 89e assemblée annuelle du Montreal Diet Dispensary et de la collation des grades des diététistes diplômées de cet organisme.

Essentielle : la bonne alimentation durant la grossesse

Il va de soi que la bonne alimentation est élémentaire durant la grossesse. Mais là où le problème se pose avec plus d'acuité c'est quand il s'agit d'adapter à chaque famille, tenant compte des besoins de chacun de ses membres, l'alimentation rationnelle préconisée par les organismes de santé. La future maman, mal nourrie, transmet à chacun de ses nouveaux-nés des tares ou lacunes dont on ne connait pas encore toute la portée. On sait toutefois, que la santé mentale et, bien sûr, physique de l'enfant peut en être affectée.

Chaque femme enceinte a besoin d'un supplément vitaminique essentiel à sa bonne santé et à celle du foetus. Le Dr Lennox cite entre autres choses: les calories qui doivent être augmentées de 20 pour cent, les protéines de 45 pour cent, le calcium, 100 pour cent. Tous les autres éléments dont la vitamine B1 et le fer doivent aussi être augmentés considérablement. Et le lait, très riche envitamines de toutes sortes est vraiment l'aliment de base durant la grossesse.



Mme A. T. McLean vient d'être élue présidente du Montreal Diet Dispensary. Mme McLean était déjà trésorière, présidente de l'organisation du programme des Fêtes et membre du comité d'administration.

Les centres de planification familiale selon le Dr Lennox jouent un rôle de premier plan dans la prévention de la maladie mentale chez l'enfant. "En effet, une grossesse désirée se produisant en temps opportun, donne à la mère toutes les chances de mettre au monde un enfant en bonne santé."

Il serait bien sûr idéal de pouvoir prévenir, de dépister, avant même la grossesse, la malnutrition de la mère afin d'y remédier. Aujourd'hui, le dossier d'un premier accouchement donne des indices de comportement révélateurs et permet de pallier aux lacunes dans une certaine mesure lors d'une prochaine grossesse. Mais l'éducation du public reste à faire et c'est le rôle des organismes de bien-être tel le Montreal Diet Dispensary. Dans les écoles déjà, les autorités sont sensibilisées à ce problème et les enfants en sont les premiers bénéficiaires. Mais la grande responsable de la santé mentale de l'enfant reste la mère. Elle doit se rendre compte qu'une alimentation saine et équilibrée pour elle comme pour ses enfants est un gage d'équilibre physique et mental.

Une femme peut espérer avoir des seins normaux

par Madeleine BERTHAULT

Pour une femme défavorisée par la nature, dont la poitrine est atrophiée ou inexistante, est-il permis d'espérer avoir un jour des seins fermes et de taille normale ? Soucieuse de sa beauté, les détails physiques qu'elle ne peut modifier par elle-même, provoquent chez elle des problèmes psychologiques, des complexes.

Dans le cadre du Congrès de la Société canadienne des Chirurgiens plastiques, au Château Champlain le docteur Armand Genest, fondateur et chef du service de chirurgie plastique à l'Hôtel-Dieu de Montréal, parle aujourd'hui de la prothèse mammaire qui permet d'augmenter le volume du sein.

Depuis ces dix dernières années, cette opération — l'augmentation mammaire — s'est popularisée Ce phénomène est principalement dû à l'amélioration des prothèses elles-mêmes ainsi que des techniques opératoires C'est aussi, maintenant, une dépense abordable pour un plus grand nombre de femmes.

La prothèse d'Arion : l'opération dure 45 minutes

D'abord, il existe plusieurs sortes de prothèses basées sur des principes différents. Cependant le docteur Genest s'est limité à parler de la prothèse d'Arion dont il se sert pour opérer ses patientes. Cette prothèse est un ballon de silicone que le chirurgien gonfle avec un sérum, à volonté.

Il est donc possible, au moyen de cette prothèse, de corriger les asymétries des deux seins, en rapport avec les mesures du reste du corps. De plus, la prothèse d'Arion est très légère et l'opération ne dure que 45 minutes. L'hospitalisation n'est pas nécessaire : une dame arrive à 10 heures le matin et à 3 heures de l'après-midi, elle est prête à retourner chez elle.

Environ la moitié des patientes disent l'opération douloureuse en réalité le mal est dû au muscle pectoral qui est plus ou moins fort Cependant, la douleur va en diminuant pendant six à sept jours. Le docteur Genest ajoute que, selon lui, la prothèse d'Arion se rapproche de la réalité, de par sa consistance : c'est le même principe que l'eau dans un ballon.

En quoi consiste l'opération ?

En premier lieu, il est important de préciser que la prothèse est placée à l'intérieur du sein sur la paroi thoracique Pour introduire cette prothèse, le chirurgien fait une petite incision d'un pouce sous le pli mammaire. Il fait ensuite une "loge" sur le muscle pectoral et introduit le ballon. Une fois placé, le ballon est gonflé avec du sérum. L'incision est alors refermée et devient presque invisible au bout de quelques mois.

Le docteur Genest précise que porter un soutien-gorge soutenant, élastique et toujours propre, suffit comme pansement. Il s'agit de le porter jour et nuit pendant environ deux semaines.

Si, par la suite, une de ces femmes est enceinte, la prothèse ne pose aucun problème. Il reste cependant la possibilité d'extraire une partie du sérum dans le cas où la femme en ressentirait des inconvénients. Mais, lors de l'opération il n'y a aucune rupture de glande et par la suite, la montée de lait se fait normalement

Quel genre de femmes se font opérer ?

Tous genres toutes catégories, tous milieux, répond le docteur Genest. La majorité sont des femmes mariées, mères de quelques enfants; ainsi que des personnes travaillant sur la scène, à la télévision : comédiennes, danseuses . . L'âge varie entre 20 et 60 ans Les raisons sont diverses, mais ont donné naissance à un complexe . .

Que ce soit pour plaire davantage, pour pouvoir s'habiller selon ses goûts ou pour garder son gagne-pain, la solution est simple et plusieurs femmes ont ainsi trouvé l'assurance et la confiance en elles-mêmes, facteurs si importants dans la vie.

AU PRIX DU GROS

TROUSSEAUX DE MARIEES, VETEMENTS, LAYETTES DE BEBES, LINGERIE DE MAISON, DRAPERIES, COUVRE-PIEDS, ETC.

LEON COUREY & CIE

MARCHANDISES SECHES EN GROS

COIN ST-LAURENT

1 EST, RUE SAINT-PAUL

Mieux que le tourisme familial : la découverte du Québec par les jeunes

par Doris HENEAULT

Neuf jours de voyage dans un pays enchanteur pour $71, cela vous tente-t-il ? Visiter le Saguenay-Lac St-Jean, la Gaspésie, l'Estrie, la Mauricie et les Laurentides pour si peu, cela ne vous fait pas rêver ? Voilà ce que Tourbec, le bureau de Tourisme de l'UGEQ offre aux étudiants cette année.

Pourquoi cette nouveauté ? Pourquoi cet intérêt subit pour la découverte du Québec ?

- Parce que depuis 1966, Tourbec a accueilli des jeunes venant de France, d'Italie, de La Guadeloupe; ces jeunes touristes ont été charmés par l'accueil des habitants du Québec et le pittoresque des différents coins de notre province. De l'enthousiasme de la jeunesse étrangère est donc née l'idée de faire découvrir le Québec aux Québécois.
- Parce qu'on veut instituer une nouvelle forme de tourisme. Habituellement, le tourisme familial se résume à ceci près: voyage de motel en motel, arrêt sur la route pour prendre quelques photos et retour au foyer pour quelques séances de "slides". Les gens ne savent pas trop où aller, quoi voir, qui rencontrer et reviennent sans avoir vu des choses très importantes. Il faut donc des programmes organisés avec des guides "éclairés".
- Parce qu'on veut pallier à une carence maintenant reconnue. Les jeunes ne connaissent pas leur province; il faut donc la leur faire découvrir.

Comment ?

Comment s'effectueront ces divers circuits touristiques à travers la province ? Il ne s'agit nullement d'un programme très serré où on a à peine le temps de prendre une bouchée et où il faut un mois de repos en revenant pour récupérer. Il y régnera une atmosphère de détente, de loisirs et de gaieté à laquelle s'ajoutera l'aspect découverte de la région visitée sur les plans culturel, social, économique, historique et géographique.

Des contacts directs, des rencontres avec les étudiants, les habitants des diverses régions sont prévus justement pour établir cette connaissance d'une région au point de vue social. On visitera les points dynamiques, les centres industriels au cours des différents circuits. Exemples: l'Alcan à Arvida, la centrale hydro-électrique de Shipshaw... On fera aussi le tour des théâtres d'été, des boites à chansonniers, épluchettes de blé d'Inde, tournée des festivals dans chacune des régions.

Qu'est-ce qu'on y verra ?

Au programme de la Gaspésie, par exemple: visite de Saint-Jean-Port-Joli, capitale de l'artisanat, Rivière-du-Loup, Rimouski... traversée de petites villes typiques comme Paspébiac, Bonaventure... Percé et son célèbre rocher... journées de pêche et rencontres avec les habitants... tout un itinéraire de villages aux noms évocateurs: L'Anse pleureuse, gros Morne.

Combien ?

$71 pour la Gaspésie et le lac St-Jean, $68 pour l'Estrie et les Laurentides. Ceci comprend 2 repas par jour, l'hébergement en résidence étudiante, le transport, les visites touristiques et les frais d'un guide"

On a toujours dit que "les voyages forment la jeunesse".

C'est le temps d'en profiter.

Orientation nouvelle en sciences familiales

L'Association des diplômées en sciences ménagères et familiales tiendra son congrès à Montréal, les 7 et 8 juin à l'hôtel le Château Champlain, Place du Canada.

Afin de familiariser ses membres avec les méthodes modernes d'enseignement, l'Association a placé ces deux journées d'études sous le thème de: "Orientation nouvelle en sciences familiales."

Samedi, le 7 juin, après l'inscription, un exposé de Soeur Françoise St-Hilaire, directrice du département de diététique de l'Université Laval, mettra particulièrement en lumière "la taxonomie, les concepts et les généralisations en éducation".

Après les élections le dimanche matin, un déjeuner-causerie réunira tous les membres pour une discussion fraternelle. Le conférencier invité, M. Jean-Jacques Jolois, professeur à la faculté des Sciences de l'Education de l'Université de Montréal traitera de "l'Ecole Active."

Les membres de l'Association et leurs amis sont invités cordialement.

La nudité récompensée

LUSAKA (Zambie) — AFP — Une Zambienne qui s'était complètement dévêtue, il y a huit ans, devant M. Reginald Maudling, alors secrétaire britannique aux colonies, pour protester contre la politique coloniale de la Grande-Bretagne, a été officiellement décorée par le président M. Kaunda.

Mme Julia Chikamoneda, qui a joué un rôle important dans la lutte pour l'indépendance zambienne, s'était rendue célèbre en se mettant complètement nue, en même temps que plusieurs compagnes, à l'arrivée à l'aéroport de Lusaka de M. Maudling et de nombreux fonctionnaires britanniques, venus en Zambie pour une tournée administrative.

"Mama UNIP", comme on l'appelle dans son pays, (l'UNIP est le parti présentement au pouvoir en Zambie), a reçu des mains du président Kenneth Kaunda l'ordre des "Compagnons de la Liberté", au cours d'une cérémonie organisée au palais présidentiel pour commémorer le "Africa Freedom Day".

L'indécence des slogans plus que des vêtements

JOHANNESBURG (AFP) — Une collection complète de tee-shirts portant des slogans du genre "en cas de viol, levez ici" ou "de toutes mes relations, c'est les sexuelles que je préfère" a été saisie par la police, dans un grand magasin de Johannesburg.

Après une longue perquisition, apprend-on de bonne source, les policiers sont repartis en emportant sous leurs bras des dizaines de chemises, ainsi que des documents dont la nature n'a pas été révélée.

L'affaire a été transmise au parquet. L'intervention de la police faisait suite à de nombreuses plaintes parvenues ces derniers jours aux autorités.

CRAMPES AUX JAMBES

ESSAYEZ

CALCIUM ZURICH*

Faites l'essai du CALCIUM ZURICH au goût agréable. Insistez pour obtenir la véritable étiquette ZURICH. A prix abordable de moins de $2.50 pour bouteille de 8 oz et de $3.98 pour bouteille de 16 oz.

A tous les grands magasins et pharmacies

*Marque déposée

Le dessinateur de réputation internationale

Vasilio Papas

vous invite à sa soirée de gala

"VENTS ALIZES"

au cours de laquelle sera présentée sa collection d'été et d'automne

Mme Andrée Champagne

donnera un tour de chant et fera les commentaires du défilé

Rafraîchissements et buffet polynésien

Danse au son d'un orchestre de cinq musiciens

Jeudi, 5 juin 1969 à 8 heures

Hall d'honneur de l'Hôtel de Ville de Ville Mont-Royal

90, Roosevelt, coin Churchill

Admission : $5.00

Réservations :

2160, rue de la Montagne, bureau 405,

Mme GRENIER — TEL. 845-0301 - 767-2252

Place Ville-Marie

La Galerie de Boutiques

Gagnez un visa de saison pour Terre des Hommes les 30 et 31 mai

- Deux heureux gagnants chaque heure au comptoir d'Information !
- Sportifs, artistes et célébrités diverses au comptoir chaque heure à partir de 10 h. du matin.
- Faites donc vos achats à la Galerie ! Votre facture est votre coupon de participation !



Les secrets de polichinelle

glanés par Lyse Rossignol

Une petite lueur d'espoir pour les obèses



Certaines personnes souffrent d'une "injustice" qui les torture à tous les moments : elles mangent très normalement, et même suivent des régimes sévères, cependant, elles perdent à peine quelques onces, alors que leur entourage se gave et reste svelte.

Quel supplice de Tantale que ces privations à chaque minute de la journée.

Des médecins, qui se penchent sur le problème de l'obésité, sont peut-être arrivés à une découverte qui va tout bouleverser.

Voici un résumé de leur trouvaille.

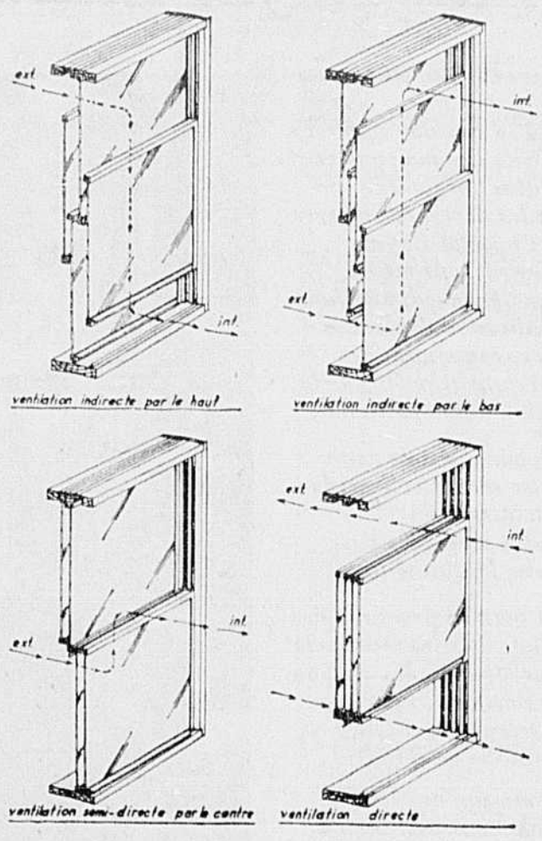
Ils ont observé que chez les obèses, le pancréas secrétait trop d'insuline. Un fait déjà reconnu en médecine : trop d'insuline accroît cette fringale de sucre. Si l'on sécrète trop d'insuline, elle assimile les sucres et les transforme en graisses, alors que normalement les sucres devraient être brûlés par les muscles.

Dès que le taux de sucre est bas, chez l'obèse, il éprouve une sensation de fatigue et un creux dans l'estomac. Le sucre lui redonne de l'énergie, par contre il entraîne une nouvelle sécrétion d'insuline.

Voilà, la roue infernale de l'insuline, elle tourne toujours dans le même sens et "fabrique", sans arrêt, ces affreuses livres en trop.

Si vous êtes parmi ces personnes qui, honnêtement, ne font pas d'abus alimentaire, et si vous n'arrivez jamais à perdre du poids, parlez-en à votre médecin. Il vous conseillerait des régulateurs du pancréas. Qui sait ? Si c'était là la clef de toutes vos souffrances . . . Si vous n'aviez plus à crever de faim à l'année longue.

N'ayez pas trop d'espoir, hélas, tant d'autres facteurs contribuent à transformer le moindre aliment en corps gras. Vous pouvez toujours lui en parler.



Quelle bonne nouvelle !

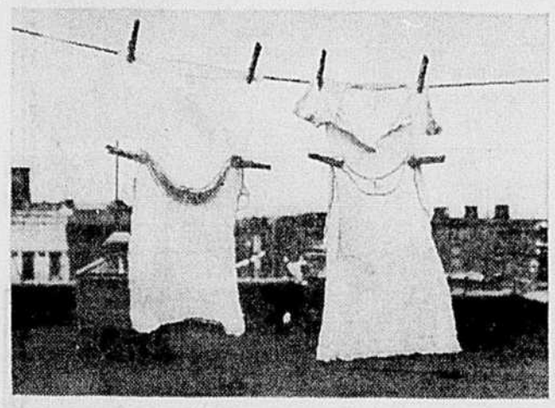
Enfin des fenêtres qui s'ouvrent et s'enlèvent comme une page de cahier, et se manient si facilement que même les personnes âgées ou handicapées peuvent les ouvrir sans effort, d'une seule main.

La fenêtre magique vous permet de faire une ventilation indirecte soit par le haut, le bas ou le centre, grâce au jeu des fenêtres qui se glissent, se montent et se descendent à volonté.

Vous voulez enlever un carreau ? Rien de plus facile. Vous poussez légèrement sur le fermoir de sécurité et le tout se décroche. Inutile d'ajouter que le lavage des vitres est spécialement facile à réaliser. Un coup d'oeil sur notre photo et vous en serez convaincu.

Vous voulez vous absenter ? Elle vous protège du vol. Sa section du bas se barre automatiquement tout en continuant, grâce à une technique spéciale, d'assurer une parfaite ventilation. Et, peu importe la durée de votre absence, la ventilation se continue en toute sécurité et même le pire ouragan ne peut entraîner la plus légère infiltration d'eau, grâce à sa parfaite étanchéité.

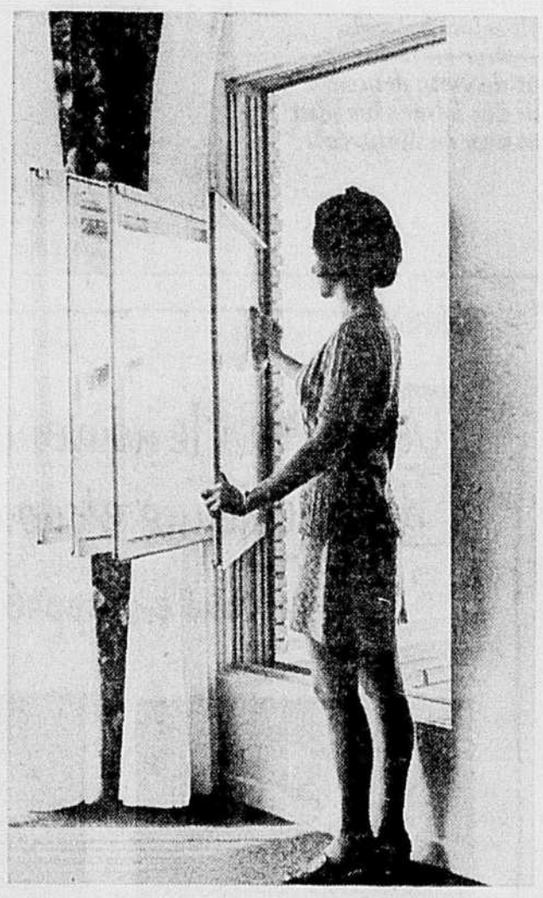
C'est un Canadien français, M. Camille Lévesque, de Saint-Jude, Co. St-Hyacinthe qui a mis au point cette fenêtre "Vent-O-Matic".



Etendre en double rang

Si vous manquez d'espace sur votre corde à linge, il y a moyen d'utiliser au maximum celui dont vous disposez. Après avoir fixé un article sur la corde, épinglez un autre article au bas du premier.

On peut ainsi attacher, les uns aux autres, les vêtements de bébés, les débarbouillettes, les napperons et autres petits articles, qui autrement prendraient de l'espace sur la corde même.





Courrier "Que Faire ?"
LA PRESSE
750, boul. St-Laurent,
Montréal, 126, Qué.

Intérêt

Des quatre enfants que nous avons, se trouve un fils de treize ans que mon mari n'aime pas. C'est clair. Sa naissance a correspondu à un drame de famille, dont il est bien innocent, le pauvre, mais il y a autour de lui comme une rancune sourde qui n'arrange rien, ni d'un côté ni de l'autre. Je crains que cet enfant ne souffre de cette espèce de rejet dont j'essaie sans cesse de limiter les dégâts, mais je sens qu'il faudrait une séparation qui serait comme une trêve de paix et de meilleure compréhension. Est-il possible qu'il n'y ait plus de pensionnats pour la jeunesse? Cela n'a-t-il pas eu dans le passé sa part d'utilité? Que faut-il que je fasse afin de le savoir et comment diriger mon enfant?

Mme V.P.

Tout le monde sait, qu'en bien des cas, l'internat est irremplaçable, mais il faut bien se convaincre que ceux de l'avenir n'auront rien de semblable à ce qu'étaient ou les juvénats ou les pensionnats que nous nous avons connus. La réorganisation — nécessaire et urgente — en sera faite différemment, compte tenu de tous les éléments nouveaux de directeurs à diriger; une séparation d'avec la famille peut toujours être valable. Elle est surtout efficace lorsqu'elle est de part et d'autre le sujet d'une recherche de mieux-être sur le plan de l'esprit en premier, ce qui conditionne tout le reste. Le rejet d'un enfant se traduit toujours par de l'hostilité. Ne faudrait-il pas couper le mal à sa racine? C'est à la "rancune sourde" que vous devriez vous attaquer, une fois pour toutes: vous prévoiriez ainsi les troubles des dix premières années à venir, pour chacun d'entre vous, et nettoieriez dans le plus urgent des "grands ménages" la cause de bien des maux qui se multiplient. Voyez à la source et de grâce, purifiez. Pendant ce temps, soyez attentive aux événements nouveaux pour ce qui est des pensionnats: il y a bien des activités en marche: elles ne s'affichent pas. Cherchez et peut-être que, de bouche à oreille, vous serez renseignée autour et alentour de vous.

Maladies

On a beau ne pas être très instruit, il est difficile de comprendre qu'un mal de pieds puisse être la raison d'une radiographie de la tête et qu'ensuite, il faille payer à n'en plus finir pour tout ce qui ressort d'une interprétation du "portrait" ... Qu'est-ce qui se passe donc dans le monde d'aujourd'hui?

VALERE

Ce qui se passe? Un grand mouvement de recherches scientifiques sur tous les plans. Une relation est fort possible entre la tête et les pieds et le bloquage d'une glande à la nuque peut être la véritable cause d'un mal à la cheville ou à la hanche. Ce qu'il y a de plus mêlant dans toute l'histoire est souvent l'intervention de gens qui veulent constamment se soigner tout seuls et se considèrent comme des cobayes à vouloir tout essayer avant de consulter à bon escient. Une petite plaque d'eczéma suintant dépend très souvent de causes profondes bien en-dessous de l'épaisseur de la peau. Tout dépend de ... c'est selon ...

Au profit de la fondation "Groote Schuur Hospital"

MILAN (AFP) — Le professeur Christian Barnard a fait savoir à son éditeur italien qu'il faisait don de ses futurs droits d'auteur à la fondation "Groote Schuur Hospital" du Cap.

Le célèbre chirurgien vient en effet de remettre à l'éditeur milanais, qui en détient l'exclusivité mondiale, un manuscrit autobiographique de six cents pages intitulé "Une vie", dont la publication est prévue pour le mois de septembre prochain.

Pour le Programme Des Evénements Cet Eté à
Atlantic City
Signalez : 514/843-6570



Poulet et fromage

- ¼ t. de farine
- ½ c. à thé de sel
- ⅛ c. à thé de poivre
- ½ c. à thé de paprika
- 6 cuisses de poulet ou demi-poitrines
- huile
- 3 c. à soupe de beurre fondu
- 3 c. à soupe de lait

● Mêler farine, sel, poivre et paprika; enrober le poulet avec cette préparation et faire dorer dans l'huile pendant environ quinze minutes.

● Ranger ces morceaux, sur un seul rang, dans un plat peu profond allant au four en ayant soin de placer la peau en haut. Arroser de beurre et de lait.

● Faire cuire dans un four à 350 degrés jusqu'à ce que le poulet soit tendre (en retournant une ou deux fois). Le temps de cuisson peut varier de 45 à 60 minutes.

● Servir avec une sauce fromage ainsi faite :

- ¼ t. de beurre
- ¼ t. de farine
- ½ c. à thé de sel
- ⅛ c. à thé de poivre
- ⅛ c. à thé de paprika
- ½ c. à thé de moutarde sèche
- 2/3 t. de poudre de lait écrémé
- 2 t. d'eau
- 1 t. de cheddar râpé (4 onces)
- 2 c. à soupe de persil haché

● Faire fondre le beurre; incorporer la farine et les assaisonnements. Ajouter la poudre de lait puis l'eau, graduellement. Faire cuire sur feu doux en remuant constamment jusqu'à ce que la sauce commence à épaissir. Placer au bain-marie et poursuivre la cuisson pendant cinq minutes.

● Ajouter fromage et persil et battre au fouet, au moment de servir.



Il soulage l'hyper-acidité

Pour obtenir un soulagement rapide, prenez ½ cuillerée à thé de soda à pâte Cow Brand dans un demi-verre d'eau. Doux et apaisant, il aide à neutraliser l'excès d'acidité et rétablit l'estomac dérangé.

BICARBONATE DE SOUDE PUR
COW BRAND

OFFRE SPÉCIALE DE CETTE SEMAINE
Rég. 60¢
"BROWNIES"
Douz. 53¢
Richstone RBI BAKERIES
En vente à la pâtisserie RBI Richstone de votre voisinage.

Où la mode n'a pas de limite de taille



La fraîcheur confortable de la dentelle pour l'été
12.98

Rien ne vous fera paraître plus fraîche, même à une réception; voilà pourquoi Pennington's a importé ce chemisier Barfus en dentelle. Choix de bleu, pique-nique, jaune ou blanc en tailles 18 à 24. Une valeur formidable. Vous seriez mieux de vous hâter d'en profiter.

● Place Ville-Marie ● Centre d'achats Dorval ● Galeries D'Anjou

VOUS AVEZ BESOIN D'ARGENT ?
Nous payons comptant pour
■ PEINTURES ORIGINALES, BRONZES, ANTIQUITES
■ BIJOUX, ARMES A FEU ANTIQUES
M. MENDELSON LTD.
depuis 1904
866-9543 M. LOUIS
167 ouest, CRAIG
Après 6.30 le soir 274-6151

Du LUNDI au VENDREDI
de 13 h à 14 h
Faites
"Le point du jour"
avec
Pierre Pascau



CKAC/73

UNITED
VOTRE MAGASIN À RAYONS FAMILIAL



1 PAIRE DE BAS-CULOTTE DE PREMIÈRE QUALITÉ
GRATIS
à toutes les clientes qui échangeront leur
CHÈQUE D'ALLOCATION
PROVINCIAL
À L'UN OU L'AUTRE DES MAGASINS UNITED DE LA PROVINCE
Profitez de cette occasion pour découvrir des articles indispensables à toute la famille aux prix les plus bas !

MONTREAL 3795 O. rue Notre Dame; 3845 E. rue Ontario; 6565 rue St-Hubert; 1809 E. rue Mont-Royal
LACHINE 950 rue Notre Dame
DORVAL Centre d'Achats Dorval Gardens
VERDUN 4830 rue Wellington
CHOMEDEY Centre d'Achats St-Martin
JACQUES CARTIER Centre d'Achats Jacques Cartier
ST-JEAN 228 rue Richelieu
VALLEYFIELD 241 rue Victoria
PIERREFONDS 13057 O. boul. Gouin (Centre d'Achats Pierrefonds)
EGALEMENT EN VENTE DANS TOUS LES MAGASINS UNITED DE LA PROVINCE

Collation des grades à l'Université de Montréal

C'est aujourd'hui qu'a lieu à l'Université de Montréal la collation des grades au cours de laquelle trois personnalités recevront des doctorats honorifiques (Mgr Paul Grégoire, archevêque de Montréal, et MM. Bertrand Schwartz, directeur de l'Institut national pour la formation des adultes à Nancy, et Jean-Jacques Bertrand, premier ministre du Québec).

L'Université "fête" cet après-midi ses 2,219 nouveaux diplômés: parmi eux, 1,868 détenteurs de premiers grades (doctorats professionnels, baccalauréats, etc), 296 détenteurs de grades supérieurs (maîtrises et doctorats), et 55 détenteurs de diplômes supérieurs de perfectionnement.

Voici la liste de ces diplômés:

Faculté des Sciences de l'Education

Maîtrise

Minaudo, Ito S.

Licences en sciences pédagogiques

Amiot, Carol, avec distinction; Beauregard, Yves, avec distinction; Blondeau, Michel, avec distinction; Bouchard, Gilles, avec distinction; Brien, Raymond, avec distinction; Chabot, Guy, avec distinction; Corcos, Arlette, avec distinction; Cusson, Paul, avec distinction; Dalceggio, Pierre, avec distinction; De Grandpré, Louise, avec distinction; Dorais, Pierrette, avec grande distinction; Dupras, Yvon, avec distinction; Grégoire, Gérard, avec distinction; Houle, Bernard, avec distinction; Julien, Lucie, avec distinction; Kéchichian, Isabel, avec distinction; Larose, Réal, avec grande distinction; Léveillé, Yves, avec distinction; Lusignan, Jean-Marc, avec distinction; Mérette, Gilles, avec distinction; Morin, Pierrette, (Soeur Pierrette Morin, c.s.c.), avec distinction; Mounivongs, Khamlay, avec distinction; Poulin, Jocelyne, avec distinction; Therrien, Robert, avec distinction; Thibodeau, Roland, avec distinction.

Licences en pédagogie (académiques)

Allard, Robert, avec distinction; Arbour, Marc, (Frère Jacques, s.c.); Bellemare, François, avec distinction; Bouchard, René, avec distinction; Brault, Julien, avec distinction; Courchesne, Marguerite, (Soeur M. Ida-de-Jésus, s.s.n.j.m.); Doucet, Gaston, avec distinction; Dumas, Antoine, avec distinction; Hamelin, Georges, avec distinction; Jauvin, Guy, avec grande distinction; Lamarche, Claude; Lapointe Jacques, Claudette, avec distinction; Léger, Mariette, (Soeur M. Pierre-Emile s.n.j.m.); Potvin, Yvette (Soeur S.-Philippe-Béniti; n.d.b.c.); Schmidt, Jean-Noël; Slighting, Doris, avec distinction.

Licences en pédagogie (administration scolaire)

Archambault, Pierre-Emile, avec distinction; Beauregard, Denis, avec distinction; Bédard, Jacques, avec distinction; Bélanger, Louis, avec distinction; Boucher, Pierre, avec distinction; Boursier, Raymond (Frère Marin-Etienne, f.e.c.); Brousseau, Donald, avec distinction; Brunette, Marcel, avec distinction; Cailloux, Pierre, avec distinction; Caron, Alphonse; Chaput, André; Charland, Gaston, avec distinction; Cléroux, Laurent; Coallier, Jean, avec distinction; Cusson, Mozart, avec distinction; Demers, Hélène; Desnoyers, Claude; Dorris, Charles-Emile; Dubé, Clairette, avec distinction; Dupuis, Normand, avec distinction; Gascon, Gilles André; Giroux, Gilles, avec distinction; Guilbert, Réal; Houde, Fernand; Houle, Raymond; Jarry, Gabriel; Joly, Gilbert, avec distinction; Julien, Raymond, avec grande distinction; Laroche, Arthur; Lauzon, Jean-Claude; Lavigne, Benoit; Lavoie, Raymond, avec distinction; Leroux, Raymond, avec distinction; Lessard, Félix, (Frère Félix Lessard, f.é.c.); Major, Raymond, avec distinction; Massé, Blandine, (Soeur Blandine Massé, m.i.c.), avec grande distinction; Massé, Robert, avec distinction; Nadeau, Armand, avec distinction; Noiseux, Paul; Normandin, Marcel (Frère Marcel Normandin, f.i.c.), avec distinction; Poissant, Michel, avec distinction; Provost, Hubert; Quessy, Roch, avec distinction; Racette, Justin, avec distinction; Rivest, André, avec distinction; Simard, Rosaire (Frère Wilbrod, f.e.c.), avec distinction; Terroux, Pierre, avec distinction; Trahan, Luc; Tremblay, Olivier, avec distinction; Vachon, Fernand, avec distinction.

Licences en pédagogie (pédagogie générale)

Bernier-Légaré, Marie-Paule, avec distinction; Borcelon, Pierre, avec distinction; Brisebois, Gilles; Carrel, Gérald, avec distinction; Chabot, Léodor; Cousineau, Colette; Di Genova, Jimmy, avec distinction; Gareau, Lucienne, (Sr. Marie Cécile du Bon Pasteur, s.s.a.) avec distinction; Hébert, Andrée, avec distinction; Joly, Marc Aurèle; Lamothe, Gilles, avec distinction; Lapierre, Jean-David; Lyng, John, avec grande distinction; Soulières, Alain, avec grande distinction.

Licences en pédagogie (psychopédagogie)

Dufresne, Robert (Frère Félicien-Jules, f.i.c.), avec distinction; Montpellier, Jean-Yves, avec distinction; Thifault, Jeannine (Soeur Marie-Léonce, s.n.j.m.), avec distinction.

Ecole Normale supérieure

Licences d'enseignement secondaire (lettres)

Bachand, Jacques; Beland, Luc; Bènes, Marie-France, avec distinction; Boulé, Jeanine; Carignan, Lise; Grenier-St-Cyr, Lyse, avec distinction; Jarry, Louis, avec distinction; Jolicoeur, Claude, avec distinction; Lemieux, Gaétan; Saucier, Alain, avec distinction; Teasdale, Clotilde.

Licences d'enseignement secondaire (sciences)

Cloutier, Wilfrid; Dufour, Gaétan, avec distinction; Duranceau, Jacques, avec grande distinction; Garlepy, Claude; Labarre, Marcel, avec distinction; Lefebvre, Claude, avec grande distinction; Malenfant, Jean-Louis; Paquette, Yvon, avec distinction; Poirier, Marcel; Semany, Sod; Vincent, Monique, avec distinction.

Ecole de bibliothéconomie

Aird, Jacques, avec distinction; Allard, Armand, prêtre, avec distinction; Allard, Ginette, avec distinction; Bégin, Claude, avec distinction; Bénard, frère Gérard, f.i.c.; Boucher, Denis, avec grande distinction; Boutin, Gilles, avec distinction; Brodeur, Ghyslaine, avec distinction; Caron, Colette, avec distinction; Charbonneau, Marie, avec grande distinction; Colombat, Pierre, avec grande distinction; Dansereau, Judith, avec grande distinction; Deliniers, Hedwige; Delisle, Sr Marie-Paule, f.c.s.p. Demeules, Sr Jacqueline, s.r.s., avec distinction.

Desbiens, Yvon, avec distinction; Dionne, Guy, avec distinction; Dubé, Régina; Dupré, Monique, avec distinction; Filion, Louise, avec distinction; Gagné, Guy, avec distinction; Gauthier, Robert, avec distinction; Gauvin, Colette, avec distinction; Haëm Dina, avec distinction; Houyoux, Philippe, avec grande distinction; Jacob, Michel; Joannette, Monique, avec distinction; Ko, Jean, avec distinction; Lachance, Anne-Marie, avec distinction; Lacourse, Sr Jeanne, o.s.u., avec distinction; Lacroix, Ghyslain; Lacroix, Yvon, avec distinction; Lamy, Georgette, avec distinction; Lanthier, Carole, avec distinction; Larouche, Paule, avec distinction; Laurin, Clément, prêtre, avec distinction; Lavoie, Gaston; Lefebvre, Gilbert, avec grande distinction; Legault, Emilia, Sr. s.c.s., avec distinction; Legault, Sr Noella, f.d.l.s., avec distinction; Lessard-Gaudette, Lise, avec distinction; Mailloux, Monique, avec distinction; Mailloux, Pierre, avec distinction; Mandeville, Andrée; Ouellette, Sr Cécile, s.s.a.; Palin, Lyse, avec distinction; Manseau, Pierre, avec distinction; Paul, André, avec distinction; Paquet, Gaétan, frère, f.e.c.; Pelletier, Sr Rita, f.c.s.c.j.; Quirion, Diane, avec distinction; Reiper, Monique, avec distinction; Renaud, Monique, avec distinction; Savard, Rves, avec distinction; Rioux, Sr Jeannine, o.s.u., avec distinction; Saint-Pierre, Michel, avec distinction; Saint-Pierre, Normand, avec distinction; Savad, Yves, avec distinction; Simoneau, Suzanne, avec distinction; Skelton, Barbara, avec grande distinction; Tega, Vasile, avec distinction; Tousignant, Diane; Tremblay, Clément, avec grande distinction; Vaillancourt, Roger, avec distinction; Wolodkowicz, André, avec distinction.

Prix

M. Pierre Colombat a obtenu la médaille du lieutenant-gouverneur pour l'excellence dans l'ensemble des matières, ainsi qu'un prix de $25 offert par Montel Inc. de Montmagny, Mlle Judith Dansereau reçoit un prix de $10 offert par Electrical Manufacturing à l'étudiant qui s'est classé deuxième dans l'ensemble des matières.

Ecole d'Optométrie

Licence

Bernier, Jean-Claude, avec distinction; Berthiaume, Bernard, avec distinction; Chabot, Jacques; Forget, Bernard, avec distinction; Guertin, Jean; Joly, François, avec distinction; Le Garignon, Daniel, avec distinction; Poupart, Pierre, avec distinction; Proulx, André, avec distinction; Simard, Mario, avec distinction; Sirois, Bertrand, avec distinction; Vachon, Régis; Zeidel, Neil Stephen, avec distinction.

Prix

M. Mario Simard s'est mérité le prix Coen (travaux de laboratoire); M. Bernard Forget, le prix I.c. Gervais (rééducation visuelle); M. Neil Stephen Zeidel, le prix du Laboratoire d'Optique nationale (optique appliquée) la médaille d'or du Ministre de l'Education (prix d'excellence) le prix du Collège des Optométristes (premier de sa promotion), le prix du Laboratoire Bausch et Lomb (clinique générale), et le prix Avrum Richer (lentilles cornéennes). M. Daniel Le Garignon a remporté le prix du Laboratoire American (optométrie pratique), et MM. Zeidel et Jean-Claude Bernier ont obtenu ex aequo le prix du Laboratoire Kahn (thèse de licence).

Faculté de Musique

LICENCE

Brien, Marie, avec grande distinction; Chartier, Liliane, avec grande distinction; Richer-Lortie, Lyse, avec grande distinction; Léonard, Robert, avec distinction.

Baccalauréat

Germain, Suzanne, avec grande distinction; Costanze Joseph avec distinction; Giard Lucille avec distinction; Martin, Richard, avec distinction; Tremblay, Michèle, avec distinction.

Ecole de Santé publique

Doctorat

De Koning, Henk Wiebe (hygiène)

Maîtrise ès sciences en hygiène

L'Heureux, Jean.

Maîtrise en administration hospitalière

Bernard, Marcel; Desjardins, Claude; Dufour, Richard; Dumont, Danièle; Ethier, Françoise; Jetté, Yves; Lizotte, André "in absentia"; Pédemay, Michèle.

Faculté de Nursing

Baccalauréat ès sciences infirmières

Alarie, Pierrette, avec distinction; April, Yvette, avec distinction; Arpin, Pauline; Beaulieu, Mireille, avec distinction; Bélanger, Carmen, Soeur, avec distinction; Bergeron, Françoise, avec distinction; Bernard, Louise; Bernard, Monique, avec grande distinction; Berthiaume, Yvette; Bessette, Gisèle, avec distinction; Blais, Céline; Blanchard, Constance, avec distinction; Boire, Lise, avec distinction; Boisvert, Solange, avec distinction; Bouchard, Françoise, Soeur, avec distinction; Bouchard, Laurent; Boucher, Lorrainne, avec distinction; Boucher, Thérèse, Soeur, avec distinction; Boucher, Yvon; Bourdages, Jeanne; Bourret, Micheline; Bouvrette, Pierette, avec distinction; Brassard, Louise, avec distinction; Brassel, Lisette, avec distinction; Brillon, Louise, avec grande distinction.

Carignan, Hélène, avec distinction; Cartier, Elise, avec distinction; Chalifour, Jacques; Charbonneau, Mireille, avec distinction; Chénier, Claudette, Soeur, avec grande distinction; Clarke, Lise; Cloutier, Juliette, Soeur, avec distinction; Côté, Germaine, avec distinction; Côté, Marcelle, Soeur, avec distinction; Côté, Odyle, avec distinction; Cournoyer, Raymonde, avec distinction; Custeau, Doris, avec distinction; Daigle, Yolande, Soeur, avec distinction; Leclair-D'Aragon, Madeleine; De Blois, Denise, avec distinction; Bernard-De-Jeager, Lucie; de la Durantaye, Suzanne, avec distinction; Desbiens, Lorraine; Desbiens, Lucienne, Soeur, avec distinction; Belzil-De Serres, Suzanne, avec distinction; Desmarais, Rollande; Desprès, Monique, avec distinction; Dionne, Denise, avec distinction; Dionne, Rollande, avec grande distinction; Dionne, Suzanne; Doré, Gaétan; Doucet, Thérèse; Ducharme, André, avec distinction; Dufort, Francine, avec distinction; Dufresne, Paulette, avec distinction; Du Mont, Gertraude, avec distinction; Dupéré, Adrienne; Dupont, Simonne; Dupuis, Huguette, avec distinction.

Ferland, Céline, avec distinction; Fortin, Gertrude, Soeur; Fortin, Jacqueline, avec distinction; Fournier, Marthe, Soeur, avec grande distinction; Fournier, Victoire; Gagné, Lise; Gagné, Thérèse, Soeur, avec grande distinction; Garand, Monique, avec distinction; Garneau, Yvette, Soeur, avec distinction; Gauthier, Monette, Soeur, avec distinction; Gobeil, Marcelle, avec distinction; Goulet, Germaine, Soeur, avec distinction; Goyette, Diane, avec distinction; Grenon, Gabriel; Guertin, Nicole; Guillemette, Francine; Guillemette, Jeanne d'Arc, Soeur, avec distinction; Hamel, Hélène, avec distinction; Huel, Jacqueline, avec distinction; Labelle, Rollande, Soeur, avec distinction; Lachance, Raymonde; Lachapelle, Christiane; Lachapelle, Rita, avec distinction; Lacroix, Marie, avec grande distinction; Lafortune, Micheline, avec distinction; Lalande, Madeleine, avec distinction; Lalonde, Suzanne, avec distinction; Lamothe, Denise, avec distinction; Lamothe, Pierrette, avec distinction; Lamothe, Rachel; Landreville, Suzanne; Langlois, Micheline, avec distinction; Lapalme, Mireille; Larochelle, Fernande, avec distinction; Larose, Madeleine, avec distinction; Larouche, Claudette, Soeur, avec distinction; Dupras-Lavoie, Nicole; D'Argencourt-Leblanc, Michèle, avec distinction; Lebel, Denise, avec distinction; Lecomte, Hélène, avec distinction; Leduc, Marie-Thérèse, Soeur, avec distinction; Légaré, Mario; Lemay, Pierrette, avec distinction; Lemire, Hélène, avec distinction; Letarte, Louise, avec distinction; Lévesque, Hélène, avec distinction.

Maranda, Jeanne; Marchand, Ginette; Marquis, Denise; Marsolais, Germaine, avec distinction; Martel, Lise; McGraw, Pauline; Messier, Louise, avec distinction; Monfette, Monique, avec distinction; Montpetit, Francine, avec distinction; Morneault, Monique, Soeur, avec distinction; Murray, Nicole; Nadeau, Jean-Guy, avec distinction; Charron-Nadon, Micheline, avec distinction; Nguyen Tai Phuong Thao, Soeur; Painchaud, Alins, avec grande distinction; Paquet, Francine, avec distinction; Payette, Monique, avec distinction; Pelland, Manon; Ponton, Louise, avec distinction; Poulin, Yvonne, avec distinction; Poupart, Lisette; Prévost, Madeleine, avec distinction; Provost, Louise; Racicot, Georgette, avec distinction; Ricard, Nicole, avec distinction; Richard, Diane, avec distinction; Richard, Marie-José; Rister, Micheline, avec distinction; Robert, Françoise, avec distinction; Robitaille, Jean; Roussy, Lise; Roy, Henriette, Soeur, avec distinction; Roy, Renée Jeanne, Soeur.

Sabouret, France, avec distinction; St-Georges, Pauline, Soeur; Sauvé, Elaine; Sauvé, Monique; Séguin, Monique, avec distinction; Simard, Ginette; Simard, Laurianne; Marquis-Slater, Andrée; Sylvain, Gabrielle, avec distinction; Tanguay, Louisette; Thouin, Lorraine, avec distinction; Buczynska-Tramsek, Clarisse, avec grande distinction; Tremblay, Adrien, avec distinction; Tremblay, Fleurette, Soeur, avec distinction; Tremblay, François; Tremblay-Meunier, Nicole, avec distinction; Villeneuve, Béatrice, Soeur, avec distinction.

Institut de Diététique et de Nutrition

Baccalauréat ès science (nutrition)

Authier, Claudette, avec distinction; Mlle Authier a mérité un prix de diététhérapie; Bélanger, Monique; Canuel, Josette; Charland, Louise, avec grande distinction; Chatelois, Carole, avec distinction; Desautels, Chislaine, avec distinction; Dupré, Jocelyne; Labelle, Lise, avec distinction; Lareau, Diane, avec distinction; Létourneau, Yolande, avec distinction; Mayer, Léna, avec distinction; Nguyen, Thi An (Mme), avec distinction; Ouimet, Francine; Sabourin, Danielle; Taleb, Jeanne de Chantal (Mme), avec distinction; Turcot, Claudette; Vaillancourt, Michèle (Mme), avec grande distinction.

Prix

Mlle Louise Charland s'est mérité la médaille du ministre de l'Education (prix d'excellence pour l'ensemble des examens de 2e, 3e, et 4e années), ainsi que le prix de didactique professionnelle offert par The Canada Starch Co. Ltd. Mlle Michèle Vaillancourt a remporté le prix d'excellence pour l'ensemble des examens de 4e année (concentration nutrition) offert par Mead Johnson. Mlle Claudette Authier le prix de diététothérapie offert par la compagnie Carnation, et Jeanne de Chantal Taleb, le prix d'excellence pour l'ensemble des examens de 4e année (concentration administration).

Département d'Education Physique

Baccalauréat ès sciences

Ananiadès, Christine; Beaulieu, Gilles, avec distinction; Bédard, Germain, avec distinction; Bergeron, Jean-Pierre, avec distinction; Bergeron, Richard, avec distinction; Boudreau, Carmen, avec distinction; Bourassa, Elaine, avec distinction; Bourassa, Jocelyne, avec distinction; Casabon, Claude, avec distinction; Charbonneau, Richard; Chauvette, André, avec distinction; Comtois, Jean-Pierre; Dubuc, Robert, avec distinction; Dumont, Jacques; Gagnon, Gérard, avec distinction; Gagnon, Hélène, avec distinction; Glasson, Roger, avec distinction; Gingras, Yvan, avec distinction; Godin, Sylvie, avec distinction; Goyette, Louise, avec distinction; Harvey, Réjean, avec distinction; Hayes, André; Laliberté, Viviane, avec distinction; Lamarche, Raymond; Lanneville, André; Langlois, Hubert; Lapointe, Paul, avec distinction; Laporte, Michel; Larin, Jacques; Lavigueur, Michel; Léger, Luc, avec distinction; Lepage, Michel, avec distinction; Lussier, Jean-Paul, avec distinction; Matte, Gilles; Meunier, André; Moffat, Normand, avec distinction; Morel, Yvon; Morin, Réal; Pelletier, Michel; Picard, Marc, avec distinction; Poirier, Ghislain; Poirier, Claire, avec distinction; Poirier, Gérald, avec grande distinction; Poulin, Denis; Salvas, Hélène, avec distinction; Simard, Robert, avec distinction; Soubrier, Robert, avec distinction; St-Germain, Michel, avec distinction; Tanguay-Toupin, Claire, avec distinction; Tapin, Yvon; Trépanier, Jacques; Vincent, Claude, avec distinction; Vita, Philippe, avec distinction.

Faculté de l'Aménagement

Maîtrise en aménagement (architecture)

Balazs Pollowy, Anne-Marie.

Maîtrise en urbanisme

Arbour, Daniel; Asselin, Claude; Benoit, Michelle; Leblanc, Roger; Léonard, Monique; Poirier, Didier; Seni, Dan Alexandre; Wyglinski, Ted, in absentia.

Baccalauréat en architecture

Charbonneau, Jacques; Durand, Claude; Hurtubise, Luc; Lapointe, Léo; Larivière, Jean; London, Mark; Manzo, Angelo; Messier, Antoine; Parenteau, Henri-Paul; Saint-Louis, Denis; Tremblay, Pierre Serge; Wert, Lipe.

Prix

Prix Claude Lanthier ($200) offert à l'étudiant qui a réussi la meilleure structure dans son projet final: Charbonneau, Jacques.

Prix de la Banque d'Epargne ($25) offert à l'étudiant le plus méritant de la Faculté: Wert, Lipe.

M. Wert a en outre obtenu la médaille du ministre de l'Education (plus haute moyenne générale du cours complet). M. Jean Larivière s'est mérité la médaille de l'Institut Royal d'Architecture du Canada pour l'excellence de ses études.

Faculté de Théologie

Doctorat

Racine, Père Louis, o.p. (sciences religieuses).

Licences en théologie

Asselin, Pierre; Beaulieu, Camille; Beaulieu, Marcel; Bellehumeur, Fernand; Blais, Robert; Boucher, Jacques; Carreau, Gilles; Chevrier, Gilbert; Connoly, Brian; Côté, André; D'Arcy, Jacques; Dauphin, Normand; David, René; Deshaies, Bertrand; Dion, Yves; Dionne, Roger; Douziech, Raymond; Dubé, René; Duval, Denis; Fiorino, Giovanni; Fenette, Michel; Gendron, Lionel; Gingras, Réal; Grenier Claude; Grenier, Claude; Harris, Robert; Houle, Jacques; Laberge, Raymond; Lapointe, Serge; Leblanc, Jean; Massé François; Meilleur, Gilles; Munoz, Javier; Nolet, Jacques; Normandeau, Louis; Paquette, Pierre; Paradis, Paul; Piché Robert; Rondeau, Jocelyn; Sauvageau, Robert; Sédillot, Jean-Yves; Tessier Gilles; Thomas, André; Viau, André.

Licences ès sciences religieuses (théologie)

Beaulieu, Albert; Bédard, Guy; Bouchard, Frère Maurice i.c., avec grande distinction; Boudrias Soeur Pauline, c.s.c., avec distinction; Coutu, André, avec distinction; Desauriers Yvon; Gagnon, Soeur Yolande, f.c.s.p. avec distinction; Gingras Maurice avec distinction; Jacob, Père Denis, c.j.m., avec distinction; Lalonde, Gilles; Langlois, Mark, avec distinction; Léger-Lalonde, Charline Mme; Page Rosaire; Poirier, Robert; Portier, Robert; Rathé, Jean-Pierre, avec distinction; Saint-Martin, Soeur Jeannine, a.s.v. avec distinction; Sansregret, Paul-André, avec distinction; Trahan, Alain, avec distinction.

Licences ès sciences religieuses (catéchèse)

Aubertin, Frère Serge, é.c., avec distinction; Beaudette, Frère Réal, é.c., avec distinction; Bélanger, Georges.

Chiasson, Abbé Albert, ptre, avec distinction; Chouinard, Frère Yvon, c.s.v.; Diaz, Abbé Migue, ptre; Dubé, Noel, avec distinction; Fortin, Benoit, avec distinction; Guimond, Abbé Hubert, ptre, avec distinction; Johnston, Harold; Lalande, Soeur Monique, s.a., avec grande distinction; Lavallée, Soeur Denise, c.n.d., avec distinction; Martin, Suzette, avec distinction; Rheault, Soeur Eva-Rose, f.c.s.p. avec distinction; Riverin, Christiane, avec distinction.

Maîtrises ès Arts (Sciences religieuses)

Boulé, Frère Maurice, c.s.v.; Gauvin, Soeur Céline, m.i.c.; Joubert, Abbé Jean-Jacques, ptre; St-Cyr, Soeur Dolorès, m.i.c.

Maîtrises ès Arts (Théologie pastorale catéchétique)

Rompré, Père Edouard, o.p.

Baccalauréats en théologie

Benoit, Pierre, avec distinction; Blanchard, Pierre; Bordage, Normand; Brosseau, André; Desjardins, Gilles, avec distinction; Desrochers, Raymond, avec distinction; Doyon, Jacques; Fougère, Vernon; Gibeault, Richard; Goulet, Jacques; Killer, David, avec distinction; Lacasse, Guy, avec distinction; Massicotte, Pierre; Poirier, Gilles, avec distinction; Tracey, John.

Baccalauréats (sciences religieuses)

Amiot, Soeur, Marguerite, s.n.j.m., avec distinction; Desjardins, Soeur Ernestine, c.n.d.; Sylvestre, Soeur Jeanne, s.j.s.h., avec distinction; Vinette, Soeur Pauline, s.n.j.m., avec distinction.

Prix

Monsieur Lionel Gendron a mérité la médaille du Ministre de l'Education pour excellence dans ses études, et le prix de Monseigneur Paul Grégoire, archevêque de Montréal et modérateur de la Faculté de théologie, pour l'excellence de son "séminaire scientifique".

Monsieur Serge Lapointe a mérité un prix de $25.00 offert par la Banque D'Epargne, pour son excellence en "théologie morale".

Faculté des Sciences

Doctorats

Armington, Paul (Mathématiques); Chevalier, Pierre (Chimie); Foldès, André (Chimie); Handfield, Guy (Chimie); Labelle, Gilbert (Mathématiques).

Maîtrise

BIOCHIMIE

Hétu, Claude.

BIOLOGIE

Anctil, Michel; Baron, Georges; Fernet, Luc; Marsot, Pierre; Strickland, Dan.

CHIMIE

Bilodeau, Jacques; Eugène, Denis; Hubert, Joseph.

GEOLOGIE

Bourque, Pierre-André, Dumesnil, Jean-Claude; Jobin, Claude, Woussen, Gérard.

INFORMATIQUE

Picard, Jean-Claude; Robline, Roland R.; Van Tetterode, Léo M.

MATHEMATIQUES

Montador, Bruce; Ouellet, Roch; Papillon, Vincent; Reumont, Pierre; Warburton, Arthur R.

PHYSIQUE

Boridy, Elie; Dignard, Michel; Gervais, Charles; Larose-Poutissou, Renée.

Baccalauréats

BACCALAUREAT ES SCIENCES (Cours général)

Beaulieu, Maurice.

BACCALAUREAT ES SCIENCES (Cours général de biologie)

Bélanger, Jean-Marc; Brouillard, Nicole; Bruneau, Marcel, avec distinction; Carbonneau, Maurice, avec distinction; Charbonneau, Raymond; Desaulniers, Louise, avec distinction; Desnoyers, Robert; Doyon, Denise, avec grande distinction; Durand, Lucette, avec distinction; Ethier, Louise; Ferron, Jean, avec distinction; Fillion, Louise, avec distinction; Gosselin, Léon, avec distinction; Guimond, Pierre; Hazel, Pierre-Paul, avec distinction; Huot, Serge; Jean, Gabrie, avec distinction; Lafond, Gilles; Lebel, Jules; Lemieux, Nicole; Liboiron, Jacques, avec distinction; Malric, Daniel, avec distinction; Massad, Raafat, avec distinction; Mayrand, Denis, avec distinction; Piché, Marie-Andrée, avec distinction; Rouleau, Suzanne; Sofio, Vincent; Trudel, Claire, avec distinction.

BACCALAUREAT ES SCIENCES (Cours général de chimie)

Archambault-Sheils, Louise; Bélanger, André; Braun, Michèle avec distinction; Brisson, Johane; Brunet, Yvan; Delisle, Monique.

Dion, Arlette, avec distinction; Dorris, Raymond; Dupré, Réjean; Gendron, Gaston, avec distinction; Grégoire, Pierre; Guilbault, Yves, avec distinction; Jean, Roger; Lambert, Denis; Leroux, Paul-André; Normand, Liliane (Sr Guy Normand, s.g.c., avec distinction; Papillon, Jacques; Paquette, Pierre, avec distinction; Paradis, Emile, c.s.v., avec distinction; Paulet, Jules; Péloquin, Gilles, avec distinction; Prégent, Robert; Prud'homme, Roland, avec distinction; Robert, Pierre; Saulnier, Hubert; Vinet, Bernard, avec distinction.

BACCALAUREAT ES SCIENCES (Cours général de géologie)

Dumoni, Pierre, avec distinction; Granger, Bernard avec distinction; Laramée, Robert, avec distinction; Le Corre, Bernard; Paquette, Guy, avec distinction.

BACCALAUREAT ES SCIENCES (Cours général de mathématiques)

Archambault, Céline, avec grande distinction; Archambault, Pierre, avec distinction; Barriault, Lomer, avec distinction; Beauchamp, Pierre, avec grande distinction; Beaudin, Yves, avec distinction; Benoit, Marc; Benoit, Raymond, avec distinction; Benoit, Robert, avec distinction; Bérubé, Jean, avec distinction; Blanchard, Gaétan; Boizard, Linda, avec distinction; Bossé, Suzanne, avec distinction.

Cadieux, Michel, avec distinction; Charest, Hélène, avec distinction; Cloutier, Jean-Gérard; Côté, Robert, avec grande distinction; Dandurand, Marie-Paul, avec distinction; D'Annunzio, Pierrette, avec distinction; De Bellefeuille, Michel; Deguise, Michel; Delisle, Claude, avec distinction; Desbiens, Françoise; Dubé, Marc, avec distinction; Dubois, Jean-Hubert; Fontaine, Pierre, avec grande distinction; Framand, Jean, avec distinction; Gagné, Lucie, avec grande distinction; Gagné, Michel, avec distinction; Gagné, Yves; Généreux, Gilles; Girard, Jacques, avec distinction; Girard, Paul, avec grande distinction; Gravel, Pierre-Maurice, avec distinction; Hade, Lucette, avec grande distinction; Hébert, Louise, avec distinction; Joly, Normand; La Barre, Robert, avec distinction; Lalumière, Gaétan, avec distinction; Lambert, Lise, avec distinction; Larente, Gaétan; Latour, André, avec grande distinction; Laverdure-Desjardins, Nicole; Lefebvre, Jacques, avec distinction; Lemonde, Claude, avec distinction; Le Picuffe, Jocelyne, avec distinction; Lescadres, Paul; Lévesque, André; Manseau, Michel, avec grande distinction; Martin, Gilles, avec distinction; Martin, Jean-Pierre, avec grande distinction; Martin, Louis; Mondor, Nicole; Ostiguy, Huguette, avec grande distinction; Pallascio, Richard; Paquette, André; Paquette, Claude; Paquin, Monique, avec distinction; Paradis, Michel, Pitre, André; Préfontaine, Marie-Paule; (Sr Marie-Paule Préfontaine, s.g.c., avec distinction; Proncvost, Serge, avec distinction; Prud'homme, Marie avec distinction.

BACCALAUREAT ES SCIENCES (Biochimie)

Chevalier, Simone, avec distinction; Deguise, Claudette, avec distinction; Laporte, Pierre, avec distinction; Larue, Bernard, avec grande distinction; Lepage, Raymond, avec distinction; Miron, Michel, avec distinction; Noel, Henri, avec distinction; Wong, Pierre, avec distinction.

BACCALAUREAT ES SCIENCES (Biologie)

Boudreau, Louise, avec distinction; Cadieux, Françoise, avec grande distinction; Côté, Gilbert, avec grande distinction; Dickey-Lavigne, Jocelyne, avec distinction; Lacasse, Pierre, avec distinction; Landry, Jean-Guy, c.s.v., avec distinction; Laplante, Marcel, avec distinction; Latendresse, Denis, avec grande distinction; Lavigne, Jean-Guy, avec distinction; Paquette, Normand, avec grande distinction; Robillard, Cécile, avec distinction; Roy, Dominique, c.s.v., avec grande distinction; Sylvestre, Michel, avec grande distinction.

BACCALAUREAT ES SCIENCES (Chimie)

Coulombe, Ronald, avec grande distinction; Dextraze, Pierre, avec grande distinction; Grignon, Jacques, avec grande distinction.

Hébert, Jacques, avec grande distinction; Lebuis, Laurent, avec distinction; Massé, Robert, avec distinction; Prud'homme, Robert, avec distinction; Tétreault, Michel, avec distinction; Varlaivy, Louis, avec distinction.

BACCALAUREAT ES SCIENCES (Physique)

Mayer, Jacques, avec distinction; Morin, Pierre, avec grande distinction; Pariseau, Gilles, avec grande distinction; Perluzzo, Giovanni, avec distinction; Renaud, Gilles, avec distinction; Rivet, Serge, avec distinction; Robillard, Pierre, avec distinction; St-Hilaire, Gilles, avec distinction.

BACCALAUREAT ES SCIENCES (Géologie)

Brisebois, Daniel, avec distinction; Laliberté, Lise, avec distinction.

BACCALAUREAT ES SCIENCES (Mathématiques)

Barrière, André, avec grande distinction; Bissonnette, Serge; Bourdeau, Marc, avec grande distinction; Carey, Réjean, avec distinction; Dionne, René, avec grande distinction; Fournier, Gilles, avec grande distinction; Laneuville, Yves, avec grande distinction; Lebeuf, Robert, avec grande distinction.

Leblanc, Michel; Lobbos, Tewfik, avec distinction; Maldonado, René, avec grande distinction; Plamondon, Mona, avec grande distinction; Rousseau, Jean-Marc, avec grande distinction; Roy, Vital, avec distinction; Sanscartier, Marie, avec grande distinction; Tremblay, Victor, avec distinction.

BACCALAUREAT ES SCIENCES (Physique)

Audet, Hervé, avec grande distinction; Beaulieu, Jacques, avec grande distinction; Benoît, Danielle, avec distinction; Blais, André, avec distinction; Brien, Marcel, avec grande distinction; Campillo, Cesareo, avec grande distinction; Charland, Yves, avec distinction; Deschênes, André, avec grande distinction; Guay, Maurice, avec distinction; Lafortune, Jacques, avec grande distinction; Lonergan, Guy, avec grande distinction.

Prix

Pierre Dextraze a mérité le prix de la Corporation des Chimistes professionnels, d'une valeur de $100.00, offert à l'étudiant qui s'est distingué par son application au travail au cours des quatre années de baccalauréat.

Jacques Grignon a mérité la médaille de la Society of Chemical Industry pour excellence aux cours de chimie de quatrième année.

Lebeuf, Robert, a mérité le prix de la Fondation Baril, d'une valeur de $100.00, pour son excellence et ses aptitudes au travail scientifique général.

Guy Lonergan a mérité le prix de la Banque d'Epargne, d'une valeur de $25.00, pour excellence dans ses études.

Mezi Vasek, a mérité le prix Roger-Barré, d'une valeur de $10.00, offert à l'étudiant qui a apporté la meilleure contribution au séminaire de chimie organique en troisième année du baccalauréat ès sciences (chimie).

Pariseau, Gilles, a mérité la médaille du Ministre de l'Education du Québec pour ses succès au cours des quatre années du baccalauréat ès sciences.

Faculté des Sciences sociales

Maîtrises

Anthropologie

Barré, Georges, avec distinction; Brault, Marie-Marthe, avec distinction; Corbeil, André; Daigle, Gérard; Rousseau, Jérôme, avec grande distinction.

Criminologie

Demers, Louise.

Démographie

Laplerre, Evelyne, avec distinction; Lavoie, Yolande, avec distinction.

Economique

Roy, Paul-Martel, avec distinction.

Politique

Beau, Jean-Claude.

Bilodeau, Ronald, avec distinction; Bouvier, François, avec grande distinction.

Service social

Daoust, Marie-Thérèse, avec distinction; Dumont, Yolande, avec distinction; Issenman, Betty, avec distinction; Lippé, Michel, avec distinction; Meunier, Jean-Marc; Pérusse-Barbeau, Cécile, avec grande distinction; Roux, Françoise, avec distinction; Roy, Jeanne-Mance, avec distinction; Thibault, Gilles.

Sociologie

Beauchesne, Pierre, avec distinction; Bonneau, Georges, avec distinction; Bourque, Gilles, avec distinction; Côté, Serge, avec distinction; De Ibarrola, Maria, avec distinction; Demers, Huguette; Fournier, Marcel, avec grande distinction; Goerlach-Seers, Luce, avec grande distinction.

Lefebvre, Yvon, avec distinction; Normand, Bernard, avec grande distinction; Pizarro, Narciso, avec grande distinction; Proulx, Serge, avec grande distinction; Séguin-Bernard, Francine, avec grande distinction; Willette, Gilles.

Diplôme d'études africaines

Jadotte, Hérard; Lefebvre, Jean-Claude.

Baccalauréats

Anthropologie

Aleong, Stanley, avec distinction; Benmouyal, Joseph, avec distinction; Brady-Godin, Danièle; Charles, Lorraine, avec distinction; Elie, Catherine; Gauthier, Danielle, avec distinction; Houde, Nicole, avec grande distinction; Martial, Louise, avec distinction; Nadon, Pierre, avec grande distinction; Tardif, Claudette, avec distinction.

Economique

Boulet, Jacques-André, avec distinction; Caron, Rodrigue, avec grande distinction; Dallaire, François, avec distinction; Desmarais, Ginette, avec grande distinction; Désy, Pierre, avec distinction; Dubé, Yvan, avec distinction.

Fleury, Andrée, avec distinction; Legault, Raymond, avec distinction; Lemarbre, Francine, avec distinction; Mallette, Pierre, avec distinction; Meunier, Michel

Philip Morris porte à $15 l'action son offre pour le contrôle de Can. Breweries

(DJ) — Philip Morris Inc. a annoncé hier que son offre en vue d'acquérir 10,881,000 actions de Canadian Breweries avait été portée de $12 à $15 l'unité, en monnaie canadienne. Les autres conditions de l'offre aux actionnaires de Canadian Breweries restent inchangées, et la date limite de présentation des titres reste fixée au 11 juin. L'augmentation du prix offert est applicable immédiatement.

M. John Devlin, président du conseil de Canadian Breweries et président de Rothmans of Pall Mall Canada n'a pu être rejoint pour formuler ses commentaires. Rothmans, qui détient environ 2,500,000 actions ou 11.7 pour cent du total en circulation de Canadian Breweries, avait rejeté l'offre précédente à $12 l'unité.

M. George Weissman, président de Philip Morris Inc. a refusé de commenter le point de vue selon lequel sa compagnie aurait augmenté son prix offert parce qu'une autre offre concurrente pourrait se présenter.

"Au cours des dernières semaines, nous avons pu mieux évaluer la position de la compagnie et avons découvert plusieurs points qui nous encouragent plus au sujet de son potentiel" a-t-il déclaré dans une entrevue téléphonique de New York.

M. Weissman a nié que le volume élevé des transactions hier dans les actions de Canadian Breweries puisse avoir pris naissance d'une fuite de renseignements : "il n'a pas pu y avoir de fuite car nous n'avons pris notre décision qu'à midi" a-t-il déclaré hier.

Le président de Philip Morris a indiqué qu'il n'avait eu aucun contact avec Rothmans et qu'il ne sait pas si Rothmans envisage d'offrir ses 11.7 pour cent du capital-actions qu'il détient dans Canadian Breweries, aux conditions de la nouvelle offre.

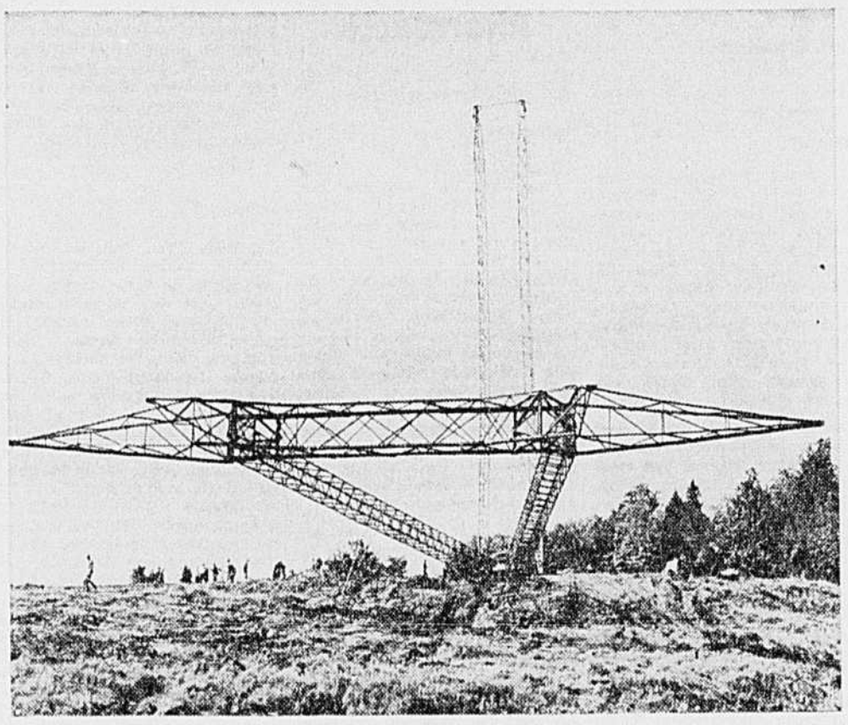
M. Weissman a confirmé une déclaration faite précédemment par un porte-parole de la compagnie qui précisait que Philip Morris n'a pas acheté une seule action de Canadian Breweries sur le marché, pas même actuellement.

M. Weissman a ajouté que Philip Morris n'a reçu aucune indication exacte du nombre d'actions de Canadian Breweries offertes jusqu'à ce jour mais que les premières indications sont encourageantes.

Hier aux bourses de New York, Toronto et Montréal, les transactions sur Canadian Breweries ont dû être temporairement suspendues en cours de séance pour permettre d'équilibrer offres et demandes.

Sur la Bourse de New York hier il s'est transigé un total de 899,200 actions de Canadian Breweries. Le volume à Montréal a porté sur 230,800, et, à Toronto sur 537,900.

A Toronto et Montréal l'action a clôturé la séance d'hier jeudi à 12 et trois quarts, en hausse de un point sur la fermeture de la veille.



En plein ciel

Il a fallu moins de dix minutes, lors d'essais tenus dans les Laurentides, pour dresser à la verticale ce prototype des pylônes des lignes de transport de la centrale de Churchill Falls. Le pylône en V, à haubanage, avait été assemblé sur les lieux, au préalable. Environ 400 pylônes du même type seront requis pour chacune des trois lignes de transport à 735,000 volts c.a. qui relieront au réseau de l'Hydro-Québec la centrale de 7,000,000 de HP. D'un poids maximum de 37,000 livres, ces structures d'acier auront une hauteur allant jusqu'à 170 pieds; on estime qu'il s'agit là des plus grands pylônes de ce type au monde. Dynamic Industries Inc., de Québec, vient de recevoir un contrat de $3,500,000 pour la fourniture des 12,000 tonnes d'acier galvanisé nécessaires aux pylônes des deux premières lignes de transport.

La démystification de l'aspect jeunesse en publicité s'impose

La "génération Pepsi" est bien celle à laquelle chacun pense, elle forme sans doute la moitié de la population canadienne, mais il reste que les clients ne se recrutent pas chez elle, mais bien chez les adultes d'un âge certain.

Standard Broadcast Sales, une entreprise montréalaise qui représente un certain nombre de postes de radio de langue française et de langue anglaise, a fait enquête sur le sujet en s'en remettant à des sources d'une valeur incontestable. Ses représentants faisaient part de leurs constatations hier au Château Champlain devant un auditoire formé en majeure partie de membres du personnel d'agences de publicité.

Au moyen d'une présentation graphique "son et lumière", ils ont démontré que moins de dix p. cent des adolescents et jeunes adultes âgés d'au plus 25 ans achètent des produits d'usage courant.

D'ailleurs l'âge moyen des adultes de 18 ans et plus au Canada est de 41.6 ans. Les adultes de plus de 50 ans représentent 34 p. cent de la population.

Les ménagères canadiennes qui achètent de la margarine ont dans l'ensemble plus de 45 ans.

L'âge moyen des jeunes mariés s'établit à 25.7 ans. Le palier d'âge qui représente le meilleur gain moyen s'établit entre 55 et 64 ans.

Les ménagères qui ont cru bon de changer de marque de détergent au cours des derniers six mois sont au nombre de 73.3 p. cent.

Ces données permettent de conclure que l'accent jeunesse d'un bon nombre de programmes publicitaires nécessite une révision si l'on veut que la logique conserve ses droits.

Léger excédent dans les échanges commerciaux des Etats-Unis en avril

WASHINGTON (UPI) — Les Etats-Unis ont enregistré en avril un léger excédent des exportations sur les importations se chiffrant par $177.5 millions, a rapporté le gouvernement.

Le département du Commerce a fait savoir que les exportations de marchandises américaines sont passées de légèrement moins de $3,196,000,000 en mars à $3,354,700,000 en avril.

Mais les importations de marchandises étrangères qui s'établissaient à $2,980,700,000 en mars, ont grimpé en avril à $3,177,200,000.

L'économiste en chef du département, le secrétaire-adjoint William H. Chartener, a déclaré que la faible marge pourrait encore se réduire si la menace de grève des syndicats maritimes, fixée pour le 15 juin, se réalise et immobilise les navires de commerce des Etats-Unis.

Les exportateurs et importateurs du pays viennent à peine de récupérer après la grève de trois mois des débardeurs dans les ports de la côte est et du golfe du Mexique, grève qui a pris fin en mars, a indiqué M. Chartener.

L'excédent d'avril, comparé à celui de $215.3 millions en mars, se compare à un déficit de $358.6 millions en février.

Si l'on tient compte de l'excédent de $75.2 millions en janvier, le surplus dans la balance commerciale des Etats-Unis pour les quatre premiers mois s'établit à $109.4 millions, comparé à un excédent de $413 millions pour la période correspondante de 1968.

Craintes accrues aux USA d'un nouveau relèvement du taux d'intérêt de base

NEW YORK (AFP) — La crainte d'un nouveau relèvement du "prime rate", le taux d'intérêt de base des banques américaines, accompagné peut-être d'un resserrement encore plus sévère du crédit par les autorités monétaires, s'accentue dans les milieux d'affaires américains.

Les pressions qui se manifestent sur le marché des capitaux depuis la fin de l'an dernier n'ont donné aucun signe d'abattement au cours des dernières semaines et l'on ne peut guère prévoir leur atténuation dans le proche avenir. Les chefs d'entreprise continuent à prévoir une augmentation substantielle de leurs investissements car ils considèrent que l'amélioration de la productivité est le seul moyen de compenser la hausse des coûts de la main-d'oeuvre au cours des deux dernières années. La demande consommatrice demeure élevée et les projets d'achats des consommateurs sont en fait en hausse par rapport à l'an dernier.

La demande de fonds va même être accrue au cours des prochaines par l'échéance des impôts sur les bénéfices qui, en raison de la surtaxe, va se solder pour les sociétés par une note de l'ordre de 10 milliards, au lieu de 7.5 milliards l'an dernier, à régler avant le 16 juin.

En raison de cette demande, les banques font face à une pénurie de liquidités qui devient de plus en plus sérieuse. Le conseil de la Réserve fédérale continue à rationner l'argent le plus étroitement possible, tout en s'efforçant d'éviter une véritable crise du crédit. Les emprunts sur le marché de l'eurodollar deviennent de plus en plus coûteux.

Un relâchement de la politique de la "FED" dans l'avenir prévisible peut être écarté presque à coup dûr, estime-t-on dans les milieux d'affaires.

Non seulement les autorités monétaires ont clairement indiqué qu'elles entendaient maintenir leur attitude actuelle tant que l'inflation n'aura pas donné de signes sérieux de ralentissements, mais elles doivent également se garder contre la possibilité, sérieuse, que le congrès rejette le maintien de la surtaxe fiscale demandée par le président Nixon, ou tout au moins retarde sa prorogation.

En fait, un nouveau resserrement du crédit ne peut nullement être exclu dans les circonstances actuelles, dit-on. Mais même s'il ne se produit pas, les banques commerciales risquent de se trouver dans l'obligation de porter à 7.75 ou 8 pour cent leur "prime rate" qui se trouve au niveau record de 7.5 pour cent depuis le 17 mars dernier.

Les inquiétudes actuelles sont la cause de la faiblesse persistante du stock exchange depuis le début de la semaine dernière. Elles pèsent également sur le marché des obligations ou un emprunt de 65 millions de dollars de "Southern New England Telephone Co.", émis mardi, n'a été acquis qu'à 20 pour cent en dépit d'un rendement élevé de 7.65 pour cent. Deux emprunts non imposables des Etats de Pennsylvanie et d'Ohio ont également reçu un accueil réservé du public.

D'autre part, M. Wright Patman, président de la Commission bancaire de la Chambre des Représentants, s'est vigoureusement élevé jeudi contre une nouvelle augmentation du taux d'intérêt de base des banques américaines.

Rentrée de devises en France

PARIS (AFP) — 378 millions de francs (80 millions de dollars) sont rentrés en France au cours de la semaine du 14 au 22 mai C'est ce qui ressort du bilan hebdomadaire de la banque de France publié hier.

C'est la première fois depuis 16 semaines (début janvier) que ce bilan fait apparaître des rentrées de devises. Ce retournement de la tendance au marché des changes se serait poursuivi depuis, apprend-on de source autorisée et le déficit de la balance des paiements pour le mois de mai ne devrait pas dépasser celui de la balance commerciale.

NOMINATION AU GUARDIAN ROYAL EXCHANGE



James W. HENDERSON

Les directeurs de Guardian Royal Exchange Assurance Limited ont le plaisir d'annoncer que M. James W. Henderson, actuellement gérant pour le Canada du groupe de compagnies d'assurance Royal Exchange-Atlas, retournera bientôt en Grande-Bretagne pour y occuper le poste de gérant général adjoint (Planification) au siège social de la Guardian Royal Exchange Assurance Limited à Londres. —

Notre époque exige du réalisme et une discipline personnelle

— J.E. Harrington

Un appel à la discipline personnelle et à plus de réalisme dans l'administration publique a marqué le discours du président sortant du Board of Trade, M. J. Eric Harrington, hier. M. J. Barry Porteous lui succède à la présidence.

M. Harrington s'est élevé contre l'esprit d'imitation qui nous porte à souhaiter tout ce que nos voisins du Sud possèdent. Il a cité en exemple particulièrement "medicare" que les politiciens n'osent pas refuser. De même, il a démontré que nous devons mettre une sourdine aux largesses gouvernementales quand les hommes en place n'ont même plus le souci de s'excuser d'avoir défoncé les budgets...

De même, de souligner M. Harrington, la puissance des unions ouvrières peut entraîner des abus dont le salarié devient la première victime. Le président sortant du Board of Trade a fustigé l'apathie de la majorité des étudiants et l'irresponsabilité d'une minorité étudiante.

M. Harrington a cherché à imputer la situation aux véritables responsables: la génération adulte. La jeunesse a certes été négligée par les parents trop empressés à réussir. La hausse du coût de la vie et des taxes a également influé.

Les parents ne se soucient pas toujours de faire la connaissance des éducateurs, pas plus que les citoyens communiquent avec leurs représentants dans les administrations publiques. Il y a ensuite mauvaise grâce à se plaindre; nous pouvons attendre de la société qu'elle nous rende des services seulement dans la mesure où nous l'avons servie, a conclu M. Harrington.

L'assemblée annuelle du Board of Trade a permis de passer en revue les nombreux services que ce groupement, en sa 147e année d'existence, apporte au monde des affaires. Il est maintenant installé dans la Maison du Commerce, côte du Beaver Hall, tout en conservant ses locaux du 300, rue St-Sacrement. On lui doit de nombreuses initiatives: réunions et études de groupe.

Le Board of Trade a mis sur pied particulièrement "Executive Development Institute" qui dispense des cours de formation des cadres. Il veille également sur les destinées du Junior Board of Trade. Sa bibliothèque, des services de renseignements, l'organisation de visites industrielles sont autant de services à la disposition des hommes d'affaires.

REDDY MEMORIAL HOSPITAL
AVIS DE RACHAT PARTIEL
PAR LE FONDS D'AMORTISSEMENT

AUX DETENTEURS d'obligations 6¾% première hypothèque série "B" échéant le 1er juillet 1992 de Reddy Memorial Hospital:

AVIS EST PAR LA PRESENTE DONNE que, conformément aux dispositions du contrat de fiducie intervenu entre Reddy Memorial Hospital et International Trust Company, à titre de syndic, en date du 1er juillet 1967, des obligations 6¾% première hypothèque série "B" de Reddy Memorial Hospital, d'une valeur au pair globale de $14,000, ont été tirées au sort par le dit syndic de l'argent du fonds d'amortissement et qu'elles seront rachetées le 1er jour de juillet 1969, au prix de ladite valeur au pair plus l'intérêt sur ladite valeur au pair courue et non payée à ladite date du 1er jour de juillet 1969.

OBLIGATIONS AVEC COUPONS, RAPPELEES EN ENTIER, EN COUPURES DE $1,000:
BM 007 BM 059 BM 211

OBLIGATIONS AVEC COUPONS EN COUPURES DE $10,000 JUSQU'AU MONTANT INDIQUE:
BX 004 $1,000
BX 009 $1,000
BX 040 $1,000

OBLIGATIONS PLEINEMENT ENREGISTREES PORTANT LE PREFIXE BFR JUSQU'AU MONTANT INDIQUE:
008 $1,000 010 $1,000 015 $2,000
016 $2,000 017 $2,000
017 $2,000

Ledit prix de rachat sera versé en monnaie légale canadienne dans toutes les succursales dans la province de Québec de la Banque Royale du Canada, au choix du détenteur, sur présentation et remise de chacune desdites obligations avec, dans le cas des obligations à coupons, tous les coupons y attachés échéant le ou après le 1er juillet 1969.

AVIS EST EGALEMENT DONNE que les obligations rappelées au rachat ne porteront plus d'intérêt à partir du 1er juillet 1969 ni par la suite.

DATE A MONTREAL, le 30 mai 1969.
REDDY MEMORIAL HOSPITAL,
F. E. H. Gales, président.

NOMINATIONS CHEZ CANADIAN TITANIUM PIGMENTS LIMITED



M. Allen S. GAMMAGE



M. Gilles G. VOYER

M. Allen S. Gammage, C.A. est nommé trésorier et secrétaire adjoint, et M. Gilles G. Voyer devient contrôleur de Canadian Titanium Pigments Limited.

Avant d'entrer au service de la compagnie, M. Gammage occupa plusieurs postes à titre de directeur financier et celui de directeur-conseil en finance au Ministère de la Production de défense avant d'occuper son poste actuel.

M. Voyer est au service de la compagnie depuis 1947, ayant occupé divers postes à la division comptable avant d'être nommé contrôleur adjoint en 1964.

Tous deux ont leur bureau au siège social de la compagnie au 2140 Edifice Sun Life à Montréal. —

Exceptionnel... comme sa bouteille.



Gin Tanqueray

Si c'était du gin ordinaire, nous l'aurions mis en bouteille de gin ordinaire. Tanqueray a un goût absolument unique et cette subtile différence lui gagne tous les jours l'enthousiasme de nouveaux amis. Distillé et embouteillé à Londres, Angleterre.

Hausse de 13% prévue dans la production mondiale de blé pour l'année en cours

ROME (AFP) — La production mondiale de blé en 1968-69 est estimée à un chiffre record de 306 millions de tonnes, soit une augmentation de 13 p. 100 par rapport à l'année précédente, a annoncé le groupe d'études des céréales de la FAO (Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture).

Cette expansion est surtout due aux pays exportateurs tels que l'URSS (96 millions de tonnes), les Etats-Unis (43 millions) l'Australie (15 millions) le Canada (18 millions) et l'Argentine (6 millions). Pour l'ensemble de l'Europe occidentale la production atteint 52 millions de tonnes, un peu moins qu'en 1967-68.

D'autre part, l'Afrique et l'Asie (moins la Chine continentale) ont vu leurs productions augmenter, grâce surtout à de nouvelles variétes de blé à haut rendement, alors que la production du Moyen-Orient subit un recul sensible d'un million de tonnes).

Les exportations de blé, toujours selon l'estimation de la FAO, devraient subir par contrecoup leur troisième baisse depuis 1965-66 et tomber à environ 45 millions de tonnes, soit 14 p. 100 de moins que l'année précédente. Ce fléchissement est dû en grande partie à la diminution des besoins de l'Inde et du Pakistan, dont les importations se sont réduites, pour la période étudiée, de 5 millions de tonnes.

L'augmentation de l'offre et la diminution de la demande vont entrainer un fléchissement des prix de blé, et des entretiens ont actuellement lieu pour aboutir à une stabilisation du marché.

Les estimations de la FAO prévoient également que les stocks d'ouverture des sept grands pays exportateurs de blé atteindront probablement 61 millions de tonnes en 1969-70, contre 46 millions de tonnes en 1968-69.

PROMOTIONS A LA CONSOLIDATED PLYWOOD CORPORATION



J. Fred. Paré



André Nantel

Consol-Ply annonce les nominations suivantes : M. J. Fred. Paré, gérant général des ventes pour la province de Québec et M. André Nantel, gérant des ventes division de Montréal.

Consol-Ply opère bureaux et entrepôts à Montréal et Québec.

Les filiales ontariennes, Duffus Plywoods Ltd. et Duffus-Banfield Ltd., sont à Kitchener, Toronto et North Bay. —

NOMINATIONS AU GUARDIAN ROYAL EXCHANGE



Norman H. Manning



Donald S. Harley

Les directeurs de Guardian Royal Exchange Assurance Limited annoncent l'intégration prochaine au Canada des opérations des groupes d'assurance Guardian-Union et Royal Exchange-Atlas. MM. Norman H. Manning et Donald S. Harley, actuellement gérants conjoints de la Guardian-Union sont nommés directeurs exécutifs en charge du nouveau groupe Guardian Royal Exchange au Canada.

Il n'y aura aucun changement dans les opérations actuelles de la Montreal Life Insurance Company. —

LA PLUS GRANDE
EXPOSITION INDUSTRIELLE
AU CANADA | PARC DES EXPOSITIONS, TORONTO
SEMAINE DE L'INDUSTRIE 2-6 JUIN

HEURES D'EXPOSITION: Lundi, mardi, jeudi: 10 h à 19 h.
Merc.: 10 h à 21 h. Ven.: 10 h à 17 h.

Exposition de production '69
EXPOSITION NATIONALE DE PRODUCTION INDUSTRIELLE & DES MACHINES-OUTILS

VOICI LA PLUS IMPORTANTE EXPOSITION de machines-outils, materiel de production, méthodes et matériaux internationaux, patronnée par CIMA et IMCC. VOYEZ ce matériel évalué à $25 millions, étalé sur 12 acres dans 7 bâtiments différents. COMPAREZ les produits de plus de 700 exposants venant de 23 pays. PARTICIPEZ à des conférences et colloques instructifs. PROFITEZ d'un service d'autobus entre les bâtiments. DÉCOUVREZ les meilleurs produits, idées et services. Obtenez SANS TARDER vos billets pour l'EXPOSITION DE PRODUCTION '69!

IVème EXPOSITION
INTERNATIONALE DE FOURNITURES ET MACHINES À BOIS

L'EXPOSITION DU BOIS, patronnée par le Conseil canadien des fabricants de meubles, se joint cette année à l'Exposition de Production '69 pour présenter le marché industriel le plus important au Canada. VENEZ . . . vous mettre au courant des nouveautés d'avant-garde: idées, méthodes, machines, matériaux, outils, installations et services. VOYEZ les étalages et démonstrations des meilleurs produits au monde. PARTICIPEZ à des colloques enrichissants. PROFITEZ au maximum des DEUX expositions. Voyez ci-dessous comment obtenir MAINTENANT vos billets!

BILLETS GRATUITS (membres de l'industrie) sur demande à:
INDUSTRIAL AND TRADE SHOWS OF CANADA
481 University Avenue, Toronto 101, Ont. - (416)362-5311

Le Bill 26 pose-t-il un danger à l'individu ?



Ces gants de jardinage sont les préférés au Canada. Ils sont doux mais durables. Son tissu "Miracle" repousse la saleté et se lave facilement. Modèles pour hommes et dames. 1.39 seulement. Vous avez aussi le choix du plus petit modèle de gants Green Thumb, les "Fancy Plants". Ces gants sont plus légers, et plus fins avec motif imprimé et pouce vert. Ils sont trois fois plus durables que le coton, mais ne coûtent que 1.19 seulement. Voyez aussi notre nouveau modèle de gants de luxe avec tissu extensible spécial. Disponibles en jaune, rose et bleu. 1.69 seulement. Recherchez-les chez tous les fournisseurs d'articles de jardinage.

Edmont Canada Ltd.
Cowansville, P.Q.
DIVISION DE BECTON-DICKINSON AND COMPANY

Le Bill 26 pose-t-il un danger à l'individu? C'est l'une des nombreuses questions que cherchent à élucider un groupe de travailleurs sociaux de Montréal, qui se sont réunis pour étudier la loi d'aide sociale présentée en première lecture à l'assemblée nationale.

Selon ces travailleurs sociaux, un des dangers que présente ce bill, consiste en ce que l'individu soit seulement considéré sous son aspect de rendement économique sans tenir compte de toute la dimension humaine de ses problèmes; et la loi proposée, qui serait une loi d'assistance sociale financière.

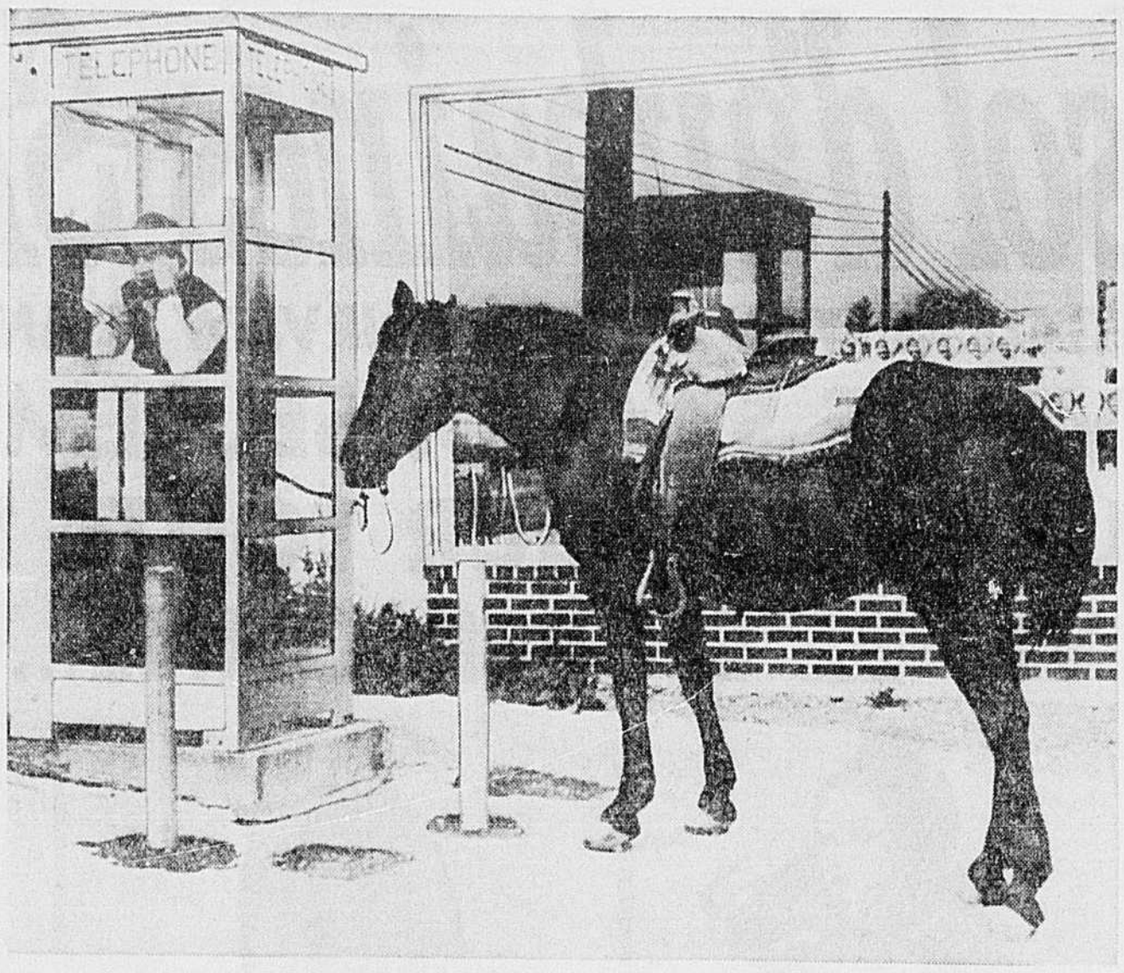
Vous êtes bien là,



au Pub sur le Parc

... un coin idéal pour échapper aux tracas du jour et retrouver le confort et la sympathie.

Hôtel Laurentien
Hôtels et motels Sheraton
Un service international ITT



téléphoto P.C.

Arthur attendait patiemment

... à la porte, comme le cheval du boulanger. Son maître, Larry Hartman, de State College, en Pennsylvanie, alors qu'il galopait sur la route nationale, a eu soudainement l'idée d'appeler sa fiancée pour la prévenir de son retard au rendez-vous qu'ils s'étaient fixés. Sans se départir des guides de sa monture, il pénétra donc dans une boîte téléphonique pour faire un brin de causette ... qui se prolongea, comme bien l'on pense. Pendant ce temps, Arthur a été forcé de s'exercer à la patience !

Collision de deux jets : les navigateurs perdent la vie; deux blessés

VICTORIA (PC-UPI) — Deux membres de l'Aviation canadienne ont perdu la vie et les deux autres membres d'équipage ont été légèrement blessés quand deux réactés supersoniques de type Voodoo sont entrés en collision en plein ciel au-dessus de l'île Denman, en Colombie-Britannique, vers 4 h. 20, hier après-midi.

Les victimes sont les capitaines John A. Emon, 36 ans, d'Almonte, en Otario, et Laurie E. Bastie 29 ans d'Halifax en Nouvelle-Ecosse. Les deux survivants sont le lieutenant Ron P. Little, 23 ans, de Peterborough, en Ontario, et le capitaine Barry MacLeod, 26 ans, de Vancouver.

Un porte-parole de la base des forces armées canadiennes de Comox a déclaré que la tragédie est survenue au moment où les pilotes de quatre réactés s'entraînaient à voler dans une formation à quatre appareils.

Pour des raisons encore inconnues, les deux victimes n'ont pu faire fonctionner le mécanisme d'éjection de leur siège et se sont écrasées avec leur avion en flammes sur l'île Denman à 70 milles au nord de Vancouver. Les deux autres membres d'équipage ont pu sauter en parachute et ont été rescapés par un hélicoptère.

COLLÈGE VILLE-MARIE

Ecole secondaire indépendante reconnue par le ministère de l'Education

Directeur :
M. AURELE DAOUST

EXAMENS D'ENTRÉE
EN 8e ANNÉE

GARÇONS et FILLES

Samedi le 31 mai 1969
de 9 h. a.m. à MIDI

Examen réservé aux élèves de 7e année et à ceux de 6e année qui ont une moyenne supérieure à 75%

Inscriptions en cours
pour toutes les sections du secondaire

1380, rue GILFORD, Montréal 177

Téléphone : 525-2516

Dans le comté de Taillon

La candidature éventuelle de Pierre Bourgault provoque la pagaille dans le Parti québécois

par Claude MASSON

Une guerre ouverte vient d'éclater au sein de l'organisation du Parti québécois du comté de Taillon, créant ainsi une scission très nette entre les groupes qui favorisent ou Pierre Bourgault, ancien chef du RIN, ou Jacques-Yvon Lefebvre, un citoyen du milieu, comme candidat de ce parti aux prochaines élections provinciales.

Le profond malaise existait depuis quelques mois déjà mais il est apparu beaucoup plus clairement hier soir alors que les deux clans ont donné tour à tour une conférence de presse.

M. Jacques-Yvon Lefebvre avait convoqué les journalistes à sa résidence ainsi que des membres de son organisation. Cinq autres membres du parti, 'adversaires internes", ont pénétré mais M. Lefebvre les a poliment priés de se retirer "parce que je ne veux pas de troubles." Parmi eux, il y avait M. Michel Viger, coordinateur régional du parti pour les comtés de Chambly, Taillon, Verchères, Iberville, Saint-Jean, Laprairie et Huntingdon.

Le "cas" Lefebvre

Le candidat Jacques-Yvon Lefebvre était l'organisateur du Dr Jacques Ferron, candidat du RIN dans Taillon en juin 1966. Il avait aussi été élu candidat officiel du RIN dans Taillon en mai 1967. Il a également été membre du conseil central du Rassemblement pour l'indépendance nationale alors que Pierre Bourgault était le président. Jusqu'à tout récemment, il àtait président de l'association du comté de Taillon pour le Parti québécois.

Aujourd'hui, le Dr Ferron le renie et a même proposé son expulsion du Parti québécois. Pierre Bourgault est devenu un adversaire farouche et les partisans de l'ex-chef du RIN déclarent ouvertement qu'ils ne travailleraient pas pour Lefebvre advenant qu'il serait élu à une éventuelle convention.

Les organisateurs de Pierre Bourgault affirment qu'ils ont rejeté Jacques-Yvon Lefebvre parce qu'il ne travaille plus vraiment pour le Parti québécois mais bien uniquement pour se faire élire comme le font les vieux politiciens.

Ils ne tolèrent pas qu'il paie des cartes de membres afin que ceux-ci votent pour lui à la convention.

Ses "adversaires internes" déplorent par-dessus tout que Lefebvre ait amené un membre qu'il a fait passer pour un délégué du conseil national à une réunion de l'exécutif alors que ce même personnage aurait été un pur étranger.

C'est la pagaille

Durant tout ce temps, c'est la pagaille au sein de l'organisation du comté: il n'y a pas de président puisque M. Lefebvre a démissionné et l'exécutif est partagé également entre les organisateurs de Bourgault et ceux de Lefebvre.

Cette division a une double conséquence: l'exécutif ne peut se réunir en assemblée parce que le quorum de quatre n'est pas respecté et, de ce fait, il est aussi impossible de convoquer une convention pour le choix du candidat.

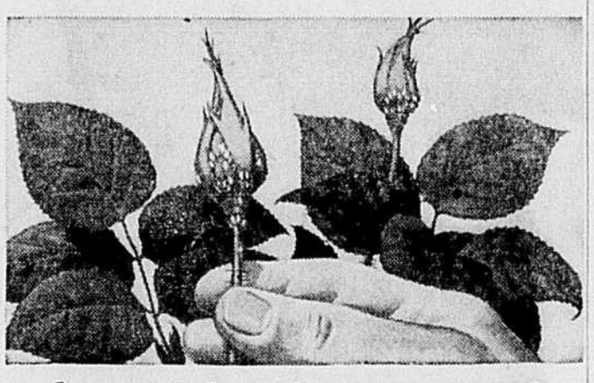
Le conseil national a aussi annulé une réunion convoquée par le groupe Bourgault et au cours de laquelle celui-ci a annoncé sa candidature. Selon Jacques-Yvon Lefebvre, Bourgault aurait aussi promis de ne jamais se rallier si jamais son adversaire était élu à la convention. Les organisateurs de l'ancien chef du RIN ont d'ailleurs confirmé ce fait, hier soir.

Les organisateurs de Bourgault, requête à l'appui, mentionnent pour leur part que 123 des 156 membres du Parti québécois de Taillon favorisent Bourgault comme candidat.

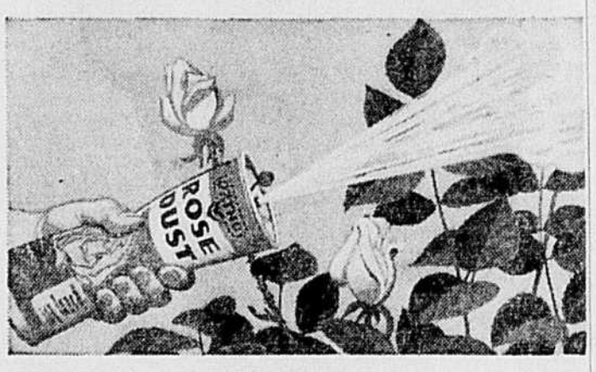
Le conseil national du parti, pour sa part, recommande la démission de tous les membres actuels de l'exécutif et une élection à tous les postes par la suite. Le nouvel exécutif déterminerait ensuite une date pour la convention.

C'est le fouillis complet. Certains veulent qu'il y ait une élection générale, d'autres qu'une convention ait lieu dans le plus bref délai, d'autres enfin souhaitent que le conseil national du parti intervienne directement et tranche toute la question.

Y aura-t-il une convention et, si oui, quelle sorte de convention?



Les ennuis qui commencent?



pressez simplement —



protégez vos roses contre les insectes et la maladie!

La poudre ORTHO pour roses dans le pulvérisateur à pression en plastique souple supprime la corvée de l'entretien des roses. Une bouffée libère une puissante combinaison d'insecticides et de fongicides: lindane, phaltan, soufre, DDT. Résultat: la poudre ORTHO pour roses détruit les pucerons, la fumagine, le mildiou, la rouille, les tisserands, le popille japonais, les limaces, les thrips et bien d'autres ... conduit les roses en sécurité du bouton à la fleur!

Se recharge! Votre pulvérisateur en plastique durera des années.



ORTHO
MARQUE DÉPOSÉE

CHEVRON CHEMICAL (CANADA) LIMITED, ORTHO DIVISION
Oakville, Ontario.

Profitez dès maintenant
du service pratique de
LIVRAISON A DOMICILE DE
la presse
C'est simple, vous n'avez qu'à
composer ce numéro
874-6911



Diamond Contessa
Or blanc 14k, 23 rubis, 2 diamants (poids total ¼ carat), verre en saphir synthétique et chaîne de sûreté.
516216W $275.00

grâce à Bulova, ce sera un moment radieux pour elle
avec une montre à diamants de la collection d'excellence

Il n'y a que Bulova qui sache vraiment faire ressortir toute la beauté des diamants. C'est que Bulova ne choisit que les diamants de la plus haute brillance.

COLLECTION D'EXCELLENCE PAR BULOVA

(1) Diamond Contessa, or blanc 14k, 23 rubis, 6 diamants, verre à facettes, bracelet-cordonnet.
516209W $150.00

(2) Diamond Contessa —23 rubis, or blanc 14k, 6 diamants. Verre à facettes.
516211W $165.00

(3) Diamond Contessa, or blanc 14k, 23 rubis, 6 diamants, antichoc, antimagnétique.
516210W $150.00

CHEZ LES MEILLEURS BIJOUTIERS, PARTOUT



La fine équipe des 'fines gueules' de CKAC/73

Françoise Morin, réalisatrice, Pierre Labelle, humoriste, et Jacques Berrols, conseiller en nutrition, concilient théorie et pratique. Imitez-les... Suivez leurs conseils à l'antenne de CKAC/73, tous les jours à 10 heures 40 et 18 heures 40, et le samedi de 9 heures 30 à 9 heures 55.

daccord
900, Montée de Liesse
St-Laurent 747-2401

W. H. Perron & Cie Limitée
515, boul. LABELLE
Chomedey (Laval)
681-1615

Simpsons
EN VILLE

Rabais 20%! Portes aluminium et auvents fibre de verre

Porte
Rég. 94.50
ch. 75.60
Mens. $8

Auvent
Rég. 73.80
ch. $59
Mens. $7

Installations standard sans aucuns, frais dans la région métropolitaine et la banlieue. Travaux de menuiserie et chaperon en supplément.

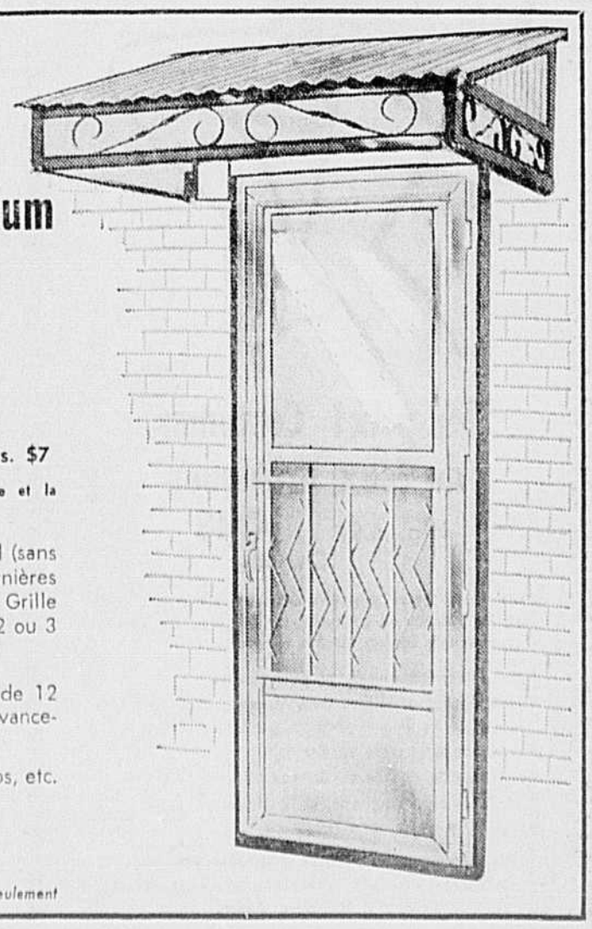
A. **Porte en aluminium** 1½ po. avec moustiquaire et seuil (sans grille). Calfeutrage peluche laine, barre en "Z", charnières à billes nylon. Auto-rangement. Rég. 94.50 ch. 75.60. Grille représentée 15.50 de plus. Aussi fenêtres aluminium 2 ou 3 coulisses disponibles à prix spéciaux.

B. **Auvents de luxe en fibre de verre robuste.** Choix de 12 coloris décoratifs. Largeur 48 po., hauteur 18 po., avancement 36 po. Rég. 73.80 ch. $59.

Aussi disponibles — auvents pour fenêtres, balcons, patios, etc. offerts à rabais similaires.

Pour plus amples renseignements composez
842-3241 postes 648 ou 364

SIMPSONS — Portes et fenêtres "Stormaster" (798) au sous-sol en ville seulement



INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

CAHIER No 4 / PAGES 47-60 **la presse** ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, VENDREDI 30 MAI 1969 — 85e ANNEE — No 125

La visite de Rockefeller soulève les passions

L'Amérique latine connaît des heures sombres



Téléphoto PA

Des étudiants de Quito, en Equateur, fuient devant la police après avoir manifesté contre la visite de M. Nelson Rockefeller. Les émeutes dans la capitale et à Guayaquil ont fait au moins quatre morts.

(d'après AFP, PC, UPI) — La situation prend une tournure de plus en plus dramatique, aujourd'hui, dans plusieurs pays de l'Amérique latine par suite de la visite du gouverneur Nelson Rockefeller et de divers désordres ouvriers et étudiants.

En **Equateur,** la visite de la mission Rockefeller a causé jusqu'ci la mort d'un civil à Quito et de trois personnes à Gyayaquil. De plus, à Quito, dix policiers ont été atteints de coups de feu, dont deux grièvement. Un groupe d'étudiants avait réussi à s'emparer de l'immeuble du centre Equatorianonord-américains, y brûlant les meubles et les archives.

A Cordoba, en **Argentine,** les militaires durent imposer le couvre-feu à toute la province par suite des émeutes d'ouvriers et d'étudiants qui menacent de provoquer une crise du régime. Une grève générale de 24 heures est en cours.

En **Colombie,** la violence déchaînée par les manifestations antiaméricaines des étudiants a fait sa première victime dans la ville de Medellin où un étudiant de 19 ans, Luis Alfonso Munoz Zapaga, est mort la huit dernière des suites d'une blessure à l'épaule causée par une balle, lors d'échaffourées avec les forces de l'ordre à l'intérieur de l'université de Antioquia.

En **Uruguay,** les étudiants ont manifesté à Montevideo pour protester contre la répression exercée contre leurs camarades dans les pays voisins, notamment en Argentine, en Colombie et en Equateur. Il en est résulté de nombreux heurts avec la police, laquelle était armée de grenades lacrymogènes et appuyée de motopompes. Il y a un assez grand nombre de blessés et de contusionnés des deux côtés.

On apprend, d'autre part, que le gouvernement uruguayen a décidé de prendre des mesures de sécurité sans précédent durant le séjour que fera la mission Rockefeller dans la capitale, probablement à partir du 20 juin.

La terreur règne en Argentine

Les autorités notent avec stupeur que l'agitation estudiantine s'est étendue aux ouvriers et les manifestants, et que ces manifestants, notamment en Argentine et en Colombie, disposent d'armes à feu et n'hésitent pas à s'en servir pour répliquer aux forces de l'ordre.

C'est en Argentine, à Cordoba plus précisément, que la situation est la plus tendue. Depuis jeudi soir, le gouvernement a fait appel aux parachutistes et le couvre-feu a été décrété dans toute la province.

Hier, les ouvriers des usines automobiles de Cordoba ont rejoint en masse les manifestants étudiants et le travail a bientôt cessé dans toute la ville. Les manifestants ont édifié des barricades solides, atteignant jusqu'à neuf pieds de hauteur, dans les artères principales. La police et la gendarmerie ont été incapables de rétablir l'ordre. Des immeubles ont été incendiés, d'autres auraient été mis à sac. Des francs-tireurs, installés sur les toits, ont tiré notamment sur la caserne centrale des pompiers pour essayer d'entraver toute intervention.

Devant la gravité des événements, le gouvernement Ongania a institué des conseils de guerre chargés de juger les atteintes aux personnes, aux biens et à l'ordre. Ces cours exceptionnelles peuvent prononcer la peine de mort.

Le pessimisme règne dans toute l'Argentine. On craint qu'il faille éventuellement procéder à un remaniement du cabinet.

Enfin, on signale qu'au **Chili,** les chemins de fer et la navigation ont été très perturbés ou entièrement paralysés par une grève des cheminots et du personnel navigant, et au **Venezuela,** six policiers ont été blessés (et 16 étudiants arrêtés) au cours de manifestations qui se sont déroulées récemment à Valencia, à 125 milles de Caracas. On a appris de même source, qu'un autobus a été incendié et plusieurs vitrines ont été brisées à coups de pierres par les étudiants qui manifestaient contre le gouvernement pour appuyer le mouvement réclamant la réforme de l'université.

Le Soudan veut entretenir de bonnes relations avec tous les pays

KHARTOUM, Soudan (AFP) — "La seule condition pour le rétablissement des relations diplomatiques avec les Etats-Unis et la République fédérale allemande est le changement d'attitude de ces deux pays dans la crise du Moyen-Orient", a déclaré hier le général Gaafar El Nimary, président du Conseil au commandement de la révolution soudanaise, dans une interview accordée à l'Agence France-Presse.

Le général El Nimary a poursuivi : "Nous voulons établir les meilleures relations avec tous les pays du monde quels qu'ils soient. C'est la raison pour laquelle nous avons jugé bon de reconnaitre l'Allemagne de l'Est et d'établir des relations diplomatiques avec elle".

L'homme fort du coup d'Etat militaire du dimanche de la Pentecôte a évoqué ensuite les relations du Soudan avec ses voisins. Il a déclaré notamment : "Nous voulons avoir les meilleurs rapports avec les pays qui nous entourent. Nous respectons et respecterons leur souveraineté. Nous voulons vivre en paix avec eux. Nous sommes attachés à des relations fondées sur le respect mutuel et l'intérêt commun". En ce qui concerne les relations du Soudan avec la République arabe unie et l'Ethiopie, le général El Nimary a déclaré : "Nous avons des relations très amicales avec ces deux pays, nous les développerons dans le futur. Nos relations avec la R.A.U. sont basées sur l'arabisme de notre pays et celles avec les autres pays sur l'africanisme de notre nation".

Le général a tenu à souligner que le Conseil de la révolution renouvelait l'invitation lancée par le président Ismail El Azhari pour que la prochaine conférence des chefs d'Etat d'Afrique de l'Est et d'Afrique centrale se tienne à Khartoum, en janvier prochain. "Rien n'est changé, a-t-il dit".

Au sujet de la crise du Moyen-Orient, le président du Conseil de la révolution soudanaise a déclaré : "Le problème du Moyen-Orient est très important pour tous les pays arabes, dont le Soudan. Nous travaillerons avec les autres pays arabes pour lui trouver une solution. Nous ne voulons exclure aucune voie pour y parvenir".

En ce qui concerne la situation intérieure du pays, le général El Nimary a mis l'accent sur la priorité qui doit être accordée aux problèmes économiques. "Nous avons aussi un projet de créer dans un avenir rapproché une nouvelle organisation politique. Les forces armées ne seront pas représentées. Elles coopéreront avec l'organisation dont le Conseil de la révolution prendra la direction", a-t-il précisé.

M. Poher condamne la conduite du gén. de Gaulle à l'égard du Canada

par Pierre ST-GERMAIN
correspondant de LA PRESSE à Paris

PARIS — M. Alain Poher, principal concurrent de M. Georges Pompidou, gaulliste, à l'élection présidentielle française, a condamné en termes voilés, hier soir, le "Vive le Québec libre" lancé par le général de Gaulle en juillet 1967 à Montréal, mais il a manifesté sa sympathie pour le Québec. Au cours d'un entretien à la télévision, il a notamment déclaré, alors qu'il dénonçait le nationalisme :

"J'ai un faible particulier pour les Canadiens français, pour le Québec dont on parle tant, mais pour moi ce sont des Canadiens. Je n'oublie pas qu'à Vimy, au cours de la Première Guerre mondiale, beaucoup sont tombés pour défendre la liberté . . . J'avoue avoir été choqué par l'attitude de la France dans les affaires internes du Canada, ce qui ne m'aurait pas empêché de défendre le Québec par peut-être d'autres moyens . . ."

M. Poher a souligné qu'il avait simplement pris cet exemple pour montrer que "patriotisme ne veut pas dire nationalisme". Cependant, les milieux informés estiment que M. Poher a voulu également rassurer ceux qui pouvaient être tentés de croire que la France "lâcherait" le Québec s'il était élu président. Il n'en est pas du tout question, ajoute-t-on, mais M. Poher a de nouveau indiqué qu'il s'opposait à toute forme de séparatisme et qu'il traiterait avec le Québec sans passer "par-dessus" Ottawa.

Mardi dernier, au cours de sa première grande conférence de presse, au Sénat, M. Poher s'était refusé à préciser quelle serait son attitude à l'égard du Québec et de la coopération franco-québécoise, s'il était appelé à succéder au général de Gaulle à l'Elysée. Il s'était contenté de dire: "J'ai des amis au Canada et au Québec, et je ne les séparerai pas", ajoutant qu'il n'avait pas l'intention d'aborder avant le second tour de l'élection le problème des relations de Paris avec Ottawa et Québec.

Hier soir, il en a dit un peu plus que lundi, sans toutefois fournir les précisions tant attendues à Ottawa et à Québec. Pour sa part, M. Pompidou n'a encore fait aucune déclaration publique sur le point de savoir quelle serait son attitude à l'égard du Canada et du Québec s'il était élu.

Les nouveaux propos tenus par M. Poher à ce sujet obligeront M. Pompidou à rompre le silence, signale-t-on de bonne source. On se demande avec un vif intérêt comment il ripostera à l'attaque que M. Poher a lancée contre de Gaulle.

Tension accrue entre la Jordanie et Israël

TEL-AVIV, (AFP, UPI) — Deux "Mig 21" syriens ont pénétré hier après-midi dans l'espace aérien contrôlé apr Israël, au-dessus de Kuneitra, dans les hauteurs de Gollan, et au cours du combat aérien qui s'ensuivit, un des "Mig" syrien a été abattu, a annoncé un porte-parole militaire israélien.

Les deux chasseurs israéliens qui ont intercepté les "Mig" syriens ont regagné leur base,a ajouté le porte-parole, qui a précisé que l'avion syrien touché s'était abattu en territoire syrien et qu'on avait aperçu le pilote sauter en parachute.

Par ailleurs, deux soldats israéliens ont été tués et deux autres blessés, au cours des combats d'artillerie déclenchés par les forces jordaniennes dans la région du pont Damia. Les Jordaniens ont ouvert le feu à plusieurs reprises dans la journée dans les régions de Mandassa, Um Chouth et Um Tzuts et, chaque fois, les forces israéliennes ont riposté, a indiqué le porte-parole de Tel-Aviv.

Dans les milieux israéliens autorisés, on fait remarquer que la ligne de cessez-le-feu entre la Jordanie et Israël devient "de plus en plus chaude" et que les unités régulières de l'armée jordanienne prennent l'initiative d'incidents et participent activement aux opérations des commandos palestiniens en Israël. Ces mêmes milieux soulignent qu'un avertissement a été adressé au gouvernement jordanien, il y a quelques jours, par les canaux diplomatiques, qu'Israël ne saurait tolérer plus longtemps cet état de choses.

Enfin, des sources militaires israéliennes affirmaient hier soir qu'il y a eu un redéploiement significatif des forces syriennes et irakiennes le long des frontières orientales d'Israël, ajoutant que ces mouvements de troupes semblent faire suite à l'insistance de l'Egypte pour une action militaire plus énergique contre Israël.

Nouvelle forme de violence

WASHINGTON (UPI) — Un rapport présenté à la commission nationale sur la violence conclut que les désordres raciaux survenus l'été dernier à Cleveland pourraient être une nouvelle forme de violence dirigée contre les individus de préférence aux entreprises commerciales.

Le rapport a été publié hier par la Commission, sans commentaires. Il avait été préparé par une université de Cleveland.

"La violence qui s'est manifestée à Cleveland à la fin de juillet 1968, aurait marqué le début d'une nouvelle formule. Bien que la tendance soit revenue à l'ancienne forme selon laquelle les Noirs détruisent la propriété dans le ghetto, la violence s'est manifesté d'abord à l'endroit de la personne. Entièrement dirigée par les Noirs, cette manifestation de violence a fait plus de blessés chez les Blancs que chez les Noirs", dit le rapport.

Bien que les victimes blanches aient été des policiers, attaqués à titre de symboles de la société blanche plutôt qu'à titre d'homme, la nature de la vengeance avait dépassé le stade des dégâts à l'endroit des entreprises des Blancs, ajoute le rapport.

Le rapport dit également que l'élection de M. Carl Stokes, un Noir, comme maire de Cleveland, n'a eu que peu d'influence pour contenir "la haine profonde et les manifestations d'extrémisme" qui ont surgi pendant les émeutes.

La commission va étudier attentivement ce rapport, parmi plusieurs autres, préparés à l'intention du président Nixon.

Un dernier sondage indique qu'un tiers des Français pourraient changer d'avis

PARIS. (AFP,UPI) — Alors que la campagne électorale pour le premier tour de l'élection présidentielle s'achève, un nouveau sondage publié aujourd'hui par "Le Figaro" indique que MM. Georges Pompidou et Alain Poher demeurent toujours loin en avant de leurs rivaux, mais qu'aucun ne semble devoir obtenir la majorité absolue au premier tour.

Par contre, ce sondage indique qu'un tiers des personnes qui ont manifesté leur intention de vote déclarent qu'elles peuvent encore changer d'avis avant dimanche, tandis que 20 pour cent demeurent indécises.

Ce sondage, effectué par la "SOFRES" les 27 te 28 mai, fait ressortir la stabilité de la cote de M. Georges Pompidou, le candidat gaulliste, qui conserve 40 pour cent des voix, contre 39 lors du sondage du 22 mai. M. Poher glisse à 31 pour cent contre 32 le 22 mai.

Les chiffres de la SOFRES recoupent partiellement ceux donnés mercredi par l'IFOP (autre organisme de sondages) et publiés par "France-Soir". Ce sondage, effectué les 23 et 24 mai, notait la stabilité du corps électoral gaulliste, créditait M. Pompidou de 41 pour cent des suffrages au premier tour et faisait apparaître une baisse sensible du pourcentage de M. Poher, qui passait de 30 à 27 pour cent en trois jours. jours.

Les deux organismes de sondage indiquent parallèlement que le glissement des voix s'est opéré en faveur des quatre candidats de la gauche et dont M. Duclos, pour le parti communiste, est crédité de 17 pour cent des voix (16 p.c. selon l'IFOP), tandis que M. Gaston Defferre est crédité de 7 pour cent et Michel Rocard, de 3 pour cent.

Les candidats vont donc ce soir, et en particulier les deux rivaux probables du second tour, tenter au cours de leur dernière intervention à la télévision, de faire définitivement tomber dans leur camp les hésitants et les tièdes. Pour M. Pompidou, il s'agira d'améliorer encore l'écart de 9 pour cent qui le sépare de M. Poher afin que celui-ci paraisse au second tour comme "l'otage" des communistes et de la gauche.

M. Poher, lui, devra au contraire essayer de réduire cet écart pour devenir ce "président de la réconciliation de tous les Français" qu'il veut être et montrer que, s'il est élu, il pourra gouverner même avec la majorité actuelle. Car c'est sur ce problème de la majorité de gouvernement et partant de la dissolution de l'Assemblée nationale que porte l'essentiel du débat de la campagne qui s'achève.

Un étudiant s'immole à la porte de l'ONU

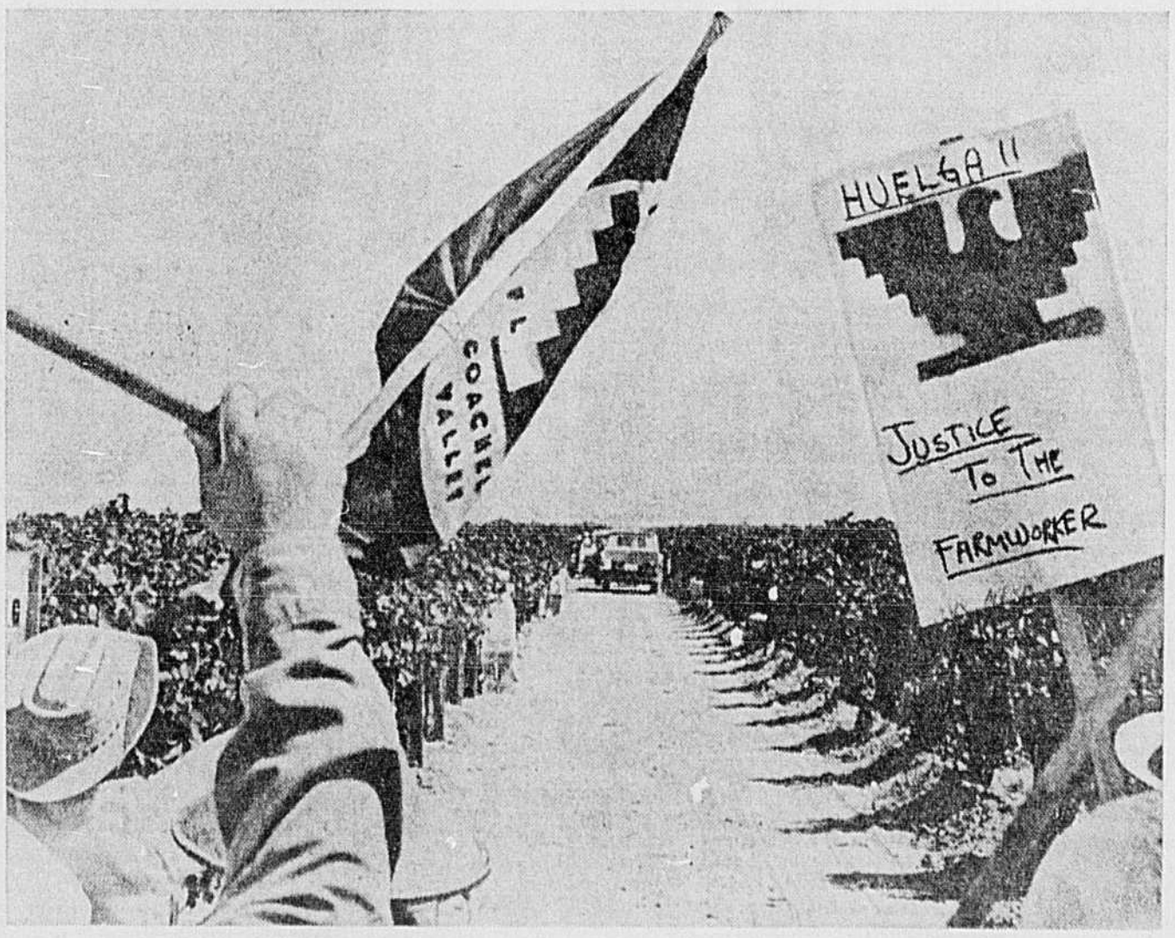
NATIONS UNIES, N.Y. (UPI, AFP) — Un étudiant de l'université Columbia est dans un état désespéré à l'hôpital Bellevue de New York, après une tentative de suicide par holocauste à la manière des bonzes du Vietnam et d'autres protestataires du monde contemporain.

Bruce Mayrock, 20 ans, de race blanche, domicilié à Long Island, avait choisi la magnifique roseraie du parc qui entoure les édifices de l'organisation internationale pour se promener, porteur d'une pancarte où il avait écrit en lettres moulées "Arrêtez le génocide du Biafra, sauvez neuf millions de Biafrais". Pour les promeneurs autour de l'ONU, ces dernières années, ce genre de protestation est devenu une sorte de banalité.

Soudainement, à la hauteur de l'escalier qui relie l'entrée du public à la roseraie, le jeune homme s'est enduit de liquide inflammable et y a mis le feu. Des gardes de l'ONU ont réussi à maîtriser les flammes et ont transporté le malheureux à l'infirmerie de l'organisation internationale. Il était défiguré et inconscient et fut immédiatement conduit à l'hôpital Bellevue.

C'était la troisième immolation devant les édifices de l'ONU. Jusqu'ici deux hommes se sont immolés en guise de protestation contre la guerre du Vietnam.

Le secrétaire général de l'ONU, U Thant, qui considère sacrée la vie humaine, a été profondément peiné par cet incident.



Téléphoto UPI

Encore les raisins de la colère

Les préposés américano-mexicains à la récolte du raisin, ont entrepris hier leur deuxième saison de grève contre les vignobles de la vallée Coachella, en Californie, sous la direction du Ceasar Chavez. Ils tentent toujours de négocier les salaires, les conditions de travail et les bénéfices marginaux pour les travailleurs. Quelque 100 préposés ont quitté le travail à la suite de la manifestation pacifique.

Un Tchèque, employé à l'ONU, refuse de rentrer à Prague

NATIONS-UNIES (Reuter) — Un Tchécoslovaque, membre du secrétariat des Nations unies, a décidé de demeurer aux Etats-Unis, défiant ainsi l'ordre qu'il avait reçu du gouvernement de Prague de rentrer au pays.

M. Jiri Nedela, âgé de 41 ans, a déclaré aux journalistes que sa décision était provoquée par son "profond désaccord" avec les dirigeants tchécoslovaques.

M. Nedela travaille aux Natins unies depuis cinq ans. C'est un ancien commentateur radiophonique et il a été directeur adjoint d'une section spéciale du bureau des informations des Nations unies.

Marié et père de deux enfants, M. Nedela n'a rien révélé de ses projets, mais il a indiqué qu'il pourrait demander l'asile politique aux Etats-Unis.

500 propriétaires et non 1,224 ont signé la requête demandant un référendum sur la fusion

— *les autorités de Longueuil*

par Claude MASSON

Des 1,224 signatures recueillies par l'Association des propriétaires de Longueuil pour réclamer la tenue d'un référendum précédant la fusion, seulement 500 étaient signées par des propriétaires, soit beaucoup moins que la moitié.

Voilà ce que viennent de faire savoir les autorités de Longueuil au ministre des Affaires municipales du Québec, M. Robert Lussier, afin de prouver que les propriétaires de Longueuil, dans une forte proportion, sont d'accord avec le regroupement et ne réclament pas la tenue d'un référendum sur cette question.

L'Association des propriétaires de Longueuil avait fait savoir récemment que 1,224 propriétaires avaient exigé une consultation populaire sur le sujet de la fusion en signant une pétition à ce sujet.

La loi de la fusion volontaire des municipalités exige la signature de 10 p. 100 des propriétaires pour forcer la Commission municipale à faire enquête. Le pourcentage requis est quand même obtenu puisqu'il n'en faut que 251 dans le cas de Longueuil.

Pour en arriver à la conclusion que seulement 500 propriétaires ont signé le document, les dirigeants de la ville de Longueuil ont effectué une vérification de toutes les signatures contenues dans la requête. Dans plusieurs cas, l'épouse et les enfants du propriétaire avaient signé la requête, ce qui n'est pas conforme à la loi.

Le regroupement une fumisterie

D'autre part, toujours au sujet de la fusion de Longueuil et de Jacques-Cartier, M. Jacques-Yvon Lefebvre, qui se présentera à la convention du Parti québécois du comté de Chambly afin d'être choisi candidat, a déclaré que le regroupement tel que présenté est une véritable fumisterie.

M. Lefebvre a précisé, au cours d'une conférence de presse, qu'il est tout à fait d'accord avec un regroupement municipal bien planifié par un Office du plan, tel que le préconise le Parti québécois, mais il est contre une fusion précipitée.

Policiers et pompiers lancent une 'Opération sécurité-Québec'

Trois associations de policiers et pompiers annonceront lundi, au cours d'une conférence de presse, le programme que les dirigeants ont l'intention de mettre en pratique concernant la sécurité.

La Fédération des pompiers professionnels du Québec, la Fédération des policiers municipaux du Québec et l'Association des chefs de police et pompiers du Québec feront part, par la voix de leurs dirigeants, des grandes lignes de l'Opération "Sécurité-Québec".

Cette initiative est appuyée par le gouvernement du Québec, la ville de Montréal et plusieurs organismes dédiés à la sécurité et à la protection publiques, a dit le responsable, M. André Plante, président de la Fédération des pompiers.

Seront présents, outre M. Plante, MM. Paul-Emile Sauvageau, député, animateur du projet, Jean-Paul Gilbert, directeur de la Police de Montréal et secrétaire de l'Association des chefs de police, Jean-Paul Picard, président de la Fédération des policiers municipaux, et le lieutenant-gouverneur des clubs Optimistes, M. Sergerie.

L'Association des étudiants de McGill se retire de la Commission tripartite

L'Association des Etudiants de l'Université McGill s'est retirée de la Commission tripartite sur l'Université. Cet organisme, composé jusqu'à maintenant d'un nombre égal d'étudiants, de professeurs et d'administrateurs, a été établi par le Sénat de McGill en novembre 1967. Toutefois, ce comité n'avait aucun pouvoir législatif, et son rapport n'aura qu'une valeur morale.

Les représentants étudiants estiment que la Commission a constamment évité de discuter "des questions réelles et immédiates". L'exemple le plus frappant, soulignent-ils, est le cas d'un mémoire écrit à la demande de la Commission par l'étudiant David Ticoll, au mois d'août dernier, qui fut mis de côté après une discussion d'une demi-heure. "Ensuite, tous les efforts pour arriver à un accord échouèrent (même parmi les membres du professorat); la Commission prépare présentement son septième brouillon pour le mémoire."

"La scission finale fut occasionnée par l'affaire du professeur Gray, lorsque les membres de l'administration agirent ouvertement à l'encontre des principes qui avaient été établis par le comité, dont celui que "l'Université doit créer et offrir un milieu aux personnes qui défieront les valeurs et les institutions établies de la société". A cause de ceci, les étudiants demandèrent la dissolution du comité mais ils furent battus au vote.

"Pendant ce temps, le corps gouvernant de l'Université, le Sénat, prenait des décisions sur précisément ces problèmes qui avaient été à l'origine de la formation du comité. Mais, ne détenant aucun pouvoir, le comité avait été, de fait, dépassé par les événements.

Hold-up de $500

Un bandit solitaire armé d'un revolver a réussi un vol de $500.72, vers 9 h. 40 hier soir, chez A. L. Trading Co. Ltd., au 3623 est, rue Ontario. Le gunman a pris la fuite à pied.

La loi sur les langues officielles

Un premier pas vers un Canada bilingue

— *Pelletier*

Toujours aussi "prophète optimiste", le secrétaire d'Etat (ou ministre de la culture), M. Gérard Pelletier, ne se laisse pas décourager par les propos "aberrants, souvent empreints de préjugés", des opposants au projet de loi sur les langues officielles, étant même convaincu "que cette loi ne constitue qu'un premier pas vers un Canada bilingue", et se disant persuadé aussi de la "nécessité de faire des choses qui ne se légifèrent pas, c'est-à-dire, d'apporter aux communautés francophones du pays l'aide nécessaire pour que la langue ne devienne pas une coquille vide".

Et, cette aide concrète (c'est-à-dire finaicière) du secrétariat aux minorités francophones ne saurait plus tellement tarder, selon M. Pelletier, qui a indiqué, hier soir, à l'issue d'une allocution, que son gouvernement devrait étudier, d'ici une quinzaine, les crédits nécessaires à l'application d'un vaste programme ("déjà détaillé") d'animation culturelle à l'échelle du pays.

M. Pelletier s'adressait, hier soir, à un auditoire de quelque 175 personnes réunies à Sudbury, à l'occasion du baptême officiel du tout nouvel Ordre de mérite de la culture française, auditoire composé en majeure partie de l'elite francophone locale, qui compte beaucoup sur l'aide gouvernementale à son Centre de culture.

S'il a reconnu avoir entendu des "propos aberrants" depuis qu'a commencé le débat sur le projet de loi des langues officielles, le secrétaire d'Etat a dit qu'il demeure confiant, ayant entendu "davantage des propos raisonnables de gens qui croient — pour lesquels il est bien clair que la destinée de notre pays passe par la dualité linguistique et culturelle".

M. Pelletier ne se laisse pas influencer non plus par des sondages indiquant que trois Québecois sur quatre ne croient plus au Canada.

Lui demande-t-on ce que peut être l'avenir bilingue et biculturel du Canada dans de pareilles conditions qu'il répond d'un trait: "Et, qu'est-ce que cela peut bien faire aux gens de Sudbury que les Québecois ne croient plus au Canada?" Autrement dit, cela ne changera pas leurs idées, à eu. En fait, M. Pelletier ne tient pas du tout à discuter en marge des résultats de ce sondage, parce qu'il se dit convaincu de l'irréalisme des enquêtes du genre, "dont les questions sont le plus souvent biaisées".

M. Pelletier a ajouté au bénéfice de son auditoire que le sort des minorités francophones est intimement lié à leur volonté de vivre: "Il ne s'agit pas de maintenir artificiellement en vie des groupes qui ont le goût de mourir... "Dès lors, toutefois, qu'il y a volonté de vivre et de s'épanouir, tout devient possible, selon M. Pelletier, "y compris l'appui des pouvoirs publics".

Et, "cet appui que nous donnerons à vos initiatives en sera un réel, a ajouté M. Pelletier, en se disant "certain qu'il répondra à des besoins essentiels".

Satisfait de la politique fédérale sur le logement

TORONTO (PC) — Le ministre du Commerce et du Développement de l'Ontario, M. Stanley Randell, s'est dit enchanté de la nouvelle politique sur le logement annoncée mercredi par le gouvernement fédéral. A son avis, les nouvelles mesures constituent ni plus ni moins qu'une percée dans la crise du logements.

M. Randall faisait allusion aux plans d'Ottawa visant à permettre aux locataires de maisons construites à même des fonds publics de devenir propriétaires de la maison qu'ils habitent. Une autre mesure qui a particulièrement plu à M. Randall est celle qui permettra à la SCHL de financer jusqu'à concurrence de 90 p.c. le coût banques provinciales ou municipales de terrains.

M. Randall estime que la nouvelle forme d'aide fédérale pourrait faciliter l'érection prochaine de 10,000 unités de logement dans le Toronto métropolitain dans un avenir immédiat.

M. Robert Andras, le ministre fédéral responsable du domaine du logement, depuis la démission retentissante de M. Paul Hellyer, a également annoncé que le gouvernement fédéral levait le gel de l'approbation fédérale auquel étaient soumis d'important projets de construction de amisons subventionnées par l'Etat.

M. Andras a annoncé que le gouvernement fédéral subventionnera dans les liimtes des ressources fiscales d'Ottawa, tous les projets d'habitation qui lui seront soumis par les provinces et qui seront jugés acceptables.

Les employés de CKAC demandent la conciliation

Le syndicat des Travailleurs unis de la radio et de la télévision (CTC) dont la 291e section représente les employés syndiqués de CKAC vient de réclamer l'aide d'un conciliateur du ministère québécois du Travail.

Les pourparlers achoppent principalement sur les changements technologiques. Un porte-parole syndical a dit que la partie patronale refuse de prendre en considération la demande des syndiqués relativement au recyclage des quelque 15 techniciens qui sont menacés de perdre leur emploi, par suite de l'automatisation de la station radiophonique.

Ce syndicat représente tout le personnel, soit les annonceurs, les techniciens, les employés de bureaux, les réalisateurs, etc.

Les relations de travail des employés de la radio et de la télévision sont ordinairement régies par les lois fédérales. CKAC est apparemment la seule station qui fait exception.

VILLE DE LORRAINE

DEMANDE DE SOUMISSION

Avis est par la présente, donné qu'on recevra à l'Hôtel de Ville, de la Ville de Lorraine, des soumissions pour l'exécution des travaux suivants:

A) Travaux d'aqueduc, d'égouts
B) Travaux de pavage.

Les soumissions identifiées clairement sur l'enveloppe extérieure quant aux travaux concernés, devront être présentées sur les formules préparées à cet effet par les Ingénieurs-Conseils, Gendron, Lefebvre et Associés et être remises sous pli cacheté au Gérant de la Ville, à 100 Grande Côte, Lorraine, avant quatre heures trente (4:30 p.m.) le 10 juin 1969 pour être ouvertes à l'assemblée tenue à huit heures trente (8:30 p.m.) le même soir.

De plus, chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque certifié, tiré sur une banque à Charte du Canada, payable à la Ville de Lorraine, d'une somme d'au moins 10% du montant total de la soumission, ou d'un cautionnement de garantie.

Les plans, devis et Cahiers des Charges peuvent être obtenus au bureau de Gendron, Lefebvre et Associés, à l'Edifice G.L., 1 Place Laval, Suite 200, Laval, moyennant une somme de $50.00 en argent ou par chèque visé, pour chacune des soumissions. Cette somme est pour l'achat des documents et ne sera pas remise.

La Ville de Lorraine se réserve le privilège de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions et se dégage de toute responsabilité envers les soumissionnaires.

H. B Goldman, Ing.,
Gérant,
Ville de Lorraine.

naissances·décès·remerciements·in memoriam

ALAIN (Jean) — A St-Lambert, le 28 mai 1969, à l'âge de 72 ans, est décédé Jean Alain (barbier), époux d'Adélia Bujold, demeurant à 459 Notre-Dame, St-Lambert; il laisse dans le deuil ses enfants: Mme G. Sauro (Gisèle), Mme R. Charlebois (Jeannette), Jean-Guy, Dominique-Raoul; Mme R. Hiscock (Rose-Hélène), Michèle et Jacques; ses belles-filles: Lucille, Lisa Viola; ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
63, avenue Lorne
Saint-Lambert,
à 9 h. 50, pour se rendre à l'église paroissiale de Saint-Lambert, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ALLARD (Marie-Rose) — A Montréal, le 28 mai 1969, à l'âge de 82 ans, est décédée Marie-Rose Duphily, épouse de feu Olivier Allard, demeurant à 6258 des Ecores, mère de Dolorès (Mme veuve Armand Dubuc), Raoul, Annette (Mme Gérard Piché), Gérard, Jean-Paul, Juliette (Mme J.-P. Ouellette), Gilberte (Mme Maurice Robidas); elle laisse dans le deuil ses brus ainsi que de nombreux petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse,
angle 11e avenue, Rosemont
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUBE (John) — Subitement à Cité des Deux-Montagnes, le 29 mai 1969, à l'âge de 79 ans, est décédé M. John Aubé, époux de Bernadette Perron, demeurant 308 9e ov., Cité des Deux-Montagnes, autrefois de LaSarre, Abitibi. Les funérailles auront lieu lundi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin et Fils,
1004 Chemin Oka, à
Cité des Deux-Montagnes,
à 2 h. 45, pour se rendre à l'église St-Agapit, où le service sera célébré à 3 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUDY (Jean-Baptiste) — A Montréal, le 28 mai 1969, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Jean-Baptiste Audy, époux d'Alice Deslardins, demeurant sur Des Erables. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand,
4228, rue Papineau,
pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BENOIT (Rachelle) — A Montréal, le 27 mai 1969, à l'âge de 79 ans, 11 mois, est décédée Mme veuve Albert Benoit, née Rachelle Lozeau; elle laisse ses enfants: Mme veuve John McKercher (Annette), Mme Joseph Bissonnette (Cécile), Albert jr, Mme Jean Gour (Rachelle), Jean, Georges, Mme Roland De Serres (Thérèse), Pierre, Paul; son frère Fred-S. Lozeau; elle était la soeur de feu le poète Albert Lozeau. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire,
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERNECHE (Elie) — A L'Assomption, le 28 mai 1969, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Elie Bernèche, opérateur chez HUPP Canada Ltée, époux de Simonne Lachapelle; propriétaire de la Lingerie Simonne, 333 boul. Ange-Gardien, l'Assomption. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire,
Edgar Guilbault,
371, boulevard Ange-Gardien
l'Assomption,
à 2 h. 15 pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 2h30 p.m. et de là au cimetière de l'Est, Montréal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERTLER (Gabrielle) — A Fabreville, le 29 mai 1963, à l'âge de 65 ans, est décédée Gabrielle Millette, épouse de Jean Bertler, demeurant à 880, 4e Ave, Fabreville. Les funérailles auront lieu lundi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Alban Mallette et Fils,
3582, 24e Rue, Laval-Ouest,
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Edouard, de Fabreville, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLAIN (Robert) — A Montréal, le 28 mai 1969, à l'âge de 45 ans, est décédé Robert Blain, époux de Simone Caty, demeurant rue Desmarteau. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère et Tomasso Inc.,
8989, rue Hochelaga,
à 10 h. 30, pour se rendre à l'église St-Justin où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURGOUIN (Réal) — A Montréal, le 28 mai 1969, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Réal Bourgouin, époux d'Emilienne Emond. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198, rue Ontario est,
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRAULT (Jeanne-d'Arc) — A Longueuil, le 29 mai 1969, à l'âge de 50 ans, est décédée Jeanne-d'Arc Rhéaume, épouse de Maurice Brault, gérant de la Caisse Populaire de Longueuil; elle laisse dans le deuil, ses enfants: Michel, Céline et Daniel; 1 soeur: Mme Hortense Dufresne; 1 frère: Marc Rhéaume, ainsi qu'un grand nombre de parents. Les funérailles uaront lieu lundi le 2 juin. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
E. Darche et Fils,
86, rue St-Charles ouest, Longueuil,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Antoine, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CASSE (Wilbrod) — A Jacques-Cartier, le 28 mai 1969, à l'âge de 79 ans, est décédé Wilbrod Casse, époux de feu Hélène Morin, demeurant à 2286, Gamache. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche et Fils,
1370, Chemin Chambly,
Jacques-Cartier,
à 10 h 45, pour se rendre à l'église Sacré-Coeur où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Père Lucien) — A St-Jérôme, le 28 mai 1969, à l'âge de 41 ans, est décédé le Rév. Père Lucien Charbonneau, s.j., fils de feu Adélard Charbonneau, et de feu Eupinrasie Maloi; demeurant à 175 boul. des Hauteurs, St-Jérôme. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400, boul. Henri-Bourassa E.,
à 2 h. 30, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, (Papineau et Rachel), où le service sera célébré à 3 heures, et de là au cimetière de la Communauté (St-Jérôme), lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DANIEL (Fernand) — A Laval-des-Rapides, le 29 mai 1969, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Fernand Daniel, célibataire, demeurant 82, rue Pacifique. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-L. Filiatreault,
76, boul. Dussault,
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église Bon-Pasteur, à Laval-des-Rapides, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESGAGNES (Irénée) — A Montréal, le 28 mai 1969, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Irenée Desgagnés, époux de Germaine Paré, père de Mme André Gariépy (Monique). Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Enrg.
1415, rue Fleury est,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Gabriel-Lalemand, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FILIATRAULT (Ar s) — A Montréal, le 28 mai 1969, à ge de 66 ans, est décédée Mme [illegible] Ernest Filiatrault, née Agnès M[illegible] elle laisse dans le deuil ses fr[illegible] et soeurs: Jean-Baptiste, son ép[illegible] (Lucie Lamarre) Mme Arthur Lem[illegible] (Emilienne), Edouard, son épouse (Adrienne Gilardeau), Léo, son épouse (Irène Dumesnil), Mme Lionel Paquette (Thérèse) ainsi que plusieurs neveux et nièces demeurant rue Contrecoeur. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère et Tomasso Inc.,
8989, rue Hochelaga
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Victor, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTIER (Adéline) — A St-Constant, le 28 mai 1969, à l'âge de 94 ans, est décédée Mme veuve Narcisse Fortier, née Adéline Provost; demeurant 4 rue De la Saline. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Poissant et Fils Enrg.
180, rue St-Pierre,
St-Constant,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Antoinette) — A Montréal, le 28 mai 1969, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme Albert Gagnon, née Antoinette Senécal; elle laisse dans le deuil 1 fille: Mme André Bouchard (Denyse). Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de Frais Funéraires
4848, rue Papineau
à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-Stanislas où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GALARNEAU (Wilfrid) — A Longueuil, le 28 mai 1969, à l'âge de 69 ans, est décédé Wilfrid Galarneau, vétéran 1914-1918, époux de Lucienne Lachapelle. Outre son épouse, il laisse dans le deuil son fils Gaston, époux de Claire Chauvin, sa fille Aline, épouse de Maurice Chauvin et 9 petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
E. Darche et Fils,
86, rue St-Charles Ouest,
à 2 h 45, pour se rendre à l'église St-Antoine où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUDETTE (Adrien) — A l'Hôpital St-Joseph de Rosemont, le 28 mai 1969, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Adrien Gaudette, demeurant à St-Jean, Québec, époux de Marthe-Van Driessche, père de Marcel, de Mme C. Cameron (Madeleine), de Richmond Hill, Ontario, et de Mme G. Daysart (Jacqueline), d'Espanola, Ontario, il laisse aussi 1 belle-fille, Lucille Turcot et 7 petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Oligny,
110, rue St-Georges à St-Jean,
pour se rendre à l'église de la paroisse St-Edmond, St-Jean, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GODIN (Emilia) — A Laval-des-Rapides, le 28 mai 1969, à l'âge de 91 ans, est décédée Emilia Vallée, épouse de feu Albéric Godin; elle laisse dans le deuil ses enfants: Paul, Mme veuve L. Bellefeuille (Jeanne), Eugène, Albert, Gérard, Roland, Mme veuve Aurèle Gagnon (Simonne), demeurant 9, avenue du Parc, Laval-des-Rapides. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée, Ltée,
1111, rue Laurier ouest,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église du Bon-Pasteur, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GODIN (Josephat) — A Montréal, le 27 mai 1969, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Josephat Godin, époux de feu Corinne Desjardins demeurant à 6872 ave Christophe-Colomb, père du Dr Lucien Godin et Gaston, Mme Paul A. Roussel (Claire) Mme Jean Bélanger (Réjeanne), aussi 2 belles-filles Mme Juliette Forget et Mme Thérèse Leblanc. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120, rue Jean-Talon est
à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de St-Augustin, Québec, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GREGORY (James-U.) — Subitement à l'hôpital Maisonneuve, le 28 mai 1969, à l'âge de 57 ans, est décédé James Gregory époux de Rose Aimée, père bien aimé de Donald, Mme M. Thompson (Maureen), Richard et Daniel. La dépouille mortelle repose aux salons funéraires
Robert M. White et Fils
4484, rue Ste-Catherine est,
jusqu'à samedi le 31 mai, service dans la chapelle à 10 a.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUAY (Gabrielle) — A Outremont, le 29 mai 1969, est décédée Gabrielle Gagnon, épouse de feu Jean Guay; elle laisse dans le deuil, ses fils: Paul, Bernard et Robert; sa mère: Mme Clément et ses frères. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée,
1111, rue Laurier ouest,
à 10h15 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine d'Outremont, où le service sera célébré à 10h30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEBERT (Adrien) — A Montréal, le 28 mai 1969, est décédé M. Adrien Hébert, demeurant chez Mlle Laura Poirier, 1460 Desiardins. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.,
4240, rue Adam,
à 1 h. 45, pour se rendre à l'église Très-St-Nom-de-Jésus, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière de St-Timothée, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOULE (Rachel) — A Montréal, le 29 mai 1969, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Léon-Omer Houle, née Rachel Archambault; mère d'Hervé, Charles, Jean-Pierre, Soeur Lucienne O.P., Soeur Madeleine O.P., Mme Marie-P. Schlesinger. Les funérailles auront lieu lundi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2095, rue de Salaberry,
pour se rendre à l'église St-Gaétan, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JEROME (Ludger) — A Verdun, le 26 mai 1969, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Ludger Jérôme, ex-employé de Crane Co. Ltd., époux en 1res noces de feu Bella Boucher et en 2es noces de feu Alice Chiasson; demeurant à 382, 4e Avenue, Verdun; père de Jean-Louis, Joseph, Camille, Claire, Cécile et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551, rue Wellington,
à 8.45 h., pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACOMBE (Emilina) — A Montréal, le 27 mai 1969, à l'âge de 97 ans, est décédée Emilina De Grand-maison, épouse de feu J.-Odilon Lacombe. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée,
6821, rue Saint-Hubert,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACOSTE-DESROCHERS — A Longueuil, le 29 mai 1969, à l'âge de 92 ans, est décédée Maria Ouellette, épouse en 1ères noces de Télesphore Lacoste et en 2ièmes noces de feu Hyacinthe Desrochers, demeurant au 441 Joliette. Les funérailles auront lieu lundi le 2 juin. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Ed. Darche & Fils,
86, rue St-Charles ouest,
à 2 h. 40, pour se rendre à l'église St-Georges, où le service sera célébré à 3 hres, et de là au cimetière de St-Hubert, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFLEUR (Mgr Paul) — A Montréal, le 29 mai 1969, à l'âge de 71 ans, est décédé Monseigneur Paul Lafleur, fils de feu I. L. Lafleur et de feu Philomène Décarie; demeurant à 3830 ave northcliffe, N.D.G.; il laisse dans le deuil 2 soeurs: Mme Arçade Héru (Ruth), Mme Hervé Langevin (Cécile), ainsi qu'une belle-soeur, Mme Napoléon Lafleur. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie
et ave Notre-Dame-de-Grâce,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

LALONDE (Dieudonné) — A Mercier, le 28 mai 1969, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Dieudonné Lalonde, époux de feu Eva Major; demeurant à 107 boul. St-Jean-Baptiste à Ville Mercier. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259, boul. Monk,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-de-Malha, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière à Mercier, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAROCQUE (Jeanne-d'Arc) — A Ste-Thérèse, le 29 mai 1969, à l'âge de 38 ans, est décédée Mme Jean Larocque, née Jeanne-d'Arc Gingras, demeurant à 125 Mainville. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire,
Maurice Savaria Enrg.,
74, boul. Labelle,
pour se rendre à l'église Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 2 h. p.m., et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEROUX (Louis) — Subitement, à Montréal, le 28 mai 1969, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Louis Leroux, tavernier de la rue Mont-Royal; époux de feu Valentine Lucas; demeurant à 4740, boul. Pie-IX. Il laisse dans le deuil ses fils: Roger, son épouse Mariette Laurin, Louise et grand-père de Louis et son épouse Chantal Matuchet. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse,
angle 11e Ave Rosemont,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Albert-le-Grand, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

L'ESPERANCE (Jules) — A Montréal, le 29 mai 1969, à l'âge de 26 ans, est décédé M. Jules L'Espérance, époux de Lise Carrière. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922, boul. Rosemont,
à 11 h. 40, pour se rendre à l'église St-Esprit, où le service sera célébré à 12 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAILHOT (Antoine) — A Montréal, le 28 mai 1969, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Antoine Mailhot, époux de feu Laure Bénard, demeurant 4298 de Lorimier. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand,
4228, rue Papineau,
pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Boucherville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MALLETTE (Achille) — A Montréal, le 28 mai 1969, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Achille Mallette, époux d'Yvonne Laberge, demeurant à 2024 Jacques-Hertel. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée.
6259, boul. Monk
à 11 h pour se rendre à l'église St-Paul, où le service sera célébré à 11 h 15 et de là au cimetière de St-Césaire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCIL (Alice) — A Ste-Clothilde de Châteauguay, le 28 mai 1969, à l'âge de 68 ans, est décédée Mlle Alice Marcil, ex-institutrice, fille de feu Joseph Marcil et de feu Léocadie Sénécal. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira du funéranium Lionel Demers rue Principale à Ste-Clothilde pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à midi, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MICHEL (Louis) — A Boucherville, le 28 mai 1969, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Louis Michel, époux de Liliane Parent, demeurant 597 Marie-Victorin à Boucherville, autrefois de Victoriaville. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Charron et Tétreault,
27, rue de la Perrière,
à Boucherville,
à 3h45, pour se rendre à l'église Ste-Famille de Boucherville, où le service sera célébré à 4 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NADON (Ernest) — A Montréal, le 28 mai 1969, à l'âge de 77 ans, est décédé Ernest Nadon, ex-employé de McArthur Chemical Ltd., époux de Jeanne Boismenu; demeurant à 7254 Iberville, Montréal 329. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
Société Coopérative de Frais Funéraires,
2251, rue Jean-Talon est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Mathieu, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Sault-au-Récollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NORMAND (Urgel) — A Montréal, le 28 mai 1969, bitement Urgel Normand, époux de feu Marie-Ange Brunet, père d'Irène, frère de Mme T. W. Stanley et de W. A. Normand. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Clarke Funeral Home
5580, rue Sherbrooke ouest,
pour se rendre à l'église St. Augustine of Canterbury, où le service sera célébré à 10 h. a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la s

Sept personnes réclament un tribunal d'honneur contre un journaliste de LA PRESSE...

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le chef de cabinet du premier ministre Jean-Jacques Bertrand, M. Jean Loiselle ainsi que six autres personnes spécialisées en communications sociales, ont fait parvenir, hier, une requête à la Fédération professionnelle des journalistes du Québec demandant que le journaliste Gilles Racine de LA PRESSE soit cité devant un tribunal d'honneur.

Cette requête fait suite à la publication par LA PRESSE les 8 et 9 mai de deux articles de M. Racine sur Radio-Québec et les responsables de l'information gouvernementale.

Ces articles traitaient en particulier des activités professionnelles de M. Loiselle ainsi que de celles de MM. Roger Cyr, directeur général de l'Office d'information et de publicité du Québec, Paul Gros D'Aillon, directeur de l'information à Montréal-Matin, président de la Société Inter-Media et co-auteur d'un rapport d'enquête sur l'information et la publicité gouvernementales, Gaby Lalande, président de Sopec Ltée., Jacques Gauthier, vice-président et directeur général de Radio-Québec, André Grandmaison, conseiller spécial en radiodiffusion et allotissement des fréquences et Oscar Dorval, ingénieur-conseil, service de consultation technique du Québec.

Parlant en son nom personnel et au nom de toutes ces personnes, le chef de cabinet de M. Bertrand a soutenu, hier, au cours d'une conférence de presse donnée à Québec, qu'il a été lésé dans sa réputation professionnelle et dans son intégrité professionnelle par les articles de M. Racine.

"Cette fois, a dit M. Loiselle qui est le sujet d'attaques fréquentes, on est allé trop loin. On a publié sur notre compte des articles tendancieux, insinuants, diffamatoires au point d'en être du jaunisme."

M. Loiselle, qui était accompagné de M. Cyr, a rendu public un document qui avait été déposé la veille en Chambre, document qui contient des lettres de la part des sept requérants au sujet des articles de M. Racine.

Ces lettres, qui ont été adressées à LA PRESSE, se plaignent en général du contenu des articles de M. Racine et relèvent certains passages qui seraient erronés.

M. Loiselle a dit qu'il a fait parvenir à LA PRESSE à la fois le document et les lettres mais il s'est plaint de ne pas avoir reçu d'avis de réception.

Quant à sa conférence de presse, M. Loiselle a dit que c'est avec l'accord de M. Bertrand qu'il a décidé de la donner.

"M. Bertrand nous a autorisés à nous défendre", a dit M. Loiselle.

"Si vous voulez obtenir justice, pourquoi n'entamez-vous pas des procédures pour libelle diffamatoire?" a demandé un journaliste.

"Ce serait malhabile, a répondu M. Loiselle. Ca voudrait dire que tout serait sub judice et qu'on ne pourrait plus en parler."

M. Roger Cyr

Le directeur de l'OIP, M. Roger Cyr, qui était autrefois rédacteur en chef par interim à LA PATRIE, s'est également plaint, avec force mots, des articles de M. Racine.

M. Cyr a expliqué sa réaction en employant les termes d'un joueur de hockey qui vient de passer des ligues mineures aux ligues majeures.

"Quand je suis entré dans la ligue nationale (au gouvernement) a dit M. Cyr, je m'attendais d'avoir à encaisser des body checks et des six pouces. Cette fois, cependant, on s'en prend à un gars qui a donné un six pouces pas mal trop raide. Les six pouces qui traversent le ventre on ne laisse pas passer ça."

...requête rejetée par la FPJQ

La Fédération professionnelle des journalistes du Québec nous fait parvenir le communiqué suivant:

Saisi ce jour même d'une requête soumise par un groupe de sept personnes s'affirmant lésées par deux articles du quotidien LA PRESSE, et demandant que l'auteur de ces articles soit cité devant un tribunal d'honneur constitué par la profession, le bureau de direction de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec s'est réunie en séance d'urgence jeudi soir sous la forme d'une conférence téléphonique proivnciale.

Le bureau a adopté à l'unanimité la déclaration suivante et l'a adressée à M. Jean Loiselle, chef du cabinet du premier ministre et principal porte-parole des requérants :

"Le bureau de la Fédération professionelle des journalistes du Québec a pris connaissance ce soir de la requête que vous avez adressée à son président et rendue publique ce jour même, concernant deux articles du journaliste Gilles Racine publiés dans le quotidien LA PRESSE en date des 8 et 9 mai.

"Le bureau souligne d'abord que vous qualifiez notamment de "diffamatoires" les articles en cause. Le bureau estime que les cas de diffamation réelle ou alléguée relèvent de la compétence des tribunaux. La Fédération, pour sa part, n'entend pas établir une justice privée concurrente de la justice tout court, d'autant qu'elle n'aurait guère le moyen, le cas échéant, de redresser ou de faire redresser les torts supposément causés.

En outre, le bureau de la Fédération vous rappelle que cette dernière n'a pas été constituée pour régir la profession au sens où certaines corporations fermées le font. Les journalistes de toutes les régions du Québec ont eu l'occasion pendant près d'un an de réfléchir collectivement sur le type d'organisation professionnelle qui convient à leurs besoins et à la emsure particulière de leurs fonctions sociales. D'emblée, au terme d'une longue consultation provinciale et d'un congrès de fondation où les délégués de 900 journalistes (23 associations et syndicats) ont donné naissance à la Fédération professionnelle, les journalistes ont écarté le modèle de la corporation fermée, l'estimant inapproprié et dangereux à la fois pour la liberté de presse et pour le droit du public à l'information. Les statuts et règlements de la Fédération traduisent cette façon de voir: à dessein, aucun dispositif semblable à celui que vous invoquez (tribunal d'honneur) n'y a été prévu.

"En conséquence, le bureau de direction de la Fédération a rejeté à l'unanimité votre requête.

"Bien vôtre."

Gilles Gariépy,
président général.

N.D.L.R.

NDLR — Certaines inexactitudes de fait, dont nous laissons à nos lecteurs le soin de juger l'importance, se sont glissées dans les articles de Gilles Racine. Les voici :

M. Jean Loiselle :

M. Loiselle affirme qu'il n'a jamais été l'agent officiel de M. Yves Michaud ;

il affirme qu'il a cédé ses intérêts dans la Compagnie Inter-Media au moment où il est devenu fonctionnaire et qu'il est donc normal que la Gazette officielle ne fasse pas mention de son nom, même si le premier ministre Johnson a confirmé à l'époque que cette compagnie appartenait à M. Paul Gros d'Aillon et à lui-même;

la compagnie "Jean Loiselle Inc." était en opération depuis mars 1966 même si ses lettres patentes n'ont été émises que le 23 juin 1966 (soit après les élections);

M. Oscar Dorval :

M. Dorval a obtenu son diplôme de l'Université Laval avec option "génie électrique" et non génie mécanique;

la filiale française de l'International Telephone and Telegraph a recommandé auprès du directeur général de Radio-Québec, M. Jacques Gauthier, son organisation ;

si sa firme, "Service de consultations technique du Québec" n'est qu'enregistrée plutôt qu'incorporée, c'est qu'un règlement de la Corporation des ingénieurs déconseille l'incorporation ;

sa firme a reçu $160,000 et non $164,875.

M. Aimé Grandmaison :

M. Grandmaison souligne qu'en plus d'avoir été candidat contre l'ancien ministre Paul Gérin-Lajoie, sous la bannière de l'Union nationale, il a été durant six ans directeur au Bureau des gouverneurs de la Radiodiffusion à Ottawa.

M. Jacques Gauthier :

M. Gauthier n'a pas démissionné comme réalisateur mais comme président de l'Association des réalisateurs de Radio-Canada;

il a été engagé 14 mois après la prise de pouvoir par l'Union nationale (nous disions "peu de temps après").

M. Roger Cyr :

M. Cyr, en juin 66 — au moment où il travaillait pour Jean Loiselle Inc. qui s'occupait de la publicité électorale de l'Union nationale — n'était pas chef de pupitre à La Patrie mais rédacteur en chef par intérim;

ses fonctions, chez Jean Loiselle Inc. consistaient à dresser une revue quotidienne de presse: éditoriaux et principales nouvelles destinées aux vedettes de l'Union nationale (nous avions tout simplement écrit qu'il travaillait pour Jean Loiselle Inc.) ;

M. Cyr souligne que c'est à sa demande que M. Lorenzo Paré — ancien directeur de l'Office d'information et de publicité — a demandé sa mutation au bureau de l'Office à Ottawa, bureau dont il avait recommandé l'ouverture.

L'agence de publicité Sopec

M. Gaby Lalande était auparavant vice-président de l'agence Young and Rubicam à Montréal, et non pas "chargé du secteur français de la compagnie";

la commission de 15 p. cent prévue pour les agences de publicité est payée par les média et non par le client. Ce tarif de 15 p. cent est imposé par les lois et règlements régissant les agences de publicité et le cumul est interdit. De plus, cette commission n'est payée qu'aux agences de publicité reconnues par les média. Il n'y a donc pas eu double paiement de la commission.



QUÉBEC EN BREF

de notre bureau de Québec

Tournée de M. Bertrand

Dans le cadre de sa campagne pour la direction de son parti, le premier ministre, M. Jean-Jacques Bertrand, survolera près de la moitié du territoire québécois en fin de semaine. Demain, il sera à Shawinigan. Samedi, M. Bertrand rencontrera les délégués des comtés de Rimouski, de Matane, de Gaspé-Nord et de Bonaventure. Dimanche, les délégations des Iles-de-la-Madeleine, de Duplessis, de Saguenay et de Rivière-du-Loup pourront s'entretenir avec le chef par intérim de l'Union nationale.

Tournée de M. Cardinal

Le principal adversaire de M. Jean-Jacques Bertrand à la direction de l'Union nationale, M. Jean-Guy Cardinal, aura lui aussi une fin de semaine très chargée puisque dès vendredi il visitera les comtés de Rimouski, de Témiscouata et de Rivière-du-Loup. Samedi, il rencontrera les délégués des comtés de Shefford, de Brôme, de Missisquoi (M. Cardinal ne se rendra cependant pas dans ce comté représenté par M. Bertrand, les délégués étant invités dans Brôme), de Stanstead et de Sherbrooke. Dimanche, le ministre de l'Education parcourra la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, soit les comtés de Chicoutimi, de Dubuc, de Jonquière, de Roberval et du Lac-Saint-Jean.

Immigration

Le député de Saint-Henri, M. Camille Martellani, a été nommé hier "adjoint" au ministre de l'Immigration du Québec, M. Mario Beaulieu. Québécois d'origine italienne, M. Martellani sera chargé plus particulièrement de maintenir des liens étroits entre le ministère et les différents groupes ethniques vivant au Québec.

Route vers la Baie James ?

Le ministère des Richesses naturelles du Québec étudiera les possibilités de construire une route d'accès à la Baie James. Le gouvernement vient de lui accorder une somme de $10,000 pour défrayer le coût d'une telle étude. Cette route, selon le ministère, faciliterait le transports des approvisionnements en vivres et matériaux non seulement aux postes riverains de la Baie James mais aussi à ceux de tout le littoral de la Baie d'Hudson. Actuellement, sauf certains cas où l'avion est utilisé, l'approvisionnement de ces régions se fait par bateaux, durant une saison de navigation très courte.

Une demi-heure plus tôt

Pendant la période estivale, les bureaux du gouvernement québécois ouvriront une demi-heure plus tôt pour fermer également une demi-heure plus tôt. Du 2 juin au 29 août, les fonctionnaires profiteront peut-être davantage de la belle saison en travaillant de 8 h. 30 à 16 h. 30.

Qui veut aller à Paris ?

Les artistes qui voudraient utiliser l'atelier du Québec à la cité internationale des arts, à Paris, ont jusqu'à la fin du mois de juin pour poser leur demande : cet atelier a été acquis par le ministère des Affaires culturelles il y a cinq ans, et il est offert chaque année à un sculpteur. peintre, graveur, musicien, metteur en scène ou cinéaste qui désire aller parfaire des études ou poursuivre un travail à Paris. Les artistes qui veulent profiter de cette offre peuvent soumettre leur demande au service de la coopération avec l'extérieur du ministère des Affaires culturelles.

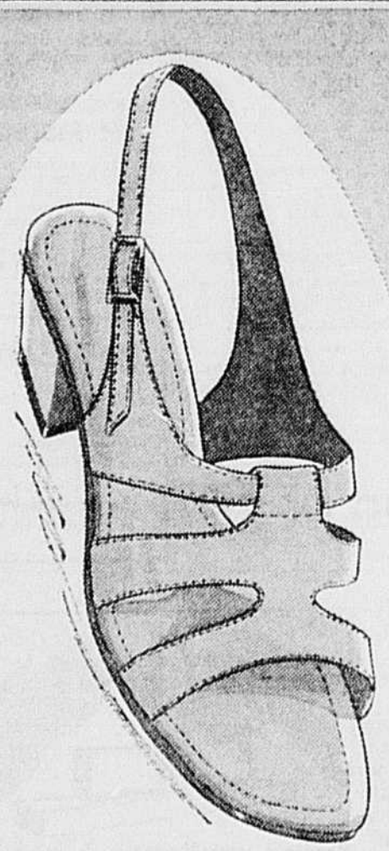
Vie de... maire

Le maire de Saint-Jean-des-Piles (342 habitants, dont 245 estivants) a eu toutes les difficultés du monde à faire passer un petit projet de loi au Comité des bills privés hier, et ce même si "Monsieur le maire" est nul autre que le ministre du Travail, M. Maurice Bellemare. En fait, il devra revenir devant le comité encore une fois la semaine prochaine, soit après que l'on saura s'il a réussi à s'entendre avec ses collègues les maires de Sainte-Flore et de Grand'Mère ou si on se "rechicanera" encore pour employer les mots mêmes de M. Bellemare. Des trémolos dans la voix et aux rires de la nombreuse assistance, le ministre de tout le Québec et maire de 342 habitants a évoqué la "vocation touristique" de Saint-Jean-des-Piles, laquelle serait dangereusement compromise par un dépotoir, commun à Grand'Mère, Sainte-Flore et Saint-Jean-des-Piles et qui "empesterait", en amenant "la peste et les rats", l'air pur de Saint-Jean-des-Piles. Les maires de Sainte-Flore et Grand'Mère, eux, accusent M. Bellemare de risquer de nuire à la fusion de Sainte-Flore et de Grand'Mère.

4AS du SAMEDI DUPUIS

EN VENTE SAMEDI A PARTIR DE 9 H. 30 A.M.
PROFITEZ-EN TOUS ! — FAITES COMME
DES CENTAINES D'ACHETEURS SATISFAITS !
DUPUIS CENTRE-VILLE SEULEMENT
Ouvert ce soir jusqu'à 9 h. p.m.
Samedi jusqu'à 5 h. 30 p.m.

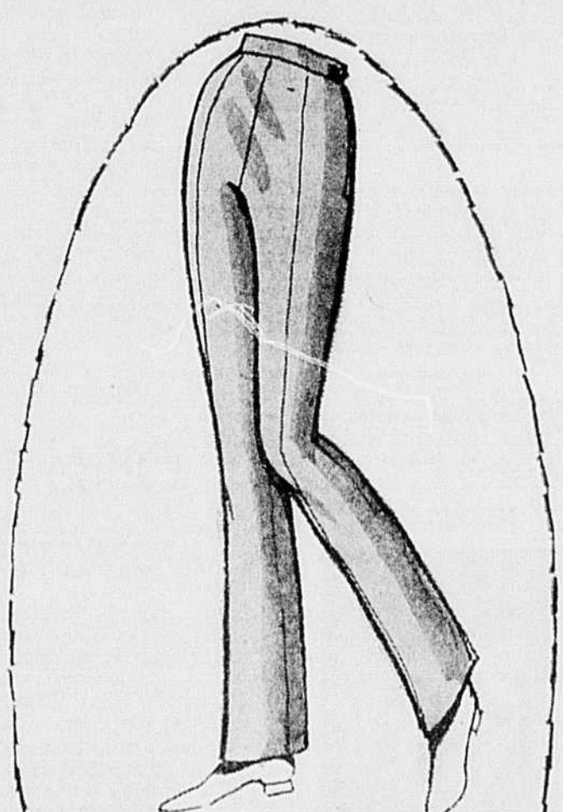
NOUS REGRETTONS : pas de commandes postales ni téléphoniques pour ces articles — nous nous réservons le droit de limiter la quantité à chaque client.



Sandales d'été en cuir de tons gais pour elle. Epargnez 3.01

Sandales estivales légères en cuir doublé, avec courroie réglable, semelle de cuir et talon 1½ po. S'obtiennent en jaune, blanc ou vert pomme. Pointures : 2A 7 à 9, B 6 à 9, demi-pointures.

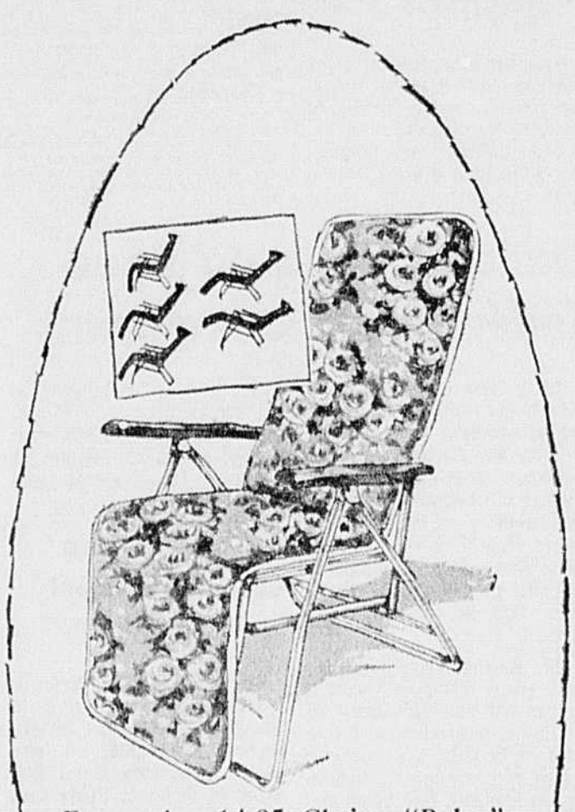
Prix courant : 9.00
PRIX SPECIAL DUPUIS
5.99 la paire
DUPUIS
TROISIEME
RAYON 470



Pantalons faits en tissu traité Koratron®. Jamais de repassage

Pantalon frais en tissu traité Koratron® facile à laver et ne demandant pas de repassage. Coupe droite, fermeture-éclair latérale, une poche. Tailles: 10 à 18, en jaune, vert pâle ou coco; 38 à 44, en noir, vert pâle, bleu pâle.

Ordinairement : 6.97
PRIX SPECIAL DUPUIS
4.50
DUPUIS — CARREFOUR
DES ECONOMIES
— RAYON 1545



Economisez 14.95. Chaises "Relax" pliantes. Choix de 5 positions

Pour patio, sous-sol, balcon, etc. Chaise "Relax" réglable en 5 positions au moyen des appuis-bras, coussin rembourré de caoutchouc mousse, cadre en acier tubulaire. Imprimé multicolore sur fond rouge. Modèle pliant.

Prix courant : 34.95
PRIX SPECIAL DUPUIS
20.00
DUPUIS
QUATRIEME
RAYON 920



Charmants sacs "Safari" faits de cuir : 7 couleurs au choix

Sac Safari à la mode en cuir durable, à choisir en beige, tan, marine, noir, rouge, gris, blanc. Fermoir au centre, pochettes devant, poignée double.

Prix courant : 10.00
PRIX SPECIAL DUPUIS
6.59
DUPUIS
REZ-DE-CHAUSSEE
RAYON 460

Pourquoi pas chez Dupuis... À 2 PAS SEULEMENT DU MÉTRO

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, vendredi 30 mai 1969, 85e année, no 125, 4 cahiers, 60 pages ★★★ 10¢

Un navire glisse sur la rampe de lancement

2 morts, 40 blessés

COLLINGWOOD, Ontario (PC, UPI) — Deux hommes ont péri, quarante ont été blessés, dont trois gravement, lorsque le cargo "Tadoussac", long de 730 pieds et jaugeant 25,000 tonnes, a rompu ses amarres 14 minutes avant l'heure prévue pour son lancement, hier, aux chantiers maritimes de Collingwood en Ontario.

La tragédie est survenue alors que quelque 125 hommes se trouvaient sous la coque du Tadoussac à effectuer les derniers préparatifs du lancement. Selon un témoin oculaire, un bruit sec et fort — comme pourrait en faire une des poutres soutenant le navire en se cassant — a été entendu au moment où le navire a subitement glissé dans le bassin de lancement.

Certains des ouvriers ont couru chercher refuge sous l'échafaudage soutenant le navire, d'autres ont sauté à l'eau. Plusieurs d'entre eux ont été soit frôlés, égratignés ou blessés par le navire.

Les deux victimes ont été identifiées comme étant M. Doug May, un père d'une famille de 7 enfants, âgé de 44 ans et domicilié à Stayner, à dix milles au sud de Collingwood, ainsi que M. Alvin Wagoner, âgé de 47 ans, père d'une famille de trois enfants domicilié à Creemore, près de Stayner.

Des quarante blessés, 31 ont été reconduits chez eux après avoir été traités, et neuf sont demeurés à l'hôpital. Trois d'entre ces derniers sont dans un état grave.

Voir TADOUSSAC, page 2



photo Michel Gravel, LA PRESSE

Vaillancourt transporte son arbre-sculpture

Les Montréalais, et plus spécialement ceux qui vivent à proximité de la rue Durocher, au nord de la rue Sherbrooke, ont perdu ce matin un fidèle compagnon. Cet arbre, sculpté en 1955 et 1956 par Armand Vaillancourt, a en effet été enlevé de l'endroit qui l'avait rendu célèbre. Mais on pourra le voir dès cet été à Terre des Hommes. Car son nouveau propriétaire, M. Janel, l'exposera sur la terrasse du Pavillon des Brasseries avant de l'installer en permanence à sa taverne bien connue du nord de la ville.

Ottawa étend à Hull le coeur de la capitale

par Claude Turcotte
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Pour "étendre le coeur de la capitale jusqu'à Hull, le gouvernement fédéral a annoncé son intention de faire des investissements massifs au cours des 25 prochaines années.

Un premier pas concret a été franchi hier par l'enregistrement d'un avis d'expropriation de 15 acres de terrain en plein centre de Hull, au coût approximatif de $10 millions.

M. Jean Marchand, ministre chargé de la Commission de la Capitale Nationale (CCN), a déclaré aux Communes que le gouvernement se propose de faire de Hull "un important centre d'emplois gouvernemental". Pour y arriver, le gouvernement érigera désormais 25 p. cent de ses constructions du côté québécois.

En collaboration avec les gouvernements provincial et municipal, l'état central songe en outre à faire "sa large part" pour la construction d'une usine de filtration, de nouveaux égouts et d'un meilleur service d'aqueduc. Au total, ces travaux coûteraient $50 millions.

Sans compter les autres efforts qui seront faits pour combattre la pollution de l'eau et de l'air, ainsi que les améliorations qui devront nécessairement être apportées pour les communications entre les deux rives M. Marchand a estimé à environ $200 millions les investissements globaux qui seront faits par son gouvernement au cours de ce quart de siècle.

Les négociations se poursuivent

Les décisions annoncées hier par M. Marchand ne changent rien au statu juridique de Hull au sein de la région de la capitale nationale. La commission tripartite existe toujours.

"Pendant que des pourparlers sont encore en cours avec les gouvernements intéressés en vue de la création éventuelle d'un gouvernement modifié pour la région de la capitale, des entretiens plus particuliers se déroulent avec la province de Québec pour faire disparaître les inégalités qui existent entre les villes-soeurs de la capitale", a souligné le ministre d'une façon générale.

M. Marchand a toutefois ajouté que les "grandes lignes" du projet ont été indiquées hier matin au gouvernement québécois. Le programme complet a été communiqué au cours de l'après-midi.

Certainement bien informé des recommandations de la commission Dorion sur l'intégrité du territoire et de l'attitude traditionnelle de Québec à l'égard de la capitale, le gouvernement fédéral a signifié son attachement à une capitale qui "doit vraiment refléter le pays"; il n'a pas, apparemment, cherché à créer un précédent juridique qui aurait pour effet de couper l'herbe sous les pieds de Québec.

Devant les cameras anglophones, M. Marchand n'a pas hésité à proclamer que si Hull demeure encore dans un état d'infériorité par rapport à Ottawa, cela crée "un danger de réactions raciales".

36,000 fonctionnaires

Selon les prévisions actuelles du gouvernement, il y aura 36,000 fonctionnaires qui travailleront éventuellement dans les trois ministères que l'on se propose d'installer à Hull. Dans deux ou trois ans, leur nombre devrait atteindre au moins 6,000

Au fait, les trois ministères dont l'installation à Hull est prévue maintenant sont la Main-d'Oeuvre et l'Immigration, la Consommation et les Corporations, les Forêts et les Pêcheries.

Les constructions fédérales au centre de Hull représenteront quatre millions et demi de pieds carrés de surface utilisée.

Voir OTTAWA, page 2

Le Canada abandonnera Formose au profit de la Chine de Pékin

— *Mitchell Sharp*

par Fernand BEAUREGARD
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Si les pourparlers actuellement en cours à Stockholm entre les représentants canadiens et chinois aboutissent à un dénouement positif, le Canada n'aura d'autre recours que de rompre ses relations diplomatiques avec la Chine nationaliste et appuiera la candidature de la Chine continentale à l'ONU.

Voilà ce que le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a clairement indiqué en Chambre, hier.

Ainsi prend fin l'ambiguité des déclarations et réponses jusqu'ici fournies par le chef de la diplomatie canadienne, au sujet du sort que le gouvernement réserve à Formose.

Le Canada avait déjà adopté ce que l'on qualifiait "la politique des deux Chine". Mais le gouvernement Trudeau a abandonné cette politique au moment même où il annonçait son intention de reconnaître le régime de Pékin.

"Comme je l'ai dit à plusieurs reprises, nous avons adopté la politique d'une seule Chine, et puisque le gouvernement nationaliste prétend toujours être le gouvernement de toute la Chine, nous ne pouvons reconnaître à la fois Pékin et Taipeh", a-t-il déclaré hier en réponse à une question du député Andrew Brewin (NPD).

Au député Broadbent (NPD) qui lui demandait si le Canada a l'intention d'appuyer une demande d'admission de la Chine rouge à l'ONU, M. Sharp

Voir CHINE page 2

Si le Canada retire ses troupes

L'OTAN devrait peut-être recourir plus tôt aux armes nucléaires en cas d'attaque

LONDRES — (AFP) — Le secrétaire britannique à la Défense, M. Denis Healey, a affirmé aujourd'hui que la décision du Canada de retirer progressivement ses troupes stationnées en Europe pourrait obliger les autres pays de l'OTAN à utiliser beaucoup plus tôt les armes nucléaires en cas d'agression.

M. Healey, qui parlait à l'issue de la réunion du groupe des plans nucléaires de l'OTAN, a déclaré: "Si les Canadiens persistent à effectuer les réductions envisagées et, si plus est, cela provoque une réaction en chaine des autres pays membres, le niveau des forces classiques diminuerait, le seuil nucléaire s'abaisserait également et le stade auquel les armes nucléaires seraient employées serait atteint beaucoup plus tôt".

M. Healey s'est d'autre part félicité des résultats obtenus par le groupe des plans nucléaires au cours de sa réunion de deux jours à Londres. Il n'a toutefois donné aucun détail sur la réaction suscitée par les propositions anglo-allemandes qui comportaient des directives précises pour l'emploi des armes nucléaires tactiques en cas d'hostilités.

"La réunion a été couronnée de succès", a-t-il affirmé. "Elle a marqué pour la première fois, de façon concrète, l'importance de cette nouvelle forme de consultations. Nous avons prouvé que les consultations entre pays

Voir OTAN page 2

Cardinal: il y a eu irrégularités Bertrand: il s'agit d'un coup bas

par Gilles DAOUST
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le premier ministre du Québec et chef par intérim de l'Union nationale, M. Jean-Jacques Bertrand, a laissé entendre hier soir que dans les cadres de la lutte à la chefferie, il considérait comme "un coup en bas de la ceinture" la déclaration des organisateurs de M. Jean-Guy Cardinal selon laquelle il y aurait eu "des irrégularités" dans le choix des délégués au congrès de juin.

"C'est une déclaration non fondée, une déclaration ridicule, une déclaration malheureuse", a lancé M. Bertrand aux journalistes qui le rencontraient à la sortie de la Chambre.

"C'est une chose qu'étudiera le comité du congrès UN 69 et son président, M. Marcel Masse, fera les mises au point nécessaires".

Mercredi soir, M. Jean-Jacques Croteau président de la campagne de M. Jean-Guy Cardinal, convoquait une conférence de presse à Montréal pour affirmer que depuis que se tiennent les assemblées de nominations des délégués au congrès UN, des irrégularités avaient été commises dans le choix de ces délégués et que le clan Bertrand avait utilisé à l'occasion des "moyens peu orthodoxes".

Hier, à Québec, M. Cardinal devait aussi tenir une conférence de presse où il affirma qu'il avait approuvé la décision de M. Croteau et des autres

Voir CARDINAL, page 2



128 ans et 4 dents

Sylvester Magee n'a rien pour le prouver, mais il affirme être né le 29 mai 1841, comme esclave sur une plantation de la Caroline du Nord, ce qui lui donne 128 ans. La plupart du temps, il est assis dans une chaise de bois, chique et fume quelques cigarettes, en parlant de la guerre civile, des femmes et du "Bon Dieu là-haut... qui me sourit".

"Espérons que le prochain président se mêlera de ses affaires"

— *Lesage*

QUEBEC (PC) — Les élections présidentielles qui doivent se dérouler en France, dimanche, ont eu un écho à l'Assemblée nationale du Québec, hier soir.

Pendant l'étude des estimations budgétaires du ministère des Affaires intergouvernementales, le chef de l'opposition, M. Jean Lesage, a dit "espérons que le prochain président de la France se mêlera de ses affaires".

L'échange de propos entre les députés des deux partis s'est fait sur un ton mi-badin, mi-sérieux.

Le tout a débuté quand M. Robert Bourassa (L — Mercier) a demandé au premier ministre Jean-Jacques Bertrand s'il avait choisi son candidat pour l'élection présidentielle de dimanche.

"Non, j'ai l'habitude de me mêler de mes affaires," a répondu le chef du gouvernement.

"D'abord que celui qui gagnera se mêlera de ses affaires, c'est important," a poursuivi M. Lesage.

"J'ai toujours dit qu'il était bon de se mêler de ses affaires. Je m'en mêle et je ne vote pas," a repris M. Bertrand.

"Espérons que le prochain président de la France fera la même chose à notre égard," a dit le chef de l'opposition.

sommaire

Annonces classées / 39 à 44, 48 à 58
Arts et spectacles / 10 à 13
Bandes dessinées / 21
Courrier "Que faire ?" / 20
Décès, naissances, etc. / 59
Editorial / 4
Finance / 24 à 26
Horoscope / 21
Informations étrangères / 47
Informations nationales / 17
Les secrets de polichinelle / 20
Mots croisés / 41
"Mot-mystère" / 21
Radio et télévision / 14
Sports / 31 à 38
Tribunaux / 8
Vie féminine / 18 à 20
Vie mondaine / 19
Votre médecin / 21

Météo : soleil et périodes nuageuses
Min.: 50°, Max.: 75° • Détails p. 2



La NASA a commencé à transmettre hier les photos captées par les astronautes lors de l'excursion du module lunaire qui s'est approché à neuf milles du satellite de la Terre. Ces photos sont d'une netteté saisissante et nous en publions aujourd'hui une page complète.

— page 5

AUJOURD'HUI

La FPJQ n'entendra pas la plainte

Le bureau de direction de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec a rejeté hier, à l'unanimité, la requête présentée par un groupe de sept personnes s'estimant lésées par deux articles publiés dans LA PRESSE des 8 et 9 mai.

— page 60

• Liste des diplômés de l'U. de M.

— pages 22 et 23

• La FTQ propose un port régional autonome

— page 3

Manifestations et grèves secouent l'Amérique latine

L'Equateur, l'Argentine, l'Uruguay et la Colombie connaissent actuellement une agitation qui ne cesse de croitre. Alors qu'en Argentine les manifestations et les grèves sont dirigées particulièrement contre le gouvernement de Buenos Aires, l'agitation dans les autres pays est directement reliée à la tournée deo M. Nelson Rockefeller en Amérique latine.

Le président Nixon a chargé le gouverneur de l'Etat de New York de visiter 23 pays au cours de quatre tournées dans le but de réévaluer la politique sud-américaine de Washington.

● Quito et Guayaquil sont les deux villes d'Equateur les plus touchées. On déplore déjà quatre morts, de nombreux blessés et des mises à sac d'immeubles.

● En Argentine, c'est surtout à Cordoba que la situation est la plus tendue. Etudiants et ouvriers disposent d'armes à feu et livrent combat aux forces de l'ordre. Là aussi on signale quatre morts et des dizaines de blessés. Cette agitation risque de se transformer en crise politique et on parle de remaniement du cabinet argentin.

● En Uruguay, les étudiants de Montevideo manifestent contre la répression policière dans les pays voisins. Il en résulte de nombreux accrochages avec la police et on déplore un grand nombre de blessés.

● En Colombie, l'université nationale à Bogota est fermée à cause de l'agitation mais c'est à Médellin que des éléments extrémistes ont provoqué les pires émeutes qui ont fait au moins un mort et 23 blessés.

• Nos informations à la page 47

Québec entreprend de rajeunir la loi du crédit agricole

par François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Clément Vincent, a déposé, hier, à l'Assemblée nationale, cinq projets de loi dont la teneur constitue selon les libéraux, un nouvel indice d'élections provinciales à brève échéance.

Ces projets de loi modifient la Loi du crédit agricole, la Loi de l'amélioration des fermes, le Code civil, et prévoient l'octroi de subventions favorisant la mise en valeur des exploitations agricoles au Québec.

C'est avec un sourire sarcastique que le chef de l'opposition, M. Jean Lesage, a accueilli la première lecture de ces bills. "Ca sent les élections", a dit M. Lesage.

"Cela s'en vient", a répondu en riant M. Vincent.

Immédiatement après avoir lu les notes explicatives accompagnant les cinq bills, M. Vincent a fait parvenir à la Tribune de la presse une pochette contenant dix communiqués.

Ces dix communiqués, évidemment, expliquent, avec force mots, le contenu des bills et rapportent des propos élogieux de M. Vincent à l'égard de ce programme législatif.

"Ces projets, affirment M. Vincent, constituent la première étape au cours de laquelle le gouvernement québécois entend rajeunir sa législation relative au crédit agricole."

M. Vincent, qui devait convoquer les journalistes à une conférence de presse qui n'a pas eu lieu, a ajouté dans les communiqués:

"Au cours d'une seconde étape, le Québec entend, à la faveur de négociations avec le gouvernement fédéral conclure un accord avec ce dernier pour l'établissement d'un système de crédit fédéral-provincial qui tienne rigoureusement compte du gouvernement d'Ottawa, ce dernier pouvant servir de banque centrale et procéder de concert avec la province à la détermination des objectifs généraux à poursuivre."

Et le communiqué d'ajouter, trois ans après les élections de 1966:

"Selon le ministre en effet le rajeunissement de la législation en matière de crédit agricole s'avère impérieux au moment où des changements majeurs continuent de s'opérer au niveau des structures de la ferme, à celui des techniques d'exploitation ainsi qu'à celui des mises en marché."

Quant aux bills, en voici les points saillants:

La loi favorisant la mise en valeur des exploitations agricoles dans le cas d'établissement ou d'agrandissement prévoit que l'agriculteur de 21 à 40, qui s'établit, peut bénéficier d'une aide gouvernementale pouvant atteindre $4,000 soit $1,000 pour les améliorations et $3,000 pour des améliorations foncières.

La loi modifiant la Loi du crédit agricole élargit, pours sa part, les normes d'égilibilité de l'ancienne loi en vue de faciliter l'octroi de prêts, non seulement aux agriculteurs individuels mais également aux sociétés et aux corporations d'exploitation agricole ainsi qu'aux emprunteurs conjoints.

Elle porte en outre le maximun des prêts hypothécaires de $15,000 à $25,000 pour toutes les catégories de prêts.

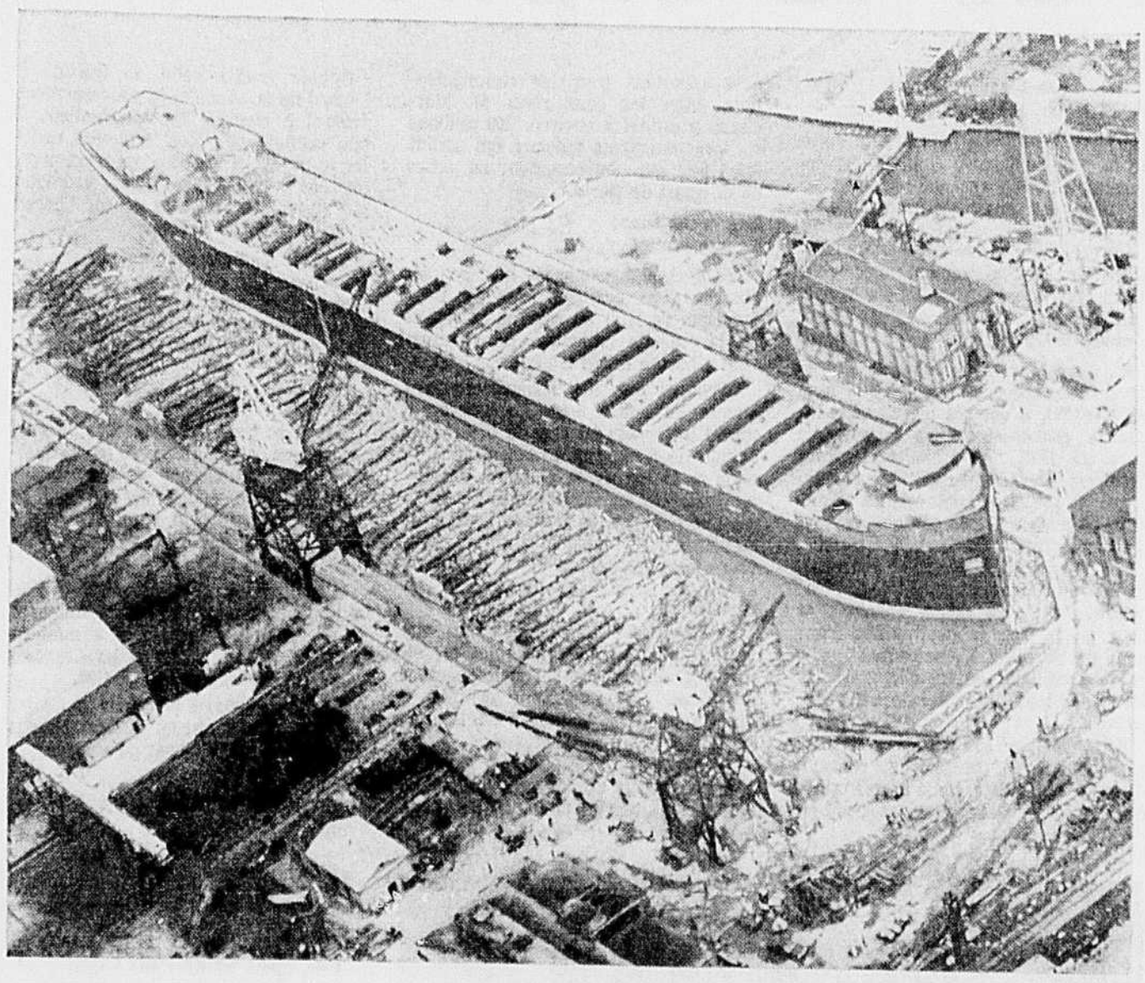
Le taux d'intérêt des prêts consentis sous l'empire de cette loi est maintenu à 2½ sur les premiers $15,000. Le taux applicable sur l'excédent est fixé par règlement.

On pourrait ajouter bien d'autres explications.

On s'attend cependant à ce que celles-ci soient largement diffusées d'ici quelque temps sur certaines tribunes.



Droits réservés



téléphoto P.C.

Lancement prématuré

Le "Tadoussac" de la Canada Steamship Line, qui devait être lancé officiellement quelques instants plus tard au chantier maritime de Collingwood, Ont., a prématurément rompu ses amarres et a glissé de côté sur le lit de poutres qu'on voit à gauche, alors que des dizaines d'ouvriers étaient encore en dessous. Il y a eu deux morts, et les rescapés ont pu s'en tirer seulement en se garant entre les immenses morceaux de bois qui supportaient le navire de 730 pieds.

TADOUSSAC

SUITE DE LA PAGE 1

Des plongeurs du "USS Parle", un navire de guerre américain en visite "de courtoisie" au chantier, ainsi que ceux de la base canadienne de Borden, n'ont trouvé jusqu'à maintenant qu'une partie des corps des victimes. Les recherches se poursuivent.

Il s'agit du premier accident mortel en 70 ans — durant un lancement — aux chantiers de Collingwood. Le Tadoussac est aussi le plus gros navire jamais construit à ce chantier.

Au moment de l'accident, très peu de journalistes et de photographes se trouvaient sur les lieux, aucune cérémonie officielle de lancement n'ayant été prévue.

Le Tadoussac, construit pour la Canada Steamship Lines au coût de $11,000,000, pourra contenir 25,000 tonnes de minerai de fer ou 1,000,000 de boisseaux de blé et transporte son propre équipement de déchargement. Ce serait le plus moderne des navires voguant sur les Grands Lacs.

Coïncidence un peu ironique, deux jours avant l'accident, le conseil municipal de Collingwood demandait au premier ministre Trudeau de venir en aide au chantier, pour tenter de garder au travail les quelques 900 employés qui y gagnent leur pain quotidien.

Deux d'entre eux n'auront plus, hélas, à se préoccuper de ce problème.

OTTAWA

SUITE DE LA PAGE 1

L'injection massive de capitaux d'Etat à Hull va sans aucun doute stimuler aussi les investissements privés.

M. Marchand, au cours d'une conférence de presse tenue juste avant de se rendre à l'Hôtel de ville de Hull pour souligner l'événement avec le premier ministre, M. Trudeau, a tiré la conclusion suivante: "Peut-être jamais, une ville n'aura été aidée autant en si peu de temps".

L'opposition

Les partis d'opposition ont réagi somme toute de manière fort sympathique à la déclaration de M. Marchand.

Le chef conservateur, M. Stanfield, a crié bravo pour le principe de cette capitale agrandie. Il a formulé des réserves à l'égard des méthodes administratives du gouvernement. Il a prévenu qu'une erreur de calcul comme celle du Centre national des Arts ne devrait pas être répétée. On sait que le coût de cet édifice a aux yeux de plusieurs "scandaleusement" grimpé au fur et à mesure que les travaux se poursuivaient.

Comme le porte-parole néo-démocrate, M. Barry Mather, celui des créditistes, M. André Fortin, s'est réjoui de cette nouvelle.

"Depuis toujours, Ottawa et Hull étaient comme le jour et la nuit. L'une prospère, l'autre oubliée", a-t-il dit.

En revanche, son enthousiasme a été refroidi un peu lorsqu'il s'est demandé si ce geste fédéral n'aura pas tout simplement pour effet "d'angliciser davantage les Hullois et de prendre un moyen détourné pour continuer de faire de la capitale fédérale une tour d'ivoire pour les Anglo-saxons.

CARDINAL

SUITE DE LA PAGE 1

membres de son organisation de dénoncer les irrégularités en question.

M. Bertrand n'a pas voulu commenter ce geste de M. Cardinal. "Je ne m'engagerai pas dans un combat là-dessus", a-t-il dit aux journalistes. On m'a rapporté une série de faits qui concernent l'autre côté. Moi, je n'en parle pas".

Quant à la prétention de M. Cardinal selon laquelle la dénonciation faite par ses organisateurs n'avait pas pour but de nuire au parti mais constituait un geste sain, propre à assurer le caractère démocratique du congrès, M. Bertrand a lancé:

"Une lutte interne est saine pour le parti à condition qu'il s'agisse d'une lutte avec visière levée et qu'il n'y ait pas de coups en bas de la ceinture".

De son côté, M. Cardinal a déclaré que les éléments jeunes de son organisation étaient depuis longtemps impatientés par les "irrégularités" commises durant la présente campagne à le chefferie et qu'il "n'avait pu les retenir plus longtemps".

Néanmoins, a tenu à préciser M. Cardinal, la dénonciation n'a pas été faite dans le but de faire mal au parti ou de nuire à son unité. Il s'agissait d'un geste sain et dont le seul but était de faire en sorte que la présente lutte à la chefferie ainsi que le prochain congrès soient entourés de la plus grande démocratie.

D'autre part, le ministre a déclaré qu'aucune plainte officielle n'avait été portée auprès de l'organisation du parti ou auprès de M. Bertrand lui-même. Une rencontre a cependant eu lieu hier avec le président du Congrès UN '69, M. Marcel Masse, qui aurait accepté d'étudier le dossier.

Ce dossier relatif aux irrégularités, a également déclaré M. Cardinal, est on ne peut plus sérieux. Il contient des affidavits de témoins qui ont assisté aux assemblées de nomination.

"Je ne peux pas nier ce que contient le dossier", a dit le ministre tout en ajoutant, d'autre part, que des jeunes éléments de son organisation lui avaient aussi signalé l'existence de telles irrégularités qui seraient survenues dans la région de Québec.

"Je n'ai cependant nullement l'intention de prendre des procédures de contestation ou de soumettre l'affaire aux tribunaux", a-t-il dit enfin.

C'est lors d'une brève conférence de presse tenue dans un motel de la Vieille Capitale que M. Cardinal a fait les mises au point qui précèdent.

Le candidat devait rencontrer à cet endroit les délégués déjà choisis dans les comtés de la région, dont ceux de Louis-Hébert, Chauveau, Jean-Talon, etc... D'après des sondages, certains de ces comtés comprendraient une forte proportion de délégués indécis.

Les jeunes

Un journaliste a demandé à M. Cardinal comment il ferait pour contrôler éventuellement un cabinet de ministre s'il ne pouvait "retenir" les membres jeunes de son organisation.

La question a quelque peu piqué le ministre et l'a amené à préciser "qu'il était entièrement d'accord" avec les jeunes de son organisation qui avaient convoqué une conférence de presse à Montréal. "C'est pourquoi, a-t-il dit, je ne les ai pas retenus".

M. Cardinal a précisé d'autre part à l'endroit du journaliste qu'un cabinet de ministre n'était pas un endroit où l'on imposait des décisions.

Le ministre devait visiter hier cinq comtés de la région de Québec. Mercredi soir, il terminait la visite de son trentième comté.

"Après cette tournée, a-t-il dit, je constate que non seulement les jeunes et les femmes m'appuient, mais également bon nombre de militants seniors du parti. Mais ce ne sont là que des statistiques. Ce qui comptera, ce sera le vote le jour du congrès." Quant au faible appui qu'il a reçu jusqu'ici de la part de ses confrères du parti ministériel, M. Cardinal a déclaré : "Il y a 56 députés et 2,324 délégués au congrès. Chaque vote est un vote individuel. Chacun des délégés choisira et les députés n'ont qu'un vote... Je crois cependant que plusieurs députés encore m'offriront leur appui d'ici le congrès".

OTAN

SUITE DE LA PAGE 1

nucléaires et non-nucléaires membres de l'OTAN n'étaient pas simplement un rituel vide de sens.

Elles conduisent à des changements majeurs dans la politique de l'OTAN qui affecteront autant les nations dotées d'armes nucléaires que celles qui en sont dépourvues. Elles contribuent de cette manière non seulement à l'efficacité militaire et à la solidarité politique de l'alliance, mais aussi à la stabilité mondiale. Elles rendent en effet sans objet tout encouragement à la prolifération des armes nucléaires en Europe", a conclu M. Healey.

Le communiqué publié à l'issue de la réunion du groupe des plans nucléaires — composé des ministres de la défense des Etats-Unis, de Grande-Bretagne, de l'Allemagne fédérale, d'Italie, de Belgique, du Danemark et de Turquie — se borne à déclarer que des "progrès" ont été enregistrés. Les ministres, ajoute le communiqué, "ont examiné les nouvelles modalités de consultation au sein de l'alliance atlantique sur l'emploi éventuel des armes nucléaires".

Les discussions reprendront à la prochaine réunion du groupe qui se tiendra en novembre prochain aux Etats-Unis.

CHINE

SUITE DE LA PAGE 1

répondait : "Pour ce qui est de ce problème, notre politique sera consistante et dépendra du succès des négociations déjà amorcées avec Pékin."

La colère de Formose

L'ambassadeur de la Chine nationaliste au Canada a maintes fois fait connaître le déplaisir de son gouvernement face aux efforts du gouvernement d'Ottawa d'établir des relations diplomatiques avec la Chine continentale.

Reçu hier par M. Sharp, il lui a transmis les "très vives protestations" de Taipeh, sans toutefois, a déclaré le ministre, indiquer de quelle façon les dirigeants nationalistes allaient réagir.

On sait que la Chine nationaliste avait pris l'initiative de rompre ses relations diplomatiques avec la France quand le gouvernement de Gaulle avait procédé à un échange d'ambassadeurs avec la Chine de Mao.

Selon certains observateurs, il est possible que Formose agisse de la même façon avec le Canada.

A moins que le gouvernement de Tchang Kaï-chek décide d'abandonner sa prétention de "représenter toute la Chine". Dans ce cas, les excellentes relations qui prévalent entre Taipeh et Ottawa se poursuivraient.

Mais on s'accorde à dire que cette éventualité est peu probable et que la rupture entre Formose et le Canada est inévitable.

Il n'y aura pas de collation de grades à l'université Laval

Les autorités de l'université Laval ont annulé la traditionnelle collation des grades, qui devait avoir lieu aujourd'hui et demain, par crainte de ce qu'elles ont qualifié de "manifestation disgracieuse des étudiants."

C'est en effet demain matin à 9 h. que "l'opération Noranda Mines" devait atteindre son point culminant. Protestant contre la remise d'un doctorat honorifique au président de la Noranda Mines Limited, M. John Bradfield, l'Association générale des étudiants de Laval avait annoncé qu'elle décernerait un "doctorat honorifique d'honneur" au président du Conseil central des syndicats nationaux de Montréal, M. Michel Chartrand.

L'université ayant annulé toutes les cérémonies prévues, au cours desquelles sept doctorats honorifiques et 1,334 diplômes devaient être décernés, les étudiants ont décidé de renoncer à leur manifestation.

Parmi les personnalités qui devaient se voir décerner un doctorat honorifique se trouvait le secrétaire général de l'ONU, M. U Thant. Pour les étudiants, le fait de remettre une distinction à M. Thant en même temps qu'à M. Bradfield, constituait "un geste provocateur de l'université, puisque l'un représente la paix et l'autre la guerre".

C'est d'autre part aujourd'hui qu'a lieu la collation des grades à l'Université de Montréal. 2,219 finissants, dont près du quart (623) sont des femmes, recevront leurs diplômes des mains des autorités de l'institution.

le TEMPS qu'il fera

MAXIMUM AUJOURD'HUI : 75
MINIMUM LA NUIT PROCHAINE : 50

Prévisions officielles émises par le Bureau météorologique de Dorval :

Régions de Montréal, d'Ottawa, de Québec, des Laurentides, des Cantons de l'Est, du Saint-Maurice, du Lac Saint-Jean, d'Abitibi et de Pontiac-Témiscamingue : ciel variable aujourd'hui. Généralement ensoleillé et plus frais samedi. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Montréal et Ottawa, 75 et 50 ; Sherbrooke, 75 et 45 ; Québec et Sainte-Agathe, 70 et 45 ; La Tuque et Chicoutimi, 65 et 40 ; Témiscamingue, 65 et 45 ; Val d'Or et Rouyn-Noranda, 60 et 40.

Régions de Baie-Comeau, de Rimouski, de Gaspé et de Sept-Iles : ensoleillé avec quelques périodes nuageuses aujourd'hui et samedi.

Température de saison. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Baie-Comeau, Rivière-du-Loup, Mont-Joli, Gaspé et Sept-Iles, 60 et 40.

FETE : saint Félix

Le mémoire de "Maintenant"

Des précisions de M. Marcel Adam

A la suite du témoignage, rendu hier devant la commission parlementaire sur la liberté de presse, par le groupe de la revue "Maintenant", M. Marcel Adam a tenu à faire quelques précisions qui éviteront tout malentendu.

Mais comme le compte rendu d'hier pouvait donner l'impression que M. Adam a collaboré au mémoire présenté au comité parlementaire mercredi, celui-ci tient à souligner qu'il n'a aucunement participé à sa préparation.

La revue "Maintenant", à laquelle collabore occasionnellement M. Adam, lui a demandé un article sur la position des journalistes professionnels devant ce phénomène de la concentration des moyens d'information: M. Adam en souligne les éventuels dangers et les éventuels bienfaits pour la liberté d'information.

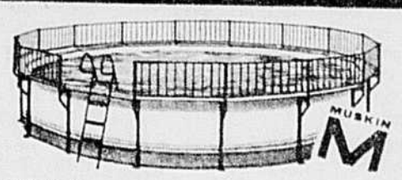
Tous ceux qui ont lu la dernière livraison de la revue, qui publiait ce "dossier", l'auront compris.

Fusillade à Catane : 12 blessés

CATANE, Sicile (UPI) — Douze personnes ont été légèrement blessées par des coups de feu tirés en pleine rue par quatre bandits. Cet incident s'est déroulé à Catane, en Sicile, quand Salvatore et Michele Napoli ont décidé de régler une querelle avec deux autres hommes, Giuseppe Guzzetta et Salvatore Santagati.

Parmi les blessés, on compte un des bandits, cinq enfants, cinq femmes et un homme. Quant aux trois autres gunmen, ils ont pris la fuite. Les carabiniers ont commencé à fouiller Catana en vue de les retrouver. Cette ville de 375,000 habitants, est située juste au sud-ouest du volcan Etna.

PISCINES PAS COMME LES AUTRES



DISPONIBLE AVEC OU SANS CLOTURE
TOILE SANITIZED — DRAIN CENTRAL
STRUCTURE TRIPLE PROTECTION — galvanisé, bonderisé, peinturé à l'intérieur comme à l'extérieur de chaque pièce.
ASSISE SOUS CHAQUE POTEAU
PLUS DE POTEAUX PAR PISCINE — 24' dia. — 17 au lieu de 16 ; 18' dia. — 13 au lieu de 12
POTEAUX PLUS GROS 6"
STRUCTURE PRE-TROUEE pour recevoir clôture ou promenade
SIEGE — jusqu'à 8" de large
MUR EN COULEUR — Laminé vinyle ou peint 3 couleurs

EQUIPEMENT : filtre au sable, échelle robuste, balayeuse anti-flottante, écumoire automatique, vérificateur d'eau, chlore.
ACCESSOIRES : plissoire fibre de verre, clôture incorporée, patio, promenade.

SI VOUS DESIREZ UNE PISCINE PLUS FORTE, PLUS BELLE ET MEILLEUR MARCHE, VENEZ NOUS VOIR.

PISCINE OVALE	PISCINE RONDE	SPECIAL, 12' x 36"
12 x 18 12 x 24 15 x 27 18 x 33	24', équipée à partir de $649.00 18', équipée à partir de $499.00 15', équipée à partir de $379.00	avec filtre, échelle, couvert, toile de fond $169.00

AUTRES GRANDEURS ET MODELES DISPONIBLES
Ouvert jusqu'à 21 h le soir — Sam., dim. jusqu'à 18 h.

IMCARPOOL
265 boul. Labelle - Ste-Thérèse - 625-6083

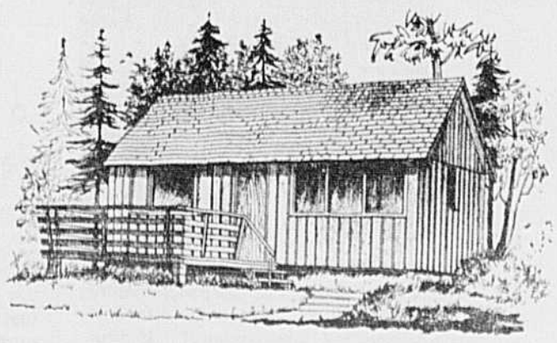
Le divorce en Italie

ROME (PA) — Un projet de loi visant à légaliser le divorce en Italie a fait un pas en avant hier soir, quand la Chambre des députés italiens a défait une motion destinée à déclarer l'inconstitutionnalité du divorce.

Le parti démocrate-chrétien appuyé par l'Eglise catholique a présenté une motion alléguant que le divorce légalisé irait à l'encontre de la constitution nationale.

Seuls les chrétiens-démocrates, les néo-fascistes et les monarchistes ont voté en faveur de la motion, ayant été battus par le bloc formé par les libéraux, les républicains, les socialistes, les socialistes d'unité prolétaire et les communistes.

INCROYABLE!
CHALET DE 2 PIECES avec SOLARIUM
Chalet de style ranch, en pin noueux construit sur un terrain de 5,000 pieds carrés



AU LAC SAINT-DENIS
PRIX COMPLET, y compris ERECTION et TERRAIN
$975.
PAS DE COMPTANT
Facilités de paiement

Domaine de 400 acres — 4 lacs clairs comme du cristal. Excellents pour : pêche, canotage, ski nautique, 3 plages sablonneuses. A 50 milles de Montréal, à 1 heure par l'autoroute.

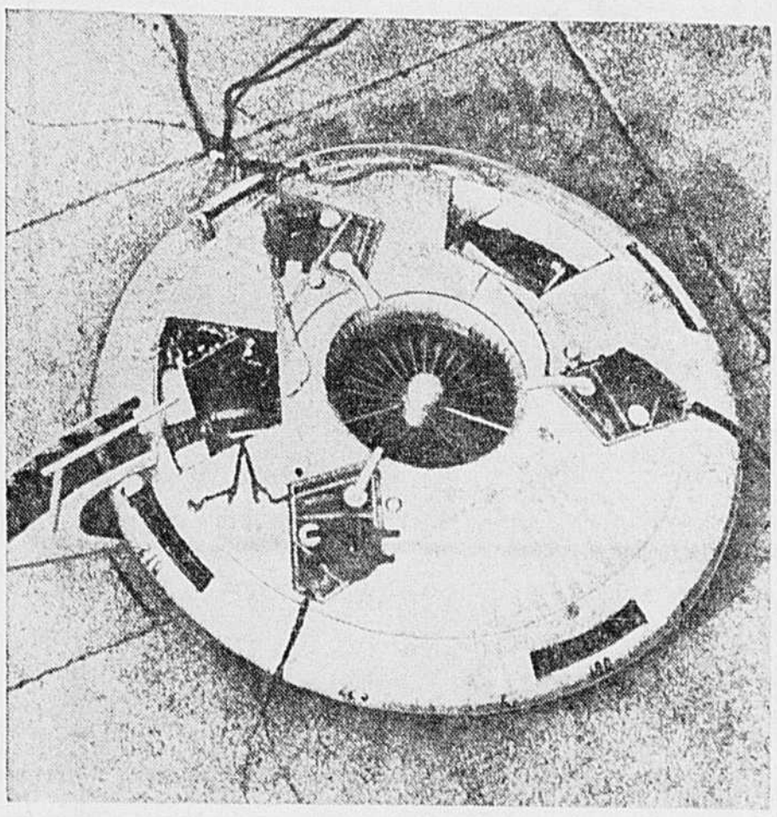
PARCOURS : Autoroute (sortie 26) ou route 11 vers St-Sauveur et Morin Heights; aux feux de circulation de Morin-Heights, tourner à droite vers St-Adolphe d'Howard sur la route 30 Nord, et environ 1 mille passé la base militaire de l'A.R.C., au lac St-Denis, tourner à gauche à notre grosse enseigne 4 LACS DEVELOPMENT et continuer jusqu'au bureau de vente.

Venez nous voir SAMEDI ou DIMANCHE — Occupation immédiate
CHALOUPE GRATUITE A CHAQUE ACHETEUR, CE LUNDI

la presse

MONTREAL, VENDREDI 30 MAI 1969 — 85e ANNEE — No 125

REDACTION (JOUR) 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 / RENSEIGNEMENTS 874-7272



C'est cette soucoupe volante construite par la société Avro dont la photo ci-haut a été prise en 1959, à Toronto, que pourront voir les visiteurs, cet été, à l'extérieur du Pavillon de l'Univers insolite, dans l'île Sainte-Hélène. L'engin a été prêté à Terre des hommes par le Musée de l'Ecole militaire de l'Armée américaine de Fort Eustice, en Virginie.

Le secrétaire de la FTQ propose la création d'un port autonome régional à Montréal

par Denis MASSE

Dans une communication faite hier au symposium organisé par le Conseil du port de Montréal en collaboration avec le Centre de relations industrielles de l'Université McGill, le secrétaire général de la Fédération des Travailleurs du Québec, M. Claude Mérineau, a proposé la création d'un port autonome régional à Montréal, couvrant toutes les installations portuaires situées sur les deux rives du Saint-Laurent entre Valleyfield et Sorel.

M. Mérineau a même proposé un organigramme qui assurerait la décentralisation des ports canadiens sous la responsabilité exclusive du ministre fédéral des Transports. Il suggère la création d'un Conseil national des ports du Canada qui aurait juridiction sur tous les ports du pays tout en assurant à ceux-ci une administration autonome.

Le représentant syndical a dit s'inspirer du récent rapport Manning dans l'élaboration de ce projet.

L'organigramme ferait place aux principaux intéressés, dont les syndicats, dans l'administration des ports.

Ainsi, dans le cas du port régional de Montréal, le conseil d'administration serait composé de sept membres, soit deux représentants de la ville de Montréal, un du gouvernement du Québec, un représentant des entreprises de manutention, un membre des syndicats ouvriers, un représentant du comité de surveillance des installations portuaires de Valleyfield et un autre de Sorel.

Les politiques établies par le Conseil d'administration seraient mises en vigueur par le directeur général. Celui-ci serait aidé par un directeur de l'exploitation, un directeur des finances et un directeur du Génie.

Poursuivant l'organigramme proposé, nous voyons à côté du conseil d'administration un comité consultatif qui assurerait une plus grande participation des citoyens dans l'orientation des politiques du port régional de Montréal.

Ce comité consultatif serait constitué et formé des représentants des organismes suivants: le gouvernement du Québec, la Commission nationale des ports du Canada, les municipalités ayant des installations portuaires, les associations des entreprises de manutention, les syndicats de travailleurs, les entreprises ferroviaires, les associations d'entreprises de transport routier, l'Université de Montréal, l'université McGill, le Conseil du patronat et l'Ecole des Hautes Etudes commerciales. Il y aurait en outre des sous-comités consultatifs pour Sorel et Valleyfield.

Rôle du Conseil national des ports

Pour sa part, le Conseil national des ports du Canada aurait pour fonctions, dans l'esprit du secrétaire de la FTQ, d'établir les normes régissant ces installations dans les domaines suivants: l'exploitation, le financement, les investissements, la comptabilité, la propriété des aménagements, les travaux de génie, les travaux d'entretien et de réparations, le dragage et la signalisation.

M. Mérineau, qui avait pris part au deuxième symposium, au mois de mars, ne se fait pas d'illusion sur sa proposition. Il a admis hier que seuls les syndicats à qui il a confié ostensiblement une partie du pouvoir dans les différents conseils d'administration, lui seront reconnaissants d'avoir accouché de cet organigramme.

Mais il estime sérieusement qu'"il faut mettre en oeuvre une réforme du mode d'administration des ports canadiens pour faire face aux changements qui se manifestent de plus en plus rapidement dans notre commerce international et dans les techniques de transport".

D'après lui, l'appareil administratif doit être souple et efficace, "tout en permettant une participation plus grande aux citoyens et aux corps intermédiaires intéressés".

Nombreuses anomalies

Après avoir pris connaissance du rapport Manning sur l'administration des ports du Canada, M. Mérineau convient que son auteur a su mettre le doigt sur plusieurs anomalies qui se perpétuent de génération en génération sans que le gouvernement fédéral ait osé entreprendre des réformes qui auraient dérangé des personnes et des organismes en place.

Les ports du Canada, souligne M. Mérineau, sont des organismes à caractère commercial qui doivent être compétitifs pour faire face aux besoins des producteurs locaux et des transporteurs internationaux. De plus, étant donné leur caractère local ou régional, il est plus facile de maintenir un intérêt public à ce niveau en leur donnant une administration équivalente plutôt qu'en les assujettissant à une énorme et lointaine structure administrative qui semble hors d'atteinte pour le commun des mortels.

Autres informations en pages 6 et 9

A Terre des hommes : une vraie soucoupe volante

par Germain TARDIF

L'un des produits les plus étranges de l'ère spatiale sera offert à la contemplation du public dans le non moins étrange Pavillon de l'Univers insolite qui remplace, cet été, le sous-thème L'Homme et la mer, dans l'île Sainte-Hélène.

Il s'agit de la soucoupe volante Avro, prêtée à l'exposition de Montréal par le Musée de l'Ecole des transports de l'Armée américaine de Fort Eustis, en Virginie.

Cet appareil avait été construit, à titre expérimental, dans les usines Avro, près de Toronto, pour le compte des gouvernements canadien et américain. L'expérience avait pour but d'ouvrir de nouvelles avenues dans le domaine de l'aéronautique, notamment au chapitre des décollages et atterrissages verticaux.

Les premiers essais avaient eu lieu sur un terrain des usines Avro à Toronto, dans le plus grand secret en 1959, puis en Californie, en 1960.

Un reporter et un caméraman de Radio-Canada, qui se trouvaient par hasard dans les environs du terrain d'essai, à Toronto, avaient aperçu et filmé la soucoupe en plein essai et leur reportage avait fait sensation dans le temps.

La soucoupe volante, en fait, n'en était pas une dans le sens où on l'entend généralement. Les constructeurs avaient obtenu un certain succès technique puisque la machine se déplacait sans difficulté au-dessus des terrains accidentés, mais sa faible puissance motrice ne lui permettait pas les performances des autres objets volants, identifiés ou non.

Même si elle fut coûteuse, l'expérience en valait la peine et à compter du 12 juin, les visiteurs de Terre des hommes pourront voir de leur propre yeux la seule soucoupe volante gardée en captivité par les Terriens.

L'insolite

Les fervents de la soucoupe volante, les adeptes du mystérieux et de l'inexpliqué seront, par ailleurs, servis à souhait, au Pavillon de l'insolite.

Le temps, l'espace, les mystère du passé, du présent et du futur, les automates et les monstres, les objets non identifiés venus on ne sait d'où.

Dès l'entrée du pavillon, un tunnel obscur préparera psychologiquement

Voir SOUCOUPE, page 6

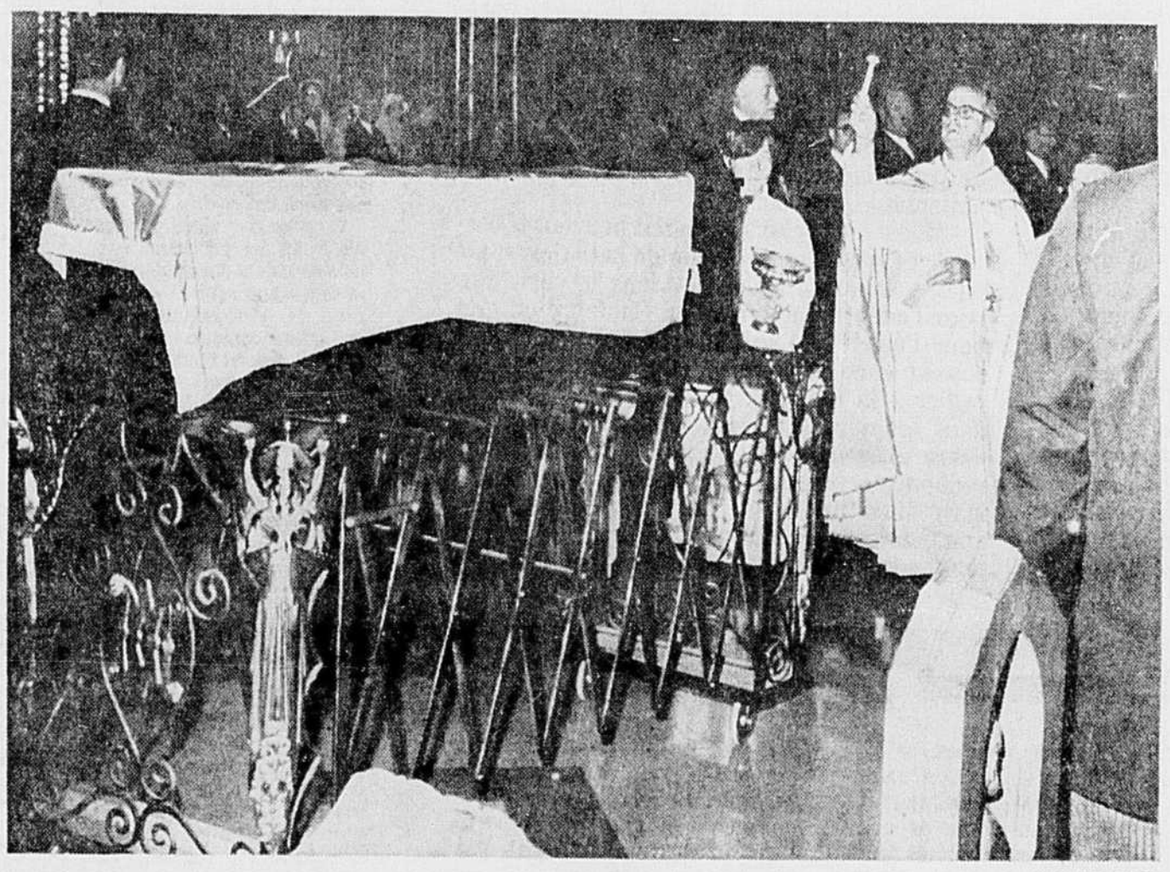


photo LA PRESSE

Dernier hommage à M. Dupuy

De nombreuses personnalités religieuses et civiles ont asssisté ce matin aux funérailles de M. Pierre Dupuy, ancien commissaire général de l'Exposition universelle de 1967 qui fut également ambassadeur canadien en France et en Italie. C'est Son Excellence, Mgr Paul Grégoire, archevêque de Montréal, qui a présidé aux funérailles, en l'église Notre-Dame. Les co-célébrants étaient les RR. PP. Edouard Dumas, s.j., et Jean-Paul Laurence, p.s.s., respectivement neveu et cousin du défunt. La dépouille mortelle était exposée hier dans le hall de l'hôtel de ville. On remarquait des diplomates, des représentants des gouvernements fédéral et provincial, de la Ville de Montréal. C'est le curé de la paroisse, M. Fernand Lecavalier, p.s.s., qui a présidé à la cérémonie de la levée du corps.



photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Des nageuses exécutent des techniques de sauvetage que la Croix-Rouge tente de faire connaître au public durant la Semaine nationale de la sécurité aquatique.

Semaine de la sécurité aquatique

La Croix-Rouge lance le programme "Survie"

C'est en guise de prélude à la Semaine nationale de la sécurité aquatique, du 1er au 7 juin, que la Société canadienne de la Croix-Rouge a présenté à la presse une démonstration des techniques du programme "Survie".

Au cours de la Semaine de la sécurité aquatique, les instructeurs de natation seront invités à promouvoir ces différentes techniques que six nageuses présentaient hier à la presse.

L'année dernière, le total des noyades au Canada a atteint 1,186 (statistique qui inclut pour la première fois cette année les 22 noyades survenues dans les Territoires du Nord-Ouest). Le chiffre précité représente une diminution de 5.49 p. 100 par rapport à l'année précédente cependant que le nombre des noyades a augmenté dans le groupe d'âges de 13 à 33 ans.

Pour faire la démonstration des différentes techniques mises de l'avant par le programme "Survie", les nageuses ont exécuté des culbutes pour simuler le désarroi complet qui se produit lorsqu'une personne tombe à l'eau accidentellement.

Ensuite, elles ont démontré la bonne manière de mettre une veste de sauvetage. Selon M. Raymond Grenon, directeur provincial de sécurité aquatique à la Croix-Rouge, peu de gens et même peu de gardiens de plage savent comment mettre ces vestes. On entre d'abord les bras pour ensuite basculer le tout par dessus la tête.

A défaut d'une telle veste, le nageur en danger peut flotter sur l'eau une dizaine d'heures grâce à la méthode "Suescon" : survivance par respiration contrôlée. L'air aspiré est expirée, très lentement, la tête sous l'eau.

Enfin, les nageuses ont donné une démonstration de respiration bouche à bouche en eau peu profonde.

Après l'autopsie gouvernementale, il ne reste à peu près plus rien du bill de Laval

par Pierre VENNAT
envoyé spécial de LA PRESSE

QUEBEC — Le ministre des Affaires municipales du Québec, M. Robert Lussier, présentera "probablement" d'ici peu un projet de loi-cadre sur le transport en commun au Québec. De même, il présentera sûrement d'ici peu un autre projet de loi, permettant la création de Banques de terrains par les municipalités, du genre des parcs industriels.

Ce faisant, M. Lussier s'est trouvé à donner le coup de mort au projet de loi de Laval qui s'est vu disséquer presque complètement par les ministériels eux-mêmes, hier, au Comité des bills privés, les deux ennemis traditionnels de l'administration Tétreault, MM. Jean-Noel Lavoie et Pierre Laporte, respectivement député et ex-maire de Laval; et ex-ministre des Affaires municipales, responsable de la création de Laval, n'ayant presque pas à intervenir devant ce disséquage à peu près complet du projet de loi.

Le maire de Laval, M. Jacques Tétreault, avait promis que la discussion sur son bill serait courte cette année. Il a eu raison: après deux heures de discussion, il ne restait, à toute fin pratique, tout simplement plus de bill de Laval, le gouvernement provincial ayant refusé les deux points principaux du bill: la création d'une Commission de transport à Laval, qui aurait compris des conseillers municipaux, ainsi que la Banque de terrains que la ville voulait constituer pour les revendre à l'industrie domiciliaire.

Le transport

Le ministre des Finances, M. Paul Dozois, s'est permis de recommander aux autorités lavalloises de préparer un véritable projet de loi créant un organisme complètement indépendant de l'administration municipale en matière de transport en commun, épousant en ça les vues de M. Laporte.

Lequel avait déploré les imprécisions du projet qui, selon lui, donnait un chèque en blanc à l'administration en formant cette commission. M. Laporte a même déclaré que les conseillers, pour être d'excellents médecins, avocats, etc. n'ont pas la compétence voulue pour être commissaires du transport en commun dans une ville de l'importance de Laval.

Tandis que l'ex-maire Jean-Noel Lavoie dénonçait l'administration qui, selon lui, après quatre ans, ne sait vraiment pas où s'en aller en matière de transport en commun. M. Lavoie a également dénoncé le Rapport Campeau et les affinités de M. Charles-Edouard Campeau avec SUTRI.

C'est alors que M. Lussier a parlé de sa loi-cadre sur tout le transport en commun qui sera "probablement" présentée sous peu.

De toute façon, les experts du ministère des Affaires municipales offriront leur aide à Laval pour créer une véritable Commission de transport selon un modèle standard que Québec veut voir pour tout le Québec et où ne figureront aucun élu.

M. Lavoie en a profité ici pour déclarer que selon lui Québec devrait subventionner Laval qui ferait elle-même exécuter cette étude par ses experts. Il a cité le cas de la rive sud pour amener Québec à prendre cette décision.

De toute façon, a souligné le ministre Lussier, la solution au problème du transport en commun sera probablement régionale, c'est-à-dire applicable à Laval, l'île de Montréal et la rive sud. Du moins des experts du ministère travaillent là-dessus.

Pour ce qui est de la Banque de terrains, ou fonds résidentiel, M. Lussier a annoncé qu'une loi provinciale s'en venait sur la question pour bientôt.

Des pourparlers seraient même en marche depuis un bout de temps avec Ottawa.

Cette loi, évidemment, englobera Laval, d'où le retrait des articles sur ce sujet.

Si les articles avaient été acceptés, Laval serait devenue la première ville du Québec à se lancer dans le commerce de l'immeuble, puisqu'elle demandait le pouvoir d'acheter pour les revendre à des promoteurs de grands ensembles.

Outremont : référendum sur le rapport La Haye

par Florian BERNARD

L'aura, l'aura pas, personne ne saurait le dire. Le plan est là, volumineux, détaillé, expliqué, revisé. Il ne reste plus qu'à le réaliser. Oui, mais comment ?

Il y a deux mois à peine, tout semblait dans le sac. Les commissaires remettaient aux autorités d'Outremont ce fameux plan directeur, fruit de deux ans de recherches, et en recommandaient la réalisation immédiate, par étapes.

Ce plan La Haye préconise une transformation de la ville, de façon à lui permettre de retirer de nouveaux revenus fonciers. Il prévoit, pour certains secteurs, la construction de tours d'habitation. Il veut également sauvegarder certains secteurs verts. Des propriétaires seront touchés, certes, par la réalisation du plan. Mais ils le sont déjà par le taux des taxes. Plus de $2 par $100 d'évaluation foncière. C'est beaucoup.

L'avenir dans ce domaine, n'est pas souriant. Il n'existe presque plus de terrains à bâtir à Outremont. Il n'y a pas d'industries majeures. Le coût des services municipaux ne cesse d'augmenter. Depuis dix ans, les autorités municipales qui se succèdent à la table du conseil ne cessent de répéter ce qui est devenu un leitmotiv; il faut faire quelque chose.

Ce quelque chose, c'est la construction en hauteur. C'est l'aménagement industriel de certains secteurs. C'est l'urbanisation équilibrée d'une ville momentanément stagnante.

L'urbaniste-conseil Jean-Claude La Haye et les membres d'une commission d'urbanisme ont proposé, après de multiples travaux, la réalisation d'un plan audacieux.

Dès la présentation du plan au conseil, tôt ce printemps, une première épreuve de force attendait les citoyens. Le plan fut adopté sur division. Trois conseillers municipaux, appuyés par divers groupes de citoyens, refusaient d'adopter le plan dans sa totalité.

Le parc Beaubien

Le litige venait principalement de la décision des commissaires de transformer une partie du parc Beaubien, l'un des plus beaux dans la région métropolitaine, en secteur de construction à étages multiples. Les commissaires précisaient que le parc Beaubien demeurait l'un des seuls terrains appartenant à la ville.

Mais le plan était adopté. C'était l'essentiel.

Pourtant, hier soir, nouveau coup de théâtre.

Référendum

En effet, 10 citoyens sur quelque 3,500 ayant droit de vote, soumettaient une pétition au conseil municipal, exigeant que la population soit consultée sur cette question. Les dirigeants d'Outremont n'ont pas le choix. Dura lex, sed lex. Les dispositions de la Loi des cités et villes obligent la ville à tenir cette consultation populaire. Il y aura donc référendum les 16 et 17 juin prochains en vue de permettre à tous les électeurs de se prononcer sur la question. La réalisation du plan directeur La Haye est donc de nouveau en suspens.

Les signataires de la requête ont exprimé, hier soir, une certaine inquiétude quant à l'apparition d'une multitude de maisons de rapport élevées, ce que le projet ne prévoit pas pour l'ensemble de la ville. C'est, de toute façon l'explication donnée par le maire Bernard Couvrette.

La construction de tels édifices n'est prévue que dans deux secteurs de la ville, lesquels sont adjacents à des secteurs montréalais où s'élèvent déjà des maisons à étages multiples.

Séances d'information

Afin de renseigner la population sur les effets de la rénovation urbaine pro-

Voir REFERENDUM, page 6

SOUCOUPE

SUITE DE LA PAGE 3

le visiteur. Il s'y fraiera un chemin à travers des câbles phosphorescents pour parvenir à une salle aux murs luminescents où s'entendra une musique étrange.

Il trouvera l'insolite, l'inexpliqué partout. Il s'interrogera sur l'origine de ses ancêtres, sera mis au fait de phénomènes troublants. Une autre section traitera des soucoupes volantes, des objets non identifiés, avec illustrations et documents.

Il s'interrogera sur l'existence d'êtres extra-terrestres en s'avançant dans un décor futuriste, sur un sol instable, au milieu de spécimens d'humanoïdes venus soit de l'espace... et de l'imagination des artistes.

Il n'y a pas que l'espace qui soit mystérieux. La Terre aussi cache une foule de mystères depuis les premiers temps de l'humanité: les piles de Bagdad, les cartes de Piri Reis, les paratonnerres de Salomon, les poupées Vaudou, le monstre de Loch Ness, l'abomidable homme des neiges, autant de phénomènes et de faits demeurés sans explication.

Et puis il y a la théorie des "mondes parallèles" où la logique n'a plus rien à voir. Le visiteur passe alors dans un couloir à miroirs où il se voit éloigner de dos.

Une galerie fantastique l'amène jusqu'au Carrousel, où un univers de phantasmes cinématographiques achève de le détacher de la réalité.

Terre des hommes s'est procuré les services d'un conseiller, pour ce pavillon qui promet d'être l'un des plus spectaculaires des îles, en la personne de M. Ivan T. Sanderson, directeur de la Société de recherche de l'inexpliqué, organisme qui groupe quelque 500 savants.

M. Sanderson est diplômé de l'Université Cambridge, membre de la "Royal Geographic Society" et de la "Zoologic Society" de Londres.

Il a parcouru le monde à la recherche d'animaux pour le compte du "British Museum". Installé aux Etats-Unis depuis 1947, il est l'auteur de plus d'une vingtaine d'ouvrages consacrés à des sujets zoologiques et aux phénomènes étranges.

REFERENDUM

SUITE DE LA PAGE 3

jetée, les autorités municipales d'Outremont organiseront des séances d'information d'ici les dates du scrutin. Les citoyens recevront également un bulletin périodique d'information expliquant en détail les raisons et les ramifications du projet.

L'attitude du maire Couvrette ne laisse aucun doute. Il est, personnellement, en faveur de la réalisation du plan. "L'un des objectifs de ce plan, dit-il, est d'élargir la base fiscale d'Outremont".

Méli-mélo à corriger dans l'administration des ports

Un directeur du Conseil des ports nationaux, M. John E. Lloyd, a reconnu hier au symposium sur l'avenir du port qu'il existe actuellement au Canada une grande fusion dans différents modes d'administration des ports.

En plus des ports confiés à l'administration centrale du Conseil des ports nationaux, a-t-il souligné, on trouve des ports privés, des ports publics et des commissions du havre.

Cette gestion à multiples facettes a besoin d'être corrigée, a-t-il déclaré, afin de répondre aux réalités économiques et politiques de la seconde moitié du vingtième siècle ainsi qu'aux objectifs que s'est donnés le gouvernement fédéral pour améliorer la direction des entreprises.

L'ancien maire de Halifax a laissé entendre que les corrections souhaitées allaient être bientôt adoptées.

M. Lloyd a donné pour exemple de la disparité d'administration dans les ports du Canada, le cas des taxes foncières. Certaines commissions portuaires, dit-il, sont exemptes de taxes locales, tandis que les ports administrés par le CPN versent des allocations qui tiennent lieu de taxes. C'est ainsi qu'en 1969 le Conseil des ports nationaux versera $2 millions et demi dans les coffres de la ville de Montréal.

L'étude de l'administration des ports sera confiée d'abord au comité du transport de la Chambre des communes. Ce comité verra certainement à doter les ports du pays d'une structure organisationnelle qui conviendra davantage à l'évolution des modes de transport.

Sombres prédictions de Gérard Filion sur l'avenir du port

Au moment où quelque 150 délégués participaient à un symposium d'une journée sur l'avenir du port de Montréal, le président de Marine Industries Limitée, M. Gérard Filion, exprimait à Québec une opinion susceptible de tuer l'optimisme le plus débordant sur les perspectives laissées à Montréal.

M. Filion a prédit que les installations portuaires de Québec dépasseront en importance dans quelques années le rôle qu'a joué dans le passé le port de Montréal.

M. Filion étaie son opinion sur l'avènement des pétroliers de 500,000 tonnes et des minéraliers de 100,000 tonnes et davantage qui assureront bientôt le commerce régulier entre les divers continents. Il croit que dans cette optique ce n'est plus la région de Montréal qui est appelée à se développer, mais celle de Québec et même les ports de la Côte nord.

Pour cette raison, le président de Marine Industries préconise l'expansion industrielle dans cette région.

Selon M. Filion, il serait inimaginable de songer à draguer le Saint-Laurent pour permettre aux nouveaux mastodontes de la navigation de se rendre dans la métropole canadienne. "Ce serait trop coûteux, a-t-il précisé; le projet engloutirait des millions et des millions de dollars".

M. Filion croit, au contraire, que les installations de Québec possèdent tous les avantages d'un véritable port de mer en eau profonde et qu'il n'y aurait qu'une dizaine de milles à draguer entre Saint-Jean de l'île d'Orléans et le Cap Tourmente pour que ces navires arrivent à bon port.

Déjà l'aménagement d'une vaste zone industrielle le long des côtes de Beauport promet au port de Québec une expansio qui lui vaudra peut-être son âge d'or. D'autre part, deux postes à containers y sont présentement e voie de construction.

500 propriétaires et non 1,224 ont signé la requête demandant un référendum sur la fusion

par Claude MASSON

Des 1,224 signatures recueillies par l'Association des propriétaires de Longueuil pour réclamer la tenue d'un référendum précédant la fusion, seulement 500 étaient signées par des propriétaires, soit beaucoup moins que la moitié.

Voilà ce que viennent de faire savoir les autorités de Longueuil au ministre des Affaires municipales du Québec, M. Robert Lussier, afin de prouver que les propriétaires de Longueuil, dans une forte proportion, sont d'accord avec le regroupement et ne réclament pas la tenue d'un référendum sur cette question.

L'Association des propriétaires de Longueuil avait fait savoir récemment que 1,224 propriétaires avaient exigé une consultation populaire sur le sujet de la fusion en signant une pétition à ce sujet.

La loi de la fusion volontaire des municipalités exige la signature de 10 p. 100 des propriétaires pour forcer la Commission municipale à faire enquête. Le pourcentage requis est quand même obtenu puisqu'il n'en faut que 251 dans le cas de Longueuil.

Pour en arriver à la conclusion que seulement 500 propriétaires ont signé le document, les dirigeants de la ville de Longueuil ont effectué une vérification de toutes les signatures contenues dans la requête. Dans plusieurs cas, l'épouse et les enfants du propriétaire avaient signé la requête, ce qui n'est pas conforme à la loi.

Le regroupement une fumisterie

D'autre part, toujours au sujet de la fusion de Longueuil et de Jacques-Cartier, M. Jacques-Yvon Lefebvre, qui se présentera à la convention du Parti québécois du comté de Chambly afin d'être choisi candidat, a déclaré que le regroupement tel que présenté est une véritable fumisterie.

M. Lefebvre a précisé, au cours d'une conférence de presse, qu'il est tout à fait d'accord avec un regroupement municipal bien planifié par un Office du plan, tel que le préconise le Parti québécois, mais il est contre une fusion précipitée.

Le dialogue est désormais possible au port

Faisant le point sur la série des trois symposiums tenus sous les auspices du Centre de recherche industrielle de l'Université McGill et du Conseil du port de Montréal, M. Jean-C. Bourguignon, secrétaire exécutif de cet organisme, a affirmé qu'il était désormais possible d'établir un dialogue entre représentants de l'administration, entre employeurs et employés et ne plus soumettre le port de Montréal à un nombre effarant d'enquêtes royales pour qu'il fonctionne correctement.

Il a annoncé qu'un système d'éducation technique et technologique serait institué incessamment avec la collaboration des universités, des CEGEP et des commissions scolaires, grâce à l'aide promise par les syndicats ouvriers et les gouvernements d'Ottawa et de Québec.

Ces symposiums, a conclu M. Bourguignon, ont démontré au monde que la communauté montréalaise est pleinement consciente de ses responsabilités envers le port.

L'éducation, les relations publiques et la promotion de notre port, a-t-il énuméré, vont créer l'atmosphère nécessaire au progrès du port.

La journée d'hier a réuni quelque 150 personnes à l'université McGill. C'était la troisième journée d'un vaste symposium dédié aux perspectives d'avenir du port de Montréal.

L'initiative revient à Montréal

L'ancien ministre de l'Agriculture dans le cabinet Diefenbaker, M. Alvin Hamilton, a proposé hier au symposium sur l'avenir du port que Montréal prenne l'initiative de convoquer une conférence générale des représentants de tous les ports de la côte de l'Est et étudie avec eux les moyens d'atteindre leur rendement maximum.

Les priorités devraient être établies concernant les changements technologiques qui s'implantent graduellement et sous ce rapport, le port de Montréal ne devrait pas échapper à son rôle de leader. Mais Montréal s'instituerait comme son propre ennemi s'il tentait de s'attirer en exclusivité tous les bénéfices d'exploitation.

Les relations entre employeurs et employés, a poursuivi M. Hamilton, devraient être établies en fonction d'un partage des bénéfices.

L'administration du port devrait être discutée ouvertement et les décisions prises suivant les besoins et les désirs des différentes villes.

Enfin, a suggéré M. Hamilton, les députés élus au parlement fédéral de même qu'à l'Assemblée nationale devraient être instruits des problèmes portuaires dans la même mesure que les agriculteurs instruisent de leurs problèmes leurs représentants à la Chambre.

L'ancien ministre a dit douter que les ports et les moyens de transport au pays puissent relever actuellement le défi posé par le commerce mondial.

M. Hamilton a alors prédit que le commerce canadien pourrait atteindre en 1979 les 100 billions de dollars, soit quadrupler en dix ans. Au cours de la dernière décennie, le commerce canadien s'est accru de 160 p. 100, alors qu'il augmentait de 105 p. 100 dans le monde.

A surveiller : l'Union soviétique

Dans le domaine de la production des céréales où l'on sait que M. Hamilton est passé maître, l'ancien ministre a dit que le marché à surveiller était celui de l'Union soviétique.

"Le Canada, a-t-il précisé, n'a pas su partager l'expansion observée dans le monde dans la production des céréales destinées au cheptel." Ce marché, a-t-il dit, a doublé au cours des dix dernières années.

Et c'est dans ce domaine que l'Union soviétique est en voie de s'imposer, comprenant que les populations européennes s'orientent de plus en plus vers la consommation de la viande au lieu du pain.

"La question est de savoir, a-t-il conclu, si nous faisons le meilleur usage qui soit de notre système de transport par voie fluviale."

Vandalisme : détention de 3 hommes

La police détient trois individus qui sont interrogés en rapport avec des actes de vandalisme commis au Bar-Salon Robert, situé au 5090 ouest, rue Notre-Dame, vers 2 h. 30 ce matin.

Selon la police, un groupe d'individus se sont introduits dans l'établissement alors que la direction s'apprêtait à fermer ses portes et se seraient livrés aux pires actes de vandalisme.

Les employés de CKAC demandent la conciliation

Le syndicat des Travailleurs unis de la radio et de la télévision (CTC) dont la 291e section représente les employés syndiqués de CKAC vient de réclamer l'aide d'un conciliateur du ministère québécois du Travail.

Les pourparlers achoppent principalement sur les changements technologiques. Un porte-parole syndical a dit que la partie patronale refuse de prendre en considération la demande des syndiqués relativement au recyclage des quelque 15 techniciens qui sont menacés de perdre leur emploi, par suite de l'automatisation de la station radiophonique.

Ce syndicat représente tout le personnel, soit les annonceurs, les techniciens, les employés de bureaux, les réalisateurs, etc.

DESTINATION OSAKA '70
PEPSI PEPSI

FÉLICITATIONS À



Notre sixième gagnant de Montréal :
Mme L. Maibroda, 5638, av. Beurling, Verdun, P.Q.

qui a gagné un voyage pour deux à l'Expo'70, au Japon, grâce au CONCOURS "DESTINATION OSAKA '70".

PARTICIPEZ, DÈS AUJOURD'HUI !
Tous les détails du concours aux étalages de Pepsi, Diet Pepsi et Mountain Dew.

PEPSI-COLA

CN
CET ÉTÉ...
visitez "Terre des Hommes" — 12 juin - 7 sept.
voyez les "Premiers Jeux d'Été Canadiens" de Halifax et de Dartmouth — 16 août - 25 août.



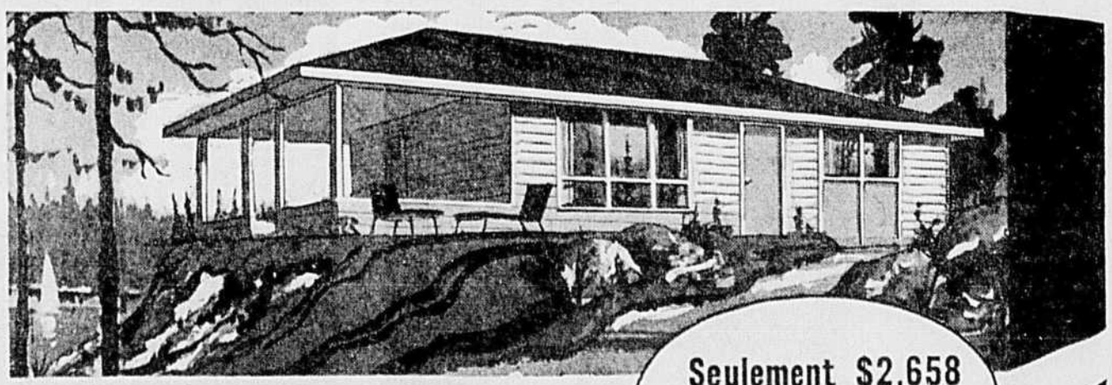
montréal-toronto...
une vraie table à 4 pieds d'altitude!

Manger à une vraie table... manger dans de vraies assiettes... tout en filant vers Toronto... Est-ce possible? Oui! dans les trains du CN. Et ce délicieux repas est compris dans le prix du billet de voiture-salon.

Départs quotidiens de la gare Centrale :
Lakeshore — 9h 45
Bonaventure — 15h 40
Billet simple :
voiture-coach, tarif Blanc : $11.90

EN TOUTE QUIÉTUDE, À 4 PIEDS D'ALTITUDE
Réservez vos places d'avance. Consultez votre agent de voyage ou un bureau des Ventes Voyageurs du CN

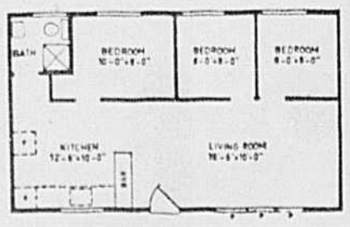
SPECIAL GRANDE OUVERTURE
chalet 3 chambres à coucher



PORTIQUE OUVERT OPTIONNEL

Seulement $2,658 érigé sur votre terrain

Il n'y a maintenant qu'un seul nouvel endroit pratique à Montréal
— 4800 est, rue Jean Talon (Près Viau)
— tout est neuf! — les modèles, les avantages — tout!
Pour marquer cet événement, Colonial Sunnibilt vous offre ce joli chalet à un prix que vous ne pouvez laisser passer. Conçu pour la famille économe, il possède 3 chambres à coucher, des fenêtres multi-panoramiques, un toit genre cottage à construction permanente, des fenêtres pleine vision, des portes extérieures de qualité supérieure, un comptoir-service dans la cuisine et plusieurs autres avantages. Aussi les divisions seront installées selon vos exigences.



CHERRYWOOD - 18' x 32' - 576 SQ. FT.

C'EST UNE VRAIE AUBAINE!
$2,658.00 et à seulement $43.00 par mois.
Rappelez-vous que chaque chalet est complètement garanti par écrit.

- termes faciles si désiré
- 47 années d'expérience en préfabrication
- livraison gratuite dans un rayon de 100 milles
- 3 usines au service du Québec, de l'Ontario, des Provinces Maritimes et du Nord-est des États-Unis
- nous financons plomberie et installation électrique si désiré.
- Écrivez pour documentation sur notre "Livre de Plans" en incluant .50

COLONIAL SUNNIBILT

Ouvert sur semaine de 10 h à 9 h p.m.
Samedi : 10 h à 5 h — Dimanche : 1 h à 5 h

Téléphone : 722-3523

NOUVEL EMPLACEMENT: 4800 E. JEAN TALON (près Viau)

les tribunaux

Accusé de hold-up à Verdun
Il prétend s'être trouvé à Plattsburgh à ce moment

par Maurice MORIN

La Couronne a terminé sa preuve, hier après-midi, au procès de James Patrick Brown, un homme dans la trentaine, inculpé d'avoir commis seul, un hold-up de $17,000 dans la succursale de la banque de Montréal, sise au 4026, de la rue Wellington, à Verdun, le 15 juillet.

L'instruction qui a débuté lundi sous la présidence du juge Peter V. Shorteno et en présence de 12 jurés de langue anglaise, aux Assises, devait se poursuivre, aujourd'hui, alors que Me Brahm Campbell, avocat de l'accusé, entendait produire des témoins en défense.

Et une chose est certaine, c'est que le procès se poursuivra lundi prochain.

Me Maurice Laniel, procureur de la Couronne, au cours de la preuve qu'il a présentée aux jurés, a fait entendre des témoins qui ont affirmé que Brown était l'individu qui se serait rendu coupable du hold-up. Trois d'entre eux l'ont identifié positivement.

Le dernier témoin de la poursuite, entendu hier après-midi, a été un policier de Verdun. Après avoir été questionné par Me Laniel, le juge Shorteno lui a posé aussi quelques questions.

Il a affirmé qu'une fois que Brown eut été conduit au poste de police et qu'on lui eut dit "qu'il était détenu comme suspect touchant le vol perpétré à la banque de Montréal, l'accusé a paru surpris et a même déclaré qu'à l'heure et à la date du présumé vol, il se trouvait, lui, à Plattsburgh.

Un autre détective devait dire, cependant, avant ce dernier témoin, que Brown n'avait pas soufflé . . . mot.

Lahaie est gardé en détention

Jean-Claude Lahaie, un jeune homme de 22 ans, que Me Pierre Morneau représente, a comparu, hier, devant le juge Rhéal Brunet qui a décidé de le confiner aux cellules jusqu'à aujourd'hui alors qu'il doit subir son procès pour vol d'un camion subtilisé . . . à des cambrioleurs.

Le 6 mai, Lahaie négligeait de se présenter en Cour dans une autre affaire ayant trait au vol de 12 motos-neige et un mandat d'amener était émis contre lui.

Lahaie doit aussi faire face à l'autres accusations et on désire sa présence dans le district judiciaire de Sorel au sujet d'une affaire de "voitures démantelées".

Percy Mitchell est passé au lessivage pour de bon

Quand Percy Mitchell se met en voie de commettre des crimes en série, il faut se mettre plusieurs corps de police sur sa piste pour l'arrêter.

Mais quand il se décide à passer aux aveux, c'est la même chose qui se produit. Il veut de la lessive-minute et totale.

Et il faut le courir de cour en cour pour le rattraper et savoir ce qui lui est arrivé.

C'est ainsi qu'hier matin, il a avoué devant le juge Marcel Gaboury quinze des dix-sept fraudes qui lui avaient été imputées, à la suite de son usage un peu excessif d'une carte Chargex qui ne lui appartenait même pas.

Hier après-midi, on le retrouvait devant le juge-chef André Fabien, accusé de deux autres délits du même genre.

Mais, cette fois, il souligna qu'il voulait bien plaider coupable, deux autres fois, mais qu'il ne voulait pas le faire devant un autre juge que le juge Gaboury.

Le juge accepta, à la condition toutefois qu'un procureur de la couronne suive et le prévenu et le dossier dans l'autre cour.

Là, une nouvelle difficulté surgit lorsque Mitchell exigea cette fois qu'on fasse venir de la cour municipale un autre dossier pour qu'il fasse également un aveu, dans ce cas.

Est-ce que cela lui sera accordé, la police ayant bien le droit d'accuser son homme devant le tribunal de son choix, surtout lorsque le délit reproché (comme dans celui-là) ne prête pas nécessairement à une juridiction multiple.

De toute façon, toutes les sentences ont été reportées à vendredi prochain, alors qu'on saura si l'autre accusation peut être transférée en Correctionnelle.

Et, pendant tout ce temps, deux officiers de cour fortement intéressés aux "criminels d'habitude", Me André Ledoux, et le sergent détective Maurice Demonceaux, attendaient tout près, pour savoir ce qui se produirait.

Et pour l'excellente raison que Mitchell avait été accusé d'être un tel repris de justice, il y a quelques années, mais avait été acquitté par le défunt juge Almond, devant qui il avait notamment démontré qu'il avait gagné sporadiquement quelques dizaine de dollars, en écrivant ses "mémoires" pour l'hebdomadaire le plus "sensationnel" du temps.

"Eureka" le mot d'Archimède, aura peut-être sauvé... Ninon!

Pendant qu'il prenait son bain, Archimède, découvrant soudainement le principe de la pesanteur spécifique des corps, s'est exclamé "Eureka".

Soit: "J'ai trouvé".

Il ne connaissait pas ce principe avant. Il l'a tout simplement découvert au moment de cette exclamation.

C'est en rappelant les circonstances du "mot" le plus célèbre d'Archimède que le procureur de Ninon Groulx, Me Nikita Tomesco, a réclamé (et obtenu) hier, l'acquittement de cette accorte blonde accusée de recel d'une forte quantité de chèques volés. Près de $30,000, au total.

Mais qu'est-ce que l'illustre savant grec est venu faire dans cette galère?

C'est que lorsque la Gendarmerie Royale avait perquisitionné chez la prévenue (qui subissait son procès devant le juge Maurice Fauteux), les agents lui avaient tout d'abord présenté un mandat en bonne et due forme, énumérant les différentes choses qu'on pensait trouver chez elle. Et qui pourraient faire l'objet d'une accusation criminelle.

A ce moment-là, toutefois, la prévenue ne réagit aucunement et leur donna tout simplement la permission de fouiller là où ils voudraient.

Et de prendre tout le temps qu'il leur faudrait.

En fait, ces fouilles durèrent effectivement près de trois heures.

Mais ce n'est qu'une heure après l'arrivée des agents qu'elle s'écria soudainement: "Je sais ce que vous cherchez..."

Et elle avait aussi soudainement remis aux policiers une enveloppe que lui avait confiée un autre individu, pour qu'elle la garde pendant qu'il irait effectuer un voyage à New York.

Me Tomesco a donc soutenu que le phénomène qui s'était produit il y a quelques siècles dans le cerveau du célèbre physicien grec venait de se reproduire, toutes distances et convenances gardées, dans la petite tête de sa cliente.

Lorsque les agents sont entrés chez elle, nullement méfiante (et encore moins coupable) elle n'a pu deviner ce qui les amenait, dit-il.

Mais pendant qu'ils cherchaient et cherchaient, elle s'est mise à "jongler", et, soudainement, comme Archimède, elle a trouvé.

Comme le mandat de perquisition parlait de correspondance, elle a deviné qu'on cherchait peut-être l'enveloppe qui lui avait été confiée. Et, sans hésitation, elle la leur a remis.

Tout cela est dit, évidemment, pour démontrer que la prévenue, même si elle était en possession physique de ce puissant lot de chèques volés, n'était aucunement au courant qu'il s'agissait là d'articles volés.

Quant à d'autres chèques qu'elle aurait précédemment négociés elle-même, Me Tomesco souligne que ces transactions se sont faites normalement, à sa banque, après qu'elle eut accepté ces mêmes chèques en paiement d'un salon de coiffure qu'elle avait vendu à un autre accusé.

Inculpées du meurtre de M. Nassim

Tenues criminellement responsables, mercredi, de la mort de l'architecte Tawfik Nassim, à la suite de l'enquête du coroner adjoint Me Jacques Fournier, Nancy Simms et Donna Francis, ont comprau, hier, devant le juge Rhéal Brunet, sous une accusation de meurtre.

Représentées par Mes Franklin D. Shoofey et Pierre Morneau, elles subiront leur enquête préliminaire le 6 juin.

Les deux inculpées, de race noire et âgées dans la vingtaine, auraient tué l'architecte, d'ascendance égyptienne, à coups de tessons de bouteille et de couteau, dans la nuit du 17 avril dernier, dans le domicile de la victime, à Préville.

La belle Edna devra attendre son procès jusqu'au 31 juillet

Léa Edna Red Crow, la jeune et jolie Indienne qui n'a connu que trois jours de liberté, dans notre ville, après avoir été libérée, ayant purgé une peine de cinq années au pénitencier de Kingston, a vainement tenté, hier, d'obtenir que son procès s'instruise dans les prochaines journées.

Elle avait subi son enquête au début de la semaine, on le sait, sous l'accusation d'avoir blessé avec intention de la mutiler, une jeune femme de la rue Saint-André avec laquelle elle avait "compagnonné" pendant ces trois journées.

Faisant rapidement option pour avoir maintenant son procès devant un juge seul, en l'occurrence le juge chef André Fabien, elle a fait savoir à ce dernier, qu'elle voulait subir son procès au plus tôt.

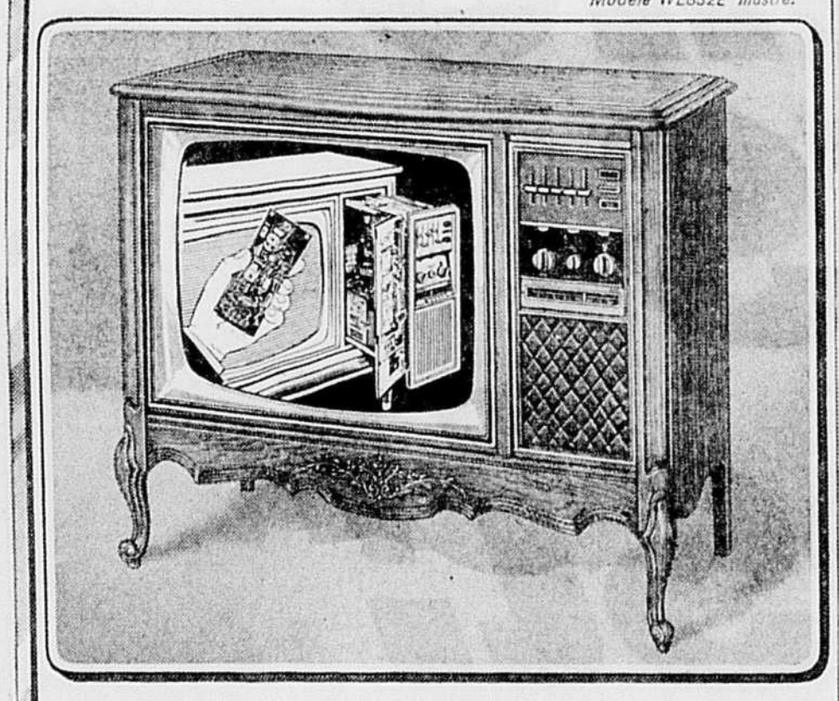
Et ce parce qu'elle aurait une excellente défense à faire valoir devant la cour.

Mais le tribunal a fait remarquer qu'il n'y avait pas de dates disponibles, pour instruction, avant le 31 juillet prochain.

Et la belle Indienne aux cheveux d'un superbe noir d'être immédiatement retournée aux cellules jusqu'à la mi-été, faute de juges pour la juger d'ici là.

Bruno Quesnel O.D.
Optométriste
bureau chez
PEOPLES CREDIT JEWELLERS
1015 ouest, Ste-Catherine
849-7071

TÉLÉCOULEUR
Quasar™
MOTOROLA
ENTIÈREMENT TRANSISTORISÉ
(un tube redresseur de haut voltage)
Modèle WL832E illustré.



avec le *mécanisme dans le tiroir*... une réussite électronique en télécouleur. Les ingénieurs et les techniciens dans tout le pays acclament ce perfectionnement important. 10 MINI-CIRCUITS état solide à fiches, protégés par une garantie enregistrée de 2 ans, vous assurent une performance excellente et durable...chez votre vendeur Motorola, seulement.

COMPAREZ ET VOUS CONVIENDREZ QUE LE MEILLEUR EST ... MOTOROLA

MOTOROLA ELECTRONICS SALES LIMITED,
2180, av. Ward, Montréal, Qué.

Beaulieu & Gladu Inc.
4589 est, Ste-Catherine
255-7787

Quincaillerie Eugène Bélanger Ltée
2918 rue Masson
374-2120

C. D. RADIO T.V. Service
12 boul. Desaulniers
St-Lambert
671-1282

Charlebois T.V. Service
101 — 6e Avenue
Lachine
634-1661

H. Durocher Electronique Ltée
10,185, 54e Avenue
Rivière-des-Prairies
665-3240

Claude Fortin T.V.
2550 est, rue Beaubien
728-3673

Gravel & Frères
1416, rue Jolintte
523-2109

Laval T.V. Radio Service
372 est, rue Roy
288-8937

Savoie Electronique
754 rue Ste-Elisabeth
Laprairie
659-5393

M. D. Vaillancourt
Ltée
317, rue Montmorency
Laval-des-Rapides
669-7105

Vous trouverez toujours en
STOCK
un bon vermouth rouge sucré ou blanc extra dry!
Adoptez
STOCK
Idéals pour les mélanges, aussi appréciés après qu'avant les repas, ces vermouths italiens se boivent nature, avec glaçons ou en mélanges.



A LA PORTÉE DE TOUS
Stock rouge 558D — le litre $2.30
Stock dry 558E — le litre $2.30

La nouvelle Isuzu Bellet: $2048.*



Si généreuse pour son prix modique!

- 81 ch. 1,500 cm3. • 90 milles/heure et jusqu'à 35 milles. au gallon.
- Revêtement et traitement antirouille complets du dessous de la voiture.
- Suspension à 4 roues indépendantes. • Pneus à flanc blanc. • Boite à 4 vitesses synchronisées, levier au plancher. • Sièges baquets en vinyle. • Tableau de bord façon bois, rembourré. • 4 portes, verrouillage "à l'épreuve des enfants". • Tapis épais.

*Prix de vente suggéré: Toronto, Montréal, Sydney. Taxes provinciale et municipale en supplément.

Isuzu Bellet.

MONTREAL
Alix Automobile Enrg., 6807, rue De Lorimier, Tél.: 376-9191
Bertrand Automobile Ltée, 4, boul. Martin, Pont-Viau, Ville de Laval, Tél.: 667-0303
Import Motors Corp., 1922 ouest, rue Ste-Catherine, Tél.: 935-6352

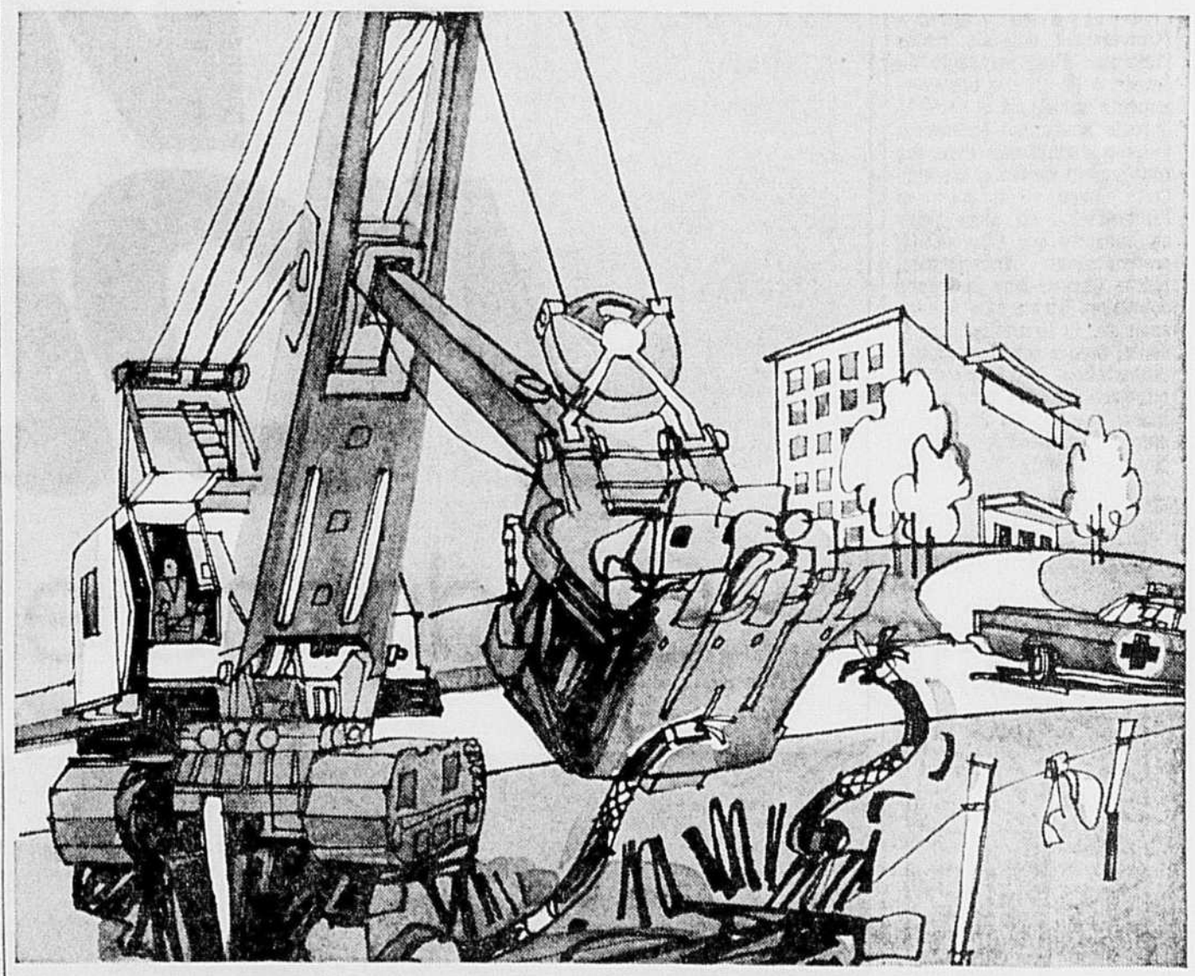
MONTREAL
Montréal CMI Ltée, 7144, chemin Côte-des-Neiges, Tél.: 342-1080
Garage A. Poulin Enrg., 4847 est, boulevard Gouin, Tél.: 321-1780, 321-6540

BEAUHARNOIS
Beauharnois Automobile Enrg., 113, rue St-Laurent, Tél.: 429-4040, 691-3990

FARNHAM
Lague Automobile Ltée, 1160, rue Principale, Tél.: 293-4947

LACHINE
Spinelli Garage Ltée, 561, St-Joseph, Tél.: 637-3771

PIERREFONDS
Pierrefonds Automobile Enrg., 14350 ouest, boul. Gouin, Tél.: 626-2122, 626-2123



Un coup de pelle regrettable.
Surtout lorsqu'il peut tuer.

Qu'arrive-t-il lorsque, par mégarde, vous coupez un câble téléphonique?

Les communications sont rompues. En cas d'urgence, on ne pourra rejoindre vite l'hôpital, le médecin, la police ou les pompiers. Très souvent, c'est une question de vie ou de mort.

Mieux vaut prévenir que guérir!

Si vous prévoyez effectuer des travaux d'excavation, quels qu'ils soient, appelez notre service des Réparations: on vous informera *gratuitement* des endroits précis où nos câbles téléphoniques sont enfouis.

Nous enfouissons de plus en plus de câbles, non seulement pour embellir le décor mais aussi pour éliminer les causes naturelles de dommage aux câbles exposés.

Avant de commencer à creuser, téléphonez-nous. On n'est jamais trop pressé pour éviter qu'une négligence fasse des victimes.

BELL CANADA
Bell Canada
Édifiée et dirigée par des Canadiens et appartenant à des Canadiens

La Commission d'étude sur les sciences de la terre

Il faut s'inquiéter du faible nombre de géologues issus de nos universités

— le professeur Roger-A. Blais

(PC) — Les membres de la Commission d'études sur les sciences de la terre s'inquiètent du faible nombre de géologues qui sortent chaque année des universités canadiennes, a révélé le professeur Roger A. Blais, président de la commission chargée par le Conseil des sciences du Canada de faire l'inventaire des ressources scientifiques du pays.

Notant que le Canada était le pays qui fait le plus de travaux géophysiques et d'explorations minières et pétrolières, et qu'en 1968, seulement 180 diplômés en géologie étaient sortis des universités, il a déclaré :

"Il y a plus d'étudiants en anthropologie dans une seule université que d'étudiants en géologie dans toutes les universités canadiennes." Il n'a cependant pas nommé à quelle université il faisait allusion.

Il a déclaré que le ministère provincial des Richesses naturelles devait aller recruter des géologues en France, en Angleterre, en Allemagne et même en Hollande pour remplir ses cadres et qu'il n'avait même pas assez de chefs d'équipes pour mener les tâches d'un ministère.

Après avoir rappelé que le Québec produit plus de $700,000,000 de produits métalliques et non-métalliques et que l'exploration comprend souvent des travaux géophysiques très importants, il a déclaré que les universités québécoises ne produisaient des géophysiciens que depuis seulement deux ans.

Avant cela, les géophysiciens et les géologues qui voulaient se spécialiser devaient aller à l'extérieur. "Et pourtant, et c'est là le drame, on dépense des millions de dollars chaque année au Québec en travaux géophysiques et les géologues et les géophysiciens du Canada ont acquis une stature internationale par leurs travaux," a-t-il dit.

Il a aussi révélé que sur les 180 géologues diplômés en 68, 37 pour cent avaient poursuivi leurs études de sorte que seulement 125 étaient passés sur le marché du travail. Dans le domaine de la géophysique, la situation est encore pire. En 1968, le pays n'en a produit que 25 au niveau du baccalauréat, 15 au niveau de la maîtrise et 8 au niveau du doctorat.

M. Blais a rappelé qu'à Calgary oeuvraient quelque 700 géophysiciens, constituant ainsi la deuxième plus grande concentration de géophysiciens du monde, immédiatement après Houston, au Texas. Or, en admettant un taux de seulement cinq pour cent pour les départs, les maladies et les décès, il faut 35 nouveaux scientifiques pour assurer la relève, ce que les universités canadiennes ne réussissent pas à produire.

Partout au Canada, les universités ont tendance à négliger la géologie, a-t-il dit, révélant qu'à l'Université de Vancouver, par exemple, dans une province riche en mines et en pétrole, le département de géologie était logé dans des misérables édifices temporaires, "presque des huttes," a-t-il dit.

"Et cependant les géophysiciens canadiens sont à l'avant-garde. Le Canada est connu pour l'excellence de sa recherche et de ses travaux d'exploration géophysique. Et on en fait plus que n'importe quel autre pays au monde."

Selon lui, cet état de chose vient du fait que les jeunes quand ils pensent à la géologie pensent aussitôt à des travaux en forêt loin des villes. "Ils y pensent dans le cas de la géologie mais jamais dans le cas des autres branches du génie, a-t-il dit, rappelant qu'en Abitibi, il y avait beaucoup plus d'ingénieurs civils, en électricité, en chimie et en mécanique que de géologues et que ce fait n'avait jamais empêché des jeunes de choisir une de ces branches du génie.

M. Blais a aussi affirmé que les étudiants en géologie étaient assurés d'un emploi durant les vacances parce qu'ils étaient recherchés par les sociétés minières et pétrolières. Cette année, comme tous les ans d'ailleurs, pendant que des étudiants se désolent de n'avoir pas d'emploi durant l'été, tous les étudiants en géologie sont déjà employés.

En terminant, il a révélé que seulement une quinzaine de jeunes s'étaient enregistrés pour septembre prochain au département de géologie de l'Université de Montréal, qui pourrait cependant en accueillir à peu près trois fois ce nombre.

La Commission a terminé sa phase d'inventaire et il ne lui reste plus qu'à analyser la masse d'informations qu'elle a recueillies au cours de ses audiences et à rédiger son rapport, a révélé, hier, le professeur Roger Blais.

En octobre dernier, le Conseil des sciences du Canada avait formé cette commission pour faire une étude des sciences de la terre au Canada, afin de l'aider à planifier les études concernant les sciences de la terre pour l'avenir. La commission, formée de 12 membres dont seulement deux à plein-temps, doit présenter son rapport en fin d'année et M. Blais a confiance qu'elle sera en mesure de le faire.

L'étude a pour but d'obtenir une vue d'ensemble des activités scientifiques concernant la partie solide de la terre, d'en évaluer l'intérêt et la portée et de recommander des recherches sur les projets les plus appropriés.

Son mandat porte non seulement sur les travaux effectués par les gouvernements fédéral et provinciaux, l'industrie, les universités et autres institutions de recherche, mais également sur leurs différents programmes scientifiques, ainsi que sur les principaux objectifs qui se rattachent à ces recherches autant à l'heure actuelle qu'à l'avenir.

M. Blais, professeur titulaire de géologie économique à l'Université de Montréal, et M. Charles Smith, de la Commission géologique du Canada, sont les deux membres à plein temps de la commission.

Développement

"Dans l'optique qui nous intéresse particulièrement, et qui est une optique très générale, il s'agit de voir dans quelles mesures les diverses disciplines scientifiques en sciences de la terre peuvent contribuer au développement économique et scientifique du pays," a expliqué le Dr Blais.

"Il s'agit de voir dans quelle mesure des diverses disciplines peuvent contribuer à l'éclosion de vocations scientifiques pour assurer non seulement l'économie de demain, mais pour assurer un niveau approprié d'activités scientifiques pour le futur."

Il a expliqué que la commission, qui s'était fixé comme but d'aller dialoguer avec les gens et de les rencontrer, avait tenu 130 réunion de deux à trois heures chacune, depuis le mois d'octobre. "Nous avons ainsi rencontré 1,200 scientifiques et 410 étudiants, car nous considérons que les étudiants d'universités sont partie intégrante de la communauté scientifique."

"Notre problème n'est pas tellement de savoir ce qui se fait actuellement, mais de savoir ce qui devra se faire dans cinq ou 10 ans. Quelle sorte de défis nous aurons à affronter dans ce temps-là.

ANNONCE

LA DIARRHÉE?
Faites ceci . . .

Si vous voulez un soulagement rapide, demandez à votre pharmacien l'Extrait de fraises des champs du Dr Fowler. Il rétablit doucement l'équilibre intestinal, soulage rapidement les nausées, les crampes et la diarrhée. Pour les enfants ou les adultes, faites confiance à l'Extrait de fraises des champs du Dr Fowler. Il a fait ses preuves depuis 120 ans. 67-13F

Chaque Chevrolet doit faire sa marque pour recevoir cette marque.

GM
SYMBOLE D'EXCELLENCE

$120.50 de moins que l'Impala de l'an dernier équipée de façon semblable.



Autrement dit, une meilleure voiture pour moins cher.

En général, il faut payer plus cher pour recevoir davantage.

On s'attendrait donc à débourser plus pour l'Impala 1969, la voiture la plus demandée au Canada, que pour le modèle 1968 équipé de façon semblable. Pourtant, il n'en est rien.

La preuve: le coupé Impala Custom avec les équipements suivants, V8 Turbo-Fire de 300 CV, servo-freins, avec disques à l'avant, transmission Turbo Hydra-matic, appuis-tête, pneus à flanc blanc et enjoliveurs de roue, coûte $120.50* de moins que l'an dernier.

Pourquoi? Parce que cette année, nous avons réduit le prix du moteur de 300 CV, de la transmission Turbo Hydra-matic et des servo-freins à disque. De plus, nous avons inclus les appuis-tête dans l'équipement standard. Vous faites donc des économies appréciables.

Vous pensez sans doute que c'est déjà très bien; pourtant, nous faisons mieux encore. La nouvelle Impala est une meilleure voiture que la précédente, même sans les options. Elle présente des innovations comme le dispositif de verrouillage sur la colonne de direction, qui vous protège contre le vol. Il y a aussi la ventilation Astro perfectionnée "toutes glaces relevées"; la cloison de renfort du coffre qui maintient les bagages dans le coffre en cas d'arrêt brusque; et la colonne de direction amortissante améliorée. Sans oublier le style d'avant-garde. Autre avantage: la Chevrolet conserve une valeur de reprise élevée.

Vous comprenez sans doute maintenant pourquoi vous obtenez une "meilleure voiture" pour moins cher.
Le concessionnaire Chevrolet sera heureux de vous le prouver.

Basé sur les prix de détail maximums suggérés par le fabricant, y compris taxes fédérales de vente et d'accise, et frais suggérés au concessionnaire pour la préparation et la livraison d'une voiture neuve.

CHEVROLET **En avant!**

Concessionnaires autorisés Chevrolet dans la région de Montréal

SALOIS AUTOMOBILES LIMITEE
610, boul. Labelle, Chomedey, Ville de Laval, Qué. — 688-3892

SNYDER AUTOMOBILES LTD.
2150, rue Notre-Dame (angle 21ème Avenue) Lachine, Qué. — 637-4651

BARNABE MOTORS LTD.,
925, boul. Laurentien, St-Laurent, Québec — 744-6401

BONAVENTURE CHEVROLET-OLDSMOBILE LIMITED
10765, boul. Lajeunesse — 384-8550

J.-P. CHARBONNEAU AUTOS LTEE,
3700, rue Ste-Catherine est — 526-4471

CHEVROLET MOTOR SALES COMPANY OF MONTREAL LIMITED
2085, rue Ste-Catherine ouest — 933-6781

CLERMONT MOTOR LIMITED
5363, rue St-Denis — 279-6301

HAROLD CUMMINGS LTD.,
5255, rue Jean-Talon ouest (près boul. Décarie) — 739-1911

DOYLE MOTORS LIMITED
4501, ave. Bannantyne, Verdun, Qué. — 769-4501

DUVAL MOTORS (1960) LTD.,
529, rue Jarry est — 273-5111

JOHN GRAVEL AUTOMOBILE LIMITEE
680, rue Victoria, St-Lambert, Qué. — 671-5501

LALONDE CHEVROLET OLDSMOBILE LTEE
4411, boul. de la Concorde, Ville de Laval, Qué. 324-4411

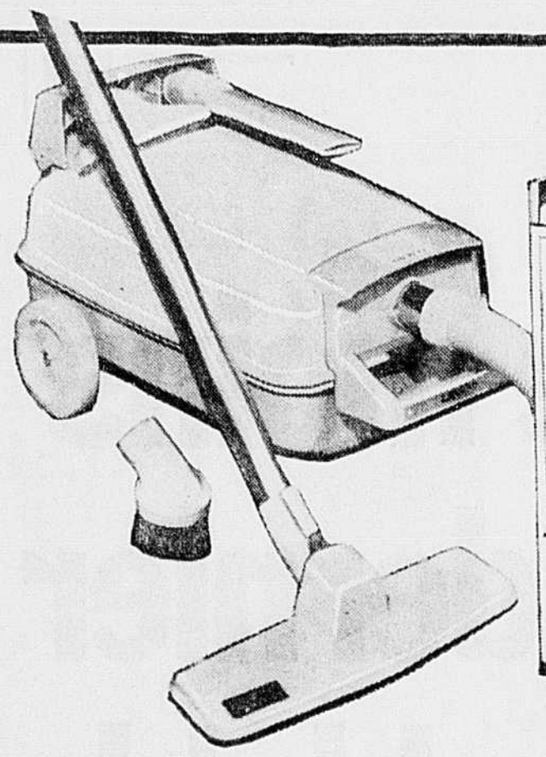
PARK AVENUE CHEVROLET LTEE
5000, rue Jean-Talon est — 725-9811

PARKWAY MOTORS MONTREAL LTD.,
Sortie 17, Route Transcanadienne, St-Laurent, Qué. 332-1673

EATON

Samedi: la journée par excellence pour magasiner

aux 3 grands magasins Eaton en ville, à Ville d'Anjou et à Pointe-Claire



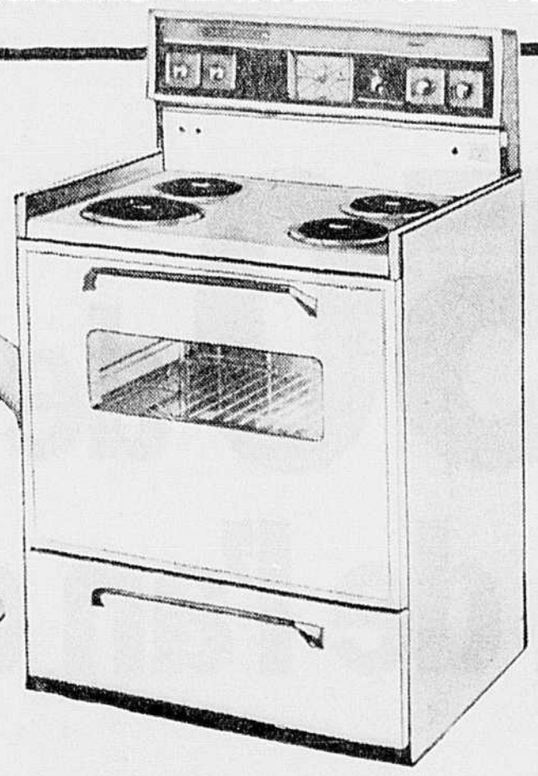
Aspirateur Lewyt à succion puissante

Aspirateur très pratique comprenant un porte-accessoires, bec à tapis/parquets, bec à tissus d'ameublement, brosse à dépoussiérer, suceur plat, 2 raccords et boyau. Le corps en métal est muni de grandes roulettes. Pare-chocs enveloppant pour la protection des meubles. 1 an de garantie globale; 3 ans de garantie sur le boyau anti-plissements. Modèle 2812.

Spécial **39.95**

5.00 par mois

EATON en ville (rayon 258) au quatrième étage, à Ville d'Anjou et à Pointe-Claire.



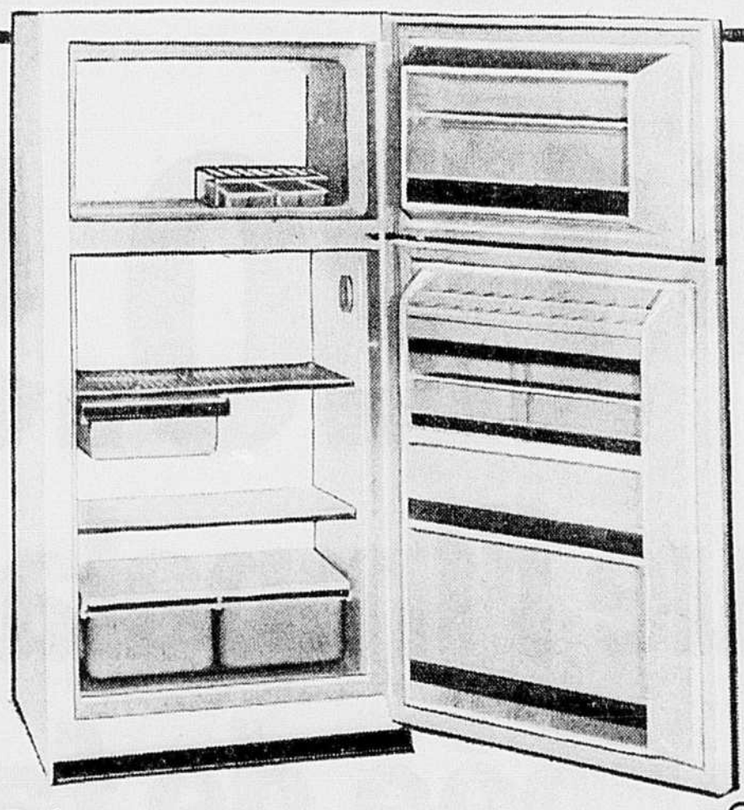
Cuisinière électrique Bélanger 30" à bas prix

Dosseret à éclairage fluorescent, cadran automatique, four à porte amovible et hublot, éléments amovibles pour faciliter le récurage : un grand élément et trois petits. Commutateurs de chaleur continue, prise de courant minutée et tiroir utilitaire pleine largeur. Hauteur de 47", 34½" à la surface de cuisson, largeur 30", profondeur 25", Modèle BC3017.

Spécial **179.00**

10.00 par mois

EATON en ville (rayon 256) au cinquième étage, à Ville d'Anjou et à Pointe-Claire.

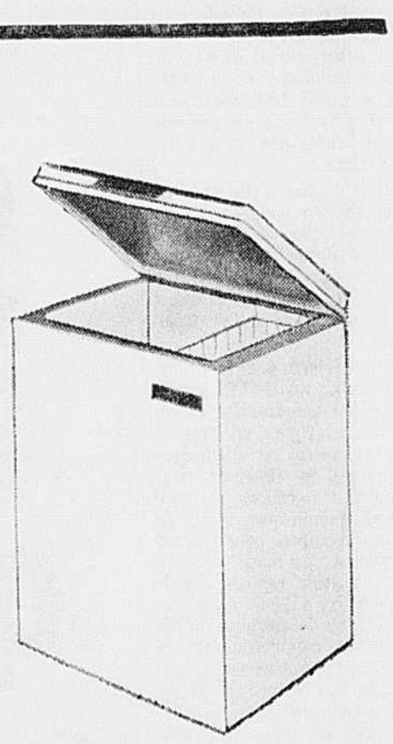


Réfrigérateur Impérial 13 pi. cu.

Capacité nette de 13.0 pi. cu. — Section réfrigérante de 9.9 pi. cu. et congélateur intégré de 3.1 pi. cu.; capacité de congélation de 104.5 lb. 2 légumiers en porcelaine, 1 garde-viande porcelainisé. Dégivrage automatique. Lampe-témoin à l'intérieur. Au choix, poignée à gauche ou à droite de la porte. Hauteur de 59", largeur 30", profondeur 28". Modèle G6913D.

Spécial **243.00**

14.00 par mois



Congélateur coffre. Prix courant 160.00

Modèle pratique de 7.1 pi. cu. d'une capacité de 250 lb d'aliments. Parois minces avec insonorisation "Fiberglas"*. Un panier; couvercle très souple muni d'une serrure et 2 clés. Intérieur et extérieur en émail acrylique. Compresseur de 1/6 c.v. Dimensions : 29½" x 23¼" x 36" de hauteur.

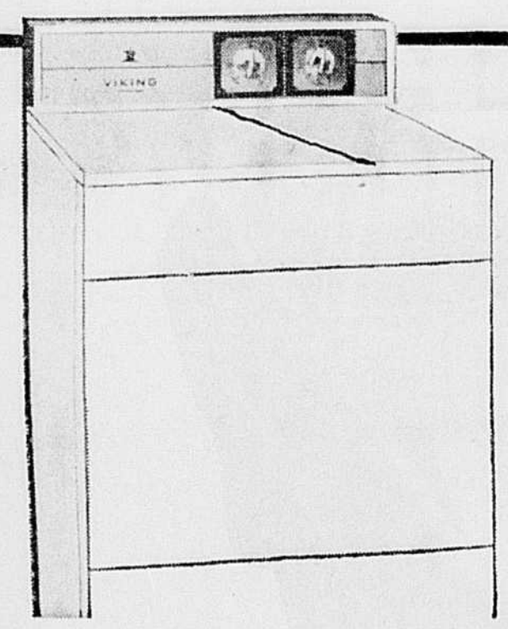
Modèle UC71TX.

*Marque déposée

Spécial **139.00**

9.00 par mois

EATON en ville (rayon 259) au cinquième étage, à Ville d'Anjou et à Pointe-Claire.

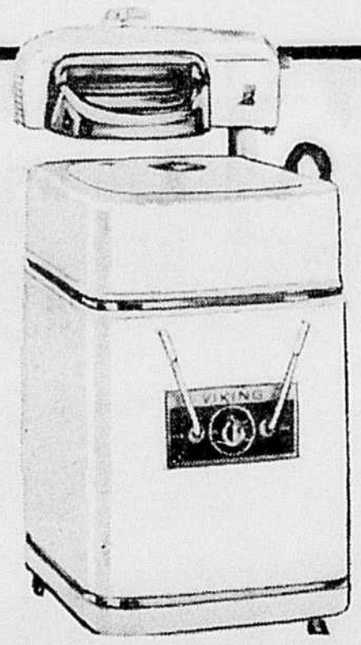


Séchoir automatique Viking Eaton

La ménagère trouvera très pratique ce modèle économique d'une capacité de 20 lb de linge humide à 4 cycles de séchage. Minuterie automatique et contrôle de chaleur continue. Filtre à charpie très efficace. Commutateur de sécurité sur porte. Dimensions compactes: 24½" x 23" x 42" de hauteur. Modèle 88.

Spécial **124.95**

9.00 par mois



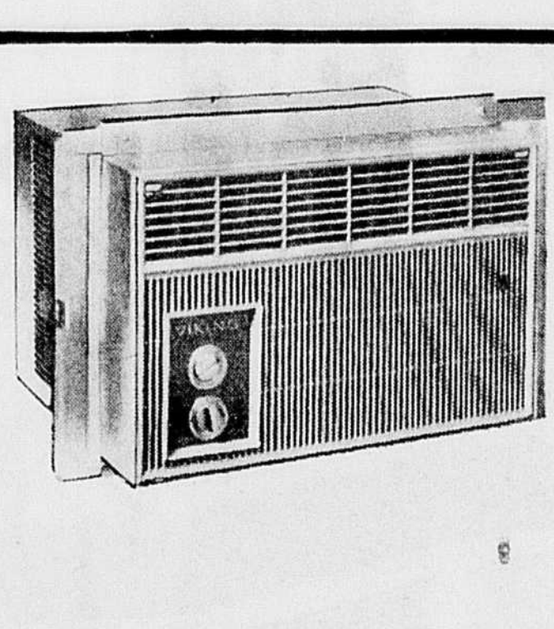
Aubaine ! Modèle à essoreuse Viking Eaton

Machine à laver de marque Eaton version carrée à minuterie et sonnerie à la fin du cycle. La pompe vide la cuve rapidement. Capacité de 16½ gallons d'eau et 11 lb de linge sec. Essoreuse à déblocage de sécurité. Hélice à aubes "succion-vane". Filtre à charpie et roulettes. Dimensions: 22" x 22" x 47" de hauteur. Modèle 956C.

Spécial **139.00**

9.00 par mois

EATON en ville (rayon 257) au cinquième étage, à Ville d'Anjou et à Pointe-Claire.

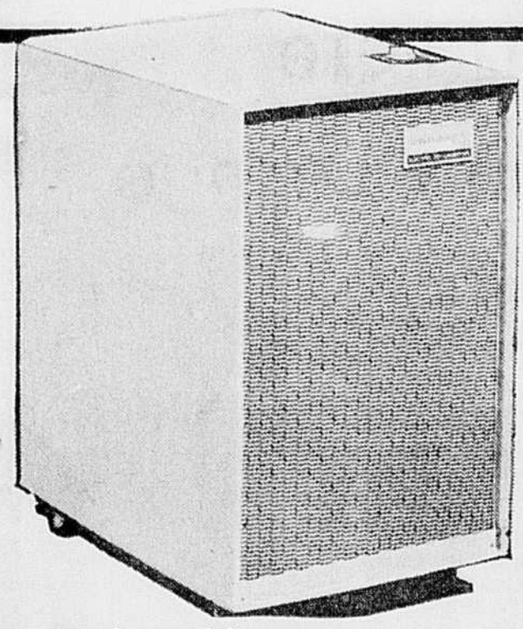


Offre opportune ! Climatiseur Viking Eaton

Passez un été confortable et rafraichi avec un climatiseur Viking Eaton ! Modèle d'une grande efficacité dont la capacité est de 6,000 pieds cubes. Choix de 3 vitesses, filtre lavable, déflecteurs réglables ; contrôlé par thermostat. Dimensions : 15⅛" de profondeur, 19⅛" de largeur, 12 7/16" de hauteur. Modèle 69-59C.

Spécial **179.95**

10.00 par mois



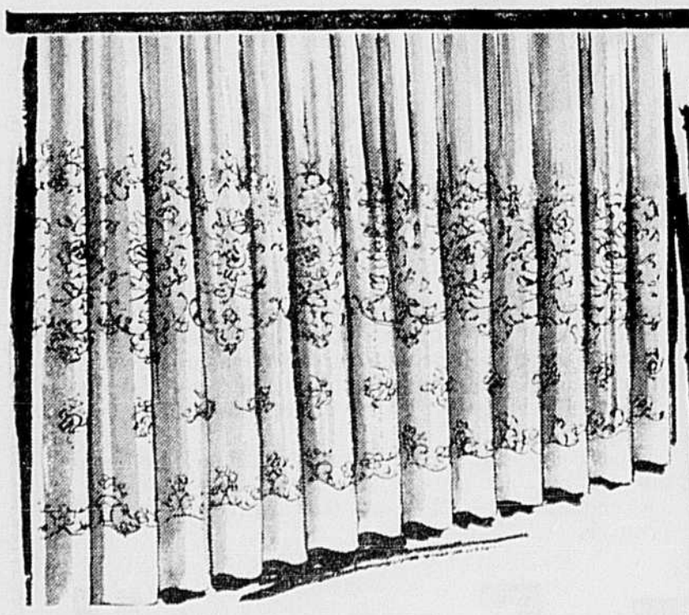
Déshumidificateur "Dri-aire"

Modèle exclusif à Eaton ! Déshumidifie jusqu'à 13,000 pi. cu. Elimine 11 chopines par durée de 24 heures. Contrôle automatique par "humidistat" pour maintenir le degré d'humidité désiré. Crépine d'écoulement. Réservoir amovible d'une capacité de 2 gallons d'eau. Mobile. 20" de hauteur. 13" de largeur, 18" de profondeur. Modèle DA-45.

Spécial **89.95**

7.00 par mois

EATON en ville (rayon 456) au cinquième étage, à Ville d'Anjou et à Pointe-Claire.

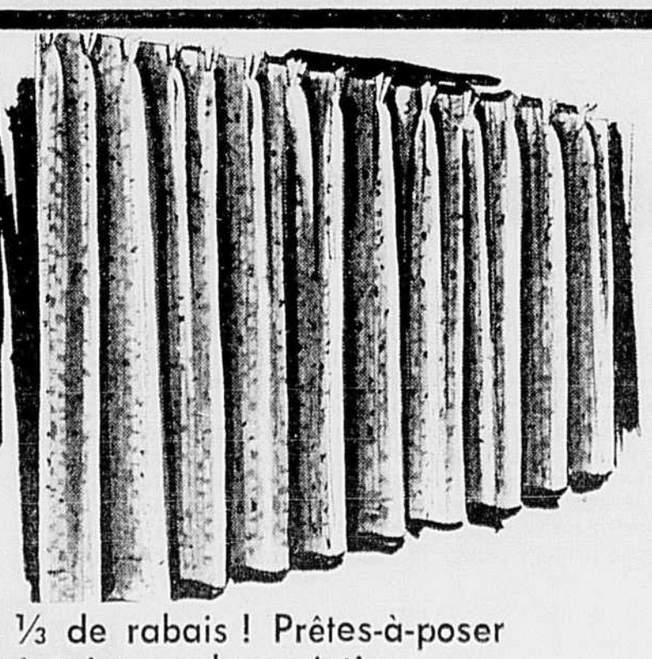


Panneaux en voile Tergal 70" à 110" de longueur

Pas de commandes téléphoniques ni postales s.v.p.

Délicats panneaux en voile diaphane parsemés de marguerites et de broderies. Les panneaux ont 70" de largeur, 110" de longueur et un ourlet de 13". Blanc seulement.

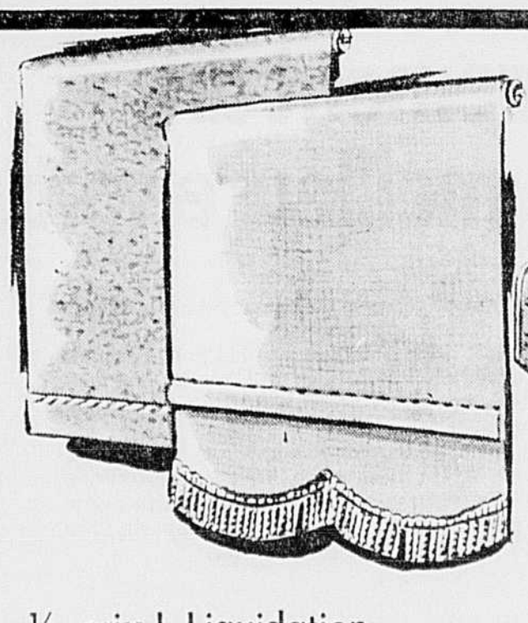
Spécial **19.95** chacun



⅓ de rabais ! Prêtes-à-poser à teinture de variation

	Prix courant	Spécial la paire
48" x 95"	15.98	Spécial **10.65**
96" x 95"	31.98	Spécial **21.32**
144" x 95"	47.98	Spécial **31.98**

Motif jacquard en un mélange coton-acétate, à teinture de variation "Peru"; nettoyage à sec recommandé. Tête à plis pincés. Crochets inclus. Turquoise, ton or, tangerine, olive, brun, bleu, dans le groupe.



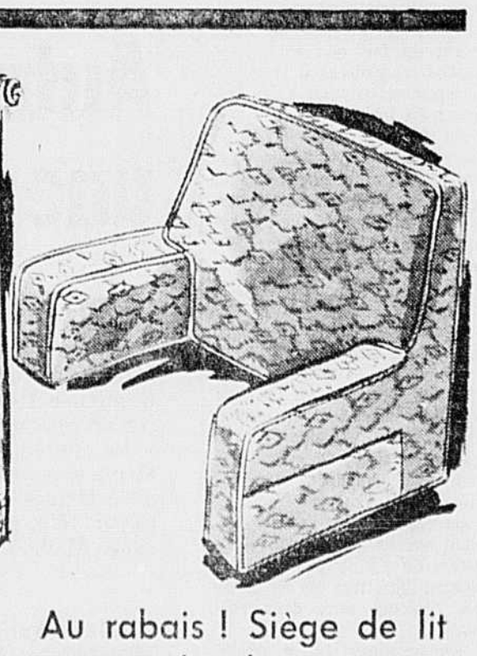
½ prix ! Liquidation de stores en plastique

Prix courant 3.95 à 10.55

Spécial **1.97 à 5.27** ch.

Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.

Ces aubaines sont vraiment extraordinaires et vous devriez en profiter aujourd'hui même. Les stores mesurent 27" à 54" de largeur et 48" à 82" de longueur. Dimensions non courantes dans le groupe. N'oubliez pas de mesurer les dimensions de vos fenêtres.



Au rabais ! Siège de lit recouvert coton

Prix courant 18.98

Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.

Les invalides l'apprécient à sa juste valeur; et pour la lecture au lit, il n'y a rien de mieux. En caoutchouc-mousse recouvert de coton ton or, brun, vert ou turquoise. La housse est munie d'une glissière.

Spécial **14.97**

EATON en ville (rayon 267) au sixième étage, à Ville d'Anjou et à Pointe-Claire.

HEURES D'AFFAIRES EATON: 9 h 30 à 18 h. OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIR en ville jusqu'à 21 h. Ville d'Anjou et Pointe-Claire jusqu'à 22 h. Commandes par téléphone acceptées dès 8 h. 842-9211

MONTREAL, VENDREDI 30 MAI 1969 — 85e ANNEE — No 125


Cott
Facile à ouvrir
NI DÉPÔT—NI RETOUR

Les négociations progressent et les enseignants démissionnent

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Malgré les progrès importants qui ont été accomplis dans les négociations au cours des derniers jours, des milliers d'enseignants ont commené hier à remettre leurs démissions à leurs commissions scolaires.

La nouvelle a été communiquée à la Commission parlementaire de l'Exécutif par M. Raymond Laliberté, président de la Corporation des enseignants du Québec.

Un des progrès importants réalisés a trait à la sécurité d'emploi pour les enseignants. Le négociateur gouvernemental, M. Jean Cournoyer, a déclaré dans une entrevue que ce problème est maintenant réglé. L'entente à ce sujet entre le gouvernement et les syndicats d'enseignants est intervenue mercredi.

Quant aux démissions qui ont commencé à se multiplier, elles n'ont pas semblé émouvoir outre mesure la partie patronale. Le premier ministre n'a formulé aucun commentaire.

Il n'a pas en particulier offert de présenter un projet de loi amendant la Loi de l'Instruction publique afin de reporter d'une quinzaine de jours la date limite (1er juin) avant laquelle les démissions doivent être remises pour être valides.

Lundi, lors d'une réunion de la Commission parlementaire de l'Exécutif, il avait indiqué que l'Assemblée nationale pourrait adopter un tel amendement afin de faciliter les négociations. Il est probable qu'il a été rassuré lorsque M. Laliberté a donné l'assurance que les négociations se poursuivront normalement. M. Bertrand a d'ailleurs invité les parties en cause à faire rapport jeudi prochain devant la Commission des résultats de leurs prochains pourparlers.

Au sujet des démissions massives, le président de la CEQ a expliqué plus tard au cours d'une conférence de presse qu'avec ou sans loi les enseignants avaient décidé de remettre leurs lettres avant le 1er juin. Le mouvement était commencé depuis quelques jours, a-t-il précisé.

Ce geste, a-t-il expliqué,les enseignants démissionnaires ont décidé de le poseren dépit de l'optimisme qui gagne les négociateurs syndicaux parce que la mise à exécution de la menace de démission massive ne pourra qu'aider à un règlement rapide du conflit. Au moment de cette échéance, il sera possible de retirer ces démissions et d'assurer la réintégration des enseignants démissionnaires dans leurs anciens emplois.

Quant à l'étendue du mouvement de démission, M. Laliberté s'est de nouveau dit dans l'impossibilité de donner le chiffre des enseignants qui vont abandonner leur emploi. Il a répété que 40 commissions scolaires régionales sur 57 et 100 commissions scolaires locales sur 1,300 seront bloquées en septembre si le conflit devait persister.

Sérieux rapprochement

L'impression très nette qui s'est dégagée des discussions qui ont eu lieu hier devant la commission en est une d'optimisme modéré. M. Laliberté pour la première fois a osé employer le mot en disant qu'il était "plus optimiste qu'il ne l'avait jamais été".

Certaines divergences persistent sur des chapitres importants de la convention collective, tels la garantie de traitement en cas de maladie, le perfectionnement, la classification pour fins de salaire, la rétroactivité.

Mais les dernières séances de négociations ont permis de régler l'important chapitre de la sécurité d'emploi. Les parties se sont rapprochées sensiblement sur la définition de la charge de travail à l'élémentaire, l'un des problèmes les plus aigus à résoudre dans le différend.

Le négociateur patronal, pour sa part, n'a précisé que deux clauses concernant la sécurité d'emploi. La première est reliée aux fusions de commissions scolaires et prévoit qu'aucune mise à pied ne sera effectuée dans la réalisation de ces fusions. Dans les cas où la fusion exigera une diminution du nombre des enseignants, on estime que la situation sera réglée par les démissions qui se produisent fréquemment, les démissionnaires n'étant pas alors remplacés. Ces démissions, a ajouté M. Jean Cournoyer, n'ont rien à voir avec celles qui ont été données en bloc.

L'autre clause de la sécurité d'emploi concerne l'intégration d'une année scolaire d'un niveau d'enseignement à un autre. Dans ce cas, l'enseignant en fonction passera au niveau auquel l'année est intégrée.


COMPRESSES
médicamenteuses
POUR LES YEUX
SOULAGE la fatigue des yeux, RAFRAÎCHIT et STIMULE la peau tendre autour des yeux où la fatigue et la tension sont susceptibles de paraître.
Aussi OPTREX EN FLACON (POUR LES BAINS D'YEUX)
Chez votre pharmacien
OPTREX
"le bien-être des yeux"



téléphoto AP

Le sourire et... la prison

Une jeune femme de 26 ans, originaire du Honduras, Ruth Eisemann, quitte en souriant la cour du comté de Dekalb, à Decatur, en Georgie, où le juge H. O. Hubert, jr, vient de lui imposer une peine de sept ans de réclusion pour sa participation à l'enlèvement de Barbara Jane Mackle. La jeune femme a reconnu sa culpabilité à l'accusation d'avoir enlevé la jeune femme et d'avoir exigé une rançon de $500,000 pour sa libération. Un comparse, Gary Steven Krist, a été condamné en décembre dernier, à l'emprisonnement à perpétuité pour avoir machiné ce crime.

John Lennon inquiète Jean Lesage

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le chef de l'opposition à l'Assemblée nationale, M. Jean Lesage, s'inquiète fortement des conséquences que pourrait avoir sur la jeunesse québécoise l'entrevue par le Beatle John Lennon à Radio-Québec.

D'après M. Lesage, il est extrêmement grave que la société Radio-Québec ait réalisé une entrevue avec Lennon "pour parfaire l'éducation des élèves de langue anglaise de 6e et 7 année."

M. Lesage a fait part de ses inquiétudes à ce sujet, hier, à l'Assemblée nationale, en questionnant, sur un ton fort alarmé, le ministre de l'Education, M. Jean-Guy Cardinal.

M. Lesage voulait savoir qui avait pris l'initiative de cette entrevue.

Le ministre de l'Education a dit l'ignorer.

Immédiatement après, M. Lesage a ajouté sur un ton grave:

"Je crois que c'est extrêmement sérieux. Quand on sait les raisons pour lesquelles le séjour de ce couple ("ceux qui vivent au lit") a été refusé par nos voisins du sud; quand on sait les raisons pour lesquelles les autorités canadiennes ont restreint à dix jours le séjour de ce couple au Canada; quand on connait leurs antécédents; c'est une question extrêmement sérieuse, surtout quand il s'agit de faire passer le message de pareilles gens à nos jeunes de 12 et 13 ans. Il est question de marijuana ! C'est joliment grave."

Un seul commentaire devait accueillir ces propos de M. Lesage, celui du premier ministre Jean-Jacques Bertrand. "C'est le bout," a lancé M. Bertrand.

Auparavant, le ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Noël Tremblay, avait fait remarquer à M. Lesage qu'il s'agissait d'une question qu'il aurait dû laisser à son collègue, M. Emilien Lafrance.

A cette remarque M. Lesage avait répliqué: "Je ne sais si le député de Chicoutimi se sentirait à l'aise dans le lit qu'occupe le couple au Reine Elizabeth."

Des pacifistes américains :

Le Canada mérite la statue de la Liberté

"La statue de la Liberté... mériterait bien d'être transportée sur le sol canadien". C'est en ces termes que 43 "leaders religieux" américains applaudissent la nouvelle politique du gouvernement canadien à l'égard des déserteurs américains.

On sait que le gouvernement fédéral a récemment corrigé sa politique d'immigration à cet effet, donnant aux Américains qui veulent échapper au service militaire de leur pays une plus grande accessibilité au statut d'immigrant canadien, sans lequel ils ne peuvent rester plus de six mois au Canada.

C'est un organisme multi-confessionnel pacifiste groupant quelque 25,000 membres aux Etats-Unis, le "Clergy and Laymen Concerned about Vietnam", qui a recueilli et rendu publiques les signatures des 43 leaders religieux qui accompagnent une pétition approuvant la nouvelle politique canadienne.

Ce mouvement, conjointement avec le Comité des déserteurs américains, donnait hier matin une conférence de presse dans un hôtel de Montréal.

La pétition adressée au peuple canadien affirme que "la ferme attitude d'indépendance (du gouvernement canadien) envers la politique américaine au Vietnam et ailleurs constitue un contre-poids nécessaire à l'arrogance avec laquelle s'exerce trop souvent la puissance américaine".

Quant au Comité des déserteurs, il désire lui aussi "remercier le peuple canadien et son gouvernement" pour la nouvelle politique de ce dernier.

Dernier jour!
pour économiser sur les
tarifs spéciaux
économiques—chez
Vic Tanny
L'offre se termine aujourd'hui.



C'est aujourd'hui la toute dernière occasion de vous prévaloir du grand programme d'été pour vous faire maigrir, chez Vic Tanny. C'est un mode spécial pour vous aider à perdre plusieurs pouces et à bien paraître dans vos vêtements d'été et à la plage.

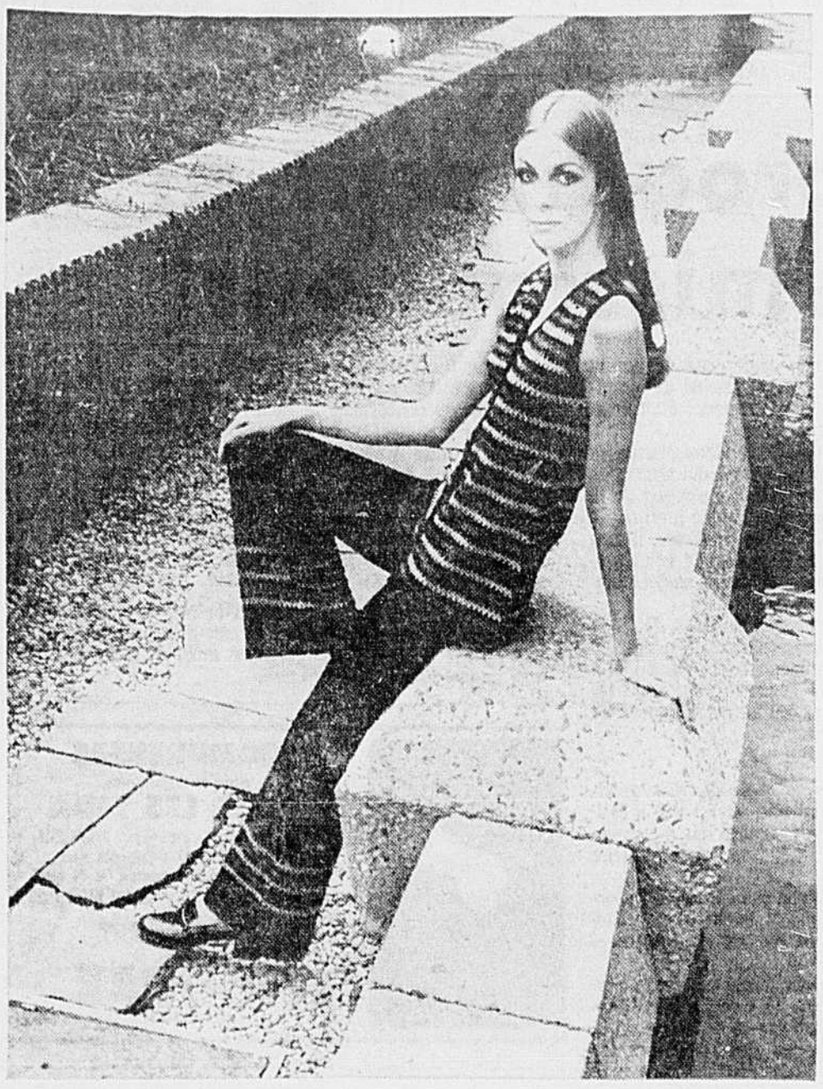
Mais hâtez-vous car l'offre de tarifs économiques spéciaux se termine aujourd'hui.

Appelez dès maintenant et fixez un rendez-vous pour une visite d'essai gratuite et une analyse de votre silhouette. Vous vous en féliciterez.





Commencez votre programme d'été pour maigrir
Appelez-nous dès maintenant: 866-7907



Le Mexique à Montréal. Olé ! Olé !... à Mexico

Dans un décor estival, sur les bords de la piscine de l'hôtel Bonaventure, nous était présentée, hier une fougeuse collection de tricots automne-hiver. La maison Favorite Knitwear pense déjà à nous réchauffer et nous mettre à l'aise pour l'automne. Ses mini-jupes et ses pantailleurs ondulent la silhouette et savent être toujours élégants. Les tons foncés mystérieux rivalisent avec les tons pastellisés et font toujours plaisir à l'oeil. Ici, sur la photo, une veste cardigan qui se donne un air mexicain par ses couleurs chaudes. Veste qui dénude les épaules pour le beau temps et peut se porter avec blouse pour les temps plus froids. Le pantalon noir prend une certaine ampleur vers le bas et danse à la marche. Originalité, simplicité, facilité d'entretien sont les mots d'ordre de cette collection.

La malnutrition, responsable de maladies mentales

par Anne RICHER

"La mortalité infantile, l'arriération mentale, sont étroitement liées à la malnutrition de la femme enceinte. C'est ce que déclarait le Dr R. H. Lennox, à l'occasion de la 89e assemblée annuelle du Montreal Diet Dispensary. Six nouvelles diététistes ont aussi reçu leur diplôme ce même jour.

Le Canada vient au 12e rang dans le monde pour la mortalité infantile. "Situation inconfortable", avoue le Dr Lennox. Ce taux de mortalité se situe en particulier de la naissance à un an. Les trois quarts des enfants meurent durant le premier mois. Une autre fraction, après les premiers jours et finalement la moitié de cette dernière fraction décèdent le jour même de leur naissance.

Le Dr Lennox, chef de division de la Santé de la Mère et de l'Enfant, au ministère de la Santé et du Bien-Etre à Ottawa, est d'avis que les mères dont les enfants décèdent peu de temps après leur naissance ont entre elles de multiples points communs. L'âge en particulier. Autour de 16 ans et aux environs de 40 ans. Certaines maladies chroniques. Et finalement les mauvaises habitudes alimentaires de ces femmes, en général.



photo LA PRESSE

Le Dr Robert H. Lennox, conférencier invité, lors de la 89e assemblée annuelle du Montreal Diet Dispensary et de la collation des grades des diététistes diplômées de cet organisme.

Essentielle : la bonne alimentation durant la grossesse

Il va de soi que la bonne alimentation est élémentaire durant la grossesse. Mais là où le problème se pose avec plus d'acuité c'est quand il s'agit d'adapter à chaque famille, tenant compte des besoins de chacun de ses membres, l'alimentation rationnelle préconisée par les organismes de santé. La future maman, mal nourrie, transmet à chacun de ses nouveaux-nés des tares ou lacunes dont on ne connait pas encore toute la portée. On sait toutefois, que la santé mentale et, bien sûr, physique de l'enfant peut en être affectée.

Chaque femme enceinte a besoin d'un supplément vitaminique essentiel à sa bonne santé et à celle du foetus. Le Dr Lennox cite entre autres choses: les calories qui doivent être augmentées de 20 pour cent, les protéines de 45 pour cent, le calcium, 100 pour cent. Tous les autres éléments dont la vitamine B1 et le fer doivent aussi être augmentés considérablement. Et le lait, très riche envitamines de toutes sortes est vraiment l'aliment de base durant la grossesse.



Mme A. T. McLean vient d'être élue présidente du Montreal Diet Dispensary. Mme McLean était déjà trésorière, présidente de l'organisation du programme des Fêtes et membre du comité d'administration.

Les centres de planification familiale selon le Dr Lennox jouent un rôle de premier plan dans la prévention de la maladie mentale chez l'enfant. "En effet, une grossesse désirée se produisant en temps opportun, donne à la mère toutes les chances de mettre au monde un enfant en bonne santé."

Il serait bien sûr idéal de pouvoir prévenir, de dépister, avant même la grossesse, la malnutrition de la mère afin d'y remédier. Aujourd'hui, le dossier d'un premier accouchement donne des indices de comportement révélateurs et permet de pallier aux lacunes dans une certaine mesure lors d'une prochaine grossesse. Mais l'éducation du public reste à faire et c'est le rôle des organismes de bien-être tel le Montreal Diet Dispensary. Dans les écoles déjà, les autorités sont sensibilisées à ce problème et les efnants en sont les premiers bénéficiaires. Mais la grande responsable de la santé mentale de l'enfant reste la mère. Elle doit se rendre compte qu'une alimentation saine et équilibrée pour elle comme pour ses enfants est un gage d'équilibre physique et mental.

Une femme peut espérer avoir des seins normaux

par Madeleine BERTHAULT

Pour une femme défavorisée par la nature, dont la poitrine est atrophiée ou inexistante, est-il permis d'espérer avoir un jour des seins fermes et de taille normale ? Soucieuse de sa beauté, les détails physiques qu'elle ne peut modifier par elle-même, provoquent chez elle des problèmes psychologiques, des complexes.

Dans le cadre du Congrès de la Société canadienne des Chirurgiens plastiques, au Château Champlain, le docteur Armand Genest, fondateur et chef du service de chirurgie plastique à l'Hôtel-Dieu de Montréal, parle aujourd'hui de la prothèse mammaire qui permet d'augmenter le volume du sein.

Depuis ces dix dernières années, cette opération — l'augmentation mammaire — s'est popularisée. Ce phénomène est principalement dû à l'amélioration des prothèses elles-mêmes ainsi que des techniques opératoires. C'est aussi, maintenant, une dépense abordable pour un plus grand nombre de femmes.

La prothèse d'Arion : l'opération dure 45 minutes

D'abord, il existe plusieurs sortes de prothèses, basées sur des principes différents. Cependant le docteur Genest s'est limité à parler de la prothèse d'Arion dont il se sert pour opérer ses patientes. Cette prothèse est un ballon de silicone que le chirurgien gonfle avec un sérum, à volonté.

Il est donc possible, au moyen de cette prothèse, de corriger les asymétries des deux seins, en rapport avec les mesures du reste du corps. De plus, la prothèse d'Arion est très légère et l'opération ne dure que 45 minutes. L'hospitalisation n'est pas nécessaire : une dame arrive à 10 heures le matin et à 3 heures de l'après-midi, elle est prête à retourner chez elle.

Environ la moitié des patientes disent l'opération douloureuse: en réalité le mal est dû au muscle pectoral qui est plus ou moins fort. Cependant, la douleur va en diminuant pendant six à sept jours. Le docteur Genest ajoute que, selon lui, la prothèse d'Arion se rapproche de la réalité, de par sa consistance : c'est le même principe que l'eau dans un ballon.

En quoi consiste l'opération ?

En premier lieu, il est important de préciser que la prothèse est placée à l'intérieur du sein sur la paroi thoracique. Pour introduire cette prothèse, le chirurgien fait une petite incision d'un pouce sous le pli mammaire. Il fait ensuite une "loge" sur le muscle pectoral et introduit le ballon. Une fois placé, le ballon est gonflé avec du sérum. L'incision est alors refermée et devient presque invisible au bout de quelques mois.

Le docteur Genest précise que porter un soutien-gorge soutenant élastique et toujours propre, suffit comme pansement. Il s'agit de le porter jour et nuit pendant environ deux semaines.

Si, par la suite, une de ces femmes est enceinte, la prothèse ne pose aucun problème. Il reste cependant la possibilité d'extraire une partie du sérum dans le cas où la femme en ressentirait des inconvénients. Mais lors de l'opération il n'y a aucune rupture de glande et par la suite, la montée de lait se fait normalement.

Quel genre de femmes se font opérer ?

Tous genres, toutes catégories, tous milieux, répond le docteur Genest. La majorité sont des femmes mariées, mères de quelques enfants; ainsi que des personnes travaillant sur la scène, à la télévision : comédiennes, danseuses... L'âge varie entre 20 et 60 ans. Les raisons sont diverses, mais ont donné naissance à un complexe...

Que ce soit pour plaire davantage, pour pouvoir s'habiller selon ses goûts ou pour garder son gagne-pain, la solution est simple et plusieurs femmes ont ainsi trouvé l'assurance et la confiance en elles-mêmes, facteurs si importants dans la vie.

AU PRIX DU GROS
TROUSSEAUX DE MARIEES, VETEMENTS, LAYETTES DE BEBES, LINGERIE DE MAISON, DRAPERIES, COUVRE-PIEDS, ETC.
LEON COUREY & CIE
MARCHANDISES SECHES EN GROS
COIN ST-LAURENT
1 EST, RUE SAINT-PAUL

Mieux que le tourisme familial : la découverte du Québec par les jeunes

par Doris HENEAULT

Neuf jours de voyage dans un pays enchanteur pour $71, cela vous tente-t-il ? Visiter le Saguenay-Lac St-Jean, la Gaspésie, l'Estrie, la Mauricie et les Laurentides pour si peu, cela ne vous fait pas rêver ? Voilà ce que Tourbec, le bureau de Tourisme de l'UGEQ offre aux étudiants cette année.

Pourquoi cette nouveauté ? Pourquoi cet intérêt subit pour la découverte du Québec ?

• Parce que depuis 1966, Tourbec a accueilli des jeunes venant de France, d'Italie, de La Guadeloupe; ces jeunes touristes ont été charmés par l'accueil des habitants du Québec et le pittoresque des différents coins de notre province. De l'enthousiasme de la jeunesse étrangère est donc née l'idée de faire découvrir le Québec aux Québécois.

• Parce qu'on veut instituer une nouvelle forme de tourisme. Habituellement, le tourisme familial se résume à ceci près: voyage de motel en motel, arrêt sur la route pour prendre quelques photos et retour au foyer pour quelques séances de "slides". Les gens ne savent pas trop où aller, quoi voir, qui rencontrer et reviennent sans avoir vu des choses très importantes. Il faut donc des programmes organisés avec des guides "éclairés".

• Parce qu'on veut pallier à une carence maintenant reconnue. Les jeunes ne connaissent pas leur province; il faut donc la leur faire découvrir.

Comment ?

Comment s'effectueront ces divers circuits touristiques à travers la province ? Il ne s'agit nullement d'un programme très serré où on a à peine le temps de prendre une bouchée et où il faut un mois de repos en revenant pour récupérer. Il y régnera une atmosphère de détente, de loisirs et de gaieté à laquelle s'ajoutera l'aspect découverte de la région visitée sur les plans culturel, social, économique, historique et géographique.

Des contacts directs, des rencontres avec les étudiants, les habitants des diverses régions sont prévus justement pour établir cette connaissance d'une région au point de vue social. On visitera les points dynamiques, les centres industriels au cours des différents circuits. Exemples: l'Alcan à Arvida, la centrale hydro-électrique de Shipshaw... On fera aussi le tour des théâtres d'été, des boîtes à chansonniers, épluchettes de blé d'Inde, tournée des festivals dans chacune des régions.

Qu'est-ce qu'on y verra ?

Au programme de la Gaspésie, par exemple: visite de Saint-Jean-Port-Joli, capitale de l'artisanat, Rivière-du-Loup, Rimouski... traversée de petites villes typiques comme Paspébiac, Bonaventure... Percé et son célèbre rocher... journées de pêche et rencontres avec les habitants... tout un itinéraire de villages aux noms évocateurs: L'Anse pleureuse, gros Morne.

Combien ?

$71 pour la Gaspésie et le lac St-Jean, $68 pour l'Estrie et les Laurentides. Ceci comprend 2 repas par jour, l'hébergement en résidence étudiante, le transport, les visites touristiques et les frais d'un guide"

On a toujours dit que "les voyages forment la jeunesse".

C'est le temps d'en profiter.

Orientation nouvelle en sciences familiales

L'Association des diplômées en sciences ménagères et familiales tiendra son congrès à Montréal, les 7 et 8 juin à l'hôtel le Château Champlain, Place du Canada.

Afin de familiariser ses membres avec les méthodes modernes d'enseignement, l'Association a placé ces deux journées d'études sous le thème de: "Orientation nouvelle en sciences familiales."

Samedi, le 7 juin, après l'inscription, un exposé de Soeur Françoise St-Hilaire, directrice du département de diététique de l'Université Laval, mettra particulièrement en lumière "la taxonomie, les concepts et les généralisations en éducation".

Après les élections le dimanche matin, un déjeuner-causerie réunira tous les membres pour une discussion fraternelle. Le conférencier invité, M. Jean-Jacques Jolois, professeur à la faculté des Sciences de l'Education de l'Université de Montréal traitera de "l'Ecole Active."

Les membres de l'Association et leurs amis sont invités cordialement.

La nudité récompensée

LUSAKA (Zambie) — AFP — Une Zambienne qui s'était complètement dévêtue, il y a huit ans, devant M. Reginald Maudling, alors secrétaire britannique aux colonies, pour protester contre la politique coloniale de la Grande-Bretagne, a été officiellement décorée par le président M. Kaunda.

Mme Julia Chikamoneda, qui a joué un rôle important dans la lutte pour l'indépendance zambienne, s'était rendue célèbre en se mettant complètement nue, en même temps que plusieurs compagnes, à l'arrivée à l'aéroport de Lusaka de M. Maudling et de nombreux fonctionnaires britanniques, venus en Zambie pour une tournée administrative.

"Mama UNIP", comme on l'appelle dans son pays, (l'UNIP est le parti présentement au pouvoir en Zambie), a reçu des mains du président Kenneth Kaunda l'ordre des "Compagnons de la liberté", au cours d'une cérémonie organisée au palais présidentiel pour commémorer le "Africa Freedom Day".

L'indécence des slogans plus que des vêtements

JOHANNESBURG (AFP) — Une collection complète de tee-shirts portant des slogans du genre "en cas de viol, levez ici" ou "de toutes mes relations, c'est les sexuelles que je préfère" a été saisie par la police, dans un grand magasin de Johannesburg.

Après une longue perquisition, apprend-on de bonne source, les policiers sont repartis en emportant sous leurs bras des dizaines de chemises, ainsi que des documents dont la nature n'a pas été révélée.

L'affaire a été transmise au parquet. L'intervention de la police faisait suite à de nombreuses plaintes parvenues ces derniers jours aux autorités.

CRAMPES AUX JAMBES
ESSAYEZ
CALCIUM ZURICH*
Faites l'essai du CALCIUM ZURICH au goût agréable. Insistez pour obtenir la véritable étiquette ZURICH. A prix abordable de moins de $2.50 pour bouteille de 8 oz et de $3.98 pour bouteille de 16 oz.
A tous les grands magasins et pharmacies
*Marque déposée

Le dessinateur de réputation internationale
Vasilio Papas
vous invite à sa soirée de gala
"VENTS ALIZES"
au cours de laquelle sera présentée sa collection d'été et d'automne
Mme Andrée Champagne
donnera un tour de chant et fera les commentaires du défilé
Rafraîchissements et buffet polynésien
Danse au son d'un orchestre de cinq musiciens
Jeudi, 5 juin 1969 à 8 heures
Hall d'honneur de l'Hôtel de Ville de Ville Mont-Royal
90, Roosevelt, coin Churchill
Admission : $5.00
Réservations :
2160, rue de la Montagne, bureau 405,
Mme GRENIER — TEL. 845-0301 - 767-2252

Place Ville-Marie
La Galerie de Boutiques
Gagnez un visa de saison pour Terre des Hommes les 30 et 31 mai
• Deux heureux gagnants chaque heure au comptoir d'Information !
• Sportifs, artistes et célébrités diverses au comptoir chaque heure à partir de 10 h. du matin.
• Faites donc vos achats à la Galerie ! Votre facture est votre coupon de participation !

TORONTO

Valeurs	Ventes	Hau	Bas	11.40	Net Ch.
Abitibi	810	$10¾	10¾	10¾	— ¼
Acklnd 2p	100	$17¾	17¾	17¾	
Acres Ltd	150	$20	20	20	
Agra Vegt	1600	$8⅝	8⅛	8⅛	
Agratec I	1325	$10⅜	10½	10⅜	+ ⅛
Alta Gas p	100	$7½	7½	7⅞	— ⅛
Algo Cent	z25	$9	9	9	
Algoma St	325	$18	18	18	
Algon	100	$6	6	6	— ⅛
Alcan	1206	$32⅞	32⅛	32¾	+ ⅛
Alcan pr	100	$38½	38½	38½	
Almin 2p	75	$36	36	36	
Anglo-cn	100	$7	7	7	— ⅛
Anglo-c pr	200	$17	17	17	
Aquitaine	4780	$27	26¾	27	
Argus	z80	$23¾	22⅞	23¾	
Argus B pr	z25	$38¼	38¼	38¼	
Argus C pr	325	$14¼	14¼	14¼	
Asbestos	z30	$23	23	23	
Atco Ind	455	$13½	13⅜	13⅜	— ⅜
Atl Sugar	700	$6⅝	6¾	6⅝	
Atl Sug A	105	$14¼	14¼	14¼	
Bahama	4300	73	71	73	+ 1
Bank Mtl	1279	$15¼	15⅛	15⅛	+ ⅛
Bank N S	810	$24	23⅞	24	
Bartaco	275	$21¾	21¾	21¾	+ ⅛
Becker B p	z25	$13¾	13¾	13¾	
Belding Wt	200	470	470	470	
Bell Canad	5032	$49¾	49⅜	49⅜	— ⅛
Block Bros	1575	$8⅞	8¾	8⅞	+ ⅛
Bombrdier	310	$22	22	22	+ ⅛
Bramalea	400	$10⅜	10½	10⅜	+ ⅛
Brazilian	200	$21⅜	21⅜	21⅜	— ⅛
Br Am Bnk	30	$59	59	59	
BC Sugar	50	$54½	54½	54½	
BC Sugar p	z25	$17	17	17	
BC Phone	75	$75	75	75	+ 1
Brinco	383	$6	6	6	
Burrard	150	$8½	½	8½	
Cad Dev	1625	$11¾	11½	11⅝	+ ⅛
Cad Dev b p	z60	$18¼	18¼	18¼	
Calgary P	625	$28	27¾	28	
CAE Ind	200	$8¾	8¾	8¾	— ⅛
Campeau	600	$9⅛	9⅛	9⅛	— ⅛
Can Cem	63	$34¾	34¾	34¾	+ ⅛
Can Cem p	z7	$20⅜	20⅜	20⅜	
Can Malt p	200	90	90	90	+ 4
C Packrs	350	$17¼	17¼	17¼	
CSL pr	104	450	450	450	
C Brew	50572	$13¼	12¼	13⅛	+ ⅜
C Brew Ap	200	$31¾	31¾	31¾	
C Brew Bp	50	$37½	37½	37½	
C Chem w	100	395	395	395	+ 5
Cdn Equty	1450	$14	13¾	14	— ⅛
CGE pr	150	$31	31	31	
CG Invest	50	$69	69	69	+ ½
C Goldale	200	$37	37	37	+ ⅛
C Hydro	170	$35½	35½	35½	— ⅛
C Imp Bank	1275	$20⅞	20¾	20¾	— ¼
C Ind Gas	8030	$14⅝	14⅜	14⅝	+ ¼
CIL	z11	$18⅜	18⅜	18⅜	
C Interurb	350	$6	6	6	— ⅛
C Intrurb p	100	$12⅞	12⅞	12⅞	
CP Inve pr	1501	$38½	38⅜	38½	— ½
CP Inve wt	1200	$10¾	10¾	10¾	— ¼
CPR	351	$88	88	88	— ¼
CPR $3 pr	1300	$3¾	9¾	9¾	
Cdn Salt	200	$18⅛	18	18	—11¼
Cdn Tire	25	$69½	69½	69½	+ 1
Cdn Tire A	z21	$63½	63	63	
C Westing	300	$14⅜	14⅜	14⅜	
Capit Bldg	1350	$7½	6⅞	8½	+ ⅛
Carrier JD	100	$20	20	20	
Chemcell	550	$13	13	13	
Chrysler	28	$54	54	54	
Clairton	1400	160	150	155	— 5
Clairton w	200	105	105	105	
Cockville A	z50	$6⅞	6⅞	6⅞	
Columbia	z45	59	8¾	9	
Cominco	2380	$39	38¼	39	+ ¼
Holiday I	215	$15⅞	15¼	15¾	— ⅛
Compro	200	420	420	420	
Computr	250	$29¾	29⅜	29¾	— ¼
Con Bath	900	$26¼	26⅛	26¾	+ ⅜
Con Bath p	300	$21	20⅞	20⅞	
Con Bldg	600	$5	5	5	
Con Bldg w	399	76	76	76	
Cons Ga	400	$18½	18⅜	18⅜	
Corby B	40	$30	30	30	— ½
Coronaln	400	285	280	285	
Corontn p	310	290	285	285	
Cosmos	200	$8	8	8	
Crain R L	200	$16½	16⅜	16½	+ ⅛
Crush Intl	z10	$12⅜	12⅜	12⅜	
Cummins	150	$13	13	13	+ ⅜
Dignus A	2355	$14	13⅞	14	+ ⅛
Dignus B	1665	$14½	14⅜	14½	+ ⅜
Dignus pr	300	556	55½	56	+ ¾
Dtl Seag	225	$54½	54½	54½	+ ¼
Dome Pete	130	$107½	107½	107½	—2½
Dom Fabric p	1250	300	300	300	—10
Dominasco	605	$23	22⅞	23	+ ¼
Dom Glass	100	$23½	23½	23½	— ¼
Dom Store	100	$15¾	15¾	15¾	+ ⅛
Dominfar	525	$15⅝	15½	15½	— ⅛
Dom Textile	100	$17	17	17	
Douglas L	100	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ⅜
Dover Ind	200	$15½	15½	15½	
Dpy Mtch	75	$36	36	36	+ 1
E Fin	900	$13⅜	13⅜	13⅜	— ⅛
E Fin w	600	675	670	670	—10
Electro Itd	420	$33¼	33	33¼	+ ¼
Emp Life	125	$21½	21½	21½	
Erie D	200	$23	23	23	
Falcon	z40	$135	133	135	
Fam Play	225	$16	16	16	— ¼
Fed Farm	200	$8¼	8	8	
Fed Grain	450	$9¼	9	9¼	+ ⅛
Ford Cnda	10	$375	375	375	+ 5
F Seasons	825	$20⅞	20½	20⅞	+ ⅜
Fraser	500	$26	25¾	26	
Gen Distrb	450	$16½	16½	16½	+ ¼
G P Mfg A	500	$37	37	37	
Gnstar L w	400	825	825	825	
Gesco Dis	4150	$19½	18¼	19¼	
Gdn Mang	400	$14½	14½	14½	+ ¼
GNC apital	833	$13	12⅞	13	+ ¼

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Net Ch.
GN Cap rts	$703	76	72	72	+ 2
Gt W Life	81	$113	113	113	
Greyhnd	100	$13⅜	13⅜	13⅜	
Guar Trst	100	$12⅜	12⅜	12⅜	— ⅛
Gulf Can	2115	$24⅛	24½	24½	— ⅛
Harveys F	1070	$8⅞	8¾	8¾	
HWood A	200	335	335	335	
Hawker S	1625	440	430	435	+ 5
Home A	841	$78¾	78½	78½	+ ¼
Home B	270	$74⅞	74½	74⅝	+1⅛
Horne Pit	z25	330	330	330	
H Bramor	600	$8¾	8½	8¾	— ⅛
HB Oil Gas	60	$38¾	38¾	38¾	+ ¼
Huron Eri	z75	$18	17¾	17¾	
Husky Oil	258	$23⅛	23⅝	23⅝	— ¼
Husky A pr	25	$42	42	42	
Imp Gen	200	$7⅞	7⅝	7⅝	— ¼
Imp Oil	2914	$22⅛	22	22⅛	+ ⅛
Indal Can	100	$18¾	18¾	18¾	— ¼
Ind Accept	1950	$14¼	14⅛	14¼	+ ¼
Innersol A	150	$25	25	25	
Inland Gas	355	$14¾	14⅝	14¾	+ ⅛
Inspiratin	600	160	155	155	— 5
Inspirati p	z25	$17	17	17	
Inter-City	100	$17¾	17¾	17¾	
Intr Cty wt	100	570	570	570	— 5
IBM	11	$340	340	340	— 1
IMC	z50	$19¼	19¼	19¼	
Int Nickel	750	$41½	41¼	41¼	
Int Util	310	$44	43⅞	43⅞	+ ⅛
Int Util A	100	$44¾	44¾	44¾	— ¼
Intpr Disc	500	$5¾	5⅜	5¾	
Intpr Pipe	445	$18⅞	18¾	18¾	
Int Pipe w	3300	$10⅛	10	10	
Intpr Steel	100	$6	6	6	— ⅛
Inv Group	200	$12¾	12¾	12¾	
In Ovrseas	1725	$62	61½	62	+ 2
ITL Ind	300	$21⅞	21¾	21⅞	— ½
IWC Ind	1425	$6½	6¼	6½	+ ¼
James Stl	100	$12⅛	12⅛	12⅛	— ¼
Jefferson	z25	$25	25	25	
Jockey C	230	$5¾	5¾	5⅝	— ¼
Kaps Tran	100	$22¼	22¼	22¼	
Kelly D A	100	$8¼	8¼	8¼	
Kelsey H	100	$17	17	17	— ⅛
Kenting	300	$23¾	23½	23¾	+ ¼
Koffler	z50	$13¼	13¼	13¼	
Labatt	z15	$25⅛	25⅛	25⅛	
Lafarge	200	$13	13	13	
LOnt Cem	1400	405	400	400	— 5
Laura Sec	252	$14	14	14	+ ⅛
Lau Fin	400	$6⅞	6⅞	6⅞	
Lau Fn 140	100	$16⅞	16⅞	16⅞	
Lau F 2.00	250	$26½	26½	26½	+ ⅛
Leigh Inst	250	$5¼	5¼	5¼	+ ¾
Levy	50	$26	26	26	
Life Inv wt	600	300	300	300	
Lob Co A	200	$7	6⅞	6⅞	
Lob Co B	450	$7	7	7	
Lob Co pr	200	$13	13	13	
Lob G B pr	100	$21¼	21¼	21¾	
Locana	1500	200	200	200	
Maclarn A	z25	$23½	23½	23½	
Maclarn B	400	$23¼	23¼	23¼	— ⅞
Maclean H	400	$18	17¾	18	+ ½
MB Ltd	205	$36¼	36¼	36¾	
Magna El	200	$16	16	16	— ⅛
Magnetcs	316	385	380	35	
Major H D	600	340	330	330	—10
M Lf Gard	100	$28	28	28	— ½
Maritime	100	$18½	18½	18½	+ ½
Markboro	157	$9	9	9	
Mass-Fer	8042	$19¼	18⅞	19¼	+ ⅜
McLaghin	500	$17⅜	17½	17⅝	— ¼
MEPC	500	$5⅝	5⅜	5⅜	
Molson A	z155	$24⅜	24½	24⅜	
Moore	995	$34¼	34¼	34¾	
Morse B	150	$23	23	23	—1½
Morse B pr	25	$46½	46½	46½	
Murphy	100	$10¼	10¼	10¼	
NAbrs Dlg	175	$21	21	21	
NaChrs I	z50	$9	9	9	
Nat Contain	203	$14¼	14½	14¾	+ ¼
Nat Hees	z10	$6⅜	6⅜	6⅜	
Neonex I	550	$15	15	15	
N Provid D	6000	225	215	215	— 5
Noranda	996	$35	34⅞	35	
Nor Ctl G	2411	$22⅞	22⅝	22⅞	+ ⅜
Nor Ctl A p	40	$36	36	36	+ ¼
NorCtlB p	150	$41	41	41	+ ¼
Nor Ctl wts	800	$13	13	13	— ⅛
Okanagan	100	455	455	455	— 5
OSF Ind	1725	$33	32⅞	32⅞	+ ⅛
Oshawa A	81	$34¼	34¼	34¼	— ⅛
Pac Pete	815	$45	44¾	44¾	— ½
Peace Riv	200	$5⅜	5¼	5⅜	+ ⅛
Pembina	550	$24	23¾	24	+ ⅜
Petrofina	z32	$22½	22½	22½	
Pitts Eng	200	$26⅞	26⅞	26⅞	+ ⅜
Pow Corp	605	$14½	14⅜	14½	+ ⅛
Price Com	200	$15½	15½	15½	
QN Gas	365	$20¼	20¼	20⅞	— ¼
Rank Org	1950	$12	12	12	
Readers D	100	$7⅛	7⅛	7⅛	
Realty C	1000	425	410	425	— 5
Realty C w	850	245	240	245	+15
Reichhold	125	$14	14	14	
Reitman	100	$18¾	18¾	18¾	+ ⅛
Revenue	2515	$15¾	15⅝	15¾	+ ⅛
Revenue	2515	$15¾	15⅝	15¾	+ ⅛
Rileys D	820	$16⅛	16	16	
Rothman	950	$27	24⅝	27	— ½
Rothmn w	175	975	975	975	
Royal Bnk	1070	$22⅜	22¼	22⅜	+ ⅛
Royal Trst	50	$25½	25½	25½	
St Maurice	1600	200	190	200	+10
Salada	z39	$17⅜	17⅜	17⅜	
Sayvette	435	$8¼	8¼	8¼	
Scintrex	330	$16¼	16¼	16¼	
Scot York	z50	$22	22	22	
Scot Lasal	350	$30⅜	30	30	— ¼
Seawy M	z50	$20⅛	20⅛	20⅛	
Swawy M p	2800	$7¾	7¾	7¾	
Seawy M w	500	540	540	540	+ 5
Selkirk A	25	$16	16	16	
Shaw LE A	1045	$10	10	10	+ ⅛
Shell Inv p	50	$30½	30½	30½	— ¼

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Net Ch.
Shell Inv w	400	$14¾	14⅝	14⅝	— ⅛
Shell Can	450	$29	29	29	— ⅛
Shulty's	100	$15¼	15¼	15¼	— ¼
Silverwd A	410	$25⅞	25⅝	25⅝	— ⅛
Silverwd B	z10	$25½	25½	25½	
Simpsons	1835	$21	20¾	21	
Simpson S	925	$31½	31¼	31¼	
Skyline H	900	$8⅞	8⅝	8⅝	— ⅛
Slater Stl	625	$15½	15½	15½	
Slater A wt	1000	830	805	830	
Soby Stor	100	$7¾	7¾	7¾	
Southarn	z10	$63¾	63¾	63¾	
St Paving	420	$11¼	11	11	— ¼
Steel Can	870	$24½	24⅜	24⅜	— ⅛
Suptst com	100	$10	10	10	+ ½
Thom Nes	400	$19¼	19¼	19¼	— ⅜
Toromont	1100	335	330	335	+ 5
TorDm Bk	910	$21¾	21	21¼	+ ¼
Towmart	100	150	150	150	
Traders A	870	$11⅝	11½	11½	+ ⅛
Transair r	700	6	6	6	— 1
Tr Can PL	z30	$43¾	43⅝	43⅝	
Tr Can Apr	250	$82	82	82	+ ½
Trans Mt	300	$15⅞	15¾	15⅞	+ ⅛
Trans PPL	6250	$21	20⅞	21	+ ⅛
Trizec Crp	400	215	210	210	+ 5
UNAS Inv	100	$22	22	22	+ ½
UNAS rts	200	110	110	110	+ 5
Un Carbid	160	$19¼	19¼	19¼	+ ⅛
Un Gas	1184	$15¼	15⅛	15¼	
Union Oil	z125	$51	50¾	51	
U Corp B	2000	$19	19	19	
Un Wburn	430	$19¼	19½	19¾	+ ¼
Un Wbn wt	z25	$15	15	15	
U Sections	200	$18	17¾	18	
Van Ness	200	$8¾	8¼	8¾	— ⅛
Venpower	200	125	125	125	
Versatile	z75	$8⅞	8⅞	8⅞	
V Wood A p	205	$7¼	7¼	7¼	— ¼
Vulcan	100	$7¼	7¼	7⅜	+ ⅛
Walax	525	$12⅞	12⅞	12⅞	— ⅛
Wainoco O	200	$5¼	5	5¼	
Walk GW	z85	$42½	42½	42½	
Westcst st	z110	$29⅜	29⅜	29⅜	
Westfair	z15	$30¾	30¾	30¾	
West Ind	1000	380	380	380	+ 5
Westeel	120	$15¼	15¼	15¼	+ ¼
W Cdn Seed	200	295	295	295	— 5
W Pacific	8420	$6⅞	6⅞	6¾	
WSupplS A	100	$9⅝	9⅝	9⅝	— ⅛
Weston	100	$17¾	17¾	17¾	
White Pas	124	$24⅞	24⅞	24⅞	+ ⅜
White P A p	200	$23¾	23¾	23¾	+ ¼
White P w	z50	975	975	975	
Wood Alex	100	$5½	5½	5½	— ¼
Zellers	220	$12¼	12¾	12¾	— ¼

MINES

Acme Gas	z200	33	31½	31½	
Aetna In	800	600	600	600	
Akaitcho	544	106	106	106	+ 1
Am Larder	500	39½	39½	39½	+ ½
Ang U Dev	400	108	108	108	— 1
Area	300	410	410	410	
Argosy	500	100	100	10	0
Armore r	720	1½	1½	1½	
Atl C Cop	1500	50	49	49	
Atlas Yk	500	15	15	15	— 1
Auncr	100	395	395	395	+15
Bankeno	1630	$12⅜	12¼	12¼	— ¼
Bankfield	1000	10½	10½	10½	
B-Dqu	6500	30	30	30	+3½
Bethlm	1677	$17	16¾	17	+ ¼
Big Nama	z175	32	25	32	
Bl Hawk	500	112	112	112	— 3
Bounty Ex	z338	18	18	18	
Bralorne	500	440	430	435	+ 5
Broul Reef	600	52	52	52	— 1
Brunswk	300	835	835	835	+ 5
Cadillac M	500	32	32	32	
Calmor IB	100	100	100	100	
Cam Mine	2200	59	58	58	— 2
Camflo	250	720	720	710	— 5
C Tung	200	185	182	185	
C Lencourt	2400	25	24½	25	
Cdn Nisto	1000	60	60	60	+ 1
Candore	2000	19	19	19	+ 1
Captain	1000	15½	15½	15½	
Cassiar	475	$19	18⅞	18⅞	— ⅛
Cent Pat	500	270	266	266	
Chestrvile	1000	25½	25½	25½	
Chib Kay	1000	20	20	20	
Coch Will	500	130	130	130	— 2
Comb Met	1000	23½	23	23½	— ½
Coniagas	500	52	52	52	+ 1
Conigo	z300	38	38	38	
C Shawkey	6016	72	71	71	— 1
Con Fardy	135	560	560	560	
C Morlsn	1900	810	780	780	—25
Con Negus	1000	33	33	33	
Con Nichol	1500	28	28	28	
C Red P	21000	17	17	17	
Conwest	100	$13	11	11	— ¼
C FM	20258	229	224	227	+ 4
Cop Man	2000	17½	17½	17½	+ ½
Courvan	3700	40	40	40	
Cstland	1000	32	32	32	+ ½
Crowbank	1703	39	39	39	
D'Aragon	1000	28	28	28	— ½
Delni Pac	7500	35½	33	33	— 2
Denison	325	$49¾	49	49	— ½
Dicknsn	600	370	365	365	
Dome	z4	$80	80	80	
Donalda	2500	33	33	33	
Dynasty	240	$17¾	17⅝	17¾	— ¼
East Mal	300	275	275	275	
East Sull	600	800	800	800	
Endako	1190	$15¾	15½	15½	
Farwest	z300	18	18	18	
Fort Reinc	500	170	170	170	+ 2
Frobex	z25	211	211	211	
Glant K	z96	$14	14	14	
Goldray	880	365	360	360	— 5
Goldrim	z200	43	43	43	
Gortdrm	100	525	525	525	
Granduc	100	$11⅛	11⅛	11⅜	— ⅛
Gunnar	1500	266	261	265	— 5
Headway	2500	14	14	14	— ½
Heath	500	7	7	7	— 1
High-Bl	100	470	470	470	— 5
Huds Bay	100	585	84⅞	84⅞	+ ⅛
Int Bibis T	z100	49	49	49	
Int Mogul	255	$24⅛	24¼	24⅛	+ ⅛
Iron Bay T	100	425	425	425	+ 5
Iso	3200	480	470	475	—10
Jonsmith	2000	17	17	17	+ 1
Jowsey	z200	78	78	78	
Kerr Add	1509	$16	15¾	16	+ ⅛
Kirk Twns	2000	70	70	70	
L Dufault	150	800	800	800	
Leitch	100	236	236	236	— 1
Lytton	14091	450	435	450	+10
Macassa	700	215	210	215	
Man Bar	300	200	198	198	+ 1
Martin	1000	33½	33½	33½	— 1
Match	4111	34	33	34	+ 1
M Adam	79382	218	207	210	+ 6
McWat	3500	88	85	85	
Meta Uran	z100	26	26	26	
Multi-Mi	1400	147	245	247	— 2
New Ath	z75	43	43	43	
New Cal	8000	42	41	42	— 1
Newconx	200	820	815	815	—15
N Imperal	1500	330	325	325	
N Kelore	1000	7	7	7	
Newlund	1100	38	38	38	+ 1
N Mylama	8500	21	20	21	+ 1
Newnor	590	9½	9½	9½	
N Que Ragl	z45	$14¾	14¾	14¾	
Norgold	2025	12½	12	12	
Norlex	98900	73	65	67	— 6
Northcal	3000	17	17	17	+ ½
N Canada	500	92	92	92	— 4
N Coldstm	4200	285	282	285	+ 5
Northgat	1075	$16¾	16¾	16¾	+ ¼
Nudulf	1000	18½	18½	18½	
Obaska	4000	11½	11½	11½	+ ½
Opemska	477	$10⅞	10⅞	10⅞	+ ⅛
Orchan	1100	420	420	420	
Pamour	2100	295	295	295	
Patino	z36	$33⅜	33⅜	33⅜	
Pce Expl	1400	199	195	198	+ 4
Pine Point	z50	$41	41	41	
Placer	300	$40¼	40¼	40¼	— ¾
Pyramid	2500	87	85	85	
Q Mattgml	600	130	130	130	
Que Sturg	z100	27	27	27	
Radiore	1500	56	55	55	— 1
Rayrock	2500	300	291	295	— 3
Rio Algom	207	$22¾	22¾	22¾	
Rio Alg c w	100	825	825	825	
Roman	3100	$15¼	15⅛	15⅝	+ ⅛
St Fabien	2000	43	43	43	+ 1
Satellite	8325	38½	37½	37½	
Sherritt	4362	$12½	12½	12½	
Silvrfids	200	305	305	305	
Silvmg	500	52	52	52	— 1
Sisco	412	375	375	375	
Steep R	600	650	650	650	— 5
Sud Cont	1100	47	47	47	— 2
Teck Corp	1400	925	915	925	+ 5
Texmont	500	81	81	81	
Texsol	16300	120	110	118	+ 8
Tombill	800	212	212	212	+ 2
Towag	500	33	33	33	+1½
Tribag	500	155	154	155	+ 2
Trin Chib	4500	52	49	51	
Urban Q	6000	21½	21½	21½	
West Mine	1400	375	370	375	
Willroy	100	103	103	103	
Win-Eld	800	17½	17½	17½	
Wr Harg	167	320	320	320	—15
Yk Bear	800	$15	15	15	
Young HG	7000	13	12½	13	+ 1
Yukon C	1000	240	240	240	+ 2
Zenmac	2300	19	18½	18½	— ½

PETROLES

Almin	11025	830	810	825	+25
A Led	15000	23½	22½	23½	+1½
Bantf	1250	$18	17¾	18	— ⅛
Bralsa	z50	760	760	760	
CS Pete	8000	950	930	940	+20
CS Pete w	330	700	660	700	+50
C Deni	280	590	590	590	
C Gridoil	125	$23	23	23	— ¼
C Homestd	100	$20½	20½	20½	— 1
C L1 Pete	1900	150	150	150	+ 1
Cdn Sup O	z55	$53¼	53¼	53¼	
Cent Del	1175	$16¾	15¾	15¾	— ¾
Chieftan D	1125	$13⅝	13½	13½	+ ⅛
Clark Can	2350	580	570	575	+15
C West P	100	210	210	210	
Dynamic	600	410	405	405	
Ensign Oil	300	450	450	450	
French Pt	3970	$13⅝	13⅜	13½	+ ⅛
Int Helium	1000	118	118	118	— 2
Midcon	1000	77	77	77	
Mill City	1450	440	435	440	
Nat Pete	3010	810	800	800	+ 5
Nthld	14400	130	123	125	— 5
Numac	6850	$11½	11½	11½	
Okalta	1000	48	48	48	
Palliser	100	205	205	205	—15
Permo	1500	240	230	240	+ 4
Petrol	8650	249	245	249	+ 9
Pinnacle P	700	219	215	215	
Place G	3600	223	210	123	+ 1
Ranger	600	$21½	21½	21½	
Spooner	3848	615	600	610	+10
Triad	16735	600	595	600	+10
U Canso	769	$10½	10⅛	10½	+ ¼
U Canso w	200	675	670	670	— 5
Ulster P	1100	605	595	605	+10
Vando	20000	24½	22½	24	+2½
Wcoast P	100	5.65⅜	16⅛	16⅜	— ⅜
W Decalta	8050	$10⅞	10½	10⅞	+ ⅜
W Dec w	11625	750	710	750	+40

Total des ventes : 1,901,000

Contrats de $2.3 millions accordés par Hydro-Québec

Les fournitures nécessaires aux postes comptent pour près de la moitié des contrats, d'une valeur globale de $2,300,000, accordés par l'Hydro-Québec dont quatre pour des disjoncteurs totalisant $600,000.

Trois compagnies se partagent la livraison de 21 disjoncteurs dans l'huile de diverses puissances. Canadian General Electric Co. Ltd. fournira les appareils aux postes Delson et Renaud, et remplira une autre commande conjointement avec Cegelec Industries Inc., pour les ponts Québec II et Trois-Rivières. Cette dernière compagnie partage avec Montel Inc. une troisième commande de 47 disjoncteurs à faible volume d'huile pour divers postes. Merlin-Gérin Electric Company of Canada livrera des disjo

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

Aubaines d'Été

Samedi dernier jour! 29.99

Faites vos achats ce soir et samedi

Prenez un supplément des AUBAINES D'ETE dans n'importe quel magasin Morgan. ... 14 pages d'aubaines imbattables.



Chemises sport pour garçons

C'est la chemise pour les garçons actifs ! Faite de coton à repassage permanent, sans souci, selon la dernière mode genre apache avec col à pointes boutonnées ou col avec glissière. Choix de tons unis et avec motifs de coloris or, vert ou bleu. Tailles 8 à 16. Téléphoner à 842-6261. Centre-ville, Rayon 38, Au troisième, Rockland et Boulevard.

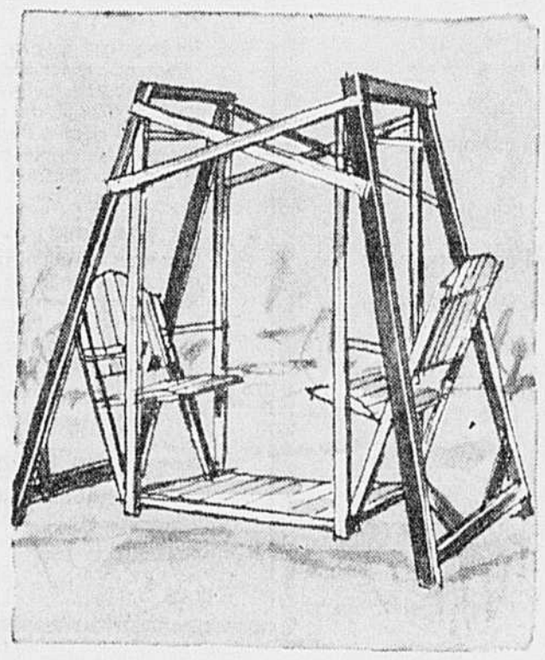
Ord. 2.98 ..... *2.38*



Robe-pantalon coquette

C'est tout nouveau pour l'été ... des mini-robes accompagnées de pantalons. C'est un ensemble, ou une tenue séparable selon la fantaisie. Confection de coton au toucher sec lavable. Teintes vibrantes de orange, rose, lime ou bleu avec blanc. Pantalon blanc. Tailles 7 à 14. Téléphoner à 842-6261. Centre-ville, Rayon 70, au troisième, Dorval, Rockland, Boulevard et Snowdon.

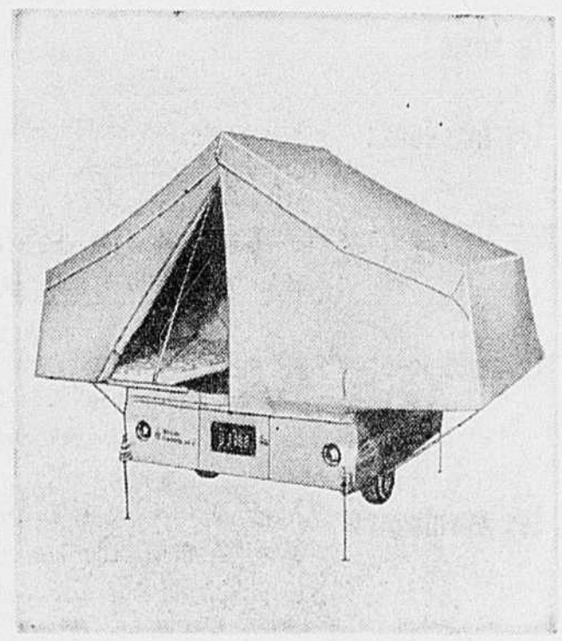
Aubaine ! *7.99*



Balançoire de jardin en bois

Une balançoire de jardin, à la fois confortable et pratique en bois d'érable séché au four, fini naturel, décor en rouge. Structure robuste avec boulons. Toute la famille s'en réjouira ! 7' de haut, sièges 33" sur 13". Achat avantageux à faire à ce prix économique ! Téléphoner à 842-6261. Centre-ville, rayon 35, au quatrième, Dorval, Rockland et Boulevard.

Aubaine ! *32.88*

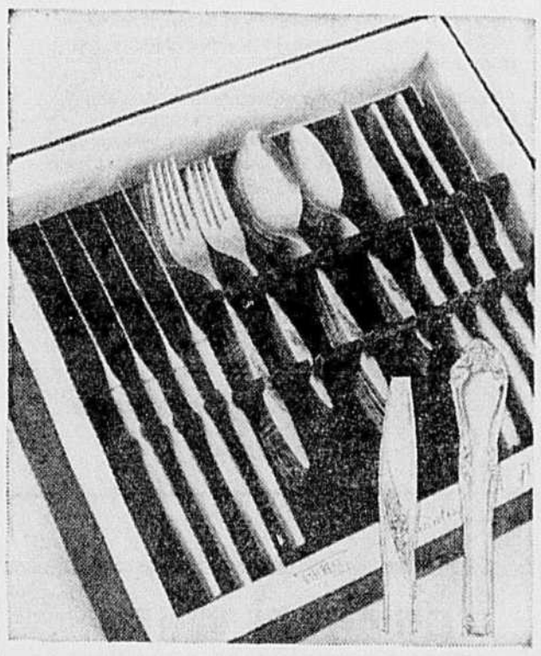


Caravane "Cavalier" de Woods

Caisse en acier galvanisé robuste et peinte. Lits coulissants. Pneus de nylon 4 plis avec chambre à air. Tente en coutil permasol 10 oz pré-rétréci, utilisé par l'armée. Grandes fenêtres. Bâche de vinyle. Caisse beige*fusain avec tente gris perle. Caisse 6'6" sur 6" sur 21"; tente 6'6" sur 12' sur 6'6". Téléphoner à 842-6261. Centre-ville, Rayon 36, au quatrième. Dorval, Rockland et Boulevard.

Ord. $449.00 ..... *$388*

24 mensualités de 18.50



Service de couverts "Baycrest"

Le décor gracieux d'une table ne saurait s'en passer ! Service de couverts en acier inoxydable sans souci, au choix de deux motifs distingués. C'est aussi le cadeau idéal à offrir à la mariée de juin ! A. Windsor Rose ou B. Princess Rose. Service de 40 pièces pour huit. Téléphoner à 842-6261. Centre-ville, rayon 39, au quatrième, Rockland et Boulevard.

Aubaine ! *29.99*



Tasses et soucoupes en porcelaine

Délicate porcelaine à motifs charmants de fleurs de Pardgen d'Angleterre. Les couleurs sont gaies et joyeuses. Choix de douze décors fleurs et fruits beaux modèles. Téléphoner à 842-6261. Centre-ville, rayon 40, au quatrième, Dorval, Rockland et Boulevard.

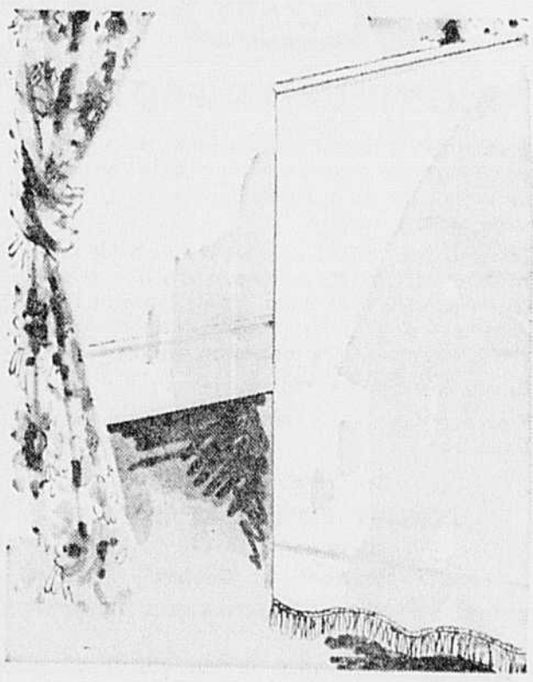
Ord. 5.00 ..... *3.99*



Draps de bain extra grands

Voici une occasion de faire provision de grandes serviettes Caldwell en coton absorbant, spongieux, épais, si doux après le bain. Choix de tons vibrants et décoratifs. Vert grec, bleu embrun, jaune soleil, blanc, pourpre, rose, bronze Aztec ou bleu indigo. Env. 36" sur 72". Vous économisez en les achetant maintenant ! Téléphoner à 842-6261. Centre-ville, rayon 16, au quatrième Dorval, Rockland et Boulevard.

Ord. 4.98 ..... *ch.* *3.49*



Stores Exlite au rabais

Stores opaques enduits de vinyle ne laissant pas passer la lumière. Ils protègent aussi vos meubles et tapis de la décoloration. Blanc seulement avec bord droit ou festonné. Téléphoner à 842-6261 Centre-ville, Rayon 45, au quatrième. Dorval, Rockland et Boulevard.

Dimensions	Bord uni		Bord festonné	
	Ord.		Ord.	
27" sur 58"	5.85	**4.99**	8.30	**6.99**
37" sur 70"	6.95	**5.49**	9.40	**7.99**
42" sur 82"	9.05	**7.49**	12.05	**9.99**
48" sur 82"	10.95	**8.99**	14.70	**11.99**
54" sur 82"	12.85	**10.99**	16.80	**13.99**
63" sur 58"	20.70	**17.99**	25.20	**23.99**
63" sur 70"	23.75	**20.99**	28.35	**25.99**
72" sur 58"	23.75	**21.99**	28.80	**25.99**

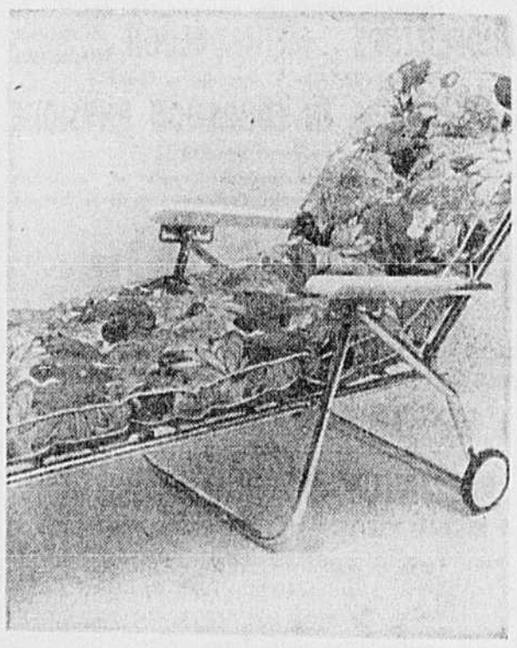


Salon moderne 2 pièces

Un superbe divan et fauteuil pivotant assorti, revêtus de vinyle d'aspect cuir lisse. Le divan s'ouvre, et se transforme en lit trois-quarts. Style élégant, avec dossiers capitonnés avec surpiqûres. Accoudoirs rembourrés. Divan 82". Terracotta, vert, brun ou noir. Téléphoner à 842-6261. Centre-ville, rayon 54, au sixième, Dorval, Rockland et Boulevard.

Ord. 239.95 ..... *$179*

18 mensualités de 11.10



Chaise longue confortable

Pour la vie en plein air cet été, soit sur la terrasse, dans la cour arrière, à la maison de campagne ! Une chaise longue en aluminuim léger, brillant, modèle pliant, facile à ranger. Réglable en cinq positions. Matelas épais rembourré de 3" garni de mousse. Accoudoirs de plastique assortis. Largeur 20". Téléphoner à 842-6261. Centre-ville, rayno 51, au sixième, Rockland et Boulevard.

Ord. 34.95 ..... *29.99*



Pellicules Dynachrome

Des bas prix vous permettant de faire ample réserve pour vos vacances et pour capter les plus belles images de Terre des Hommes. Téléphoner à 842-6261, Centre-ville, rayon 24, au rez-de-chaussée, Rockland et Boulevard.

Choix de :

A. Super 8 ASA 25	Aubaine	*3.98*
B. Regular 8 ASA 25	Aubaine	*3.48*
C. 20 ASA 64, 35mm.....	Aubaine	*3.48*
D. 126 ASA 64	Aubaine	*3.48*



Petits tapis réduits de 40 à 50%

Si jolis et utiles disposés sur les parquets de la maison de ville ou de campagne. Grand assortiment en coton, viscose et nylon y compris la peluche, les textures tressées, coton frangé et plusieurs autres. Le choix est plein de coloris. Dimensions : 24" sur 36" à 4' sur 5'. Pas de commandes postales ni téléphoniques. Bon Marché, rayon 970, Niveau du métro.

Ord. 2.79 à 14.97 *1.39 à 7.29*

HEURES D'OUVERTURE : CENTRE-VILLE ET SNOWDON, 9 H 30 A 6 H; JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H; DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD, 9 H 30 A 6 H; JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 10 H.

Taillon : la candidature possible de Bourgault provoque des difficultés

par Claude MASSON

Une guerre ouverte vient d'éclater au sein de l'organisation du Parti québécois du comté de Taillon, créant ainsi une scission très nette entre les groupes qui favorisent ou Pierre Bourgault, ancien chef du RIN, ou Jacques-Yvon Lefebvre, un citoyen du milieu, comme candidat de ce parti aux prochaines élections provinciales.

Le profond malaise existait depuis quelques mois déjà mais il est apparu beaucoup plus clairement hier soir alors que les deux clans ont donné tour à tour une conférence de presse.

M. Jacques-Yvon Lefebvre avait convoqué les journalistes à sa résidence ainsi que des membres de son organisation. Cinq autres membres du parti, 'adversaires internes", ont pénétré mais M. Lefebvre les a poliment priés de se retirer "parce que je ne veux pas de troubles." Parmi eux, il y avait M. Michel Viger, coordinateur régional du parti pour les comtés de Chambly, Taillon, Verchères, Iberville, Saint-Jean, Laprairie et Huntingdon.

Le candidat Jacques-Yvon Lefebvre était l'organisateur du Dr Jacques Ferron, candidat du RIN dans Taillon en juin 1966. Il avait aussi été élu candidat officiel du RIN dans Taillon en mai 1967. Il a également été membre du conseil central du Rassemblement pour l'indépendance nationale alors que Pierre Bourgault était le président. Jusqu'à tout récemment, il était président de l'association du comté de Taillon pour le Parti québécois.

Aujourd'hui, le Dr Ferron le renie et a même proposé son expulsion du Parti québécois. Pierre Bourgault est devenu un adversaire farouche et les partisans de l'ex-chef du RIN déclarent ouvertement qu'ils ne travailleraient pas pour Lefebvre advenant qu'il serait élu à une éventuelle convention.

Les organisateurs de Pierre Bourgault affirment qu'ils ont rejeté Jacques-Yvon Lefebvre parce qu'il ne travaille plus vraiment pour le Parti québécois mais bien uniquement pour se faire élire comme le font les vieux politiciens.

Ils ne tolèrent pas qu'il paie des cartes de membres afin que ceux-ci votent pour lui à la convention.

Ses "adversaires internes" déplorent par-dessus tout que Lefebvre ait amené un membre qu'il a fait passer pour un délégué du conseil national à une réunion de l'exécutif alors que ce même personnage aurait été un pur étranger.

C'est la pagaille

Durant tout ce temps, c'est la pagaille au sein de l'organisation du comté: il n'y a pas de président puisque M. Lefebvre a démissionné et l'exécutif est partagé également entre les organisateurs de Bourgault et ceux de Lefebvre.

Cette division a une double conséquence: l'exécutif ne peut se réunir en assemblée parce que le quorum de quatre n'est pas respecté et, de ce fait, il est aussi impossible de convoquer une convention pour le choix du candidat.

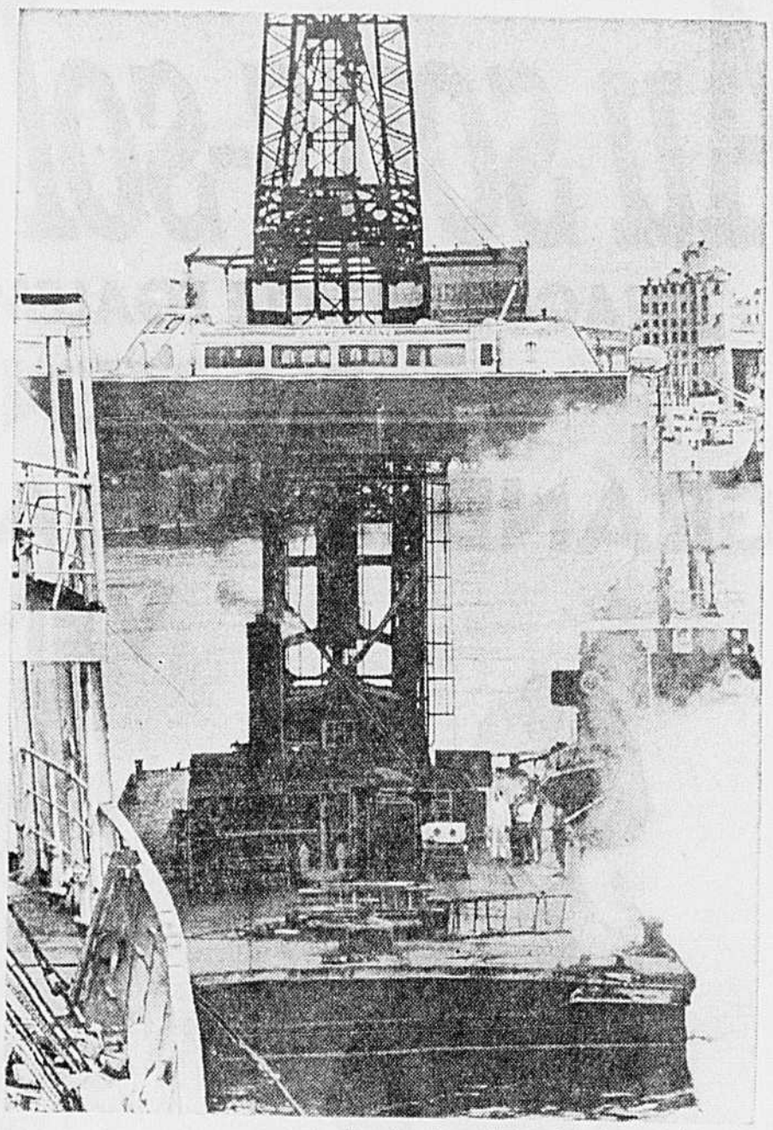
Le conseil national a aussi annulé une réunion convoquée par le groupe Bourgault et au cours de laquelle celui-ci a annoncé sa candidature. Selon Jacques-Yvon Lefebvre, Bourgault aurait aussi promis de ne jamais se rallier si jamais son adversaire était élu à la convention. Les organisateurs de l'ancien chef du RIN ont d'ailleurs confirmé ce fait, hier soir.

Les organisateurs de Bourgault, requête à l'appui, mentionnent pour leur part que 123 des 156 membres du Parti québécois de Taillon favorisent Bourgault comme candidat.

Le conseil national du parti, pour sa part, recommande la démission de tous les membres actuels de l'exécutif et une élection à tous les postes par la suite. Le nouvel exécutif déterminerait ensuite une date pour la convention.

C'est le fouillis complet. Certains veulent qu'il y ait une élection générale, d'autres qu'une convention ait lieu dans le plus bref délai, d'autres enfin souhaitent que le conseil national du parti intervienne directement et tranche toute la question.

Y aura-t-il une convention et, si oui, quelle sorte de convention?



Un aéroglisseur Surveymarine à Montréal

Un aéroglisseur britannique à parois latérales, jaugeant 20 tonnes, a été livré hier au port de Montréal par le cargo norvégien "Ornefjell". Le "Surveymarine" entreprendra d'ici peu une série de démonstrations à l'intention du ministère fédéral de l'Energie, des Mines et des Ressources et participera à d'importants travaux hydrographiques à proximité de l'embouchure du Saint-Laurent. On reverra le véhicule marin à Montréal les 12 et 13 juin, à l'occasion du Symposium canadien de l'aéroglisseur. Le Surveymarine peut transporter 60 passagers.

Un autre corps dans la Voie maritime: 2e victime de l'attentat "Au vent d'orge"?

Les policiers de Saint-Lambert ont repêché ce matin dans les eaux de la Voie Maritime du St-Laurent ce qui semble être le corps fortement décomposé de Jean-Luc Brabant.

La dépouille a été transportée au bureau de médecine-légale où les experts tentaient d'établir l'identité de la victime, en faisant appel à ses parents et en procédant à des vérifications d'empreintes digitales.

Ce qui complique le travail des spécialistes, c'est le fait que Brabant aurait été atteint de balles en pleine figure. Pour vérifier ce détail, on utilisera les rayons-X.

Avec la découverte du corps de Brabant, les limiers complètent une longue enquête amorcée le 28 mars dernier.

Tôt ce jour-là, un homme a fait irruption dans la boite de nuit de Longueuil, le "Vent d'Orge", et sans autre forme de procès, a abattu Brabant de plusieurs balles à la figure.

L'homme aurait ensuite forcé à la pointe de son arme, deux clients de la boite, à l'aider à transporter le corps du mourant dans son auto.

Chemin faisant, le tueur aurait froidement abattu l'un de ces deux clients, un tout jeune homme du nom de Claude Frenette.

Il aurait conduit son auto près des écluses, à la hauteur du pont Victoria et aurait forcé le seul survivant du massacre à culbuter les deux corps par dessus bord.

L'assassin aurait finalement dirigé son revolver dans la direction de son aide, mais il aurait soudainement été pris de mansuétude :

"Toi, je ne te tue pas. Mais garde ta langue."

Le sergent Jean-Paul Dallaire, de l'escouade des homicides à la Sûreté du Québec, précise qu'un suspect a été interrogé sur la mort de Frenette et doit l'être de nouveau sur celle de Brabant.

L'attentat de Sherbrooke: les recherches se font à Montréal

par Gilles Normand

La Sûreté du Québec et la Sûreté municipale de Montréal recherchent aujourd'hui, à Montréal, un ex-bagnard de 23 ans, Gilles Marquis, qui a précipitamment quitté Sherbrooke vers 5 h. hier matin, environ une heure après qu'un attentat au couteau de chasse eut été perpétré contre une jeune fille de 20 ans, Mlle Nicole Glaube, de Ascot-Nord, en banlieue de Sherbrooke.

Le récidiviste qui en 1967 avait défrayé la manchette des journaux de l'endroit après s'être évadé de la prison de Sherbrooke où il a été incarcéré à quelques reprises pour vol, est soupçonné d'avoir poignardé la jeune fille à cinq reprises.

La victime, atteinte à différents endroits du corps, soit à l'abdomen, au thorax, à une épaule et près du coeur, a subi une délicate intervention chirurgicale d'une durée de trois heures et n'avait toujours pas repris conscience ce matin. Les médecins ne craignent toutefois pas pour sa vie et jugent son état satisfaisant pour le moment. Elle devait se marier en juin.

Mlle Glaube, qui travaillait dans une manufacture de Sherbrooke, a été poignardée dans sa chambre, au deuxième étage de la maison de ses parents située au 2485 est, rue King, à Ascot-Nord.

Le sergent Fernand Lanthier, directeur du détachement de Sherbrooke de la Sûreté du Québec, a déclaré que l'enquête a permis d'établir que l'assaillant s'est introduit dans la maison en se glissant par une fenêtre du premier étage, à l'avant. De là, il aurait emprunté l'escalier conduisant au deuxième étage pour ensuite pénétrer dans la chambre de sa victime. Il semble qu'une vive discussion ait précédé la sauvage attaque.

Gilles Marquis, contre qui un mandat d'arrestation devait être émis ce matin, habitait une maison de chambres de Sherbrooke. Mais quand les policiers s'y sont rendus pour le cueillir, il avait déjà disparu.

Le sergent Lanthier a affirmé détenir des informations sérieuses selon lesquelles le fugitif aurait cherché refuge à Montréal.

Cautionnement de $500 exigé dans une affaire de stupéfiants

Le juge Rhéal Brunet, siégeant aux Comparutions, a exigé hier après-midi un dépôt en espèces de $300 en guise de cautionnement dans le cas d'un jeune homme de 23 ans Joseph-Rhéal-René Desbiens, travaillant à temps partiel dans un boite de nuit, qui venait de nier sa culpabilité l'accusation d'avoir été trouvé en possession d'un sac contenant trois grammes de marijuana, mercredi.

Représenté par Me Serge Ménard, Desbiens subira son enquête préliminaire le 4 juin.

Me Allain Nadon, un des jeunes procureurs du ministère fédéral de la Justice à Montréal, s'est tout d'abord opposé à ce que le prévenu obtienne sa liberté provisoire sous cautionnement soulignant le fait qu'en mai 1967, il avait été condamné à 13 mois de prison pour avoir fait le trafic de haschisch et à un mois, l'année précédente, pour possession de marijuana.

De plus, le procureur de la poursuite a soumis que Desbiens avait été trouvé avec deux cigarettes de marijuana... dans ses goussets alors qu'ilse trouvait dans le poste de police.

Et ce, alors qu'il était détenu. De plus, il avait déjà écopé d'un mois pour recel et avait fait de la prison, à Vancouver, pour vagabondage.

Après que Me Ménard eut argumenté que son client serait certes présent à son enquête préliminaire, qu'il n'avait jamais fui la justice et que s'il était gardé en détention, il ne pourrait présenter une défense adéquate, Me Nadon revint à la charge pour dire que si un cautionnement devait être accordé, il devrait être substantiel et de l'ordre de $1,000.

Après avoir mûrement réfléchi, le juge Brunet a permis à l'inculpé de recouvrer sa liberté avant l'enquête préliminaire en déposant un cautionnement de $500 en espèces sonnantes.

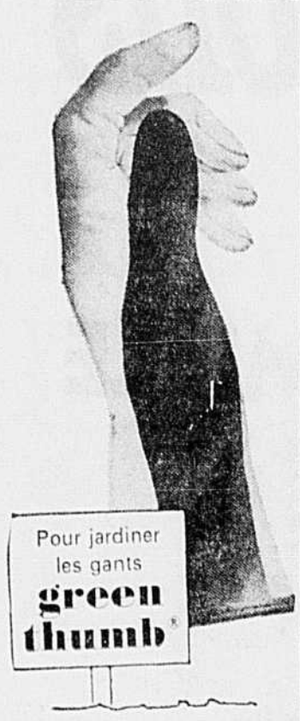
Hold-up de $4,000 dans une caisse populaire

Deux individus, dont l'un portant des vêtements féminins, soit une robe blanche avec des pois dorés, se sont emparés de $4,000 à la pointe du revolver, hier matin à la Caisse populaire de Saint-André-Avelin, dans le comté de Papineau.

Ecrasé sous son tracteur

Un père de 13 enfants, M. Jean-Paul Boucher, du 6e Rang, à Saint-Léonard-d'Aston, dans la région de Drummondville, a perdu la vie, mercredi soir, lorsqu'il a été écrasé sous son tracteur.

Pour jardiner les gants green thumb



Ces gants de jardinage sont les préférés au Canada. Ils sont doux mais durables. Son tissu "Miracle" repousse la saleté et se lave facilement. Modèles pour hommes et dames. 1.39 seulement. Vous avez aussi le choix du plus petit modèle de gants Green Thumb, les "Fancy Plants". Ces gants sont plus légers, et plus fins avec motif imprimé et pouce vert. Ils sont trois fois plus durables que le coton, mais ne coûtent que 1.19 seulement. Voyez aussi notre nouveau modèle de gants de luxe avec tissu extensible spécial. Disponibles en jaune, rose et bleu. 1.69 seulement. Recherchez-les chez tous les fournisseurs d'articles de jardinage.

Edmont Canada Ltd.
Cowansville, P.Q.
DIVISION DE BECTON-DICKINSON AND COMPANY

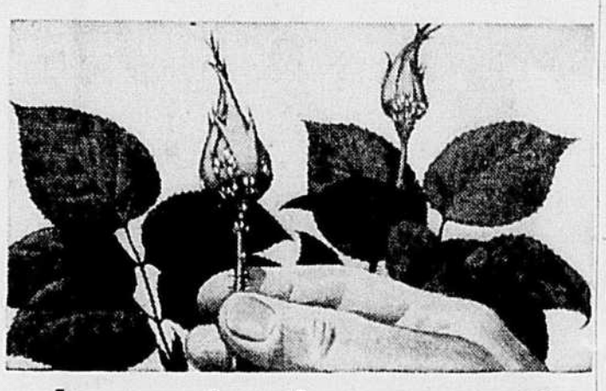
Vous êtes bien là,



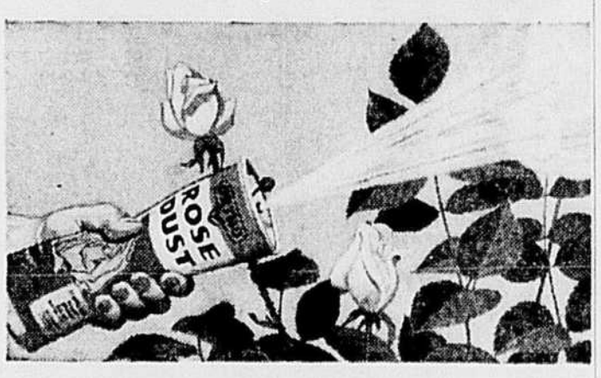
au Pub sur le Parc

... un coin idéal pour échapper aux tracas du jour et retrouver le confort et la sympathie.

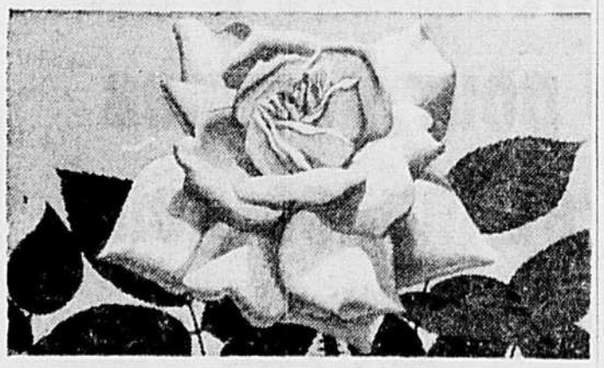
Hôtel Laurentien
Hôtels et motels Sheraton
Un service international ITT



Les ennuis qui commencent?



pressez simplement —



protégez vos roses contre les insectes et la maladie!

La poudre ORTHO pour roses dans le pulvérisateur à pression en plastique souple supprime la corvée de l'entretien des roses. Une bouffée libère une puissante combinaison d'insecticides et de fongicides: lindane, phaltan, soufre, DDT. Résultat: la poudre ORTHO pour roses détruit les pucerons, la fumagine, le mildiou, la rouille, les tisserands, le popille japonais, les limaces, les thrips et bien d'autres . . . conduit les roses en sécurité du bouton à la fleur!

Se recharge! Votre pulvérisateur en plastique durera des années.



ORTHO

CHEVRON CHEMICAL (CANADA) LIMITED, ORTHO DIVISION
Oakville, Ontario.

accord
900, Montée de Liesse
St-Laurent 747-2401

W. H. Perron & Cie Limitée
515, boul. LABELLE
Chomedey (Laval)
681-1615



Diamond Contessa
Or blanc 14k, 23 rubis, 2 diamants (poids total ¼ carat), verre en saphir synthétique et chaîne de sûreté.
S16216W $275.00

grâce à Bulova, ce sera un moment radieux pour elle
avec une montre à diamants de la collection d'excellence

COLLECTION D'EXCELLENCE B PAR BULOVA

Il n'y a que Bulova qui sache vraiment faire ressortir toute la beauté des diamants. C'est que Bulova ne choisit que les diamants de la plus haute brillance.

(1) Diamond Contessa, or blanc 14k, 23 rubis, 6 diamants, verre à facettes, bracelet-cordonnet. S16209W $150.00

(2) Diamond Contessa — 23 rubis, or blanc 14k, 6 diamants. Verre à facettes. S16211W $165.00

(3) Diamond Contessa, or blanc 14k, 23 rubis, 6 diamants, antichoc, antimagnétique. S16219W $150.00

CHEZ LES MEILLEURS BIJOUTIERS, PARTOUT

COLLÈGE VILLE-MARIE

Ecole secondaire indépendante reconnue par le ministère de l'Education

Directeur :
M. AURELE DAOUST

EXAMENS D'ENTRÉE
EN 8e ANNÉE

GARÇONS et FILLES

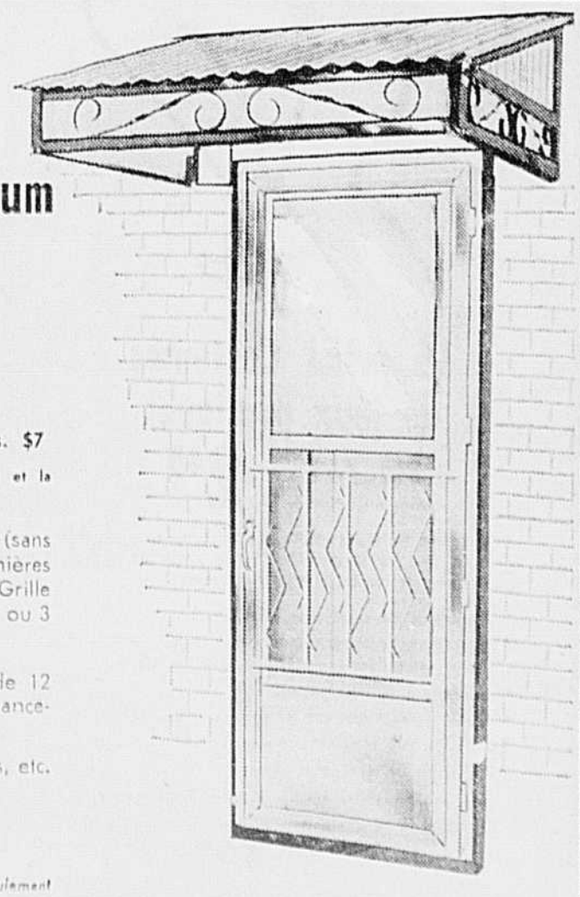
Samedi le 31 mai 1969
de 9 h. a.m. à MIDI

Examen réservé aux élèves de 7e année et à ceux de 8e année qui ont une moyenne supérieure à 75%

Inscriptions en cours
pour toutes les sections du secondaire
1380, rue GILFORD, Montréal 177
Téléphone : 525-2516

Simpsons
EN VILLE

Rabais 20%! Portes aluminium et auvents fibre de verre



Porte — Rég. 94.50 ch. 75.60 — Mens. $8
Auvent — Rég. 73.80 ch. $59 — Mens. $7

Installations standard sans aucuns frais dans la région métropolitaine et la banlieue. Travaux de menuiserie et chaperon en supplément.

A. Porte en aluminium 1½ po. avec moustiquaire et seuil (sans grille). Calfeutrage peluche laine, barre en "Z", charnières à billes nylon. Auto-rangement. Rég. 94.50 ch. 75.60. Grille représentée 15.50 de plus. Aussi fenêtres aluminium 2 ou 3 coulisses disponibles à prix spéciaux.

B. Auvents de luxe en fibre de verre robuste. Choix de 12 coloris décoratifs. Largeur 48 po., hauteur 18 po., avancement 36 po. Rég. 73.80 ch. $59.

Aussi disponibles — auvents pour fenêtres, balcons, patios, etc. offerts à rabais similaires.

Pour plus amples renseignements composez
842-3241 postes 648 ou 364

SIMPSONS — *Portes et fenêtres "Stormaster" (798) au sous-sol en ville seulement*

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

CAHIER No 4 / PAGES 47-60 — la presse — ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, VENDREDI 30 MAI 1969 — 85e ANNEE — No 125

La visite de Rockefeller soulève les passions

L'Amérique latine connaît des heures sombres



Téléphoto PA

Des étudiants de Quito, en Equateur, fuient devant la police après avoir manifesté contre la visite de M. Nelson Rockefeller. Les émeutes dans la capitale et à Guayaquil ont fait au moins quatre morts.

(d'après AFP, PC, UPI) — La situation prend une tournure de plus en plus dramatique, aujourd'hui, dans plusieurs pays de l'Amérique latine par suite de la visite du gouverneur Nelson Rockefeller et de divers désordres ouvriers et étudiants.

En **Equateur,** la visite de la mission Rockefeller a causé jusqu'ci la mort d'un civil à Quito et de trois personnes à Gyayaquil. De plus, à Quito, dix policiers ont été atteints de coups de feu, dont deux grièvement. Un groupe d'étudiants avait réussi à s'emparer de l'immeuble du centre Equatoriano-nord-américains, y brûlant les meubles et les archives.

A Cordoba, en **Argentine,** les militaires durent imposer le couvre-feu à toute la province par suite des émeutes d'ouvriers et d'étudiants qui menacent de provoquer une crise du régime. Une grève générale de 24 heures est en cours.

En **Colombie,** la violence déchaînée par les manifestations antiaméricaines des étudiants a fait sa première victime dans la ville de Medellin où un étudiant de 19 ans, Luis Alfonso Munoz Zapata, est mort la huit dernière des suites d'une blessure à l'épaule causée par une balle, lors d'échaffourées avec les forces de l'ordre à l'intérieur de l'université de Antioquia.

En **Uruguay,** les étudiants ont manifesté à Montevideo pour protester contre la répression exercée contre leurs camarades dans les pays voisins, notamment en Argentine, en Colombie et en Equateur. Il en est résulté de nombreux heurts avec la police, laquelle était armée de grenades lacrymogènes et appuyée de motopompes. Il y a un assez grand nombre de blessés et de contusionnés des deux côtes.

On apprend, d'autre part, que le gouvernement uruguayen a décidé de prendre des mesures de sécurité sans précédent durant le séjour que fera la mission Rockefeller dans la capitale, probablement à partir du 20 juin.

La terreur règne en Argentine

Les autorités notent avec stupeur que l'agitation estudiantine s'est étendue aux ouvriers et les manifestants, et que ces manifestants, notamment en Argentine et en Colombie, disposent d'armes à feu et n'hésitent pas à s'en servir pour répliquer aux forces de l'ordre.

C'est en Argentine, à Cordoba plus précisément, que la situation est la plus tendue. Depuis jeudi soir, le gouvernement a fait appel aux parachutistes et le couvre-feu a été décrété dans toute la province.

Hier, les ouvriers des usines automobiles de Cordoba ont rejoint en masse les manifestants étudiants et le travail a bientôt cessé dans toute la ville. Les manifestants ont édifié des barricades solides, atteignant jusqu'à neuf pieds de hauteur, dans les artères principales. La police et la gendarmerie ont été incapables de rétablir l'ordre. Des immeubles ont été incendiés, d'autres auraient été mis à sac. Des francs-tireurs, installés sur les toits, ont tiré notamment sur la caserne centrale des pompiers pour essayer d'entraver toute intervention.

Devant la gravité des événements, le gouvernement Ongania a institué des conseils de guerre chargés de juger les atteintes aux personnes, aux biens et à l'ordre. Ces cours exceptionnelles peuvent prononcer la peine de mort.

Le pessimisme règne dans toute l'Argentine. On craint qu'il faille éventuellement procéder à un remaniement du cabinet.

Enfin, on signale qu'au **Chili,** les chemins de fer et la navigation ont été très perturbés ou entièrement paralysés par une grève des cheminots et du personnel navigant, et au **Venezuela,** six policiers ont été blessés (et 16 étudiants arrêtés) au cours de manifestations qui se sont déroulées récemment à Valencia, à 125 milles de Caracas. On a appris de même source, qu'un autobus a été incendié et plusieurs vitrines ont été brisées à coups de pierres par les étudiants qui manifestaient contre le gouvernement pour appuyer le mouvement réclamant la réforme de l'université.

Violentes manifestations dans huit villes d'Italie

ROME (UPI, Reuter, AFP) — Des paysans ont provoqué des incendies et lancé des pierres à la police dans huit villes et villages de la vallée du Volturno, située au nord de la ville de Naples, en vue de protester contre le chômage et la pauvreté.

Un communiqué de la police établit que 24 gendarmes et deux civils ont été blessés aux cours d'accrochages survenus à Casal di Principe, une des localités de la vallée. Deux policiers et un civil ont été hospitalisés et 30 personnes ont été arrêtées.

La police de l'endroit dut lutter durant plusieurs heures contre quelque 500 étudiants qui défièrent les bombes lacrymogènes pour aller mettre le feu à l'hôtel de ville, saccager une banque et faire sauter un poste d'essence.

Aidée par des renforts venus des localités avoisinantes, la police a fini par apaiser l'émeute aux petites heures ce matin. Les émeutiers entendaient surtout protester contre le fait que le gouvernement a manqué à sa promesse en ne dédommageant pas les familles éprouvées par les inondations l'an dernier.

C'est à l'aide de cocktails-Molotov que les manifestants ont franchi le barrage de bombes lacrymogènes et ont mis le feu à l'hôtel de ville. Ailleurs dans la ville, ils ont fait brûler des matelas, des vieux pneus et des ordures ménagères. Ils s'en sont pris au quartier général de la police puis ils se sont dirigés vers une banque où ils ont arraché une grille, fait voler en éclats des carreaux et saccagé quelques bureaux.

Trois autres hôtels de villes de la région durent subir l'assaut de manifestants, soit à Termini, à Imerese (près de la capitale sicilienne Palerme) et Acerra, près de Naples.

A San Cipriano di Aversa, les manifestants ont fait irruption dans l'hôtel de ville et y ont mis le feu. Ils ont empilé des meubles sur la place publique et les ont fait brûler. L'hôtel de ville de deux étages a été détruit par les flammes avant que les pompiers puissent intervenir.

A Aquilonia, des manifestants ont assiégé l'hôtel de ville durant la visite d'un sénateur.

Hier, dans la région de Caserte, au nord du grand port méditerranéen, de très violentes manifestations s'étaient produites. 26 personnes ont été blessées et de nombreux édifices dévastés.

Entre Naples et Rome, des manifestants ont réussi à interrompre, pendant plusieurs heures, la circulation ferroviaire en se couchant sur la voie près de Caserte. Les forces de l'ordre ont attendu que les manifestants se dispersent d'eux-mêmes. De même, hier, lors des incidents de Casal di Principe, elles n'ont fait usage que de matraques et de grenades lacrymogènes.

On note que des éléments anarchique et maoïstes cherchent à s'associer aux manifestants. Hier, à Casal di Principe, certains de ces éléments ont hissé et mis en berne un drapeau italien au balcon de l'hôtel de ville en criant: "Nous ne tenons pas à ce drapeau".

Tout le monde s'accorde pour donner à ces explosions de colère la même explication: la situation critique du point de vue économique où se trouvent les régions les plus déshéritées du "Mezzogiorno" (i.e. le midi de l'Italie).

Les hippies tentent de former leur 1er gouvernement aux Etats-Unis

SAND CITY, Californie. (Reuter) — Les hippies ont entrepris une campagne en vue de s'assurer le contrôle de l'administration de Sand City, petite localité située sur la côte du Pacifique, et former le premier gouvernement hippie aux Etats-Unis.

S'ils prenaient le pouvoir, les hippies feraient défiler un orchestre "rock" dans la rue tous les dimanches, feraient cesser le "harcèlement" des citoyens par les policiers à la recherche de stupéfiants, construiraient des habitations à loyer modique et, de façon générale, embelliraient la ville pour y rendre la vie agréable.

Leur chef, un potier barbu du nom de Robert Lynn, a annoncé qu'il avait déjà recueilli assez de signatures pour obliger la tenue d'une nouvelle élection aux cinq sièges du conseil municipal.

Sand City est une petite localité de 250 habitants, pour la plupart de la classe ouvrière, dont la pauvreté contraste avec le luxe de la banlieue cossue de Monterey, sa voisine. La liste électorale ne comporte que 141 électeurs et les hippies ont besoin des signatures de 36 personnes, ou 25 pour cent des inscrits, pour obtenir un nouveau scrutin. Lynn affirme avoir déjà obtenu sur sa pétition les noms de 39 personnes qui désirent chasser tous les hommes d'affaires qui dominent actuellement le conseil municipal.

Le maire Philip Calabrese, qui dirige le conseil depuis l'incorporation de Sand City en 1960, refuse de commenter la campagne menée par les hippies de peur que la publicité n'attire d'autres adeptes de la fleur dans sa ville.

Nouvelle forme de violence

WASHINGTON (UPI) — Un rapport présenté à la commission nationale sur la violence conclut que les désordres raciaux survenus l'été dernier à Cleveland pourraient être une nouvelle forme de violence dirigée contre les individus de préférence aux entreprises commerciales.

Le rapport a été publié hier par la Commission, sans commentaires. Il avait été préparé par une université de Cleveland.

"La violence qui s'est manifestée à Cleveland à la fin de juillet 1968, aurait marqué le début d'une nouvelle formule. Bien que la tendance soit revenue à l'ancienne forme selon laquelle les Noirs détruisent la propriété dans le ghetto, la violence s'est manifesté d'abord à l'endroit de la personne. Entièrement dirigée par les Noirs, cette manifestation de violence a fait plus de blessés chez les Blancs que chez les Noirs", dit le rapport.

La commission va étudier attentivement ce rapport, parmi plusieurs autres, préparés à l'intention du président Nixon.

Un Tchèque, employé à l'ONU, refuse de rentrer à Prague

NATIONS-UNIES (Reuter) — Un Tchécoslovaque, membre du secrétariat des Nations unies, a décidé de demeurer aux Etats-Unis, défiant ainsi l'ordre qu'il avait reçu du gouvernement de Prague de rentrer au pays.

M. Jiri Nedela, âgé de 41 ans, a déclaré aux journalistes que sa décision était provoquée par son "profond désaccord" avec les dirigeants tchécoslovaques.

M. Nedela travaille aux Natins unies depuis cinq ans. C'est un ancien commentateur radiophonique et il a été directeur adjoint d'une section spéciale du bureau des informations des Nations unies.

Marié et père de deux enfants, M. Nedela n'a rien révélé de ses projets, mais il a indiqué qu'il pourrait demander l'asile politique aux Etats-Unis.

M. Poher condamne la conduite du gén. de Gaulle à l'égard du Canada

par Pierre ST-GERMAIN

correspondant de LA PRESSE à Paris

PARIS — M. Alain Poher, principal concurrent de M. Georges Pompidou, gaulliste, à l'élection présidentielle française, a condamné en termes voilés, hier soir, le "Vive le Québec libre" lancé par le général de Gaulle en juillet 1967 à Montréal, mais il a manifesté sa sympathie pour le Québec. Au cours d'un entretien à la télévision, il a notamment déclaré, alors qu'il dénonçait le nationalisme :

"J'ai un faible particulier pour les Canadiens français, pour le Québec dont on parle tant, mais pour moi ce sont des Canadiens. Je n'oublie pas qu'à Vimy, au cours de la Première Guerre mondiale, beaucoup sont tombés pour défendre la liberté ... J'avoue avoir été choqué par l'attitude de la France dans les affaires internes du Canada, ce qui ne m'aurait pas empêché de défendre le Québec par peut-être d'autres moyens ..."

M. Poher a souligné qu'il avait simplement pris cet exemple pour montrer que "patriotisme ne veut pas dire nationalisme". Cependant, les milieux informés estiment que M. Poher a voulu également rassurer ceux qui pouvaient être tentés de croire que la France "lâcherait" le Québec s'il était élu président. Il n'en est pas du tout question, ajoute-t-on, mais M. Poher a de nouveau indiqué qu'il s'opposait à toute forme de séparatisme et qu'il traiterait avec le Québec sans passer "par-dessus" Ottawa.

Mardi dernier, au cours de sa première grande conférence de presse, au Sénat, M. Poher s'était refusé à préciser quelle serait son attitude à l'égard du Québec et de la coopération franco-québécoise, s'il était appelé à succéder au général de Gaulle à l'Elysée. Il s'était contenté de dire: "J'ai des amis au Canada et au Québec, et je ne les séparerai pas", ajoutant qu'il n'avait pas l'intention d'aborder avant le second tour de l'élection le problème des relations de Paris avec Ottawa et Québec.

Hier soir, il en a dit un peu plus que lundi, sans toutefois fournir les précisions tant attendues à Ottawa et à Québec. Pour sa part, M. Pompidou n'a encore fait aucune déclaration publique sur le point de savoir quelle serait son attitude à l'égard du Canada et du Québec s'il était élu.

Les nouveaux propos tenus par M. Poher à ce sujet obligeront M. Pompidou à rompre le silence, signale-t-on de bonne source. On se demande avec un vif intérêt comment il ripostera à l'attaque que M. Poher a lancée contre de Gaulle.

Un dernier sondage indique qu'un tiers des Français pourraient changer d'avis

PARIS, (AFP,UPI) — Alors que la campagne électorale pour le premier tour de l'élection présidentielle s'achève, un nouveau sondage publié aujourd'hui par "Le Figaro" indique que MM. Georges Pompidou et Alain Poher demeurent toujours loin en avant de leurs rivaux, mais qu'aucun ne semble devoir obtenir la majorité absolue au premier tour.

Par contre, ce sondage indique qu'un tiers des personnes qui ont manifesté leur intention de vote déclarent qu'elles peuvent encore changer d'avis avant dimanche, tandis que 20 pour cent demeurent indécises.

Ce sondage, effectué par la "SOFRES" les 27 te 28 mai, fait ressortir la stabilité de la cote de M. Georges Pompidou, le candidat gaulliste, qui conserve 40 pour cent des voix, contre 39 lors du sondage du 22 mai. M. Poher glisse à 31 pour cent contre 32 le 22 mai.

Les chiffres de la SOFRES recoupent partiellement ceux donnés mercredi par l'IFOP (autre organisme de sondages) et publiés par "France-Soir". Ce sondage, effectué les 23 et 24 mai, notait la stabilité du corps électoral gaulliste, créditait M. Pompidou de 41 pour cent des suffrages au premier tour et faisait apparaître une baisse sensible du pourcentage de M. Poher, qui passait de 30 à 27 pour cent en trois jours. jours.

Les deux organismes de sondage indiquent parallèlement que le glissement des voix s'est opéré en faveur des quatre candidats de la gauche et dont M. Duclos, pour le parti communiste, est crédité de 17 pour cent des voix (16 p.c. selon l'IFOP), tandis que M. Gaston Defferre est crédité de 7 pour cent et Michel Rocard, de 3 pour cent.

Les candidats vont donc ce soir, et en particulier les deux rivaux probables du second tour, tenter au cours de leur dernière intervention à la télévision, de faire définitivement tomber dans leur camp les hésitants et les tièdes. Pour M. Pompidou, il s'agira d'améliorer encore l'écart de 9 pour cent qui le sépare de M. Poher afin que celui-ci paraisse au second tour comme "l'otage" des communistes et de la gauche.

M. Poher, lui, devra au contraire essayer de réduire cet écart pour devenir ce "président de la réconciliation de tous les Français" qu'il veut être et montrer que, s'il est élu, il pourra gouverner même avec la majorité actuelle. Car c'est sur ce problème de la majorité de gouvernement et partant de la dissolution de l'Assemblée nationale que porte l'essentiel du débat de la campagne qui s'achève.

Tension accrue entre la Jordanie et Israël

TEL-AVIV, (AFP, UPI) — Deux "Mig 21" syriens ont pénétré hier après-midi dans l'espace aérien contrôlé apr Israël, au-dessus de Kuneitra, dans les hauteurs de Golan, et au cours du combat aérien qui s'ensuivit, un des "Mig" syrien a été abattu, a annoncé un porte-parole militaire israélien.

Les deux chasseurs israéliens qui ont intercepté les "Mig" syriens ont regagné leur base,a ajouté le porte-parole, qui a précisé que l'avion syrien touché s'était abattu en territoire syrien et qu'on avait aperçu le pilote sauter en parachute.

Par ailleurs, deux soldats israéliens ont été tués et deux autres blessés, au cours des combats d'artillerie déclenchés par les forces jordaniennes dans la région du pont Damia. Les Jordaniens ont ouvert le feu à plusieurs reprises dans la journée dans les régions de Mandassa, Um Chouth et Um Tzuts et, chaque fois, les forces israéliennes ont riposté, a indiqué le porte-parole de Tel-Aviv.

Dans les milieux israéliens autorisés, on fait remarquer que la ligne de cessez-le-feu entre la Jordanie et Israël devient "de plus en plus chaude" et que les unités régulières de l'armée jordanienne prennent l'initiative d'incidents et participent activement aux opérations des commandos palestiniens en Israël. Ces mêmes milieux soulignent qu'un avertissement a été adressé au gouvernement jordanien, il y a quelques jours, par les canaux diplomatiques, qu'Israël ne saurait tolérer plus longtemps cet état de choses.

Enfin, des sources militaires israéliennes affirmaient hier soir qu'il y a eu un redéploiement significatif des forces syriennes et irakiennes le long des frontières orientales d'Israël, ajoutant que ces mouvements de troupes semblent faire suite à l'insistance de l'Egypte pour une action militaire plus énergique contre Israël.



Téléphoto PA

Un étudiant se suicide devant l'ONU à cause du Biafra

Un jeune étudiant de l'Université Columbia, Bruce Mayrock, est mort la nuit dernière dans un hôpital de New York après qu'il se fut immolé par le feu dans les jardins entourant l'édifice des Nations unies. Ce sont des gardes de l'ONU qui ont réussi à éteindre les flammes qui dévoraient le jeune homme, mais ce dernier, transporté à l'hôpital, est mort neuf heures plus trad des suites de ses brûlures. Mairock manifestait seul devant l'ONU en portant une pancarte qui demandait de sauver 9,000,000 de Biafrais. Il s'agit du troisième suicide par le feu devant l'ONU. Le secrétaire général U Thant a été profondément peiné de l'incident. Rappelons que le Biafra célèbre aujourd'hui le 2e anniversaire de sa sécession. Les forces biafraises ne contrôlent cependant plus que 10 pour cent du territoire que le Biafra avait quand il s'est séparé de la Nigéria.

naissances·décès·remerciements·in memoriam

ALAIN (Jean) — A St-Lambert, le 28 mai 1969, à l'âge de 72 ans, est décédé Jean Alain (barbier), époux d'Adélia Bujold, demeurant à 459 Notre-Dame, St-Lambert; il laisse dans le deuil ses enfants: Mme G. Sauro (Gisèle), Mme R. Charlebois (Jeannette), Jean-Guy, Dominique-Raoul; Mme R. Hiscock (Rose-Hélène), Michèle et Jacques; ses belles-filles: Lucille, Lisa Viola; ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
63, avenue Lorne
Saint-Lambert,

à 9 h. 30, pour se rendre à l'église paroissiale de Saint-Lambert, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ALLARD (Marie-Rose) — A Montréal, le 28 mai 1969, à l'âge de 82 ans, est décédée Marie-Rose Duphily, épouse de feu Olivier Allard, demeurant à 6258 des Ecores, mère de Dolorès (Mme veuve Armand Dubuc), Raoul, Annette (Mme Gérard Piché), Gérard, Jean-Paul, Juliette (Mme J.-P. Ouellette), Gilberte (Mme Maurice Robidas); elle laisse dans le deuil ses brus ainsi que de nombreux petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse,
Angle 11e avenue, Rosemont

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUBE (John) — Subitement à Cité des Deux-Montagnes, le 29 mai 1969, à l'âge de 79 ans, est décédé M. John Aubé, époux de Bernadette Perron, demeurant 308 av. Cité des Deux-Montagnes, autrefois de LaSarre, Abitibi. Les funérailles auront lieu lundi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons

Donat Martin et Fils,
1004 Chemin Oka, à
Cité des Deux-Montagnes,

à 2 h. 45, pour se rendre à l'église St-Agapit, où le service sera célébré à 3 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUDY (Jean-Baptiste) — A Montréal, le 28 mai 1969, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Jean-Baptiste Audy, époux d'Alice Desjardins, demeurant sur Des Erables. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-Paul Marchand,
4228, rue Papineau,

pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BENOIT (Rachelle) — A Montréal, le 27 mai 1969, à l'âge de 79 ans, 11 mois, est décédée Mme veuve Albert Benoit, née Rachelle Lozeau; elle laisse ses enfants: Mme veuve John McKercher (Annette), Mme Joseph Bissonnette (Cécile), Albert jr, Mme Jean Gour (Rachelle), Jean, Georges, Mme Roland De Serres (Thérèse), Pierre, Paul; son frère Fred-S. Lozeau; elle était la soeur de feu le poète Albert Lozeau. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire,

Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERNECHE (Elie) — A L'Assomption, le 28 mai 1969, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Elie Berneche, opérateur chez HUPP Canada Ltée, époux de Simonne Lachapelle; propriétaire de la Lingerie Simonne, 333 boul. Ange-Gardien, l'Assomption. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire,

Edgar Guilbault,
371, boulevard Ange-Gardien
l'Assomption,

à 2 h. 15 pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 2h30 p.m. et de là au cimetière de l'Est, Montréal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERTLER (Gabrielle) — A Fabreville, le 29 mai 1963, à l'âge de 65 ans, est décédée Gabrielle Millette, épouse de Jean Bertler, demeurant à 880, 4e Ave, Fabreville. Les funérailles auront lieu lundi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons

Alban Mallette et Fils,
3582, 24e Rue, Laval-Ouest,

à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Edouard, de Fabreville, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLAIN (Robert) — A Montréal, le 28 mai 1969, à l'âge de 45 ans, est décédé Robert Blain, époux de Simone Caty, demeurant rue Desmarteau. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Giguère et Tomasso Inc.,
8989, rue Hochelaga,

à 10 h. 30, pour se rendre à l'église St-Justin où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOIVIN (Henri) — A Montréal, le 29 mai 1969, à l'âge de 58 ans, est décédé Henri Boivin, époux de Marguerite Bouchard, demeurant à 11730, Langelier, Montréal-Nord; père de André, Claude, Jean-Marie et Gilles. Il laisse dans le deuil ses bru, Murielle Baulé, et Huguette Smith, ainsi que 4 petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
3254 rue Bellechasse,
angle 11e Av. Rosemont

à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Colette, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHER (Clovis) — A Montréal, le 29 mai 1969, à l'âge de 79 ans, est décédé Clovis Boucher, époux de feu Marie Prince; autrefois de la paroisse Notre-Dame-du-Rosaire; père de Roger, Paul, Jacques, Lucien, Cécile (Mme Y. Brosseau), Pauline (Mme A. Magnan), Lucienne (Mme A. Zegray). Les funérailles auront lieu lundi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse
angle 11e Avenue, Rosemont

à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-Marie-Vianney, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUDREAU (Cléophase) — A Montréal, le 28 mai 1969, à l'âge de 36 ans, est décédé Cléophase Boudreau, fils de Alex. Boudreau et de feu Amanda Roy. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
11811, rue Notre-Dame est,
Pointe-aux-Trembles,

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Germaine-Cousin, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURGOUIN (Réal) — A Montréal, le 28 mai 1969, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Réal Bourgouin, époux d'Emilienne Emond. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

T. Sansregret Ltée,
3198, rue Ontario est,

pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRAULT (Jeanne-d'Arc) — A Longueuil, le 29 mai 1969, à l'âge de 50 ans, est décédée Jeanne-d'Arc Rhéaume, épouse de Maurice Brault, gérant de la Caisse Populaire de Longueuil; elle laisse dans le deuil, ses enfants: Michel, Céline et Daniel; 1 soeur: Mme Hortense Dufresne; 1 frère: Marc Rhéaume, ainsi qu'un grand nombre de parents. Les funérailles auront lieu lundi le 2 juin. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

E. Darche et Fils,
86, rue St-Charles ouest, Longueuil,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Antoine, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CASSE (Wilbrod) — A Jacques-Cartier, le 28 mai 1969, à l'âge de 79 ans, est décédé Wilbrod Casse, époux de feu Hélène Morin, demeurant à 2286, Gamache. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

E. Darche et Fils,
1370, Chemin Chambly,
Jacques-Cartier,

à 10 h. 45, pour se rendre à l'église Sacré-Coeur où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Père Lucien) — A St-Jérôme, le 28 mai 1969, à l'âge de 41 ans, est décédé le Rév. Père Lucien Charbonneau, s.j., fils de feu Adélard Charbonneau, et de feu Euphrasie Malo; demeurant à 175 boul. des Hauteurs, St-Jérôme. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
400, boul. Henri-Bourassa E.,

à 2 h. 30, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, (Papineau et Rachel), où le service sera célébré à 3 heures, et de là au cimetière de la Communauté (St-Jérôme), lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DANIEL (Fernand) — A Laval-des-Rapides, le 29 mai 1969, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Fernand Daniel, célibataire, demeurant 82, rue Pacifique. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-U. Filiatrault,
76, boul. Dussault,

à 10 h. 45, pour se rendre à l'église Bon-Pasteur, à Laval-des-Rapides, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEMONTIGNY (Eglantine) — A Verdun, le 30 mai 1969, à l'âge de 67 ans, est décédée Mlle Eglantine Demontigny, fille de feu Ovide Demontigny et de feu Odile Bissonnette; autrefois de Verdun. La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire

R. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise
Avis des funérailles plus tard.

DESGAGNES (Irénée) — A Montréal, le 28 mai 1969, à l'âge de 41 ans, est décédé M. Irenée Desgagnés, époux de Germaine Jare, père de Mme André Garibay (Monique). Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Roland Disson Enrg.
1415, rue Fleury est,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'Acise St-Gabriel-Lalemand, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DICK (Amireida) — A Montréal, le 30 mai 1969, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Joseph-James Dick, née Amireida Desjardins; demeurant rue Cartier. Les funérailles auront lieu lundi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons

Bonnier, Ductos, Bonnier,
3503, rue Papineau,

à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Marguerite-Marie, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FILIATRAULT (Agnès) — A Montréal, le 28 mai 1969, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme veuve Ernest Filiatrault, née Agnès Masse; elle laisse dans le deuil ses frères et soeurs: Jean-Baptiste, son épouse (Lucie Lamarre); Mme Arthur Lemieux (Emilienne), Edouard, son épouse (Adrienne Gilardeau), Léo, son épouse (Irène Dumesnil), Mme Lionel Paquette (Thérèse) ainsi que plusieurs neveux et nièces demeurant rue Contrecoeur. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Giguère et Tomasso Inc.,
8989, rue Hochelaga

à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Victor, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTIER (Adéline) — A St-Constant, le 28 mai 1969, à l'âge de 94 ans, est décédée Mme veuve Narcisse Fortier, née Adéline Provost; demeurant 4 rue De la Saline. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Poissant et Fils Enrg.
180, rue St-Pierre,
St-Constant,

pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Antoinette) — A Montréal, le 28 mai 1969, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme Albert Gagnon, née Antoinette Senécal; elle laisse dans le deuil 1 fille: Mme André Bouchard (Denyse). Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Société Coopérative de Frais Funéraires
4948, rue Papineau

à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-Stanislas où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GALARNEAU (Wilfrid) — A Longueuil, le 28 mai 1969, à l'âge de 69 ans, est décédé Wilfrid Galarneau, vétéran 1914-1918, époux de Lucienne Lachapelle. Outre son épouse, il laisse dans le deuil son fils Gaston, époux de Claire Chauvin, sa fille Aline, épouse de Maurice Chauvin et 9 petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

E. Darche et Fils,
86, rue St-Charles Ouest,

à 2 h. 45, pour se rendre à l'église St-Antoine où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUDETTE (Adrien) — A l'Hôpital St-Joseph de Rosemont, le 28 mai 1969, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Adrien Gaudette, demeurant à St-Jean, Québec, époux de Marthe-Van Driessche, père de Marcel, de Mme C. Cameron (Madeleine), de Richmond Hill, Ontario, et de Mme G. Daysart (Jacqueline), d'Espanola, Ontario, il laisse aussi 1 belle-fille, Lucille Turcot et 7 petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Maurice Oligny,
110, rue St-Georges à St-Jean,

pour se rendre à léglise de la paroisse St-Edmond, St-Jean, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GODIN (Emilia) — A Laval-des-Rapides, le 28 mai 1969, à l'âge de 91 ans, est décédée Emilia Vallée, épouse de feu Alberic Godin; elle laisse dans le deuil ses enfants: Paul, Mme veuve L. Belle-feuille (Jeanne), Eugène, Albert, Gérard, Roland, Mme veuve Aurèle Gagnon (Simonne), demeurant 9, avenue du Parc, Laval-des-Rapides. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-S. Vallée, Ltée,
1111, rue Laurier ouest,

à 8 h. 30, pour se rendre à l'église du Bon-Pasteur, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GODIN (Josephat) — A Montréal, le 27 mai 1969, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Josephat Godin, époux de feu Corinne Desjardins demeurant à 6872 ave Christophe-Colomb, père du Dr Lucien Godin et Gaston, Mme Paul A. Roussel (Claire) Mme Jean Bélanger (Réjeanne), aussi 2 belles-filles Mme Juliette Forget et Mme Thérèse Leblanc. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

René Thériault Ltée,
1120, rue Jean-Talon est

à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Augustin, Québec, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GREGORY (James-U.) — Subitement à l'hôpital Maisonneuve, le 28 mai 1969, à l'âge de 57 ans, est décédé James Gregory, époux de Rose Aimée, père bien aimé de Donald, Mme M. Thompson (Maureen), Richard et Daniel. La dépouille mortelle repose aux salons funéraires

Robert M. White et Fils
4484, rue Ste-Catherine est,

jusqu'à samedi le 31 mai, service dans la chapelle à 10 a.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUAY (Gabrielle) — A Outremont, le 29 mai 1969, est décédée Gabrielle Gagnon, épouse de feu Jean Guay; elle laisse dans le deuil ses fils: Paul, Bernard et Robert; sa mère: Mme Clément et ses frères. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-S. Vallée Ltée,
1111, rue Laurier ouest,

à 10h15 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine d'Outremont, où le service sera célébré à 10h30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEBERT (Adrien) — A Montréal, le 28 mai 1969, est décédé M. Adrien Hébert, demeurant chez Mlle Laura Poirier, 1460 Desjardins. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre part ra des salons

Patrick Provencher Inc.,
4240, rue Adam,

à 1 h. 45, pour se rendre à l'église Très-St-Nom-de-Jésus, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière de St-Timothée, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOULE (Rachel) — A Montréal, le 29 mai 1969, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Léon-Omer Houle, née Rachel Archambault; mère d'Hervé, Charles, Jean-Pierre, Soeur Lucienne O.P., Soeur Madeleine O.P., Mme Marie-P. Schlesinger. Les funérailles auront lieu lundi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
2095, rue de Salaberry,

à 10 h. 30, pour se rendre à l'église St-Gaétan, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JEROME (Ludger) — A Verdun, le 28 mai 1969, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Ludger Jérôme, ex-employé de Crane Co. Ltd., époux en 1res noces de feu Bella Boucher et en 2es noces de feu Alice Chiasson; demeurant à 382, 4e Avenue, Verdun; père de Jean-Louis, Joseph, Camille, Claire, Cécile et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
5551, rue Wellington,

à 8.45 h., pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACOMBE (Emilina) — A Montréal, le 27 mai 1969, à l'âge de 97 ans, est décédée Emilina De Grand-maison, épouse de feu J.-Odilon Lacombe. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-S. Vallée Ltée,
6821, rue Saint-Hubert,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACOSTE-DESROCHERS — A Longueuil, le 29 mai 1969, à l'âge de 92 ans, est décédée Maria Ouellette, épouse en 1ères noces de Télesphore Lacoste et en 2ièmes noces de feu Hyacinthe Desrochers, demeurant au 441 Joliette. Les funérailles auront lieu lundi le 2 juin. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Ed. Darche & Fils,
86, rue St-Charles ouest,

à 2 h. 40, pour se rendre à l'église St-Georges, où le service sera célébré à 3 hres, et de là au cimetière de St-Hubert, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFLEUR (Mgr Paul) — A Montréal, le 29 mai 1969, à l'âge de 71 ans, est décédé Monseigneur Paul Lafleur, fils de feu L. L. Lafleur et de feu Philomène Décarie; demeurant à 3830 ave northcliffe, N.D.G.; il laisse dans le deuil 2 soeurs: Mme Arcade Hétu (Ruth), Mme Hervé Langevin (Cécile), ainsi qu'une belle-soeur, Mme Napoléon Lafleur. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie
et ave Notre-Dame-de-Grâce,

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

LALONDE (Dieudonné) — A Mercier, le 28 mai 1969, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Dieudonné Lalonde, époux de feu Eva Major; demeurant à 107 boul. St-Jean-Baptiste à Ville Mercier. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
6259, boul. Monk,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière à Mercier, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAROCQUE (Jeanne-d'Arc) — A Ste-Thérèse, le 29 mai 1969, à l'âge de 38 ans, est décédée Mme Jean Larocque, née Jeanne-d'Arc Gingras, demeurant à 125 Mainville. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire, Maurice Savaria Enrg.,
74, boul. Labelle,

pour se rendre à l'église Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 2 h. p.m., et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECLERC (Jean-Paul) — A Montréal, le 29 mai 1969, à l'âge de 52 ans, est décédé Jean-Paul Leclerc, époux de Jacqueline Pelletier. Les funérailles auront lieu lundi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons

Paul et Fortin
835, avenue Laurier est,

pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEROUX (Louis) — Subitement, à Montréal, le 28 mai 1969, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Louis Leroux, tavernier de la rue Mont-Royal; époux de feu Valentine Lucas; demeurant à 4740, boul. Pie-IX. Il laisse dans le deuil ses fils: Roger, son épouse Mariette Laurin, Louise et grand-père de Louis et son épouse Chantal Matuchet. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse,
angle 11e Ave Rosemont,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Albert-le-Grand, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

L'ESPERANCE (Jules) — A Montréal, le 29 mai 1969, à l'âge de 26 ans, est décédé M. Jules L'Espérance, époux de Lise Carrière. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

A. Bazinet Inc.,
1922, boul. Rosemont,

à 11 h. 40, pour se rendre à l'église St-Esprit, où le service sera célébré à midi h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVESQUE (Gérard) — A Montréal, le 29 mai 1969, à l'âge de 62 ans, est décédé Gérard Lévesque, époux de Fernande Côté; demeurant à 2881 Ontario est; père de Claudette (Mme G. Gagnon), Jean-Guy, Yves, Micheline (Mme R. Larin); Alain, Ginette, Denise, Richard; grand-père de 13 petits-enfants. Il laisse dans le deuil son père Joseph Lévesque; 2 frères: Wilfrid et Octave. Les funérailles auront lieu lundi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.
2590 rue Rouen,

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Anselme, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAILHOT (Antoine) — A Montréal, le 28 mai 1969, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Antoine Mailhot, époux de feu Laure Bénard, demeurant 4298 de Lorimier. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-Paul Marchand,
4228, rue Papineau,

pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Boucherville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MALLETTE (Achille) — A Montréal, le 28 mai 1969, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Achille Mallette, époux d'Yvonne Laberge, demeurant à 2024 Jacques-Hertel. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
6259, boul. Monk

à 11 h pour se rendre à l'église St-Paul, où le service sera célébré à 11 h 15 et de là au cimetière de St-Césaire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCIL (Alice) — A Ste-Clothilde de Châteauguay, le 28 mai 1969, à l'âge de 68 ans, est décédée Mlle Alice Marcil, ex-institutrice, fille de feu Joseph Marcil et de feu Léocadie Sénécal. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira du funéranium Lionel Demers rue Principale à Ste-Clothilde

pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à midi, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MELANCON (Albert) — A Montréal, le 29 mai 1969, à l'âge de 47 ans, est décédé Albert Melançon, époux de Germaine Lefrançois, demeurant à 2385 rue French. Les funérailles auront lieu lundi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
7895, rue Notre-Dame est,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Claire où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Charlemagne, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MICHEL (Louis) — A Boucherville, le 28 mai 1969, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Louis Michel, époux de Liliane Parent, demeurant 597 Marie-Victorin à Boucherville, autrefois de Victoriaville. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Charron et Tétreault,
27, rue de la Perriere,
à Boucherville,

à 3h45, pour se rendre à l'église Ste-Famille de Boucherville, où le service sera célébré à 4 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NADON (Ernest) — A Montréal, le 28 mai 1969, à l'âge de 77 ans, est décédé Ernest Nadon, ex-employé de McArthur Chemical Ltd., époux de Jeanne Boismenu; demeurant à 7254 Iberville, Montréal 329. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
Société Coopérative de
Frais Funéraires,
2251, rue Jean-Talon est,

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Mathieu, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Sault-au-Récollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NORMAND (Urgel) — A Montréal, le 28 mai 1969, est décédé subitement Urgel Normand, époux de feu Marie-Ange Brunet, père d'Irène, frère de Mme T. W. Stanley et de W. A. Normand. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Clarke Funeral Home
5580, rue Sherbrooke ouest,

pour se rendre à l'église St. Augustine of Canterbury, où le service sera célébré à 10 h. a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

O'DONNELL (John) — A Montréal, le 29 mai 1969, à l'âge de 62 ans, est décédé M. John O'Donnell jr., époux de Betty Donnelly, demeurant 5 Phillip Road, à Terrebonne Heights. Les funérailles auront lieu samedi après-midi. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

St-Louis,
939, rue St-Louis, Terrebonne,

pour se rendre à l'église du St-Rosaire, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière de Terrebonne Heights, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUIMET (Clara) — A Ville Lasalle, le 29 mai 1969, à l'âge de 95 ans, est décédée Mlle Clara Ouimet, fille de feu Théophile Ouimet; et de feu Mélina Desparois, demeurant autrefois à 771 Mont-Royal est. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
4340, rue St-Denis,

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église des Pères du Très-St-Sacrement, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARENT (Cécile) — A Montréal, le 28 mai 1969, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Joseph Parent, née Cécile Lessard. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

A. Bazinet Inc.,
1922 boul. Rosemont,

à 8 h. 40, pour se rendre à l'église St-François-Solano, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELLETIER (Louise) — A Montréal, le 28 mai 1969, à l'âge de 39 ans, est décédée Mme André Pelletier, née Louise Giguère, fille de M. J.-Antoine Giguère, demeurant à 4562, av. Harvard, N.D.G. Les funérailles auront lieu samedi, le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et
av. Notre-Dame-de-Grâce,

à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Antonin, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PETIT (Juliette) — A Verdun, le 29 mai 1969, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Henri Petit, née Juliette Bissonnette, demeurant aux Cèdres, mère de Mme Joseph Laleunesse (Mariette), Pierrette et Mme Réal Rolland; autrefois du 3945 av. Verdun. Les funérailles auront lieu lundi le 2 juin. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise, à Verdun

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RHEAUME (Cécile) — A Verdun, le 28 mai 1969, à l'âge de 49 ans, est décédée Mme Jacques Rhéaume, née Cécile Bayard, demeurant 750, rue Brault; mère de Mme Denis Lachance (Nicole), Jacques Jr. et Mario. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise Verdun,

à 9 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs où de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PITRE (Jean-Marc) — A Montréal, le 29 mai 1969, à l'âge de 67 ans, est décédé Jean-Marc Pitre, ex-employé à sa retraite du bureau chef de la C.I.L., époux d'Amanda Jobin, demeurant à 8493 Place Verdelle., Ville d'Anjou. Il laisse dans le deuil 1 fils Charles-Emile et 1 fille Mme Jean Desrosiers (Monique) et ses petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
4955, rue Adam,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Clément de Viauville, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SIGOUIN (Eugène) — A Montréal, le 29 mai 1969, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Eugène Sigouin, époux de Juliette Deschênes. Les funérailles auront lieu lundi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons

J.-S. Vallée Ltée,
1111 rue Laurier ouest,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SOURDIF (Marie-Louise) — A Montréal, le 28 mai 1969, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Armand Sourdif, née Marie-Louise Cusson, demeurant à 2391 Cuvillier. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

E. Ralotte,
3635, rue Hochelaga

pour se rendre à l'église Notre-Dame de l'Assomption où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TANGUAY (Henri) — A Château Richer est décédé Henri Tanguay, époux de feu Augustine Cauchon, à l'âge de 80 ans, 7 mois. Les funérailles auront lieu samedi le 31 mai à 11 heures en l'église de la paroisse.

THIBERT (Clémentia) — A St-Edouard de Napierville, le 28 mai 1969, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme Didace Thibert, née

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, vendredi 30 mai 1969, 85e année, no 125, 4 cahiers, 60 pages **DERNIÈRE ÉDITION** 10¢

Le chef de police d'Anjou a un casier judiciaire

par Florian BERNARD

Le chef de police de Ville d'Anjou, M. Joseph-Antoine Di Croce, a été condamné à deux reprises sous l'empire du code pénal du Canada. La première condamnation remonte à 1947.

M. Di Croce avait alors été reconnu coupable d'avoir comploté et d'avoir infligé des lésions corporelles à autrui. Il avait alors été condamné en vertu des articles 573 et 274 du code pénal.

Puis, en 1959, alors qu'il était déjà chef de police, il a été condamné à $50 d'amende pour voies de faits.

Le capitaine Elmen Tremblay, membre de l'état-major de la police d'Anjou, a également été condamné pour voies de faits.

Au moins deux sergents du service de police ont également des condamnations à leur actif.

Quant aux autres membres de cette force constabulaire, l'enquête se poursuit en vue de déterminer s'ils ont des dossiers impliquant des condamnations.

Voilà, en substance, ce qui ressort de l'audience de ce matin, à l'enquête sur Ville d'Anjou alors que le chef de police, M. Di Croce, était interrogé par le procureur Jacques Bellemare. Le tribunal a ordonné, en fin d'audience, que les membres de l'état-major se soumettent à une nouvelle prise d'empreintes digitales, cette fois sous la surveillance de la Sûreté du Québec. Rappelons que le juge Surprenant avait exigé, mardi, que le gérant de la ville fournisse aux enquêteurs les photos et les empreintes digitales des 41 membres du service de police.

Fausses déclarations

Il a été établi, ce matin, que le chef de police, M. Di Croce, a obtenu son permis de port d'arme sous de fausses déclarations. En effet, à deux reprises, M. Di Croce a omis de répondre correctement à certaines questions contenues sur le formulaire officiel de permis de port d'arme.

Le 11 juin 1953, lors de sa demande de permis de port d'arme, M. Di Croce a déclaré qu'il n'avait aucun antécédent judiciaire. La question numéro 25 se lisait comme suit: "Avez-vous déjà été condamné pour une offense en vertu des lois municipales, provinciales, fédérales ou autres lois de tout autre pays?". M. Di Croce inscrivit un non. A la question suivante, à savoir de préciser les condamnations s'il y avait lieu, il a simplement dessiné un trait.

Le 31 janvier 1961, lors d'une nouvelle demande, il omettait de déclarer sa condamnation de 1947. Il parlait toutefois de sa condamnation de 1959, expliquant qu'il était à son corps défendant "puisque deux individus s'étaient introduits dans le poste de police".

Un navire glisse sur la rampe de lancement

2 morts, 40 blessés

COLLINGWOOD, Ontario (PC, UPI) — Deux hommes ont péri, quarante ont été blessés, dont trois gravement, lorsque le cargo "Tadoussac", long de 730 pieds et jaugeant 25,000 tonnes, a rompu ses amarres 14 minutes avant l'heure prévue pour son lancement, hier, aux chantiers maritimes de Collingwood en Ontario.

La tragédie est survenue alors que quelque 125 hommes se trouvaient sous la coque du Tadoussac à effectuer les derniers préparatifs du lancement. Selon un témoin oculaire, un bruit sec et fort — comme pourrait en faire une des poutres soutenant le navire en se cassant — a été entendu au moment où le navire a subitement glissé dans le bassin de lancement.

Certains des ouvriers ont couru chercher refuge sous l'échafaudage soutenant le navire, d'autres ont sauté à l'eau. Plusieurs d'entre eux ont été soit frôlés, égratignés ou blessés par le navire.

Les deux victimes ont été identifiées comme étant M. Doug May, un père d'une famille de 7 enfants, âgé de 44 ans et domicilié à Stayner, à dix milles au sud de Collingwood, ainsi que M. Alvin Wagoner, âgé de 47 ans, père d'une famille de trois enfants domicilié à Creemore, près de Stayner.

Des quarante blessés, 31 ont été reconduits chez eux après avoir été traités, et neuf sont demeurés à l'hôpital. Trois d'entre ces derniers sont dans un état grave.

Voir TADOUSSAC, page 2



photo Michel Gravel, LA PRESSE

Vaillancourt transporte son arbre-sculpture

Les Montréalais, et plus spécialement ceux qui vivent à proximité de la rue Durocher, au nord de la rue Sherbrooke, ont perdu ce matin un fidèle compagnon. Cet arbre, sculpté en 1955 et 1956 par Armand Vaillancourt, a en effet été enlevé de l'endroit qui l'avait rendu célèbre. Mais on pourra le voir dès cet été à Terre des Hommes. Car son nouveau propriétaire, M. Janel, l'exposera sur la terrasse du Pavillon des Brasseries avant de l'installer en permanence à sa taverne bien connue du nord de la ville.

Le Canada abandonnera Formose au profit de Pékin

— *Mitchell Sharp*

par Fernand BEAUREGARD
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Si les pourparlers actuellement en cours à Stockholm entre les représentants canadiens et chinois aboutissent à un dénouement positif, le Canada n'aura d'autre recours que de rompre ses relations diplomatiques avec la Chine nationaliste et appuiera la candidature de la Chine continentale à l'ONU.

Voilà ce que le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a clairement indiqué en Chambre, hier.

Ainsi prend fin l'ambiguité des déclarations et réponses jusqu'ici fournies par le chef de la diplomatie canadienne, au sujet du sort que le gouvernement réserve à Formose.

Le Canada avait déjà adopté ce que l'on qualifiait "la politique des deux Chine". Mais le gouvernement Trudeau a abandonné cette politique au moment même où il annonçait son intention de reconnaître le régime de Pékin.

"Comme je l'ai dit à plusieurs reprises, nous avons adopté la politique d'une seule Chine, et puisque le gouvernement nationaliste prétend toujours être le gouvernement de toute la Chine, nous ne pouvons reconnaître à la fois Pékin et Taipeh", a-t-il déclaré hier en réponse à une question du député Andrew Brewin (NPD).

Au député Broadbent (NPD) qui lui demandait si le Canada a l'intention d'appuyer une demande d'admission de la Chine rouge à l'ONU, M. Sharp

Voir CHINE page 2

Si le Canada retire ses troupes

L'OTAN devrait peut-être recourir plus tôt aux armes nucléaires en cas d'attaque

LONDRES — (AFP) — Le secrétaire britannique à la Défense, M. Denis Healey, a affirmé aujourd'hui que la décision du Canada de retirer progressivement ses troupes stationnées en Europe pourrait obliger les autres pays de l'OTAN à utiliser beaucoup plus tôt les armes nucléaires en cas d'agression.

M. Healey, qui parlait à l'issue de la réunion du groupe des plans nucléaires de l'OTAN, a déclaré: "Si les Canadiens persistent à effectuer les réductions envisagées et, si plus est, cela provoque une réaction en chaîne des autres pays membres, le niveau des forces classiques diminuerait, le seuil nucléaire s'abaisserait également et le stade auquel les armes nucléaires seraient employées serait atteint beaucoup plus tôt".

M. Healey s'est d'autre part félicité des résultats obtenus par le groupe des plans nucléaires au cours de sa réunion de deux jours à Londres. Il n'a toutefois donné aucun détail sur la réaction suscitée par les propositions anglo-allemandes qui comportaient des directives précises pour l'emploi des armes nucléaires tactiques en cas d'hostilités.

"La réunion a été couronnée de succès", a-t-il affirmé. "Elle a marqué pour la première fois, de façon concrète, l'importance de cette nouvelle forme de consultations. Nous avons prouvé que les consultations entre pays

Voir OTAN page 2

Cardinal: il y a eu irrégularités Bertrand: il s'agit d'un coup bas

par Gilles DAOUST
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le premier ministre du Québec et chef par intérim de l'Union nationale, M. Jean-Jacques Bertrand, a laissé entendre hier soir que dans les cadres de la lutte à la chefferie, il considérait comme "un coup en bas de la ceinture" la déclaration des organisateurs de M. Jean-Guy Cardinal selon laquelle il y aurait eu "des irrégularités" dans le choix des délégués au congrès de juin.

"C'est une déclaration non fondée, une déclaration ridicule, une déclaration malheureuse", a lancé M. Bertrand aux journalistes qui le rencontraient à la sortie de la Chambre.

"C'est une chose qu'étudiera le comité du congrès UN 69 et son président, M. Marcel Masse, fera les mises au point nécessaires".

Mercredi soir, M. Jean-Jacques Croteau président de la campagne de M. Jean-Guy Cardinal, convoquait une conférence de presse à Montréal pour affirmer que depuis que se tiennent les assemblées de nominations des délégués au congrès UN, des irrégularités avaient été commises dans le choix de ces délégués et que le clan Bertrand avait utilisé à l'occasion des "moyens peu orthodoxes".

Hier, à Québec, M. Cardinal devait aussi tenir une conférence de presse où il affirma qu'il avait approuvé la décision de M. Croteau et des autres

Voir CARDINAL, page 2



128 ans et 4 dents

Sylvester Magee n'a rien pour le prouver, mais il affirme être né le 29 mai 1841, comme esclave sur une plantation de la Caroline du Nord, ce qui lui donne 128 ans. La plupart du temps, il est assis dans une chaise de bois, chique et fume quelques cigarettes, en parlant de la guerre civile, des femmes et du "Bon Dieu là-haut... qui me sourit".

"Espérons que le prochain président se mêlera de ses affaires"

— *Lesage*

QUEBEC (PC) — Les élections présidentielles qui doivent se dérouler en France, dimanche, ont eu un écho à l'Assemblée nationale du Québec, hier soir.

Pendant l'étude des estimations budgétaires du ministère des Affaires intergouvernementales, le chef de l'opposition, M. Jean Lesage, a dit "espérons que le prochain président de la France se mêlera de ses affaires".

L'échange de propos entre les députés des deux partis s'est fait sur un ton mi-badin, mi-sérieux.

Le tout a débuté quand M. Robert Bourassa (L — Mercier) a demandé au premier ministre Jean-Jacques Bertrand s'il avait choisi son candidat pour l'élection présidentielle de dimanche.

"Non, j'ai l'habitude de me mêler de mes affaires," a répondu le chef du gouvernement.

"D'abord que celui qui gagnera se mêlera de ses affaires, c'est important," a poursuivi M. Lesage.

"J'ai toujours dit qu'il était bon de se mêler de ses affaires. Je m'en mêle et je ne vote pas," a repris M. Bertrand.

"Espérons que le prochain président de la France fera la même chose à notre égard," a dit le chef de l'opposition.

sommaire

Annonces classées / 39 à 44, 48 à 58
Arts et spectacles / 10 à 13
Bandes dessinées / 21
Courrier "Que faire ?" / 20
Décès, naissances, etc. / 59
Editorial / 4
Finance / 24 à 26
Horoscope / 21
Informations étrangères / 47
Informations nationales / 17
Les secrets de polichinelle / 20
Mots croisés / 41
"Mot-mystère" / 21
Radio et télévision / 14
Sports / 31 à 38
Tribunaux / 8
Vie féminine / 18 à 20
Vie mondaine / 19
Votre médecin / 21

Météo : soleil et périodes nuageuses
Min.: 50°, Max.: 75° • Détails p. 2



La NASA a commencé à transmettre hier les photos captées par les astronautes lors de l'excursion du module lunaire qui s'est approché à neuf milles du satellite de la Terre. Ces photos sont d'une netteté saisissante et nous en publions aujourd'hui une page complète.

— page 5

AUJOURD'HUI

La FPJQ n'entendra pas la plainte

Le bureau de direction de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec a rejeté hier, à l'unanimité, la requête présentée par un groupe de sept personnes s'estimant lésées par deux articles publiés dans LA PRESSE des 8 et 9 mai.

— page 60

• Liste des diplômés de l'U. de M.

— pages 22 et 23

• La FTQ propose un port régional autonome

— page 3

Manifestations et grèves secouent l'Amérique latine

L'Equateur, l'Argentine, l'Uruguay et la Colombie connaissent actuellement une agitation qui ne cesse de croître. Alors qu'en Argentine les manifestations et les grèves sont dirigées particulièrement contre le gouvernement de Buenos Aires, l'agitation dans les autres pays est directement reliée à la tournée deo M. Nelson Rockefeller en Amérique latine.

Le président Nixon a chargé le gouverneur de l'Etat de New York de visiter 23 pays au cours de quatre tournées dans le but de réévaluer la politique sud-américaine de Washington.

• Quito et Guayaquil sont les deux villes d'Equateur les plus touchées. On déplore déjà quatre morts, de nombreux blessés et des mises à sac d'immeubles.

• En Argentine, c'est surtout à Cordoba que la situation est la plus tendue. Etudiants et ouvriers disposent d'armes à feu et livrent combat aux forces de l'ordre. Là aussi on signale quatre morts et des dizaines de blessés. Cette agitation risque de se transformer en crise politique et on parle de remaniement du cabinet argentin.

• En Uruguay, les étudiants de Montevideo manifestent contre la répression policière dans les pays voisins. Il en résulte de nombreux accrochages avec la police et on déplore un grand nombre de blessés.

• En Colombie, l'université nationale à Bogota est fermée à cause de l'agitation mais c'est à Médellin que des éléments extrémistes ont provoqué les pires émeutes qui ont fait au moins un mort et 23 blessés.

• Nos informations à la page 47

Québec entreprend de rajeunir la loi du crédit agricole

par François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Clément Vincent, a déposé, hier, à l'Assemblée nationale, cinq projets de loi dont la teneur constitue selon les libéraux, un nouvel indice d'élections provinciales à brève échéance.

Ces projets de loi modifient la Loi du crédit agricole, la Loi de l'amélioration des fermes, le Code civil, et prévoient l'octroi de subventions favorisant la mise en valeur des exploitations agricoles au Québec.

C'est avec un sourire sarcastique que le chef de l'opposition, M. Jean Lesage, a accueilli la première lecture de ces bills. "Ca sent les élections", a dit M. Lesage.

"Cela s'en vient", a répondu en riant M. Vincent.

Immédiatement après avoir lu les notes explicatives accompagnant les cinq bills, M. Vincent a fait parvenir à la Tribune de la presse une pochette contenant dix communiqués.

Ces dix communiqués, évidemment, expliquent, avec force mots, le contenu des bills et rapportent des propos élogieux de M. Vincent à l'égard de ce programme législatif.

"Ces projets, affirment M. Vincent, constituent la première étape au cours de laquelle le gouvernement québécois entend rajeunir sa législation relative au crédit agricole."

M. Vincent, qui devait convoquer les journalistes à une conférence de presse qui n'a pas eu lieu, a ajouté dans les communiqués:

"Au cours d'une seconde étape, le Québec entend, à la faveur de négociations avec le gouvernement fédéral conclure un accord avec ce dernier pour l'établissement d'un système de crédit fédéral-provincial qui tienne rigoureusement compte du gouvernement d'Ottawa, ce dernier pouvant servir de banque centrale et procéder de concert avec la province à la détermination des objectifs généraux à poursuivre."

Et le communiqué d'ajouter, trois ans après les élections de 1966:

"Selon le ministre en effet le rajeunissement de la législation en matière de crédit agricole s'avère impérieux au moment où des changements majeurs continuent de s'opérer au niveau des structures de la ferme, à celui des techniques d'exploitation ainsi qu'à celui des mises en marché."

Quant aux bills, en voici les points saillants:

La loi favorisant la mise en valeur des exploitations agricoles dans le cas d'établissement ou d'agrandissement prévoit que l'agriculteur de 21 à 40, qui s'établit, peut bénéficier d'une aide gouvernementale pouvant atteindre $4,000 soit $1,000 pour les améliorations et $3,000 pour des améliorations foncières.

La loi modifiant la Loi du crédit agricole élargit, pours sa part, les normes d'égilibilité de l'ancienne loi en vue de faciliter l'octroi de prêts, non seulement aux agriculteurs individuels mais également aux sociétés et aux corporations d'exploitation agricole ainsi qu'aux emprunteurs conjoints.

Elle porte en outre le maximun des prêts hypothécaires de $15,000 à $25,000 pour toutes les catégories de prêts.

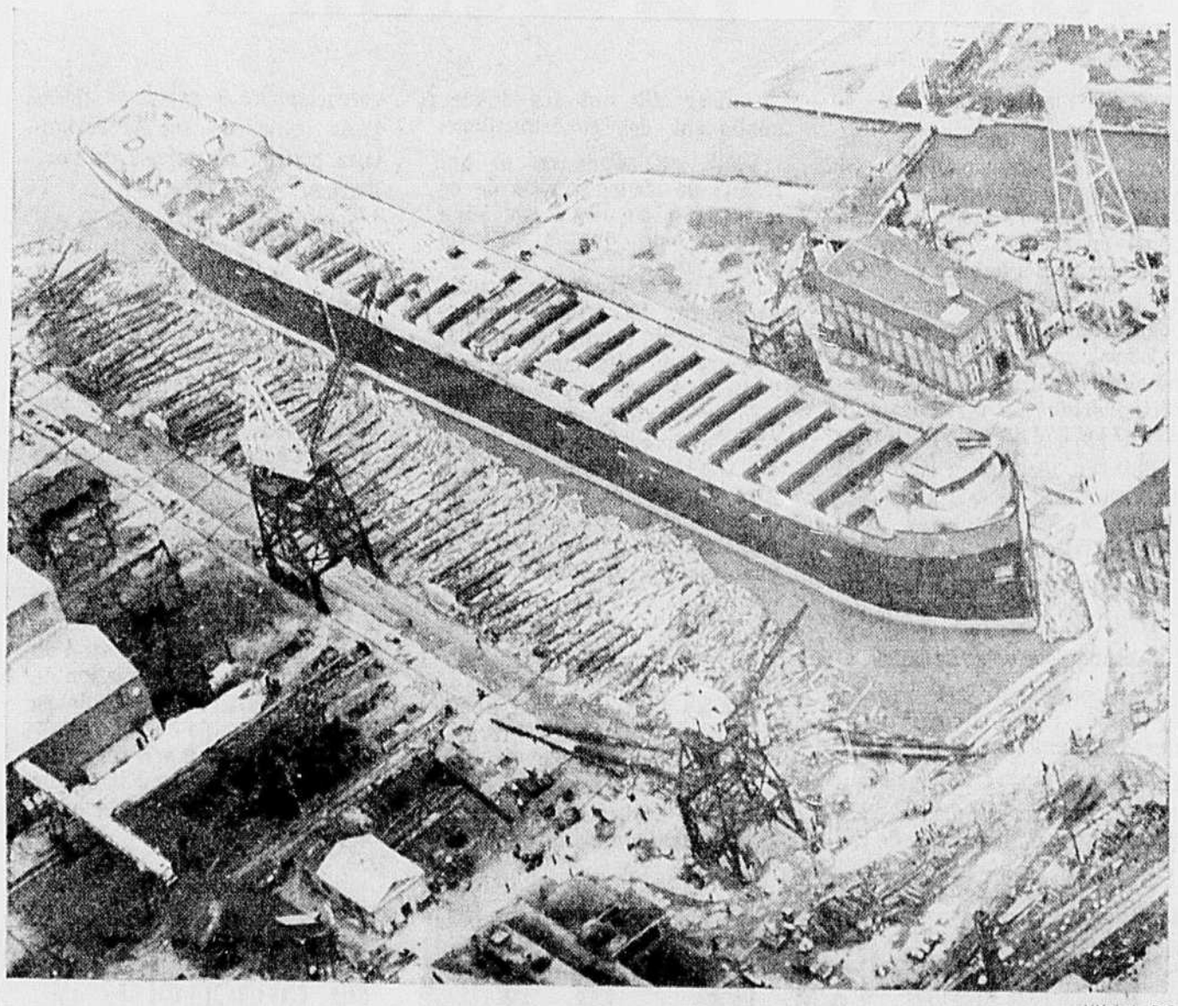
Le taux d'intérêt des prêts consentis sous l'empire de cette loi est maintenu à 2½ sur les premiers $15,000. Le taux applicable sur l'excédent est fixé par reglement.

On pourrait ajouter bien d'autres explications.

On s'attend cependant à ce que celles-ci soient largement diffusées d'ici quelque temps sur certaines tribunes.



Droits réservés



téléphoto P.C.

Lancement prématuré

Le "Tadoussac" de la Canada Steamship Line, qui devait être lancé officiellement quelques instants plus tard au chantier maritime de Collingwood, Ont., a prématurément rompu ses amarres et a glissé de côté sur le lit de poutres qu'on voit à gauche, alors que des dizaines d'ouvriers étaient encore en dessous. Il y a eu deux morts, et les rescapés ont pu s'en tirer seulement en se garant entre les immenses morceaux de bois qui supportaient le navire de 730 pieds.

TADOUSSAC

SUITE DE LA PAGE 1

Des plongeurs du "USS Parle", un navire de guerre américain en visite "de courtoisie" au chantier, ainsi que ceux de la base canadienne de Borden, n'ont trouvé jusqu'à maintenant qu'une partie des corps des victimes. Les recherches se poursuivent.

Il s'agit du premier accident mortel en 70 ans — durant un lancement — aux chantiers de Collingwood. Le Tadoussac est aussi le plus gros navire jamais construit à ce chantier.

Au moment de l'accident, très peu de journalistes et de photographes se trouvaient sur les lieux, aucune cérémonie officielle de lancement n'ayant été prévue.

Le Tadoussac, construit pour la Canada Steamship Lines au coût de $11,000,000, pourra contenir 25,000 tonnes de minerai de fer ou 1,000,000 de boisseaux de blé et transporte son propre équipement de déchargement. Ce serait le plus moderne des navires voguant sur les Grands Lacs.

Coincidence un peu ironique, deux jours avant l'accident, le conseil municipal de Collingwood demandait au premier ministre Trudeau de venir en aide au chantier, pour tenter de garder au travail les quelques 900 employés qui y gagnent leur pain quotidien.

Deux d'entre eux n'auront plus, hélas, à se préoccuper de ce problème.

CARDINAL

SUITE DE LA PAGE 1

membres de son organisation de dénoncer les irrégularités en question.

M. Bertrand n'a pas voulu commenter ce geste de M. Cardinal. "Je ne m'engagerai pas dans un combat là-dessus", a-t-il dit aux journalistes. On m'a rapporté une série de faits qui concernent l'autre côté. Moi, je n'en parle pas".

Quant à la prétention de M. Cardinal selon laquelle la dénonciation faite par ses organisateurs n'avait pas pour but de nuire au parti mais constituait un geste sain, propre à assurer le caractère démocratique du congrès, M. Bertrand a lancé:

"Une lutte interne est saine pour le parti à condition qu'il s'agisse d'une lutte avec visière levée et qu'il n'y ait pas de coups en bas de la ceinture".

De son côté, M. Cardinal a déclaré que les éléments jeunes de son organisation étaient depuis longtemps impatientés par les "irrégularités" commises durant la présente campagne à le chefferie et qu'il "n'avait pu les retenir plus longtemps".

Néanmoins, a tenu à préciser M. Cardinal, la dénonciation n'a pas été faite dans le but de faire mal au parti ou de nuire à son unité. Il s'agissait d'un geste sain et dont le seul but était de faire en sorte que la présente lutte à la chefferie ainsi que le prochain congrès soient entourés de la plus grande démocratie.

D'autre part, le ministre a déclaré qu'aucune plainte officielle n'avait été portée auprès de l'organisation du parti ou auprès de M. Bertrand lui-même. Une rencontre a cependant eu lieu hier avec le président du Congrès UN '69, M. Marcel Masse, qui aurait accepté d'étudier le dossier.

Ce dossier relatif aux irrégularités, a également déclaré M. Cardinal, est on ne peut plus sérieux. Il contient des affidavits de témoins qui ont assisté aux assemblées de nomination.

"Je ne peux pas nier ce que contient le dossier", a dit le ministre tout en ajoutant, d'autre part, que des jeunes éléments de son organisation lui avaient aussi signalé l'existence de telles irrégularités qui seraient survenues dans la région de Québec.

"Je n'ai cependant nullement l'intention de prendre des procédures de contestation ou de soumettre l'affaire aux tribunaux", a-t-il dit enfin.

C'est lors d'une brève conférence de presse tenue dans un motel de la Vieille Capitale que M. Cardinal a fait les mises au point qui précèdent.

Le candidat devait rencontrer à cet endroit les délégués déjà choisis dans les comtés de la région, dont ceux de Louis-Hébert, Chauveau, Jean-Talon, etc... D'après des sondages, certains de ces comtés comprendraient une forte proportion de délégués indécis.

Les jeunes

Un journaliste a demandé à M. Cardinal comment il ferait pour contrôler éventuellement un cabinet de ministre s'il ne pouvait "retenir" les membres jeunes de son organisation.

La question a quelque peu piqué le ministre et l'a amené à préciser "qu'il était entièrement d'accord" avec les jeunes de son organisation qui avaient convoqué une conférence de presse à Montréal. "C'est pourquoi, a-t-il dit, je ne les ai pas retenus".

M. Cardinal a précisé d'autre part à l'endroit du journaliste qu'un cabinet de ministre n'était pas un endroit où l'on imposait des décisions.

Le ministre devait visiter hier cinq comtés de la région de Québec. Mercredi soir, il terminait la visite de son trentième comté.

"Après cette tournée, a-t-il dit, je constate que non seulement les jeunes et les femmes m'appuient, mais également bon nombre de militants seniors du parti. Mais ce ne sont là que des statistiques. Ce qui comptera, ce sera le vote le jour du congrès." Quant au faible appui qu'il a reçu jusqu'ici de la part de ses confrères du parti ministériel, M. Cardinal a déclaré : "Il y a 56 députés et 2,324 délégués au congrès. Chaque vote est un vote individuel. Chacun des délégés choisira et les députés n'ont qu'un vote... Je crois cependant que plusieurs députés encore m'offriront leur appui d'ici le congrès".

OTAN

SUITE DE LA PAGE 1

nucléaires et non-nucléaires membres de l'OTAN n'étaient pas simplement un rituel vide de sens.

Elles conduisent à des changements majeurs dans la politique de l'OTAN qui affecteront autant les nations dotées d'armes nucléaires que celles qui en sont dépourvues. Elles contribuent de cette manière non seulement à l'efficacité militaire et à la solidarité politique de l'alliance, mais aussi à la stabilité mondiale. Elles rendent en effet sans objet tout encouragement à la prolifération des armes nucléaires en Europe", a conclu M. Healey.

Le communiqué publié à l'issue de la réunion du groupe des plans nucléaires — composé des ministres de la défense des Etats-Unis, de Grande-Bretagne, de l'Allemagne fédérale, d'Italie, de Belgique, du Danemark et de Turquie — se borne à déclarer que des "progrès" ont été enregistrés. Les ministres, ajoute le communiqué, "ont examiné les nouvelles modalités de consultation au sein de l'alliance atlantique sur l'emploi éventuel des armes nucléaires".

Les discussions reprendront à la prochaine réunion du groupe qui se tiendra en novembre prochain aux Etats-Unis.

Explosion d'une charge de dynamite : fillette blessée

Une fillette a subi des blessures légères quand une charge de dynamite a fait explosion, hier midi, sur un chantier de construction situé en face du 4598, rue Messier, dans l'est de la métropole.

La fillette, Céline Gagnon, 9 ans, du 4620, rue Messier, qui s'amusait non loin du chantier de construction dirigé par la compagnie Francon (1966) Limitée, a été atteinte à la tête par une pierre.

CHINE

SUITE DE LA PAGE 1

répondait : "Pour ce qui est de ce problème, notre politique sera consistante et dépendra du succès des négociations déjà amorcées avec Pékin."

La colère de Formose

L'ambassadeur de la Chine nationaliste au Canada a maintes fois fait connaître le déplaisir de son gouvernement face aux efforts du gouvernement d'Ottawa d'établir des relations diplomatiques avec la Chine continentale.

Reçu hier par M. Sharp, il lui a transmis les "très vives protestations" de Taipeh, sans toutefois, a déclaré le ministre, indiquer de quelle façon les dirigeants nationalistes allaient réagir.

On sait que la Chine nationaliste avait pris l'initiative de rompre ses relations diplomatiques avec la France quand le gouvernement de Gaulle avait procédé à un échange d'ambassadeurs avec la Chine de Mao.

Selon certains observateurs, il est possible que Formose agisse de la même façon avec le Canada.

A moins que le gouvernement de Tchang Kai-chek décide d'abandonner sa prétention de "représenter toute la Chine". Dans ce cas, les excellentes relations qui prévalent entre Taipeh et Ottawa se poursuivraient.

Mais on s'accorde à dire que cette éventualité est peu probable et que la rupture entre Formose et le Canada est inévitable.

Il n'y aura pas de collation de grades à l'université Laval

Les autorités de l'université Laval ont annulé la traditionnelle collation des grades, qui devait avoir lieu aujourd'hui et demain, par crainte de ce qu'elles ont qualifié de "manifestation disgracieuse des étudiants."

C'est en effet demain matin à 9 h. que "l'opération Noranda Mines" devait atteindre son point culminant. Protestant contre la remise d'un doctorat honorifique au président de la Noranda Mines Limited, M. John Bradfield, l'Association générale des étudiants de Laval avait annoncé qu'elle décernerait un "doctorat honorifique d'honneur" au président du Conseil central des syndicats nationaux de Montréal, M. Michel Chartrand.

L'université ayant annulé toutes les cérémonies prévues, au cours desquelles sept doctorats honorifiques et 1,334 diplômes devaient être décernés, les étudiants ont décidé de renoncer à leur manifestation.

Parmi les personnalités qui devaient se voir décerner un doctorat honorifique se trouvait le secrétaire général de l'ONU, M. U Thant. Pour les étudiants, le fait de remettre une distinction à M. Thant en même temps qu'à M. Bradfield, constituait "un geste provocateur de l'université, puisque l'un représente la paix et l'autre la guerre".

C'est d'autre part aujourd'hui qu'a lieu la collation des grades à l'Université de Montréal. 2,219 finissants, dont près du quart (623) sont des femmes, recevront leurs diplômes des mains des autorités de l'institution.

le TEMPS qu'il fera

MAXIMUM AUJOURD'HUI : 75
MINIMUM LA NUIT PROCHAINE : 50

Prévisions officielles émises par le Bureau météorologique de Dorval :

Régions de Montréal, d'Ottawa, de Québec, des Laurentides, des Cantons de l'Est, du Saint-Maurice, du Lac Saint-Jean, d'Abitibi et de Pontiac-Témiscamingue : ciel variable aujourd'hui. Généralement ensoleillé et plus frais samedi. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Montréal et Ottawa, 75 et 50 ; Sherbrooke, 75 et 45 ; Québec et Sainte-Agathe, 70 et 45 ; La Tuque et Chicoutimi, 65 et 40 ; Témiscamingue, 65 et 45 ; Val d'Or et Rouyn-Noranda, 60 et 40.

Régions de Baie-Comeau, de Rimouski, de Gaspé et de Sept-Iles : ensoleillé avec quelques périodes nuageuses aujourd'hui et samedi.

Température de saison. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Baie-Comeau, Rivière-du-Loup, Mont-Joli, Gaspé et Sept-Iles, 60 et 40.

FETE : saint Félix

Le divorce en Italie

ROME (PA) — Un projet de loi visant à légaliser le divorce en Italie a fait un pas en avant hier soir, quand la Chambre des députés italiens a défait une motion destinée à déclarer l'inconstitutionnalité du divorce.

Le parti démocrate-chrétien appuyé par l'Eglise catholique a présenté une motion alléguant que le divorce légalisé irait à l'encontre de la constitution nationale.

Seuls les chrétiens-démocrates, les néo-fascistes et les monarchistes ont voté en faveur de la motion, ayant été battus par le bloc formé par les libéraux, les républicains, les socialistes, les socialistes d'unité prolétaire et les communistes.

L'arctique à pied...

LONDRES (AFP) — Une expédition britannique de quatre hommes partie en février 1968 de Point Barrow (Alaska) a réussi aujourd'hui à atteindre une île proche du Spitzberg, après avoir couvert à pied 2,880 milles à travers le continent arctique.

C'est la première fois que le continent arctique est traversé à pied. Les quatre hommes avaient atteint le Pôle nord le 5 avril dernier.

Le mémoire de "Maintenant"

Des précisions de M. Marcel Adam

A la suite du témoignage, rendu hier devant la commission parlementaire sur la liberté de presse, par le groupe de la revue "Maintenant", M. Marcel Adam a tenu à faire quelques précisions qui éviteront tout malentendu.

Mais comme le compte rendu d'hier pouvait donner l'impression que M. Adam a collaboré au mémoire présenté au comité parlementaire mercredi, celui-ci tient à souligner qu'il n'a aucunement participé à sa préparation.

La revue "Maintenant", à laquelle collabore occasionnellement M. Adam, lui a demandé un article sur la position des journalistes professionnels devant ce phénomène de la concentration des moyens d'information: M. Adam en souligne les éventuels dangers et les éventuels bienfaits pour la liberté d'information.

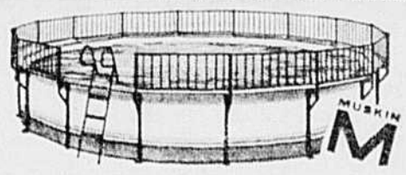
Tous ceux qui ont lu la dernière livraison de la revue, qui publiait ce "dossier", l'auront compris.

Fusillade à Catane: 12 blessés

CATANE, Sicile (UPI) — Douze personnes ont été légèrement blessées par des coups de feu tirés en pleine rue par quatre bandits. Cet incident s'est déroulé à Catane, en Sicile, quand Salvatore et Michele Napoli ont décidé de régler une querelle avec deux autres hommes, Giuseppe Guzzetta et Salvatore Santagati.

Parmi les blessés, on compte un des bandits, cinq enfants, cinq femmes et un homme. Quant aux trois autres gunmen, ils ont pris la fuite. Les carabiniers ont commencé à fouiller Catana en vue de les retrouver. Cette ville de 375,000 habitants, est située juste au sud-ouest du volcan Etna.

PISCINES PAS COMME LES AUTRES



DISPONIBLE AVEC OU SANS CLOTURE
TOILE SANITIZED — DRAIN CENTRAL
STRUCTURE TRIPLE PROTECTION — galvanisé, bonderisé, peinturé à l'intérieur comme à l'extérieur de chaque pièce.
ASSISE SOUS CHAQUE POTEAU
PLUS DE POTEAUX PAR PISCINE — 24' dia. — 17 au lieu de 16 / 18' dia. = 13 au lieu de 12
POTEAUX PLUS GROS 6"
STRUCTURE PRE-TROUEE pour recevoir clôture ou promenade
SIEGE — jusqu'à 8" de large
MUR EN COULEUR — Laminé vinyle ou peint 3 couleurs

EQUIPEMENT : filtre au sable, échelle robuste, balayeuse anti-flottante, écumoire automatique, vérificateur d'eau, chlore.
ACCESSOIRES : glissoire fibre de verre, clôture incorporée, patio, promenade.

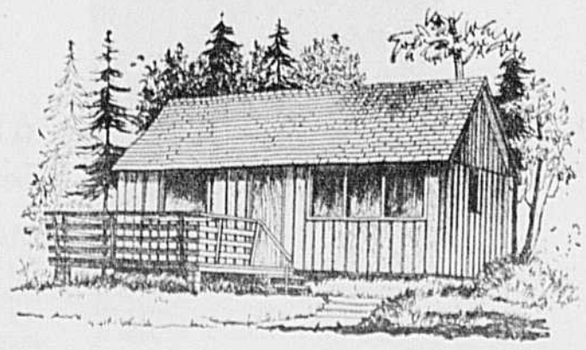
SI VOUS DESIREZ UNE PISCINE PLUS FORTE, PLUS BELLE ET MEILLEUR MARCHE, VENEZ NOUS VOIR.

PISCINE OVALE	PISCINE RONDE	SPECIAL, 12' x 36'
12 x 18 12 x 24 15 x 27 18 x 33	24' équipée à partir de $649.00 18' équipée à partir de $499.00 15' équipée à partir de $379.00	avec filtre, échelle, couvert, toile de fond $169.00

AUTRES GRANDEURS ET MODELES DISPONIBLES
Ouvert jusqu'à 21 h le soir — Sam., dim. jusqu'à 18 h.

IMCARPOOL
265 boul. Labelle - Ste-Thérèse - 625-6083

INCROYABLE!
CHALET DE 2 PIECES avec SOLARIUM
Chalet de style ranch, en pin noueux construit sur un terrain de 5,000 pieds carrés



AU LAC SAINT-DENIS
PRIX COMPLET, y compris ERECTION et TERRAIN
$975.
PAS DE COMPTANT
Facilités de paiement

Domaine de 400 acres — 4 lacs clairs comme du cristal. Excellents pour : pêche, canotage, ski nautique, 3 plages sablonneuses. A 50 milles de Montréal, à 1 heure par l'autoroute.

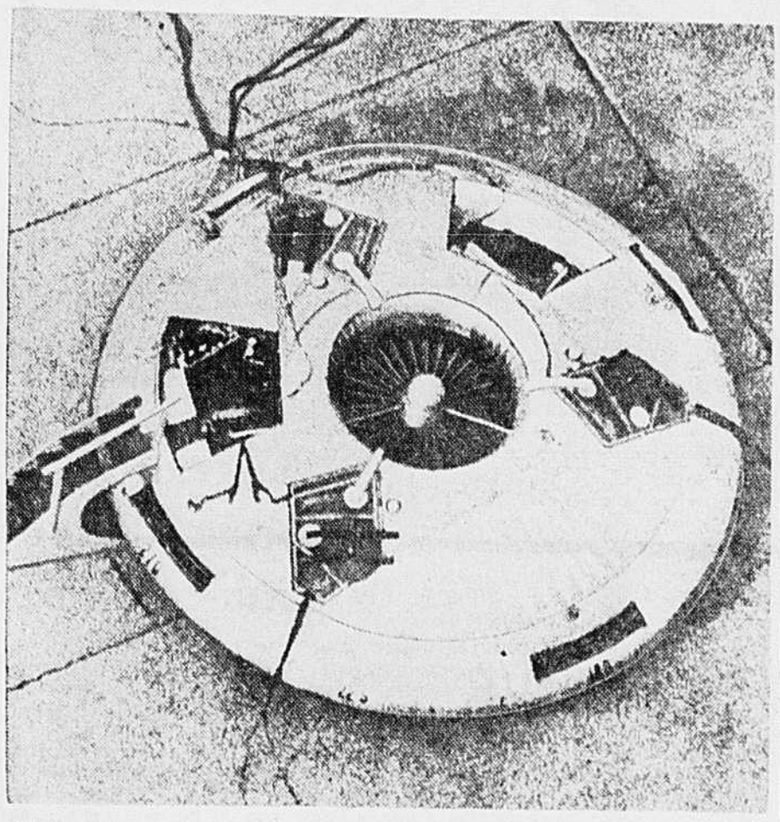
PARCOURS : Autoroute (sortie 26) ou route 11 vers St-Sauveur et Morin Heights, aux feux de circulation de Morin-Heights, tourner à droite vers St-Adolphe d'Howard sur la route 30 Nord, et environ 1 mille passé la base militaire de l'A.R.C., au lac St-Denis, tourner à gauche à notre grosse enseigne 4 LACS DEVELOPMENT et continuer jusqu'au bureau de vente.

Venez nous voir SAMEDI ou DIMANCHE — Occupation immédiate
CHALOUPE GRATUITE A CHAQUE ACHETEUR, CE LUNDI

la presse

MONTREAL, VENDREDI 30 MAI 1969 — 85e ANNEE — No 125

REDACTION (JOUR) 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 / RENSEIGNEMENTS 874-7272 /3



C'est cette soucoupe volante construite par la société Avro dont la photo ci-haut a été prise en 1959, à Toronto, que pourront voir les visiteurs, cet été, à l'extérieur du Pavillon de l'Univers insolite, dans l'île Sainte-Hélène. L'engin a été prêté à Terre des hommes par le Musée de l'Ecole militaire de l'Armée américaine de Fort Eustice, en Virginie.

Le secrétaire de la FTQ propose la création d'un port autonome régional à Montréal

par Denis MASSE

Dans une communication faite hier au symposium organisé par le Conseil du port de Montréal en collaboration avec le Centre de relations industrielles de l'Université McGill, le secrétaire général de la Fédération des Travailleurs du Québec, M. Claude Mérineau, a proposé la création d'un port autonome régional à Montréal, couvrant toutes les installations portuaires situées sur les deux rives du Saint-Laurent entre Valleyfield et Sorel.

M. Mérineau a même proposé un organigramme qui assurerait la décentralisation des ports canadiens sous la responsabilité exclusive du ministre fédéral des Transports. Il suggère la création d'un Conseil national des ports du Canada qui aurait juridiction sur tous les ports du pays tout en assurant à ceux-ci une administration autonome.

Le représentant syndical a dit s'inspirer du récent rapport Manning dans l'élaboration de ce projet.

L'organigramme ferait place aux principaux intéressés, dont les syndicats, dans l'administration des ports.

Ainsi, dans le cas du port régional de Montréal, le conseil d'administration serait composé de sept membres, soit deux représentants de la ville de Montréal, un du gouvernement du Québec, un représentant des entreprises de manutention, un membre des syndicats ouvriers, un représentant du comité de surveillance des installations portuaires de Valleyfield et un autre de Sorel.

Les politiques établies par le Conseil d'administration seraient mises en vigueur par le directeur général. Celui-ci serait aidé par un directeur de l'exploitation, un directeur des finances et un directeur du Génie.

Poursuivant l'organigramme proposé, nous voyons à côté du conseil d'administration un comité consultatif qui assurerait une plus grande participation des citoyens dans l'orientation des politiques du port régional de Montréal.

Ce comité consultatif serait constitué et formé des représentants des organismes suivants: le gouvernement du Québec, la Commission nationale des ports du Canada, les municipalités ayant des installations portuaires, les associations des entreprises de manutention, les syndicats de travailleurs, les entreprises ferroviaires, les associations d'entreprises de transport routier, l'Université de Montréal, l'université McGill, le Conseil du patronat et l'Ecole des Hautes Etudes commerciales. Il y aurait en outre des sous-comités consultatifs pour Sorel et Valleyfield.

Rôle du Conseil national des ports

Pour sa part, le Conseil national des ports du Canada aurait pour fonctions, dans l'esprit du secrétaire de la FTQ, d'établir les normes régissant ces installations dans les domaines suivants: l'exploitation, le financement, les investissements, la comptabilité, la propriété des aménagements, les travaux de génie, les travaux d'entretien et de réparations, le dragage et la signalisation.

M. Mérineau, qui avait pris part au deuxième symposium, au mois de mars, ne se fait pas d'illusion sur sa proposition. Il a admis hier que seuls les syndicats à qui il a confié ostensiblement une partie du pouvoir dans les différents conseils d'administration, lui seront reconnaissants d'avoir accouché de cet organigramme.

Mais il estime sérieusement qu'"il faut mettre en oeuvre une réforme du mode d'administration des ports canadiens pour faire face aux changements qui se manifestent de plus en plus rapidement dans notre commerce international et dans les techniques de transport".

D'après lui, l'appareil administratif doit être souple et efficace, "tout en permettant une participation plus grande aux citoyens et aux corps intermédiaires intéressés".

Nombreuses anomalies

Après avoir pris connaissance du rapport Manning sur l'administration des ports du Canada, M. Mérineau convient que son auteur a su mettre le doigt sur plusieurs anomalies qui se perpétuent de génération en génération sans que le gouvernement fédéral ait osé entreprendre des réformes qui auraient dérangé des personnes et des organismes en place.

Les ports du Canada, souligne M. Mérineau, sont des organismes à caractère commercial qui doivent être compétitifs pour faire face aux besoins des producteurs locaux et des transporteurs internationaux. De plus, étant donné leur caractère local ou régional, il est plus facile de maintenir un intérêt public à ce niveau en leur donnant une administration équivalente plutôt qu'en les assujettissant à une énorme et lointaine structure administrative qui semble hors d'atteinte pour le commun des mortels.

Autres informations en pages 6 et 9

A Terre des hommes : une vraie soucoupe volante

par Germain TARDIF

L'un des produits les plus étranges de l'ère spatiale sera offert à la contemplation du public dans le non moins étrange Pavillon de l'Univers insolite qui remplace, cet été, le sous-thème L'Homme et la mer, dans l'île Sainte-Hélène.

Il s'agit de la soucoupe volante Avro, prêtée à l'exposition de Montréal par le Musée de l'Ecole des transports de l'Armée américaine de Fort Eustis, en Virginie.

Cet appareil avait été construit, à titre expérimental, dans les usines Avro, près de Toronto, pour le compte des gouvernements canadien et américain. L'expérience avait pour but d'ouvrir de nouvelles avenues dans le domaine de l'aéronautique, notamment au chapitre des décollages et atterrissages verticaux.

Les premiers essais avaient eu lieu sur un terrain des usines Avro à Toronto, dans le plus grand secret en 1959, puis en Californie, en 1960.

Un reporter et un caméraman de Radio-Canada, qui se trouvaient par hasard dans les environs du terrain d'essai, à Toronto, avaient aperçu et filmé la soucoupe en plein essai et leur reportage avait fait sensation dans le temps.

La soucoupe volante, en fait, n'en était pas une dans le sens où on l'entend généralement. Les constructeurs avaient obtenu un certain succès technique puisque la machine se déplacait sans difficulté au-dessus des terrains accidentés, mais sa faible puissance motrice ne lui permettait pas les performances des autres objets volants, identifiés ou non.

Même si elle fut coûteuse, l'expérience en valait la peine et à compter du 12 juin, les visiteurs de Terre des hommes pourront voir de leur propre yeux la seule soucoupe volante gardée en captivité par les Terriens.

L'insolite

Les fervents de la soucoupe volante, les adeptes du mystérieux et de l'inexpliqué seront, par ailleurs, servis à souhait, au Pavillon de l'insolite.

Le temps, l'espace, les mystère du passé, du présent et du futur, les automates et les monstres, les objets non identifiés venus on ne sait d'où.

Dès l'entrée du pavillon, un tunnel obscur préparera psychologiquement

Voir SOUCOUPE, page 6

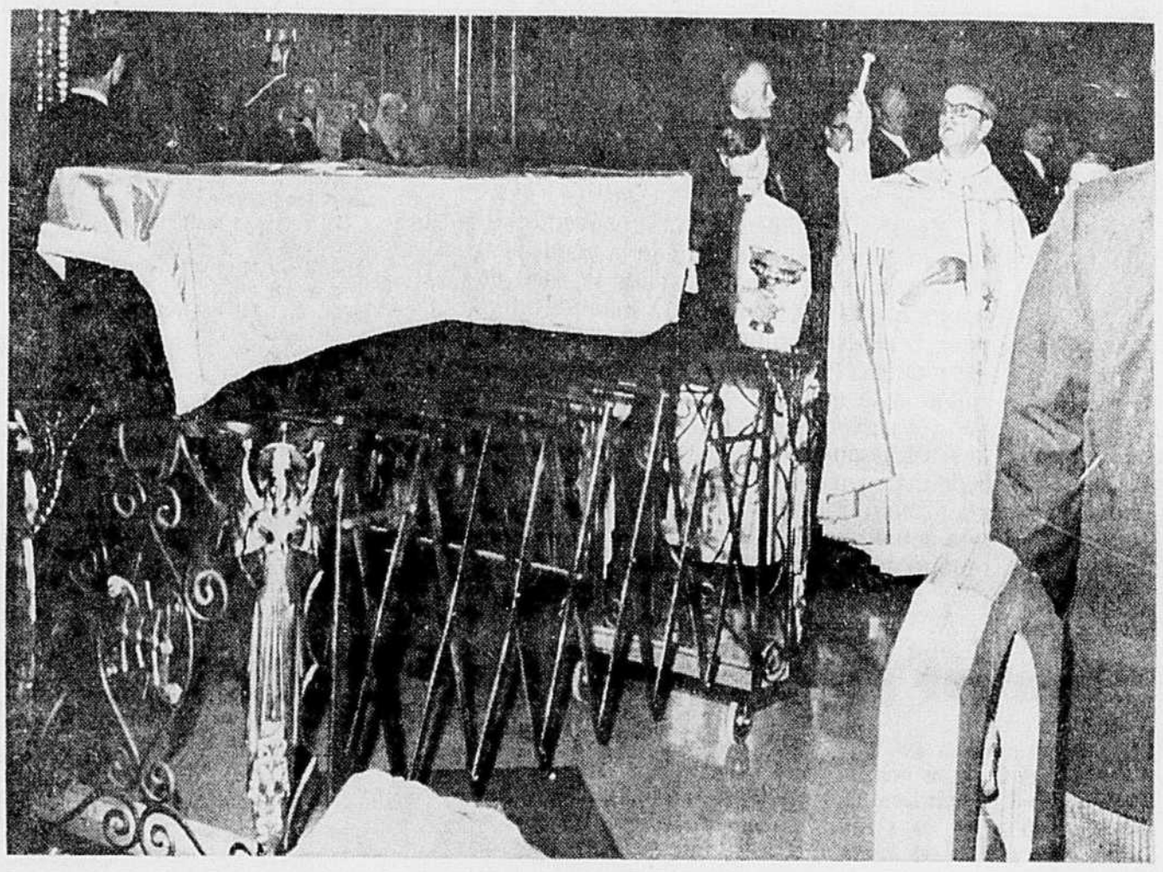


photo LA PRESSE

Dernier hommage à M. Dupuy

De nombreuses personnalités religieuses et civiles ont asssisté ce matin aux funérailles de M. Pierre Dupuy, ancien commissaire général de l'Exposition universelle de 1967 qui fut également ambassadeur canadien en France et en Italie. C'est Son Excellence, Mgr Paul Grégoire, archevêque de Montréal, qui a présidé aux funérailles, en l'église Notre-Dame. Les co-célébrants étaient les RR. PP. Edouard Dumas, s.j., et Jean-Paul Laurence, p.s.s., respectivement neveu et cousin du défunt. La dépouille mortelle était exposée hier dans le hall de l'hôtel de ville. On remarquait des diplomates, des représentants des gouvernements fédéral et provincial, de la Ville de Montréal. C'est le curé de la paroisse, M. Fernand Lecavalier, p.s.s., qui a présidé à la cérémonie de la levée du corps.

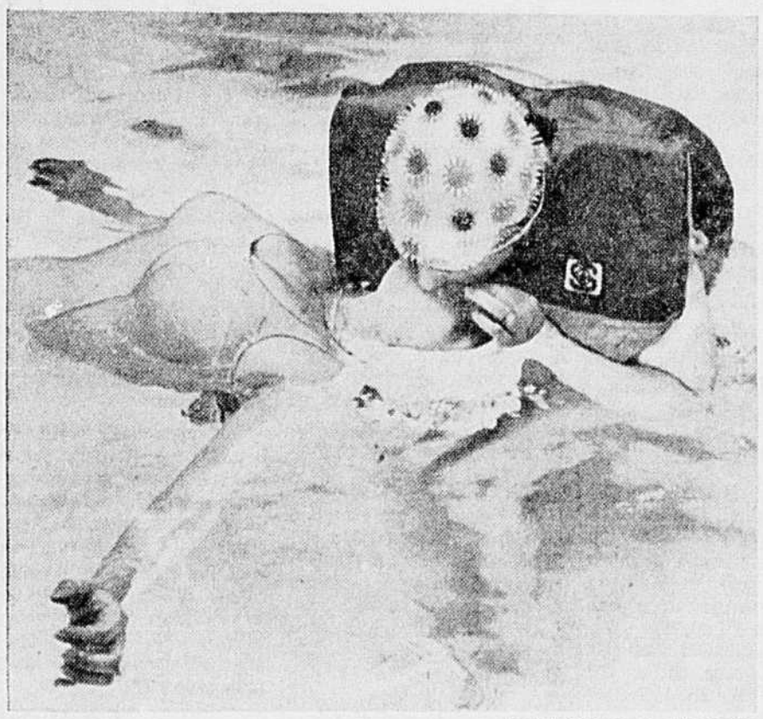


photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Des nageuses exécutent des techniques de sauvetage que la Croix-Rouge tente de faire connaitre au public durant la Semaine nationale de la sécurité aquatique.

Semaine de la sécurité aquatique

La Croix-Rouge lance le programme "Survie"

C'est en guise de prélude à la Semaine nationale de la sécurité aquatique, du 1er au 7 juin, que la Société canadienne de la Croix-Rouge a présenté à la presse une démonstration des techniques du programme "Survie".

Au cours de la Semaine de la sécurité aquatique, les instructeurs de natation seront invités à promouvoir ces différentes techniques que six nageuses présentaient hier à la presse.

L'année dernière, le total des noyades au Canada a atteint 1,186 (statistique qui inclut pour la première fois cette année les 22 noyades survenues dans les Territoires du Nord-Ouest). Le chiffre précité représente une diminution de 5.49 p. 100 par rapport à l'année précédente cependant que le nombre des noyades a augmenté dans le groupe d'âges de 13 à 33 ans.

Pour faire la démonstration des différentes techniques mises de l'avant par le programme "Survie", les nageuses ont exécuté des culbutes pour simuler le désarroi complet qui se produit lorsqu'une personne tombe à l'eau accidentellement.

Ensuite, elles ont démontré la bonne manière de mettre une veste de sauvetage. Selon M. Raymond Grenon, directeur provincial de sécurité aquatique à la Croix-Rouge, peu de gens et même peu de gardiens de plage savent comment mettre ces vestes. On entre d'abord les bras pour ensuite basculer le tout par dessus la tête.

A défaut d'une telle veste, le nageur en danger peut flotter sur l'eau une dizaine d'heures grâce à la méthode "Suescon" : surv ance par respiration contrôlée. L'air aspiré est expirée, très lentement, la tête sous l'eau.

Enfin, les nageuses ont donné une démonstration de respiration bouche à bouche en eau peu profonde.

Outremont : référendum sur le rapport La Haye

par Florian BERNARD

L'aura, l'aura pas, personne ne saurait le dire. Le plan est là, volumineux, détaillé, expliqué, revisé. Il ne reste plus qu'à le réaliser. Oui, mais comment ?

Il y a deux mois à peine, tout semblait dans le sac. Les commissaires remettaient aux autorités d'Outremont ce fameux plan directeur, fruit de deux ans de recherches, et en recommandaient la réalisation immédiate, par étapes.

Ce plan La Haye préconise une transformation de la ville, de façon à lui permettre de retirer de nouveaux revenus fonciers. Il prévoit, pour certains secteurs, la construction de tours d'habitation. Il veut également sauvegarder certains secteurs verts. Des propriétaires seront touchés, certes, par la réalisation du plan. Mais ils le sont déjà par le taux des taxes. Plus de $2 par $100 d'évaluation foncière. C'est beaucoup.

L'avenir dans ce domaine, n'est pas souriant. Il n'existe presque plus de terrains à bâtir à Outremont. Il n'y a pas d'industries majeures. Le coût des services municipaux ne cesse d'augmenter. Depuis dix ans, les autorités municipales qui se succèdent à la table du conseil ne cessent de répéter ce qui est devenu un leitmotiv; il faut faire quelque chose.

Ce quelque chose, c'est la construction en hauteur. C'est l'aménagement industriel de certains secteurs. C'est l'urbanisation équilibrée d'une ville momentanément stagnante.

L'urbaniste-conseil Jean-Claude La Haye et les membres d'une commission d'urbanisme ont proposé, après de multiples travaux, la réalisation d'un plan audacieux.

Dès la présentation du plan au conseil, tôt ce printemps, une première épreuve de force attendait les citoyens. Le plan fut adopté sur division. Trois conseillers municipaux, appuyés par divers groupes de citoyens, refusaient d'adopter le plan dans sa totalité.

Le parc Beaubien

Le litige venait principalement de la décision des commissaires de transformer une partie du parc Beaubien, l'un des plus beaux dans la région métropolitaine, en secteur de construction à étages multiples. Les commissaires précisaient que le parc Beaubien demeurait l'un des seuls terrains appartenant à la ville.

Mais le plan était adopté. C'était l'essentiel.

Pourtant, hier soir, nouveau coup de théâtre.

Référendum

En effet, 10 citoyens sur quelque 3,500 ayant droit de vote, soumettaient une pétition au conseil municipal, exigeant que la population soit consultée sur cette question. Les dirigeants d'Outremont n'ont pas le choix. Dura lex, sed lex. Les dispositions de la Loi des cités et villes obligent la ville à tenir cette consultation populaire. Il y aura donc référendum les 16 et 17 juin prochains en vue de permettre à tous les électeurs de se prononcer sur la question. La réalisation du plan directeur La Haye est donc de nouveau en suspens.

Les signataires de la requête ont exprimé, hier soir, une certaine inquiétude quant à l'apparition d'une multitude de maisons de rapport élevées, ce que le projet ne prévoit pas pour l'ensemble de la ville. C'est, de toute façon l'explication donnée par le maire Bernard Couvrette.

La construction de tels édifices n'est prévue que dans deux secteurs de la ville, lesquels sont adjacents à des secteurs montréalais où s'élèvent déjà des maisons à étages multiples.

Séances d'information

Afin de renseigner la population sur les effets de la rénovation urbaine pro-

Voir REFERENDUM, page 6

Un motard accusé d'avoir eu une cachette de drogues fort originale

Un jeune motard de 24 ans, Roger Lamer, de la 3e Avenue, à Rosemont, a tenté mais ssns succès, hier après-midi, d'obtenir sa libération sous cautionnement, lorsqu'il a comparu devant le juge Rhéal Brunet sous l'accusation d'avoir été en possession de drogues "serties" dans une cachette fort originale.

Selon la police fédérale, en effet, c'est dans le tambour de frein d'une roue de motocyclette, qui se trouvait dans sa chambre, que l'on aurait trouvé une dizaine de grammes de haschich et quelque 122 comprimés d'amphétamine. Ou, plus "populairement", de "goofballs".

Le procureur de l'apprenti électricien a cependant souligné que les échanges entre motards étaient fort fréquents, et qu'il n'était pas encore prouvé que ce morceau détaché de moto lui appartenait réellement.

Il fit également remarquer que c'est seulement à cause du nombre de grammes et de capsules trouvées qu'on avait porté une accusation de possession pour trafic, et qu'aucune vente n'avait été faite par son client.

Le procureur du ministère fédéral de la Justice, Me Michel Lecours, rétorqua alors que ce serait précisément au prévenu, dans les circonstances, à démontrer que cette grande quantité n'était pas destinée au trafic.

Et il souligna d'autre part que même si on semblait vouloir rendre insignifiante l'importance des goofballs, il ne fallait tout de même pas oublier que c'était sous l'influence de celles-ci que nombre de crimes se commettaient quotidiennement dans la métropole.

C'est alors que le tribunal ajourna l'enquête à jeudi prochain, en refusant tout cautionnement au prévenu, qui avait été accidentellement appréhendé par la police, on le sait, au cours d'une enquête sur un incident encore plus sérieux. Qui n'a pas été totalement élucidé jusqu'à maintenant.

Devant le juge Marcel Gaboury, par ailleurs, un autre jeune homme de 19 ans, Mani Cardinal, de LeMoyne, a reconnu sa culpabilité à des accusations de possession (également pour trafic) d'une livre de marijuana, de deux cubes de haschish, et d'une forte quantité de LSD, soit 300 capsules.

Deux adolescents avaient été appréhendés en même temps que lui.

Dans son cas, le prononcé de la sentence a été reporté au 13 juin par le tribunal.

Détention d'un suspect à Amqui

RIMOUSKI — Un récidiviste âgé de 50 ans, cuisinier dans un hôtel d'Amqui, est présentement détenu par la sous-division de Rimouski de la Sûreté du Québec, relativement au meurtre d'un bambin de neuf ans.

L'enfant, Clément Sirois, dont le cadavre tailladé et presque nu avait été découvert sur la ferme paternelle, à Amqui, avait été porté disparu la vieille à la sortie des classes.

Le détenu doit comparaitre comme témoin important à l'enquête du coroner qui doit avoir lieu la semaine prochaine.

L'autopsie, pratiquée par le Dr Richard Authier, médecin-pathologiste de Québec, a révélé que le jeune Sirois avait été étranglé avant d'être éventré à l'aide d'un couteau ou d'une hache.

La Sûreté du Québec a précisé que le corps nu de la victime reposait dans le champ et que ses vêtements n'avaient pas encore été retrouvés, de même que l'arme du crime.

La police a ajouté qu'aucune trace de sang n'a été relevée à l'endroit où le corps a été découvert, ce qui laisse croire que le crime a été commis ailleurs et que le corps a été déposé à cet endroit.

Faits divers

Vol dans un restaurant

Deux cagoulards ont perpétré un vol à main armée de $348, vers 4 h. 25, ce matin, au restaurant Pierre et Paul, du 2770 est, rue Rachel, à Montréal. Les intrus ont forcé le gérant de l'établissement, M. Jean-Marie Paquet à leur remettre le contenu de la caisse. Ils étaient armés d'une carabine à canon tronqué.

Les voleurs ont pris la fuite dans une auto décapotable que les policiers ont retrouvée quelque temps plus tard à l'arrière du 2781, rue Hochelaga. Les policiers ont découvert dans l'auto les armes et les cagoules du duo.

Vol de $800 dans une banque

Un bandit solitaire, qui simulait être armé d'un revolver, s'est emparé de $800, vers 2 h. 50 hier après-midi, à la succursale de la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal située au 5000, rue St-Denis.

Vol à main armée au Café Clover

Un bandit solitaire a obligé, à la pointe d'un revolver, M. Ubald Courcy, caissier du restaurant Café Clover, 2204 ouest, rue Sainte-Catherine, à lui remettre, vers 1 h. 15, ce matin, les $200 que contenait la caisse.

Un petit avion explose: trois blessés

Trois hommes ont subi des brûlures, vers 10 h. ce matin, lorsqu'un petit hydravion, de modèle "C-B" de l'année 1947, a explosé avant d'amerrir à quelque 2,500 pieds du futur pont Papineau-Leblanc à mille pieds de la rive nord.

Les blessés sont M. Gilles Beauregard, du 8615 rue Saint-Hubert, le pilote ; M. Roland Chassé, du 51, rue La Salle, à Baie-Comeau, le propriétaire, et un passager, M. Antoine Stenno, du 5804, rue Mennereuil, à Saint-Léonard. Ils ont été transportés à l'hôpital du Sacré-Coeur, à Cartierville, souffrants de brûlures à la nuque, aux bras et aux jambes.

Après avoir explosé l'hydravion a dérivé jusqu'à 150 pieds de la rive et a ensuite coulé dans la rivière des Prairies.

Les blessés ont regagné la terre ferme à la nage.

Deux victimes de l'onde

Une équipe de chercheurs fouillent aujourd'hui le lit de la rivière Cascapédia, près de New Richmond, afin de repêcher les corps de deux employés du ministère des Richesses naturelles qui se sont noyés, vers 5 h. 15, hier après-midi.

Les victimes sont Ronald Thivierge, 20 ans, de Québec, et Réjean Audette, 17 ans, de Maria, comté de Bonaventure.

VENTE Legaré

1877 92ième 1969 ANNIVERSAIRE

Préparez-vous pour la belle saison ! Nous avons un assortiment varié et complet d'articles pour rendre la vie au grand air agréable et facile ! C'est le temps d'y penser maintenant !

AUBAINES pour le PATIO



tout ce qu'il faut pour la vie en plein air

- Luxueuse balançoire qui vous fera passer des soirées charmantes et reposantes !
- Cadre d'acier solide vous assurant une durée indéfinie.
- Siège et dossier rembourrés de mousse ajoutant au confort.
- Quatre personnes peuvent s'y asseoir confortablement !

En SPÉCIAL à **99.95**

SEULEMENT $4 PAR MOIS

HÂTEZ-VOUS CAR CES SPÉCIAUX S'ENLÈVERONT RAPIDEMENT !



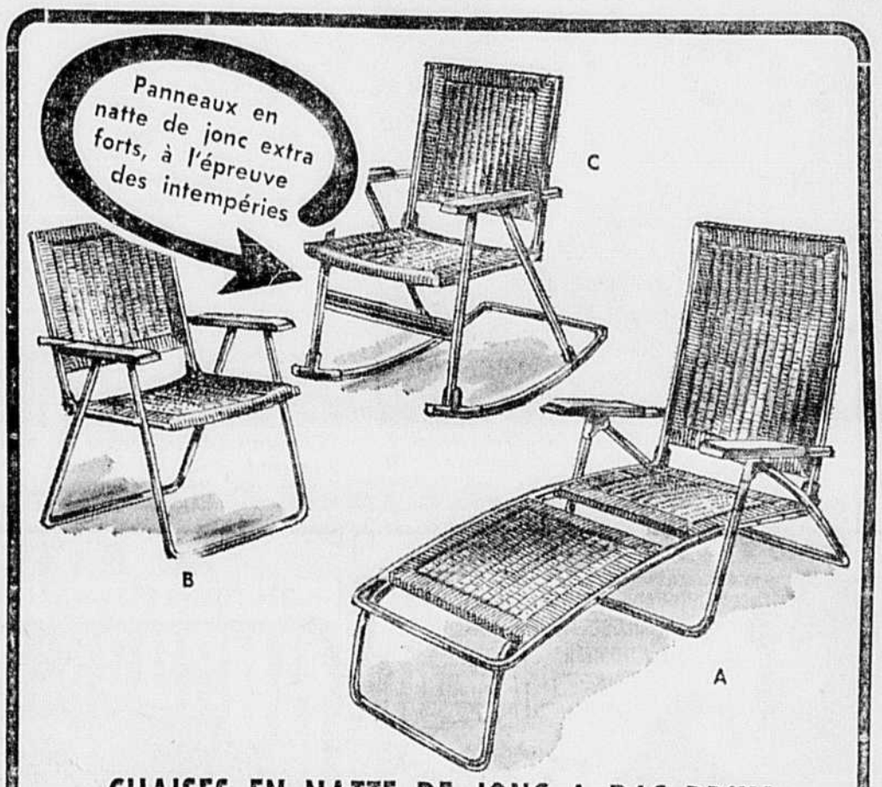
Léger et durable !

ENSEMBLE DE PATIO, 6 MCX

Pour mieux profiter du soleil de l'été ! Comprend deux chaises, le parasol, la table, sa couverture et le piquet d'acier. Vinyle à motif floral résistant aux intempéries.

En SPECIAL à **54.95**

SEULEMENT $4 PAR MOIS

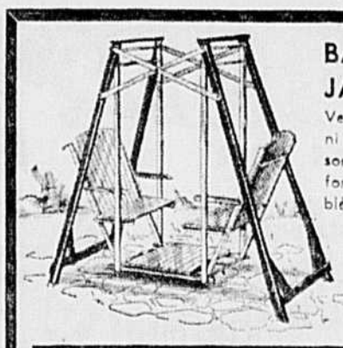


CHAISES EN NATTE DE JONC A BAS PRIX !

A. Chaise longue en natte de jonc montée sur un cadre d'aluminium poli résistant à la rouille et n'exigeant pas d'entretien. Se plie à plat pour le remisage. **24.95**

B. Chaise de jardin s'appareillant avec la chaise longue. Solide, confortable, attrayante, imperméable. Pliante, donc facile à ranger. **12.95**

C. Berceuse de jardin s'appareillant avec les deux chaises, elle a les mêmes caractéristiques. Profitez de ces aubaines pour vous procurer l'ensemble. **17.95**

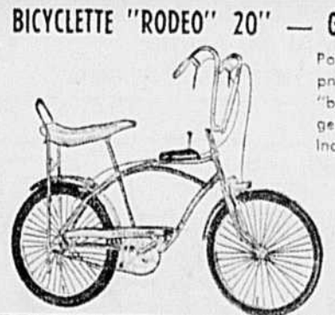


BALANÇOIRE de JARDIN en BOIS

Verni à l'épreuve de l'eau. Fini rouge et naturel. Quatre personnes peuvent s'y asseoir confortablement ! Peut être assemblée et démontée aisément (instructions incluses).

En SPECIAL à **29.95**

BICYCLETTE "RODEO" 20" — GARCONS et FILLES



Poignées extra longues, pneus à flancs rouges, selle "banane". Levier de vitesse genre "sport shift". Support inclus.

En SPECIAL à **59.95**

$4 par mois



TONDEUSE A GAZOLINE

Moins coûteuse, elle fonctionne à la gazoline. Moteur 2 cycles, 3 c.v. avec démarreur à enroulement. Lame en acier résistant.

En SPECIAL à **64.95**

$4 par mois



TONDEUSE ELECTRIQUE

Moteur General Electric 1¼ c.v. Plate-forme 18", 100' de corde incluse. Commutateur de sûreté "Départ/Arrêt" sur la poignée. Garantie d'un an.

En SPECIAL à **74.95**

$4 par mois

Spécialement pour... VOUS, Votre FAMILLE, Votre FOYER!

PLAN DE CRÉDIT CONTINUEL

AUCUN DEPOT-36 MOIS POUR PAYER si désiré

- Une seule formalité, signée lors de l'ouverture de votre compte, vous donne droit de réaliser tous vos achats futurs.
- Les frais de service, (1.5% par mois), diminuent de façon parallèle à votre solde.
- Un état de compte mensuel vous parviendra à la date de votre choix, indiquant les achats, les paiements, et le solde.

Vous pouvez satisfaire vos besoins en ameublement dès maintenant, par l'établissement de paiements à la mesure de votre budget, avec autant de facilité que si vous payez comptant.

PAYEZ COMPTANT AVANT 30 JOURS, SANS FRAIS DE SERVICE, OU PAR VERSEMENTS MENSUELS

VOTRE PAIEMENT MENSUEL	VOUS PERMET UN CRÉDIT CONTINUEL DE	VOTRE PAIEMENT MENSUEL	VOUS PERMET UN CRÉDIT CONTINUEL DE
$4.00	$100.00	$25.00	$700.00
$10.00	250.00	$40.00	1100.00
$15.00	400.00	$50.00	1400.00

Téléphonez pour plus de détails

12 MAGASINS DANS LE GRAND MONTRÉAL

PLUS DE 90 MAGASINS DANS LE QUÉBEC POUR MIEUX VOUS SERVIR

Legaré

HEURES D'AFFAIRES

LUNDI-MARDI MERCREDI-SAMEDI 9h A.M. à 6h P.M.

JEUDI ET VENDREDI 9h.A.M. à 9h.P.M.

1200 rue AMHERST Tél. 842-8911

6960 rue ST-HUBERT Tél. 271-4668

3734 ouest, rue NOTRE-DAME Tél. 935-6994

10530 BOUL. PIE IX (Mtl.-Nord) Tél. 322-2741

3730 est, rue ONTARIO Tél. 526-1667

1278 est, MT-ROYAL Tél. 521-5373

4010 rue WELLINGTON (Verdun) Tél. 768-4730

3250 rue MASSON (Rosemont) Tél. 725-2453

1020 rue NOTRE-DAME Tél. 637-5825 (Lachine)

4660 est, rue STE-CATHERINE Tél. 255-7029

6589 Boul. MONK (VILLE ÉMARD) Tél. 768-4777

11,926 est, rue NOTRE-DAME (POINTE-AUX-TREMBLES) Tél. 645-5371

COLLÈGE DE ROSEMONT C.E.G.E.P.

Le collège peut encore recevoir quelques étudiants intéressés à s'inscrire à la session de septembre 1969 en :

- TECHNIQUES ADMINISTRATIVES
- TECHNIQUES DE LABORATOIRE MEDICAL
- INHALOTHERAPIE

Veuillez communiquer sans délai avec :

LE REGISTRAIRE

COLLÈGE DE ROSEMONT
6400, 16e Avenue, Mtl 408
Tél. : 376-1620

Un bon

AVERTISSEMENT

aux

PROPRIÉTAIRES DE CHALETS

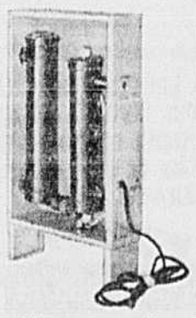


Le problème

L'été ramène certes les plaisirs du chalet, mais des vacances au chalet sans eau potable ne sont plus des vacances. Vous-mêmes, vous ne pourrez goûter les joies du chalet, et vos amis garderont de leur visite une mauvaise impression de corvée plus que de détente. La pollution de l'eau est un problème très sérieux pour les parents. Les hommes de science s'entendent pour dire que dans les centres de villégiature fréquentés, il est très rare de trouver des sources d'eau naturelle absolument pures 24 heures par jour, et ce, à l'année longue.

La solution:

AQUACARE — le purificateur d'eau spécialement conçu pour le chalet, la maison de campagne et la ferme. Peu coûteux, compact et silencieux, le purificateur d'eau Aquacare ne coûte pas plus cher à employer qu'une ampoule électrique, et pourtant vous fournit de l'eau filtrée en quantité suffisante toute la journée. De plus, cet appareil de filtrage donne un rendement maximum, sans répandre la moindre odeur incommodante.



Considérez un appareil Aquacare bientôt! Un tel achat est un placement pour la santé, l'absence d'inquiétude et le plaisir de bonnes vacances à votre maison d'été.

AQUACARE
PURIFICATEUR D'EAU À RAYONS ULTRA VIOLETS

Distribué par les succursales

SUPERIOR PROPANE LTD.

111, Chemin de la gare
Cap St-Martin (Laval)
384-4140

Jean Mehling câble de Paris



Le monde ne peut subir une nouvelle crise monétaire

Au cours d'un voyage éclair en Suisse, j'ai pu constater que, le mark mis à part ,la plupart des monnaies occidentales "cotent bas" sur le marché des changes. Cette situation est, tout à la fois ,surprenante et facile à comprendre. Elle prouve en effet deux choses: que la spéculation n'est pas morte et que la situation réelle des diverses monnaies nationales n'est pas aussi rassurante que le laisse croire une analyse rapide de la situation. Bien entendu, ces deux remarques sont, l'une par rapport à l'autre, en corrélation directe.

Le change pratiqué à Genève, par exemple, est inférieur de 5.3 pour cent à ce qu'il devrait être, compte tenu de l'actuelle définition légale de la parité du franc. Les autres devises occidentales subissent, elles aussi, des décotes, mais moindres que le franc français. Quelles conclusions peut-on tirer de cette situation "passagère" qui dure, hélas, depuis novembre et ne fait que se détériorer de semaine en semaine?

* * *

Tout d'abord, on est tenté de dire que ces fuites de capitaux se poursuivent vers la Suisse, à la recherche d'une plus grande sécurité. Mais ces fuites sont de deux natures au moins: les unes en quelque sorte "normales", puisque résultant de la poursuite de la détérioration de la balance commerciale; les autres qu'on qualifiera d'anormales parce que spécifiquement spéculatives.

Les divers candidats à la Présidence de la République française répètent que la dévaluation du franc ne se justifie pas dans le présent (opinion que je partage). Ils ne peuvent cependant garantir, à la place des Allemands, que le mark ne réévaluera pas.

* * *

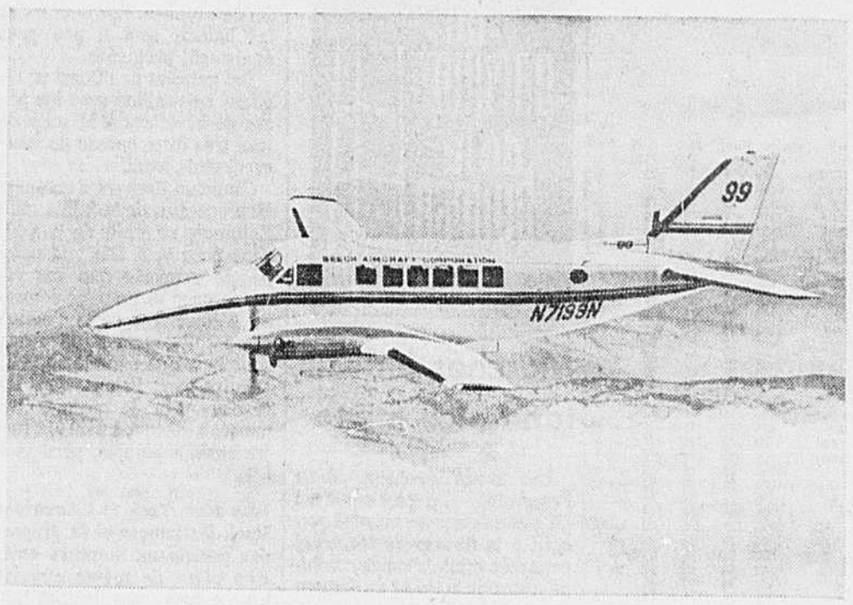
Ils ne peuvent pas davantage affirmer que la balance française des comptes ne tardera pas à se rééquilibrer. Cela fait tout de même bien des raisons, pour les spéculateurs, de se tenir sur leurs gardes. Je continue à croire que, pour plusieurs mois (et au moins jusqu'au mois d'octobre) leurs calculs sont faux et seront déjoués par les événements. Entendons pas là qu'aucune dévalutation ou réévaluation ne devrait, en bonne logique, nous être annoncée avant l'automne. Et même à cette période de l'année les jeux ne seront pas faits de façon irrémédiable.

Sans doute y a-t-il encore, sur les marchés suisses, abondance de devises étrangères. Le franc à Genève est hélas l'une des moins rares! En outre, les incertitudes politiques qui règneront encore en France pendant plusieurs mois, et à l'automne sans doute, les incertitudes sociales, ne contribueront pas à raffermir les taux de change!

x x x

Il n'en demeure pas moins vrai que le sort de nos diverses monnaies occidentales n'est guère rassurant. Si l'Allemagne avait accepté d'établir un contrôle des changes (comme l'y poussaient certains financiers), l'incertitude générale s'en serait trouvée accrue et non pas diminuée. Et les échanges internationaux en auraient subi de très graves préjudices.

La conclusion générale à ces quelques remarques? Le monde vient de franchir, sans dommage irréparable, une nouvelle crise monétaire. Il ne peut s'en permettre une troisième avant la fin de la présente année. Aussi longtemps que les gouverneurs des Banques centrales n'auront pas reussi à tomber d'accord sur un plan à long terme de réorganisation des mouvements de capitaux, il ne nous restera, à tous, qu'à courber le dos à chaque orage; et à nous demander chaque fois si tout va pas s'écrouler !



En service sur Montréal-Ottawa

Ce bimoteur à turbines de type Beechcraft 99 a été mis en service cette semaine sur la ligne Montréal-Ottawa par Georgian Bay Airways Limited. C'est la première fois qu'un avion de ce type est utilisé au Canada dans le secteur commercial. Pourvu de deux moteurs à turbine de 550 CV, le Beechcraft 99 qui peut transporter quinze passagers, a une vitesse de croisière de 254 milles à l'heure et un rayon d'action de 1,100 milles.

titres au comptoir

Source : Bongard Leslie & Co.

	Achat	Vente
Advance RL	7	9
Aconic	2	5
Adanac	4.45	4.55
AdvanceRL	6	8
Albatros	20	30
Alscope	1.70	2.00
Amalg Mng	5	—
Amer Chib	4	6
Americ	20	30
Amigo	35	40
Bald Mtn	4	6
Beacon	23	28
Beauport Holdings	12	17
Bomo Chib	10	—
Brace-Mac	9	11
Bruce-Presto	3	5
Cambridge	15	18
Chesbar	1.40	1.50
Clearwater	22	27
Chibtown	38	42
Cons Shunsb	11	13
Creswell	80	90
Cuvier	2	5
Dasson	—	10
Delesseps	50	60
Doral	1.30	1.50
Dubisson	9	11
Ducros	60	70
Expo Un Gava	1.70	1.90
Frebert	8	12
Fundy	21	26
Gaspesia	20	30
Gold Star	5	10
Great Lake Nickel	9¼	9¾
Gaspe Copp	49	52
Hairen	25	30
Hucamp	1.00	1.00
Imp Minerals	40	45
Independant	2	4
Jack Waite	2	5
Jubelee	70	90
Juma	8	10
Joburke	8	10
Kelly-Desmond	4	8
Kewagama	7	10
Kukatush	4½	5
Lake Beaver H	12	15
Leeds Metals	9	13
Lun Echo	40	45
Madex	10	20
Main Oka	2	7
Martin Bird	1	4
Mattagami Ex	—	5
Midlands Nickel	77	82
Mogar	85	90
Mt Eagle	85	90
Molybio	10	15
Murky Faul	2.25	2.50
Naganta	65	75
Nat. Malartic	1.60	1.80
Nemrod	50	60
New Assoc Dev	9	12
New Baska	10	20
New Miller	9	11
New Insco	12	15
New Lorie	8	11
New Pascalis	40	50
Nipiron	25	50
Nordic	2.00	2.10
Norgue	5	8
Northern Explo	45	50
Nouvelle	15	—
Oklenc	1	2
Prado	5	5½
Que Ascot	1	3
Quejo	4	6
Radio Hill	2.25	2.40
Ram Pete	2.70	2.90
Rand Ma I	3	5
Seaway	3	4
Sullico	5	6
Tagami	48	52
Tallsman	68	73
Thunder Bay	4½	5
Waco Pete	12	15
Watson Lake	1	3
Weegee	2.00	2.25
Westfield	2.90	3.10
Westville	5	15
Young Dave	20	23

SECTION INDUSTRIELLE
Source: Kippen and Co.

AGF Special	4.40	4.60
Aquacare	39	40
Bque d'Economie Que	7	7¾
B.C. Moly wts	3¾	4½
Cdn Foreign Sec	13	15
Central Dyn	5½	6
Cons Theat A	2½	4
Crown Life	36	38
District Trust	10	11
Eas* Con Savings	5	5¾
Electron Ass	31	32
Facs Date	13	14
General Impact	11	12
Grenache	3.50	4.00
Hamilton Trust	10	11
Inplace El Pr	6.00	7.00
Inter Systcom	4½	5
Jolly Jump	14	14½
KSK Chemicals	4.25	4.75
La Prevoyance	14	16
Les Prevoyants	5	6
La Stabilite	6	7
Lincoln Trust	4	5
London Life	85	87
Marigot Inv	3.50	4.00
medcon	5	6
Marigot wts	1.50	2.50
Pace Ind	5½	6
Peoples Stores	17¾	18½
Rapid Data	9.50	10.00
Shaw Pipeline	14¼	14¾
Sklar Mn	5.25	5.75
Soc Admin Fia	25	27
Spar Aero	5	5¼
Steadman	22	23
Surpass Petrof	7.00	7.50
Union Cdn Assur	6	7
Visa Bella	5	5½
Wellington Bk	1.25	1.75
Zodiac	2.75	3.25

cours des obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA

5½, 1er oct.	1969	99¼	99½
5¾, 1er oct.	1969	99¼	99½
5, 1er juillet	1970	97¼	97¾
7¼, 1er avril	1974	99	99¾
3¼, 1er juin	1976	76¾	77¾
6, 1er avril	1971	97½	97¾
7, 1er avril	1973	97¼	97¾
4¼ 1er sept.	1972	90	91
7¼, 1er avril	1972	99	99½
6¼, 1er dec.	1973	95	96
5½, 1er oct.	1975	88	89
5½, 1er aout	1980	85½	86½
4½, 1er sept.	1983	73¼	74¼
5¼, 1er mai	1990	75	76
5¾, 1er sept.	1992	82	83
6½, 1er oct	1995	91	92
6½, 15 dec.	1969	97¼	97¾
CNR 2¾, 15 sept	1969	98½	99
CNR 5½, 15 dec.	1971	94½	95½
CNR 4, 1er fev.	1981	71	72
CNR 5, 1er oct.	1987	75¼	76¼
CNR, 5¾,1er jan.	1985	83½	85
Perpetual	—	44	47

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

AMPC 7¼, 15 mars	1990-93	92	94
BC El 6½, 1er av	1990	85	86½
M Hyd 1 aout	1989-93	91½	92½
NB 7¾, 2 juil	1988	97½	98½
Terrein 7½, 15 fev.	1968	90	92
NE 7½, 15 juin	1988	95½	97
IPE 7½, janv	1988	91	93
Ont Hy, 7¾ m	1989-94	98	99
Q 7½, 15 janc	1985-88	89	01
Q Hydro,7¾, 15m	1974-90	97½	98¼

MUNICIPALITES

Mont 7, 1er jan	1988	83	85
Tor Met 7¼, 1er m	1988	90½	92

INDUSTRIELLES

Abitibi 7¼	1987	88	90
Alum of Can 4½	1973	86	88
Alg Steel 5¼	1978	81	83
Bq N-E, 7	1987	90	92
BA Oil	1988	93½	95½
Can Pac 5	1983	74	76
Can Cement 3¾	1975	80	82
Dotmar 6¾	1987	82	84
GMAC 6½	1957	83	85
Imp Oil 7½	1988	94½	96½
Ind Acc 6¾	1984	84	86
Noranda 7½	1988	94	96
Raymar 7½	1973	96	98
Raymor 7¾	1978	96	98
Ray Nat 6¼	1981	82½	85½
St Law Corp 5	1978	82	—
Simpson 4¾	1973	90	—
Eaton 5¾	1985	78	80
Triad 4¾	1973	91	—
Weston G 6¾	1987	84	86

SERVICES PUBLICS

Alberta Gaz 5½	1985	78	80
Ang Cn Tel 6	1983	86	—
Bell Tel 5¾	1984	78	—
Bell Tel 7¾	1991	97½	—
Bell Tel 6¾	1992	85	—
BC Tel 6¾	1989	84	—
Calgary Pow 7	1988	9.1½	—
Cdn Elect 4	1972	87	89
Consu Gas 5	1978	80	82
Consu Gas 6½	1979	87	89
Marit Elect 7¾	1987	95	—
Nfld L&P 7¾	1988	94¾	96¾
North C Gas	1989	97	99
Northent Tel 5¾	1983	79	—
Que Nat Gas, 7	1990	83	85
Que Tel 7	1989	83	—
TC Pipeline 5.85	1987	76	78

CONVERTIBLES

Simpsons 5½	1979	148	—
TC Pipeline 5	1889	111	113
W Coast 5½ Ex-C	1988	98	100

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Adanac	2.86	3.13
A.G.P. Special Fund	4.64	—
Andreae Equity	4.27	4.67
All Cdn Com	8.70	9.51
All Cdn Div	10.43	11.40
All Cdn Ven	5.12	5.59
American Growth	7.29	8.01
Associate Investors	6.02	6.08
Beaubran	46.43	50.42
Beacon Growth	6.38	6.97
Canada Growth	7.70	8.46
Canada Security	4.25	4.47
Capital Growth	9.95	10.10
Cdn Channing Venture	6.68	7.32
Cdn Gas Energy	16.85	18.47
Cdn Investment Fund	4.66	5.11
Cdn Scudder Fund	22.80	22.80
Cdn Sec Growth	11.36	12.45
Cdn S. A. Gold Fund	5.90	6.45
Cdn Trusteed	5.01	5.48
Canafund	64.44	67.66
Capital Growth	9.84	10.09
Champion Mutual	8.50	10.52
xChase Fund	13.53	14.79
Collective Mutual	8.11	8.90
Collective Mutual	11.36	12.45
Commonwealth Intl	13.94	15.28
Commonwealth Intl Lever	4.30	4.71
xCompetitive Capital	10.19	11.14
Corporate Investors	6.68	7.30
Corporate Inv Stock Fund	7.26	7.93
xDividend Shares	4.07	4.46
Dominion Compound	5.28	5.74
xDreyfus	14.17	15.53
Entarea Investment	6.36	6.95
Executive Fund of Cda	10.01	10.52
Exec Inv Intl Ltd	8.44	8.86
Federated Financial	6.19	6.77
Federated Growth	6.61	7.22
xFidelity Trend	27.90	30.49
First Participating	19.27	21.06
Fonds Collectif A	7.87	8.60
Fonds Collectif B	5.14	5.30
Fonds Collectif C	10.60	11.58
Fonds Desjardins A	5.67	—
Fonds Desjardins B	½,1½	—
Gis Compound	11.37	12.43
Gis Income	4.76	5.21
Growth Equity	9.16	10.07
Growth Oil and Gas	25.01	—
Guardian Growth	10.33	—
Harvard	10.53	11.51
IOS Venture	5.01	5.47
Industrial Growth	13.81	15.02
International Growth	7.37	8.05
Investors Growth	12.75	13.95
Investors Intl Mutual	9.02	9.86
Investors Mutual	5.86	6.40
Keystone Canada	8.39	9.22
xKeystone Cust S-1	22.83	24.91
xKeystone Cust K-2	6.86	7.49
xKeystone Cust K-2	6.35	6.94
xLexington Research	17.11	18.70
Keystone Polaris	5.72	6.26
Le Fonds P.E.P.	4.01	4.36
Magna Carta	4.47	4.85
Maritime Equity	4.32	4.85
Marlborough	10.65	—
Molson M Fund	6.13	6.70
Mutual Accumulating	6.34	6.93
Mutual Bond	8.83	9.23
Mutual Bond Income	4.95	5.17
Mutual Growth	7.93	8.67
Mutual Income	6.65	7.27
Natrusco	14.97	15.59
Natural Resources	10.07	11.01
xOne William Street	17.19	17.19
Pension Mutual	11.40	12.46
Principal Growth	6.73	7.38
Provident Mutual	7.73	8.46
Prov Stock Fund	7.20	7.87
xPutnam Growth	12.39	13.54
Radisson	4.67	—
Regent Fund	12.28	13.42
Roytund	6.40	6.60
Sav Inv Pret et Rev	8.31	9.13
Sav Inv Am Pret	13.13	14.42
Spec	10.95	11.97
Taurus	7.82	8.59
xTechnol	8.87	9.67
Timed Investment Fund	7.29	7.32
United Accumulative	5.87	6.45
United American	3.14	3.45
United Venture	5.90	6.48
Universal Savings Equity	7.63	8.34
Western Growth	6.67	7.29
Winfield Growth	7.38	8.07
York Fund of Canada	6.76	7.34

X — Fonds americains.

Cours du dollar

Le dollar canadien était coté, hier, à $0.92 51/64 par rapport au dollar américain, en hausse de 3/64. La livre sterling a gagné 1¼ à $2.38 15/16.

Le dollar américain était inchangé à $1.07 13/16 par rapport au dollar canadien et la livre sterling en hausse de 1/16 à $1.07¾.

Gulf

GULF OIL CANADA LIMITEE

AVIS DE DIVIDENDE

Avis est par la présente donné qu'un dividende de quinze cents (15¢) par action pour le second trimestre se terminant le 30 juin 1969 (représentant un taux de 60¢ par action par année) a été déclaré sur les actions ordinaires sans valeur au pair de la Compagnie. Ce dividende est payable en argent canadien le 2 juillet 1969 aux actionnaires enregistrés le 30 mai 1969 à la fermeture des bureaux.

G. W. K. MacDonald,
secrétaire

Toronto,
le 15 mai 1969

NOMINATIONS A DOFASCO



G.M. HALL



D.J. WAUGH

M. C.E. Doering, gérant général adjoint des ventes (Produits enduits) de Dominion Foundries and Steel, Limited, annonce les nominations suivantes : M. Murray Hall au poste de superviseur, division des commandes de fer-blanc, et M. David Waugh au poste de gérant adjoint, division des ventes de fer-blanc.

M. Hall avait été au service du Ministère du revenu intérieur et d'un important fabricant de machines agricoles avant d'entrer au service de la compagnie en 1962. M. Waugh est venu à la Dofasco après avoir reçu son B.A. en économie et administration commerciale de l'université McMaster en 1964. —

RAPPORTS *FINANCIERS*

McIntyre Porcupine

Les recettes provenant de l'activité minière de McIntyre Porcupine Mines Limited, au premier trimestre, s'élèvent à $2,730,000, à rapprocher de $3,460,000, en 1968. Le subside fédéral aux mines d'or, $224,000, réduit les dépenses d'exploitation et les dépréciations à $2,243,000. Les revenus d'investissement, provenant en grande partie des dividendes de Falconbridge Nickel Mines, se chiffrent par $1,542,000. Les recettes nettes sont de $1,733,000 ou 73 cents l'action, au lieu de $1,765,000 et 74 cents l'action, au premier trimestre de $1968. La liquidation de l'équipement à la suite de la fermeture de la mine Lorraine apporte $375,000. La centrale électrique continue d'alimenter à profit la ville de Belleterre. Notons la participation de McIntyre Porcupine à 50 p. cent au total dans Mines Madeleine, en Gaspésie, dont le minerai arrivera en octobre à l'affinerie de cuivre, à la suite d'un investissement d'environ $13,2000,000.

Canadian Security Management

Canadian Security Management Limited, administrateurs de Canadian Gas Energy Fund Limited et de Canadian Security Growth Fund Limited a connu d'excellents résultats au premier trimestre. Les ventes se sont élevées à $11,326,153, en hausse de 45 p. cent sur la période correspondante de 1968. Le profit d'exploitation pour le trimestre a été de $15,601.

Suburban Propane

Suburban Propabe rapporte des recettes record de $1.43 l'action au semestre financier se terminant le 31 mars, soit 43 p. cent de plus qu'à la période correspondante de l'an dernier. Les recettes avant déduction des taxes atteignent un nouveau sommet de $4,857,000, soit 62 p. cent de plus qu'il y a un an. Pour les premiers six mois de l'année financière en cours, les recettes se sont élevées à $2.35 l'action, en hausse de 62 cents. Les ventes de gaz propane pour usage domestique ont beaucoup augmenté au second trimestre, avec une hausse correspondante des rentrées: $42,966,000, à rapprocher de $41,801,000.

MEMBRE DU CONSEIL DE POWER CORPORATION



DONALD McPARLAND

M. Paul Desmarais, chairman et chef de la direction de Power Corporation of Canada, Limited, annonce l'élection de M. Donald McParland au conseil d'administration de Power Corporation.

M. McParland est président de British Newfoundland Corporation Limited, Churchill Falls (Labrador) Corporation Limited, Twin Falls Power Corporation Ltd., et membre du conseil de Rio Algom Mines Limited ainsi que plusieurs autres entreprises. —

IAC

INDUSTRIAL ACCEPTANCE CORPORATION LIMITED

AVIS DE DIVIDENDE

Avis est par la présente donné que les dividendes suivants ont été déclarés pour le trimestre se terminant le 30 juin 1969, payables le 30 juin 1969, aux actionnaires inscrits le 10 juin 1969.

Un dollar et douze cents et demi ($1.12½) par action privilégiée à 4½% cumulatif, rachetable, d'une valeur au pair de $100.00.

Trente-cinq cents et quatre-vingt-quatorze centièmes (35.94¢) par action privilégiée à 5¾% cumulatif, rachetable, d'une valeur au pair de $25.00.

Dix-sept cents et demi (17.5¢) par action ordinaire sans valeur au pair (dividende trimestriel régulier).

Par ordre du Conseil d'administration.

P. J. BROWN,
secrétaire.

Montréal, Qué.
le 28 mai 1969

Offre d'échange de

COUVRETTE & PROVOST LTEE

aux actionnaires de

LAMONTAGNE LIMITEE

Couvrette & Provost Ltée offre aux détenteurs de toutes les actions Classe "A" et Classe "B" en cours de Lamontagne Limitée d'échanger leurs actions sur la base de 5 actions ordinaires sans valeur au pair de Couvrette & Provost Ltée pour chaque 7 actions Classe "A" sans valeur au pair ou 7 actions Classe "B" sans valeur au pair de Lamontagne Limitée.

Aucun certificat ne sera émis pour des fractions d'actions ordinaires de Couvrette & Provost Ltée. Les fractions seront payées comptant sur la base de $9.10 par action ordinaire de Couvrette & Provost Ltée.

Cette offre expire le 27 juin 1969.

Les administrateurs et les officiers de Lamontagne Limitée ont accepté cette offre pour la totalité des actions qu'ils détiennent.

Une des conditions de l'offre est que Couvrette & Provost Ltée ne sera pas liée, à moins que ne soient déposées en acceptation des offres, 90% de toutes les actions Classe "A" et Classe "B" émises et en cours de Lamontagne Limitée.

L'acceptation de cette offre peut être faite par l'entremise de tout membre de l'Association Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières ou des Bourses de Montréal ou de Toronto. Copie de l'offre et du matériel s'y rapportant peuvent être obtenus auprès de votre courtier ou de l'agent d'échange.

AGENT D'ÉCHANGE:
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
909 ouest, Boul. Dorchester — (514) 866-9641
Montréal 101, P.Q.

COUVRETTE & PROVOST LTÉE

Offre d'échange de

COUVRETTE & PROVOST LTEE

aux actionnaires de

DENAULT LIMITEE

Couvrette & Provost Ltée offre aux détenteurs de toutes les actions Classe "A" et Classe "B" en cours de Denault Limitée d'échanger leurs actions pour des actions ordinaires de Couvrette & Provost Ltée sur la base de 2 actions ordinaires sans valeur au pair de Couvrette & Provost Ltée pour chaque action Classe "A" de la valeur au pair de $1.00 chacune ou Classe "B" de la valeur au pair de $1.00 chacune de Denault Limitée.

Cette offre expire le 27 juin 1969.

Les administrateurs et les officiers de Denault Limitée ont accepté cette offre pour la totalité des actions qu'ils détiennent.

Une des conditions de l'offre est que Couvrette & Provost Ltée ne sera pas liée, à moins que ne soient déposées en acceptation des offres, 90% de toutes les actions Classe "A" et Classe "B" émises et en cours de Denault Limitée.

L'acceptation de cette offre peut être faite par l'entremise de tout membre de l'Association Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières ou des Bourses de Montréal ou de Toronto. Copie de l'offre et du matériel s'y rapportant peuvent être obtenus auprès de votre courtier ou de l'agent d'échange.

AGENT D'ÉCHANGE:
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
909 ouest, Boul. Dorchester — (514) 866-9641
Montréal 101, P.Q.

COUVRETTE & PROVOST LTÉE

Quelle Aubaine!

Votre **STATION FINA** offre des verres de haute qualité à **MONOGRAMME PERSONNEL!**



2 POUR SEULEMENT 59¢

AVEC CHAQUE ACHAT DE $3.00 D'ESSENCE FINA
aux stations qui affichent notre annonce offrant de la verrerie

ET POUR CE QU'IL Y A DE MIEUX EN ESSENCE, HUILE, PNEUS, BATTERIES ET SERVICE

FINA EST LÀ

FINA

TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

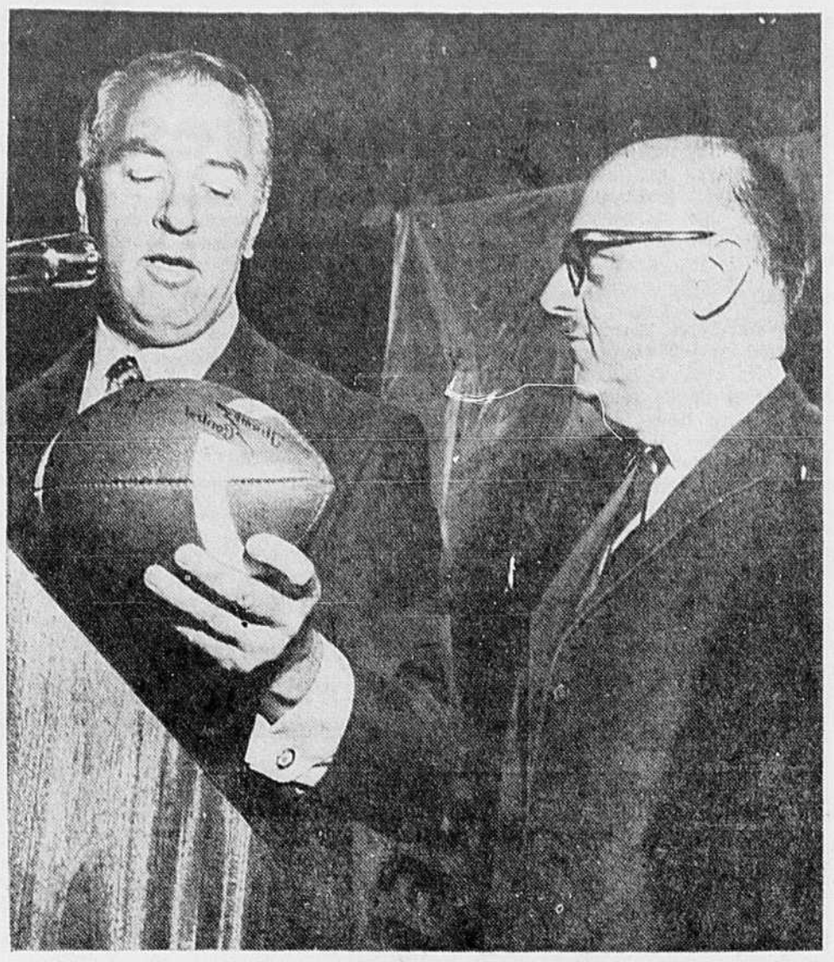
Valeurs	Ventes	Haut	Bas	1.40	Ch. Net
Abitibi	4225	$10³⁄₄	10⅜	10³⁄₄	— ¼
Abitbi 7½p	320	$54⅜	54½	54⅝	+ ⅛
Acklands	450	$17¼	17	17	— ¼
Acklnd 2p	250	$18	17¾	18	+ ¼
Acres Ltd	705	$20	19½	19½	— ½
Agra Vegt	3215	$8¾	8⅜	8¾	+ ⅛
Agratec I	3350	$10⅜	10½	10⅜	+ ⅛
Aimco Ind	325	$21¼	20⅞	20⅞	— ⅜
Alta Gas T	2475	$45¼	44⅞	45¼	+ ½
Alta Gas p	100	$77½	77½	77½	— ⅛
Alta G D p	365	$127	126	127	+ ¼
Algo Cent	275	$9⅞	9	9¼	
Algoma St	1150	$18⅛	1	18	
Algon	100	$6	6	6	— ⅜
Algonq w	600	30	26	26	— 4
Alcan	1631	$32⅞	32⅜	32⅝	
Alcan pr	1150	$38½	37½	37½	— 1
Alumin pr	400	$16⅝	16½	16⅝	— ⅛
Alumin 2p	100	$36	36	36	
Anglo-cn	200	$7	7	7	— ⅛
Anglo-c pr	400	$17	16½	16½	— ½
Ang CT 4½	25	$28	28	28	—1¼
Ang CT3 15	150	$43	43	43	— 1
Aquitin	22750	$27¼	26½	26½	— ½
Argus	z130	$24	22⅞	24	
Argus B pr	75	$38	38	38	— ½
Argus C pr	1225	$14½	14¼	14¼	
Asbestos	169	$22½	22½	22½	— ⅜
Asso Ind	1855	$13⅜	13	13	— ¾
Atl Sugar	1305	$7	6¾	7	+ ⅛
Atl Sug A	305	$14¼	14¼	14¼	
Atl Sug wts	900	260	260	260	
Auto Elec	350	$17⅞	17⅞	17⅞	+ ⅜
BahC D	30800	73	70	70	— 2
Bk Mtl	21870	$15¼	15⅛	15⅛	+ ⅛
BankN S	3745	$24⅛	23⅞	24⅛	+ ⅛
Bartaco	1425	$22	21⅝	22	+ ⅜
Bay Mills	100	$7½	7½	7½	
Beaver L	1075	$18¾	18¼	18¼	+ ¼
Becker B p	625	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Belding Wt	800	475	460	475	+ 5
Bell Canad	8122	$49¾	49¼	49½	
Block B	11685	$8⅞	8¼	8¾	
Bombardier	1614	$22	21¾	22	+ ⅛
Bramalea	4100	$10⅝	10⅜	10½	
Bramal w	100	900	900	900	—20
Brazilian	1641	$21½	21¼	21½	
Fr Am Bnk	30	$59	59	59	
BC Frest p	120	$46	45¾	45¾	— ¼
BC Pack A	100	$18¾	18¾	18¾	— ¼
BC Pack B	325	$19	18¾	19	
BC Sugar	250	$54½	54	54½	
BC Sugar p	z50	$17	17	17	
BC Phone	350	$75	74½	74½	+ ½
BCPh 4¾ p	30	$66½	66½	66½	
BCPh 4½ p	z10	$63	63	63	
BCPh5¾ p	100	$82	82	82	— ½
Brinco	883	$6	5⅞	6	
Burns Fds	750	$24⅝	24½	24½	+ ¼
Burrard	150	$8½	8½	8½	
Cad Dev	2750	$11¾	11⅛	11⅜	— ⅛
Cad Dev b p	z240	$18½	18	18⅛	
CAE Ind	1770	$9	8¾	9	
Calgary P	925	$28	27½	27¾	— ¼
Calgy540 p	160	$110	109⅞	110	+ ½
Calvrt Dle	250	145	145	145	
Cambridg	400	$10¼	10	10⅛	+ ⅛
Campeau	1100	$9⅜	9⅛	9⅛	— ⅛
CD Sugar	250	$41	41	41	+ ½
Can Bread	100	$25⅞	25⅞	25⅞	+ ⅛
Can Cem	278	$34¾	34½	34½	— ⅛
Can Cem p	z7	$20⅜	20⅜	20⅜	
Can Malt	350	$20½	20⅜	20⅜	— ⅛
Can Malt p	800	90	85	85	— 1
C Nor West	25	$68½	68½	61½	— ½
C Nor West	25	$68½	68½	68½	— ½
C Packrs	775	$17⅞	17⅛	17⅛	— ⅛
Can Perm	550	$14	13⅝	13⅝	— ⅜
C Safway p	50	$85⅜	85⅜	85⅜	— ⅜
CCL pr	104	450	450	450	
C Brew	258425	$13⅜	12¼	13½	+ ¾
C Brew Ap	400	$31⅞	31⅜	31⅜	
C Brew Bp	50	$37½	37½	37½	
CB Alum A	100	$18¾	18¾	18¾	+ ¾
Cdn Can A	z50	$7⅝	7⅝	7⅝	
C Chem w	1200	395	385	385	— 5
Cdn Equity	1900	$14	13¾	14	— ⅛
C Curtis	7700	145	130	135	—10
CGE pr	250	$31	31	31	
CG Invest	50	$69	69	69	+ ½
C Goldale	1750	$37⅜	36¾	37⅛	+ ½
C Hydro	5072	$35½	35	35	— ⅛
C Imp Bank	4675	$20⅞	20½	20⅞	— ⅛
CIOL	16275	$14⅜	14¼	14⅜	
CIL	261	$18⅝	18½	18½	— ⅛
C Interurb	1350	56⅛	6	6⅛	
C Intrurb p	125	$12⅞	12⅞	12⅞	
C Marconi	600	$5⅞	5⅞	5⅞	
CP Inve pr	3226	$38¾	38⅜	38¾	— ¼
CP Inve wt	2545	$10⅞	10¾	10¾	— ¼
CPR	1093	$88⅛	8	88¼	
CPR $3. pr	1700	$9⅞	9¾	9¾	
Cdn Salt	525	$18¼	18	18¼	— 1
Cdn Tire	125	$69½	68	69½	+ 1
Cdn Tire A	1646	$64½	63½	64	+2⅛
C Utilties	200	$43¾	43¼	43¼	— ½
C Westing	300	$14⅜	14⅜	14⅜	
Canron	180	$18½	18½	18½	— ½
Cap Bdg	16925	$8⅞	8¼	8¾	+ ⅜
Cara	225	$11⅜	11⅜	11⅜	+ ⅛
Caribben	100	205	205	205	+ 20
Carrier JD	400	$20	19¾	19¾	— ¼
Cassidy L	325	$6½	6½	6½	
CDRH Ltd	300	$17	17	17	
Chat-Gal	z50	$14½	14½	14½	
Chemcell	1360	$13	12⅝	12⅝	— ⅜
Chrysler	z46	$54	54	54	
Cimco A	100	$13¼	13¼	13¼	— ¼
Clairton	3700	160	150	150	—10
Clairton w	900	105	100	100	— 5
Codville A	400	$6¾	6⅝	6¾	
Columbia	360	$8¾	8¾	8¾	
Columbi p	425	$18¾	18½	18¾	— ½
Cominco	6884	$39	38¼	39	
C Holiday I	1035	$15⅞	15⅝	15⅝	— ¼
Compro	400	425	420	425	+ 5
Computel	320	$32⅞	32⅝	32⅝	
Computr	2350	$29¾	29⅛	29⅝	— ⅜
Con Bath	2110	$26¾	26½	26¾	+ ¼
Con Bath p	850	$21	20¾	20¾	— ⅛
Con Bath w	800	395	395	395	
Con Bldg	2350	$5	490	490	—10
Con Bldg p	z70	$6¼	6¼	6¼	
Con Bldg w	996	77	76	76	
Con Bldg w	996	77	76	76	
Con Distrb	245	$49	48½	48½	— ½
Cons Ga	2190	$18½	18¾	18⅜	
Con Gas A	125	$90	90	90	+ 2
Con Gas B	z10	$88½	88½	88½	
Con Glass	z85	$22¼	22	22¼	
Corby B	40	$30	30	30	— ½
Coronatn	400	285	280	285	
Corontn p	2130	290	275	275	—10
Coron 2w	100	65	65	65	
Cosmos	1200	$8	7⅞	7⅞	— ⅛
Costain R	3600	$7⅜	7¼	7¼	— ⅛
Crain R L	400	$16½	16⅜	16½	+ ⅛
Crestbrk	650	$18	17	17¼	— ¾
Crwn Trst	z1	$68	68	68	
Crow Nest	100	$52	52	52	+1½
Crush Intl	510	$12¾	12½	12¾	+ ⅛
Cummins	700	$13	12⅝	12⅝	
Cygnus A	7245	$14⅛	137	14⅛	+ ¼
Cygnus B	9045	$14⅝	14⅜	14⅜	+ ¼
Cygnus pr	350	$56½	55½	56½	+1¼
Dale-R	z40	$15	15	15	
Dale-R pr	200	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ⅜
Debbld B p	100	$91½	91½	91½	
Delta Elec	300	310	305	310	
Distl Seag	1095	$55	54½	55	+ ¾
Dome Pete	340	$107½	106	107½	—2½
Dom Ang p	z10	$67½	67½	67½	
D Bridge	735	$16¾	16¾	16¾	
D Fabric p	1250	300	300	300	—10
Dofasco	1299	$23½	22⅞	23⅛	+ ⅝
Dom Glass	425	$23⅝	23½	23½	— ¼
D Magnes	500	$6¾	6¾	6¾	+ ¼
D Scottish	125	$19¼	19¼	19¼	+1¾
Dom Store	1945	$15¼	15	15⅛	+ ⅛
Domtar	2475	$15⅝	15½	15⅝	
D Textile	1100	$17½	17	17	
Douglas L	200	$6⅞	6¾	6⅞	+ ⅛
Dover Ind	200	$15½	15½	15½	
Dupont	357	$34¼	34	34¼	
Dylex Div	z50	$23⅝	23½	23⅝	
Dylex D A	600	$21¾	21½	21⅝	+ ⅛
Eddy Mtch	125	$36	35½	35½	+ ½
E-L Fin	4300	$13¾	13½	13⅝	— ⅛
E-L Fin w	1150	675	665	665	—15
Electro ltd	1310	$33¾	33	33	
Emp Life	125	$21½	21½	21½	
Erie D	300	$23	23	23	
Erie D A	z25	$23⅞	23¼	23¼	
Falcon	620	$137¼	136	137¼	+ 4⅛
Fam Play	1210	$16	16	16	— ¼
Fed Farm	1500	$8⅜	8	8	
Fed Frm w	200	265	265	265	—15
Fed Grain	1000	$9¼	9	9	— ⅛
Fleet Mfg	1800	300	290	290	
Fleetwd	125	$25½	25	25	
Ford USA	z5	$56	54	56	
Ford Cnda	1780	$389	375	388	+18
F Seasons	3045	$21¾	20½	21¾	+1¼
Fraser	600	$26	25¾	26	
Galt Mi Irn	200	$11¾	11¼	11¼	
Gen Distrb	1775	$16½	16¼	16¼	
GMC	45	$86⅝	86⅛	86⅜	+ ⅛
G P Mfg A	500	$37	37	37	
G Stl Ware	100	$17¼	17¼	17¼	+ ¼
Genstar L	450	$16½	16⅛	16⅛	— ⅜
Gnstar L w	600	825	805	805	—20
Gesco Dis	7230	$19½	19⅛	19¼	
Gdn Mang	1066	$14⅞	14¼	14¼	+ ½
Glob En A	300	$9¾	9¾	9¾	
Goodyer	25	$180	176	180	+ 4
Godyear p	50	$34	34	34	— ⅛
G Mckay A	100	$7¾	7¾	7¾	
G Mckay B	z50	$23½	23½	23½	
Graft Frs p	215	$16	16	16	+ ⅝
Greb Ind	300	$10¾	10¾	10¾	
GL Paper	175	$27¾	27½	27½	— ½
GL Power	600	$23⅛	23	23	— ¼
GN Capital	1973	$13⅛	12¾	13	+ ¼
GN Ca r	11601	76	70	71	+ ¼
Gt W Life	546	$113½	112¾	112¾	— ⅝
Gt WSadd	600	$12	11¾	11⅞	— ⅛
Harveys F	3525	$8⅞	8¾	8¾	
HWood A	200	335	335	335	
Hawker S	2225	440	430	435	+ 5
Hays Dna	250	$13⅛	13⅜	13⅜	
Home A	4314	$79¼	78½	79	+ ¾
Home B	1570	$75	74½	74½	— ¼
Horne Pit	725	345	340	340	—10
H Bramor	800	$9	8½	9	+ ⅛
H Bay Co	100	$22	22	22	
HB Oil Gas	260	$39	38¾	39	+ ½
Hughs-O p	100	$22	22	22	—2½
Huron Eri	2375	$18	17¾	18	
Husky Oil	789	$23¾	23⅛	23¾	— ⅛
Husky A pr	25	$42	42	42	
Husky D w	2110	$15	14⅞	15	
Imp Gen	200	$7⅞	7⅝	7⅝	— ¼
Imp Oil	7937	$22¼	21¾	22	
Imp Tob	1075	$14¼	14⅛	14⅛	
Imp Tob pr	1000	420	420	420	— 5
Inc Dis wt	100	250	250	250	—10
Indal Can	700	$19¼	18¾	19	
Industmin	25	$17¼	17¼	17¼	— ¼
Ind Accept	4330	$14¼	14	14¼	+ ¼
In Acc wts	900	510	505	510	+ 5
Ind Adhes	100	$11	11	11	— ½
Ingersol A	210	$25	25	25	
Inland Gas	1265	$14¾	14½	14½	— ⅛
Inspiratin	3050	160	150	160	
Inspirati p	125	$17¼	17¼	17¼	
Inter-City	200	$17¾	17½	17½	— ¼
Intr Cty wt	135	570	570	570	— 5

MINES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	1.40	Ch. Net
IBM	23	$340	340	340	— 1
IMC	z55	$19¼	19	19	
Int Nickel	6544	$43⅜	41¼	41⅝	+ ⅜
Int Util	1910	$44	43⅞	44	+ ¼
Int Util A	300	$45	44¾	45	
Int Util pr	z17	$43½	43½	43½	
Intpr Disc	1205	$53¼	53⅛	53¼	
Intpr Pipe	3135	$18⅞	18¾	18¾	
Int Pipe w	4750	$10⅛	10	10	
Intpr Steel	2500	$6⅛	6	6⅛	
Intpr Stl pr	400	$21	21	21	+ 1
Inv Group	200	$12¾	12¾	12¾	
Inv Grp A	2775	$11⅛	11	11	— ⅛
In Ovrseas	2865	$63¼	61½	63¼	+3¼
ITL Ind	535	$21¼	21⅛	21¼	— ⅜
IWC Ind	7225	$6½	6¼	6½	+ ¼
James Stl	575	$12⅛	12	12⅛	— ¼
Jefferson	174	$24½	24½	24½	
Jeffersn w	z30	$16⅜	16⅜	16⅜	
Jock C	11231	56	53¾	6	
Jockey 2 p	500	$6¾	6¾	6¾	
Kaps Tran	1300	$22¼	21¼	22	— ¼
Kelly D A	1350	$8⅛	¼	8¼	
Kelsey H	125	$17	17	17	— ⅛
Kelvinatr	z25	$8⅜	8⅜	8⅜	
Kenting	1456	$24	23½	23¾	+ ¼
Koffler	436	$13	13	13	+ ¼
Labatt	265	$25¾	25¾	25¾	+ ¼
Labatt pr	250	$26	25½	25½	— ¼
Lafarge	1000	$13	13	13	
Lafarge A	900	$12	12	12	+ ¼
LOnt Cem	1650	405	400	405	
Laura Sec	379	$14	14	14	+ ⅛
Lau Fin	925	$7	6⅞	6⅞	
Lau Fn 140	100	$16⅞	16⅞	16⅞	
Lau F 2.00	675	$26⅜	26½	26½	+ ⅛
Leigh Inst	655	$54½	54	54	+ ¾
Levy	50	$26	26	26	
Life Invest	345	$10	9⅞	10	+ ⅛
Life Inv wt	1000	200	300	300	
Livingsto	50	$40½	40½	40½	—1½
Living pr	50	$45½	45½	45½	
Lob Co A	690	$7	6⅞	6⅞	
Lob Co B	825	$7	6⅞	6⅞	— ⅛
Lob Co pr	275	$33	32¾	32¾	— ¼
Lob G A pr	163	$20⅜	20⅜	20⅜	+ ⅜
Lob G B pr	650	$21¼	20¾	20¾	— ½
Lob Inc	500	$8⅛	8⅛	⅛	+ ⅛
Locana	2200	205	200	205	+ 5
Loeb M	1350	$9½	9⅜	9½	+ ⅛
Maclarn A	135	$23¼	23¼	23¼	+ ¼
Maclarn B	400	$23⅞	23¼	23¼	— ¼
Maclean H	565	$18	17⅝	18	+ ⅛
MB Ltd	1075	$36¼	35¼	35¾	— ½
Magna El	400	$16	16	16	— ⅛
Magnetics	7741	385	375	380	— 5
Maher	50	$36⅛	36⅛	36⅜	— ⅜
Markbro w	1900	550	550	550	+10
Mas-F	14985	$19¼	18⅞	19¼	+ ⅜
McBrin p	z75	$7⅞	7⅞	7⅞	
McLaghln	750	$17⅜	17½	17⅜	— ¼
MEPC	600	$5⅜	5½	5½	— ⅛
Melchers	z50	$14¼	14¼	14¼	
Met Stores	35	$42	42	42	
MGFM	2100	$5¼	5	5¼	+ ¼
Mlit Brick	200	$9	9	9	
MLW Wor	150	$18½	17½	18⅛	— ½
Molson A	1480	$25	24¾	24¾	+ ⅜
Molson B	150	$24⅜	24⅜	24⅜	— ⅛
Montex	500	210	210	210	+ 5
Montex w	300	105	105	105	
Mont Trst	600	$13½	13¼	13½	+ ¼
Moore	2325	$35	34½	34⅞	+ ⅛
Morse A	250	$22	22	22	+ 1
Morse B	150	$23	23	23	—1½
Morse B pr	25	$46½	46½	46½	
Murphy	2300	$10¼	10⅛	10⅛	— ⅛
Nabrs Dlg	675	$21	20¾	20¾	— ¼
NaChrs I	z50	$9	9	9	
Nt Contain	333	$14⅜	14½	14⅜	+ ¼
Nat Drug	200	$10	10	10	— ¼
Nat Hees	z10	$6⅛	6⅛	6⅜	
Neonex I	1350	$15⅛	15	15⅛	+ ⅛
NB Tel	110	$12¾	12¾	12¾	— ⅛
NPro D	20700	225	220	225	+ 5
Noranda	3571	$35¼	34⅞	35¼	+ ¼
Nor Ctl G	4699	$22⅞	22½	22¾	+ ¼
Nor Ctl A p	40	$36	36	36	+ ¼
NorCtlB p	210	$41½	41	41½	+ ¼
Nor Ctl wts	3865	$13½	13	13½	+ ¼
NS L P	1425	$9¼	9	9	— ⅛
Okanagan	400	455	440	440	—20
OSF Ind	6990	$33½	32¾	33⅜	+ ⅜
Oshawa A	1006	$34⅞	34¼	34⅜	
Oshawa w	z50	$11¼	11	11	
Overind 2 p	100	$5¾	5¾	5¾	— ¼
Pac Pete	2313	$45	44¼	44½	— ¾
Peace Riv	1350	$5⅜	5¼	5¼	
Pembina	1450	$24½	23¾	24	+ ⅜
PCJ wt A	50	$28	27	27	— 1
Petrofina	2114	$23¾	23¼	23¾	+ ⅛
Phillips Cb	400	$7⅛	7	7	— ⅛
Pitts Eng	200	$26⅛	26⅛	26⅛	+ ⅛
Pow Corp	2180	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ⅛
Pow Crp pr	50	$33⅜	33⅜	33⅜	+ ⅛
Price Com	925	$15⅝	15½	15½	
QN Gas	2210	$21	20¼	21	+ ½
QN Gs 63w	850	$10¼	10	10	
QN Gs 66w	200	$10	990	10	+10
Rank Org	4900	$12⅛	12	12	
Readers D	270	$7¼	7⅛	7¼	+ ⅛
Realty C	2000	430	410	425	— 5
Realty C w	3250	250	235	235	+ 5
Reed Oslr	585	$23¼	23⅛	23¼	
Reichhold	325	$14	14	14	
Reitman	200	$18¾	18⅝	18⅝	
Reitman A	525	$16	16	16	
Revelstk	300	$23⅞	23⅞	23⅞	— ⅛
Revenue	6915	$16	15⅝	15¾	+ ⅛
Rileys D	2155	$16¼	16	16	
Riv Yarn	300	$16	16	16	+ ¾
Riv Yarn A	25	$39	39	39	—
R Little A	100	$14¼	14¼	14¼	+ ⅛
Rolland	125	$8⅛	8⅛	8⅛	
Rothman	3740	$27¼	24⅝	26¾	— ¾
Rothmn w	1600	975	950	950	—25
Rothm A p	150	$94	94	94	
Royal Bnk	2640	$22½	22¼	22⅜	+ ⅛
Royal Trst	655	$26	25½	26	+ ½
Russell H	525	$21	20⅞	21	
Stl Cem A	400	$28⅜	28⅜	28⅜	+ ¼
St Maurice	7000	200	190	200	+10
Salada	z76	$17⅜	17⅜	17⅜	
Sayvette	1070	$8¼	8⅛	8⅛	
Schneid	100	$15	15	15	
Scintrex	330	$16½	16¼	16¼	
Scot York	z50	$22	22	22	
Scot Lasal	500	$30⅜	30	30	— ¼
Seaway M	z60	$20⅛	20⅛	20⅛	
Swawy M p	7700	$7¾	7⅝	7¾	
Seawy M w	750	540	530	530	— 5
Secur Cap	350	$8⅜	8⅜	8⅜	— ¼
Selkirk A	105	$16¼	16¼	16¼	+ ¼
Shaw LE A	1045	$10	10	10	+ ⅛
Shell Inv p	475	$30¾	30½	30½	— ¼
Shell Inv w	2310	$14⅞	14⅝	14⅝	— ⅛
Shell C	11335	$19½	29	29½	+ ⅜
Shulliy's	100	$15¼	15¼	15¼	— ¼
Silknit	z100	$23¼	23¼	23¼	
Silverwd A	760	$25⅞	25½	25½	— ¼
Silverwd B	z10	$25½	25½	25½	
Simpsons	2400	$21	20¾	20¾	— ¼
Simpson S	1025	$31½	31¼	31¼	
Skyline H	1475	$8⅞	8⅝	8⅝	— ⅛
Slater Stl	3325	$15⅝	15½	15½	
Slater A wt	1000	830	805	830	
Soby Stor	100	$7¾	7¾	7¾	
Southam	z10	$63¾	63¾	63¾	
St Brodcst	450	$13¼	13⅛	13¼	+ ⅛
St Paving	1200	$11¼	11	11	— ¼
Stly Brock	100	$12	12	12	
Steel Can	2595	$24¾	24⅜	24½	
Steinbg A	320	$13	13	13	
Stuart Hse	100	$10¼	10¼	10¼	+ ¼
Suptst com	400	$10	9½	10	+ ½
Suptest od	150	$49½	49¼	49¼	+ ¼
Tancord p	300	200	200	200	— 5
Texaco	190	$32½	32½	32½	
Thom Nes	500	$19¾	19¼	19⅜	— ⅛
Tone Craft	z5	$31¾	31¾	31¾	
Toromont	3400	340	330	335	+ 5
Tor Dm Bk	2065	$21¼	21	21¼	+ ¼
Tomar	11400	150	150	150	
Traders A	1770	$11⅝	11¼	11⅜	+ ¼
Trader A5 w	100	310	310	310	
Transair	930	$5⅜	5⅜	5⅜	— ⅛
Trnsir r	15300	6	5	5	— 2
Tr Can PL	425	$43½	43⅜	43⅜	— ⅛
Tr Can Pl p	45	$44½	44½	44½	+ ½
Tr Can A pr	473	$82	82	82	+ ½
Tr Can P w	z20	$18½	18½	18½	
Trans Mt	1655	$15⅞	15⅝	15⅝	— ⅛
Tr PPL	16160	$21½	20⅞	21¼	+ ⅜
Trizec Crp	4700	215	210	215	+10
Tru-Wall	300	445	440	440	— 5
UNAS Inv	675	$22¼	22	22¼	+ ¾
UNAS rts	2375	125	110	125	+20
Un Carbid	905	$19¼	19⅛	19⅛	
Un Gas	3219	$15¼	15⅛	15⅛	— ⅛
UGas B pr	25	$47½	47½	47½	
Union Oil	z225	$51	50¾	51	
U Corp B	2000	$19	19	19	
Un En Mgt	100	$20	20	20	
Un Wburn	1280	$19¾	19½	19¾	+ ¼
Un Wbn wt	2800	$15¼	14⅞	15¼	+ ¼
U Sections	750	$18¼	17¾	18¼	+ ¼
Van Ness	4850	$9¼	8¾	9	+ ⅛
Vascan	400	$10½	10¼	10¼	— ⅝
Versafd	250	$28	27¾	27¾	
Venpower	1950	125	120	125	
Versafile	175	$8½	8½	8½	— ¼
Versatil A	200	$6¾	6⅝	6¾	+ ¼
Vic Wood	100	$19¾	19¾	19¾	— ⅜
V Woodd A p	205	$7¼	7¼	7¼	— ¼
Vulcan	1000	$7⅜	7¼	7⅜	+ ¼
Walax	625	$13	12⅞	13	
Wainoco O	200	$5¼	5	5¼	
Walk GW	730	$43	43	43	
Weldwod	200	$24¾	24½	24¾	+ ½
Westcrst	z160	$30	29⅝	30	
Westfair	z15	$30¾	30¾	30¾	
Westfair p	z130	$19	18⅞	18⅞	
West Ind	1400	320	360	360	—15
Westeel	120	$15¼	15¼	15¼	+ ¼
W Cdn Seed	300	300	295	300	
W Pacif	19250	$6⅞	6⅝	6¾	
WSuppls A	100	$9⅝	9⅝	9⅝	— ⅛
Weston	2463	$18	17¾	18	+ ¼
Wstn 6pr	z10	$87¼	87¼	87¼	
White Pas	724	$25	24½	24⅝	+ ⅛
White P A p	395	$23¾	21½	23¾	+ ¼
White P w	z72	975	955	955	
Wood Alex	100	$5½	5½	5½	— ¼
Woodwd A	265	$19¾	19¼	19¼	
Zellers	420	$12¾	12¾	12¾	— ¼
Zenith	100	245	245	245	

MINES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	1.40	Ch. Net
Acme	1000	18	18	18	
Acme	23180	36	34	35	+ 1
Advocate	100	300	300	300	
Aetna In	5350	610	600	610	+10
Aginico	200	155	155	155	— 3
Akaitcho	1344	108	106	108	+ 3
Ain Larder	8500	42	39½	40	+ 1



Un ballon pour le maire

A l'occasion de la présentation du programme de la semaine de la coupe Grey, le commissaire du football canadien, Jake Gaudaur, a présenté un ballon du match de la coupe Grey 1969 au maire Jean Drapeau. Un souvenir de plus pour l'agressif premier citoyen.

"Le match de la coupe Grey, un match spécial... et typiquement canadien"

par Marcel Desjardins

Le match de la coupe Grey, c'est pour Montréal, cette année. Pas une probabilité, mais une certitude. La métropole l'a obtenu, non en vertu d'une promesse d'un stade, comme il y a quelques années. Elle a déjà l'endroit: l'Autostade, où des travaux d'agrandissement, d'améliorations sont déjà en cours.

Cela la population sportive montréalaise le sait, pense le commissaire Jake Gaudar, du football canadien. Elle connait aussi l'importance de l'événement, croit-il. Mais il doute qu'elle se rende compte de tout le rôle de celui-ci, au point de vue publicitaire pour la ville.

C'est un événement que la télévision française et anglaise, d'Etat ou privée, doit présenter. "Vous imaginez-vous la somme que Montréal aurait à débourser pour obtenir une telle publicité?" demande-t-il. Ici, au Canada, on n'est pas suffisamment conscient de cet aspect. Les Américains apprécient beaucoup plus le fait.

Ce que l'on ignore possiblement également en maints milieux, de souligner encore Gaudar, c'est que les villes, et non les clubs, demandent ce match. Dans le cas actuel, Hamilton et Toronto avaient réclamé ce privilège. Montréal l'a obtenu. Comme cela survenait peu après que la métropole s'était vue accorder une franchise dans les ligues majeures de baseball, la réaction à Toronto et Hamilton a été ce qu'il y a lieu de croire.

Le crédit, nous dit le commissaire, doit aller au maire Jean Drapeau, un champion dans ce domaine.

"C'est le seul événement sportif au niveau supérieur tout canadien", ajoute-t-il. Il ne reproche pas à la ligue Nationale de hockey d'avoir franchi les frontières, ou encore au baseball majeur d'avoir fait de même, mais il pense que la ligue Canadienne de football a un statut bien spécial.

Aussi voit-il le match pour la coupe Grey comme un lien entre les diverses provinces et villes du Canada, comme du reste le soulignait le maire Jean Drapeau, lors de la conférence de nouvelles organisée par le président E. Leo Kolber, du comité des festivités de cet événement annuel.

Le succès est chose assuré, pense-t-il, de sorte que le seul nuage est la possibilité d'une température inclémente. Mais si M. Drapeau a été capable d'avoir 70 dégrés en plein milieu d'avril pour le premier match des ligues majeures à Montréal, il s'imagine que le maire pourra obtenir un temps favorable pour ce match du 30 novembre.

Plus le nombre des villes à obtenir ce match ira en grandissant, mieux ce sera, mentionne-t-il. Ce n'est plus l'exclusivement d'un endroit et c'est bon.

Le juge Marcel Gaboury, l'un de nos plus grands enthousiastes sportifs dans la métropole, voit dans ce match annuel de la coupe Grey, une façon de promouvoir le football canadien, un football qu'il préfère personnellement de beaucoup à celui joué aux USA. Le fait que nous l'aurons à Montréal, cette année, est une excellente chose, pense-t-il, non pas qu'il craigne que le football majeur américain vienne supplanter notre jeu canadien, dans la métropole, dans un avenir rapproché ou même dans plusieurs années. Le match de la coupe Grey, c'est quelque chose de spécial.

A cette conférence de nouvelles, on a aussi annoncé que la Chambre de commerce des Jeunes de Montréal et The Montreal Junior Board of Trade uniront leurs efforts pour assurer le succès.

Le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, et le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, seront les présidents honoraires de ce festival alors que le président général sera Leo Kolber et les deux co-présidents seront Philippe de Gaspé Beaubien et Clifford Powell.

Bob Riggle à St-Eugène

La pluie a retenu les amateurs de courses d'accélération loin des pistes plus souvent qu'à leur tour depuis le début de la saison. A Saint-Eugène comme partout ailleurs, on espère que le beau temps est revenu pour de bon afin de suivre le plus près possible le calendrier de la saison. Optimiste, Jean-Yves Neveu a engagé le pilote Bob Riggle et sa Barracuda Heni "acrobatique" pour dimanche prochain, le 1er juin.

Appelé, en terme de courses d'accélération "Heni Under Glass", cette Barracuda à moteur Chrysler de 426 ouces cubes est l'une des rares voitures à pouvoir compléter le 1-8 de mille sur les deux roues arrière. Ses 1,100 chevaux-vapeur lui permettent d'atteindre la vitesse de 90 milles à l'heure au bout de la ligne.

SPECIAL DE SAMEDI
LE 31 MAI

BEAUMONT CUSTOM 1969

Coupé Sport, 2 portes, 8 cylindres, avec transmission Power Glide, servo-freins, servo-direction, enjoliveurs de roues, pneus à flancs blancs, radio AM.

POUR AUSSI PEU QUE $3,231.00

(Cette offre est valable pour samedi seulement)

SANGUINET AUTOMOBILE LTEE
1965 LAFONTAINE, 524-3761
(à l'entrée du pont Jacques-Cartier)

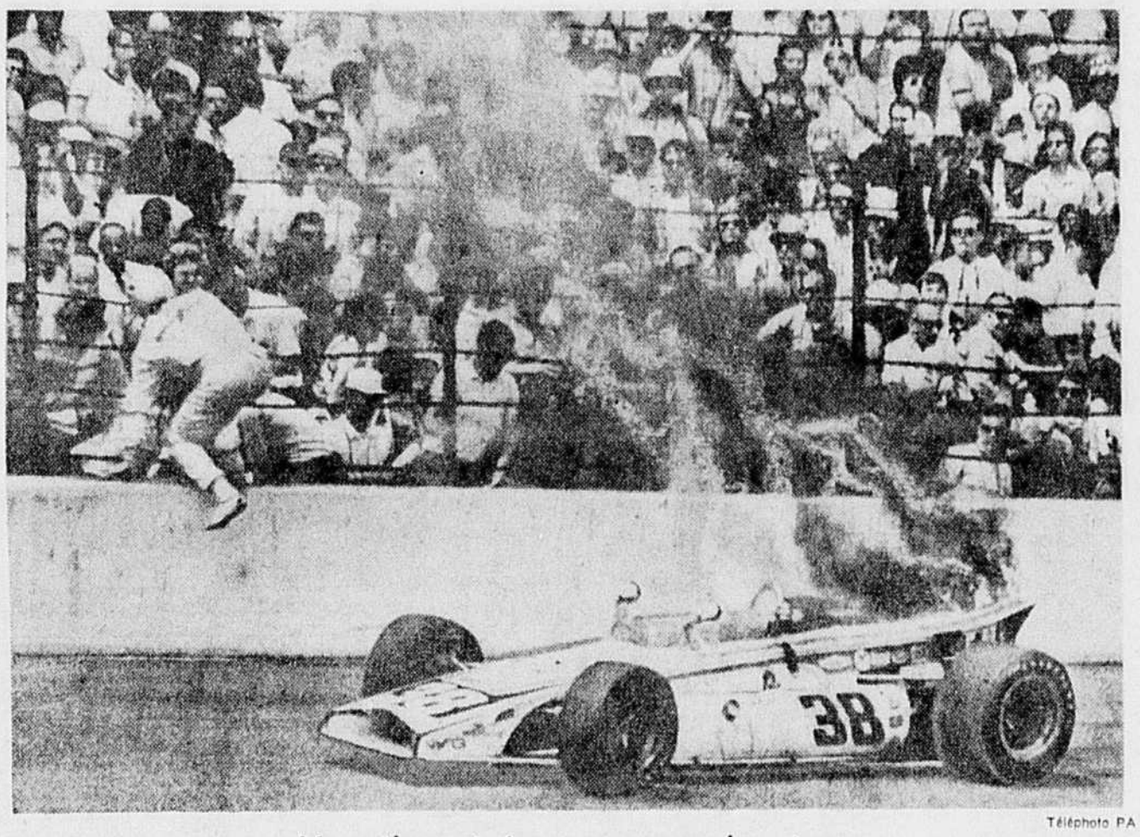
Hâtez-vous! Premier arrivé, premier servi

Jim McElreath se tire d'impasse en quittant son auto en flammes

INDIANAPOLIS (PA-AFP) — Jim McElreath, le célèbre coureur automobile d'Arlington, Texas, a réussi aujourd'hui à sauter de sa voiture qui prenait feu, dans la course de 500 milles organisée à l'occasion du Memorial Day, et à s'éviter de graves blessures.

La course de 500 milles venait à peine de commencer, par une température de 75 degrés et devant une foule de quelque 300,000 spectateurs.

McElreath est sorti de sa voiture en flammes après avoir réussi à diminuer l'allure de sa Hawk-Offenhauser. Il était à ce moment en 8e position après environ 50 milles.



Téléphoto PA

Un pilote évite surement le pire

Peu après le début de la course de 500 milles à Indianapolis, aujourd'hui, le pilote Jim McElreath a vu sa voiture prendre feu. Le conducteur a pu s'en tirer sans blessure en sautant précipitamment hors de son bolide.

A. J. Foyt en tête au 3e tour

A.J. Foyt, du Texas, prenait la tête du peloton au 3e tour et semblait bien déterminé à y demeurer jusqu'à la fin de la course. Mario Andretti, qui avait eu le meilleur temps de qualification, avait dominé jusque-là.

Puis, alors que la course n'avait pas fait cinq milles, les processions au puits de ravitaillement ont commencé. Jack Brabham, Bill Vukovich et la recrue Bruce Walkup connurent aussitôt des ennuis mécaniques. L'auto de Vukovich fut aussitôt retirée. Andretti retournait en piste et reprenait rapidement le terrain perdu. Une des voitures d'Andy Granatelli, conduite par Art Pollard, abandonna également après 20 milles, pour ennuis mécaniques.

Ronnie Bucknum abandonna à la suite d'un tête-à-queue. Pendant ce temps Foyt établissait un record de 164.054 milles à l'heure pour les 25 premiers milles, brisant la marque de Bobby Unser, de 162.905.

A la mi-course, soit 250 milles (402 km), Mario Andretti est revenu en tête suivi de Ruby. Douze voitures ont alors abandonné, et, après le retrait de Lee Roy Yarborough, 21 sont encore en piste dont celle de Jack Brabham qui a réapparu.

Peu après la mi-course, après un arrêt de ravitaillement, Ruby reprend la première place mais doit abandonner au 197e tour (fuite de carburant), tandis que A.J. Foyt est immobilisé à son stand sur ennuis mécaniques. Ainsi, Andretti mène toujours.

Les départs à Indianapolis

Première rangée : A. J. Foyt, Houston, Tex., 170.568 m.p.h., Turbo Ford. — Mario Andretti, Nazareth, Penn., 169.851 m.p.h., Turbo Ford — Bobby Unser, Albuquerque, N.M., 169.683 m.p.h., Turbo Offenhauser — **Deuxième rangée :** Mark Donohue, Media, Penn., 168.903 m.p.h., Turbo Offy — Gordon Johncock, Hastings, Mich., 168.626 m.p.h., Turbo Offy — Roger McCluskey, Tucson, Ariz., 168.350 m.p.h., Turbo Ford — **Troisième rangée :** Jim McElreath, Arlington, Tex., 168.224 m.p.h., Turbo Offy — Lee Roy Yarbrough, Columbia, C.S., 168.075 m.p.h., Turbo Ford — Gary Bettenhausen, Tinley Park, Ill., 167.777 m.p.h., Turbo Offy — **Quatrième rangée :** Dan Gurney, Santa Ana, Calif., 167.341 m.p.h., Stock-block Ford — Joe Leonard, San Jose, Calif., 167.240 m.p.h., Turbo Ford — Art Pollard, Meford, Ore.,

Voir INDIANAPOLIS, page 34

Après 300 milles...

INDIANAPOLIS (UPI) — Voici le classement après 300 des 500 milles de la course automobile à Indianapolis, aujourd'hui :

1—MARIO ANDRETTI
2—JOE LEONARD
3—DAN GURNEY
4—ROGER McCLUSKEY
5—DENIS HULME
6—MIKE MOSLEY
7—MARK DONOHUE
8—BOBBY UNSER
9—GORDON JOHNCOCK
10—MEL KENYON

Vitesse moyenne du meneur: 159.014 mph, un record. Ancien record 155.861, par Bobby Unser en 1968.

Les abandons

Voici l'ordre dans lequel se sont succédé les premiers abandons dans les 500 milles d'Indianapolis : Bruce Walkup (1er tour), Jack Brabham (2e tour), Bill Vukovich (2e tour), Art Pollart (7e tour), Ronnie Bucknum (16e tour), Jim McElreath (24e tour), Johnny Rutherford (24e tour), Carl Williams (27e tour).

nouvel EVINRUDE 25

- Vitesse vertigineuse pour hydroglisseurs nerveux, puissance sûre pour embarcations familiales.
- Pèse seulement 81 lbs—un homme seul le soulève.
- Vitesse maxima de 30 et plus, traine à un mille à l'heure.
- Nouvelle hélice à grande poussée, puissants démarrages au goût des skieurs adultes.
- Toutes les caractéristiques Evinrude de luxe plus télécommandes et démarrage électrique facultatifs.
- Pour plus de puissance encore, voyez les Evinrude 33 et 40.

Le plus puissant Evinrude portatif



GAGNEZ un des nombreux voyages à deux à la belle Barbade. Voyage par avion Air Canada, séjour au luxueux Holiday Inn. Inscrivez-vous donc sans tarder chez votre fournisseur Evinrude!



Pourquoi ne pas vous offrir la climatisation?

Les randonnées d'été peuvent être tellement plus agréables! Demandez la climatisation THERMO KING à votre FINACENTRE... il en coûte à peine quelques sous par jour. Facile à installer, puis à démonter si vous changez de voiture. Des années de confort, à un prix étonnamment bas.

Dans la région de Montréal il y a onze Finacentres pour vous servir.

FINA finacentre

Allons-y Alonzo, allons voir les Expos!

Les Padres de San Diego. Ce soir, 8h.05 p.m. Demain, 8h.05 p.m.

Billets: Parc Jarry, Place Ville Marie, Edifice Dominion Square, terminus d'autobus Dorchester, Simpson et magasins Miracle Mart. Renseignements, 875-2300.

expos

W.-H. Benoit Inc.
CENTRE MARIN LAVAL
544, boul. des Laurentides
Pont-Viau (Laval) 388-9207

Pierre Borne Marine Inc.
Bateaux fibre et aluminium
Remisage — Réparation — Soudure
St-Théodore-de-Chertsey, route 18
Comté Montcalm 834-3519

Don's Marine & Sporting Goods Ltd.
4105, boul. Laurier
St-Hubert 676-8644

Fecteau & Fils Ltée
Remorques à bateaux — Accessoires à bateaux
7845, boul. St-Laurent 271-1050
Salle de montre : 7843, boul. St-Laurent

Gilles Flibotte Sport
vente et service
2780, rue ST-PIERRE (coin Larocque)
ST-HYACINTHE 773-2462

Quincaillerie Gazaille Inc.
1309 est, rue Beaubien
VENTE — REPARATION
277-1227

Mitchell Marine
Moteurs hors-bord Evinrude
Bateaux Peterborough, Crestliner et Springbak
Jusqu'à 1 h. samedi — STATIONNEMENT EN ARRIERE
4175 ouest, rue Ste-Catherine — 935-5544

Roland Pauzé & Fils
Vente et service — Articles de sport
469, boul. des Laurentides
St-Jérôme 438-6205

Prestige Marine
15538 ouest, boul. Gouin
Ste-Geneviève 626-4230
PIERREFONDS

Riverside Marina Reg'd.
Entreposage, amarrage, vente, service, réparation de bateaux, moteurs marins
Fernand DesGroseillers, prés.; Walley Bernard, sec.-gérant
3, 34e Avenue, Ville de l'Ile-Perrot
453-2206

Léo Ste-Marie Marine
Bateaux Crestliner et Prince Craft
Location de chaloupes et moteurs hors-bord
321, rue Youville, Châteauguay-Station
692-0018 — 692-2916

Simpsons
Centre-Ville
Fairview - Pointe-Claire - Galeries d'Anjou

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

CAHIER No 4 / PAGES 47-60 — la presse — ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, VENDREDI 30 MAI 1969 — 85e ANNEE — No 125

La visite de Rockefeller soulève les passions

L'Amérique latine connaît des heures sombres



Téléphoto PA

Des étudiants de Quito, en Equateur, fuient devant la police après avoir manifesté contre la visite de M. Nelson Rockefeller. Les émeutes dans la capitale et à Guayaquil ont fait au moins quatre morts.

(d'après AFP, PC, UPI) — La situation prend une tournure de plus en plus dramatique, aujourd'hui, dans plusieurs pays de l'Amérique latine par suite de la visite du gouverneur Nelson Rockefeller et de divers désordres ouvriers et étudiants.

En **Equateur,** la visite de la mission Rockefeller a causé jusqu'ci la mort d'un civil à Quito et de trois personnes à Gyayaquil. De plus, à Quito, dix policiers ont été atteints de coups de feu, dont deux grièvement. Un groupe d'étudiants avait réussi à s'emparer de l'immeuble du centre Equatoriano-nord-américains, y brûlant les meubles et les archives.

A Cordoba, en **Argentine,** les militaires durent imposer le couvre-feu à toute la province par suite des émeutes d'ouvriers et d'étudiants qui menacent de provoquer une crise du régime. Une grève générale de 24 heures est en cours.

En **Colombie,** la violence déchaînée par les manifestations antiaméricaines des étudiants a fait sa première victime dans la ville de Medellin où un étudiant de 19 ans, Luis Alfonso Munoz Zapaga, est mort la huit dernière des suites d'une blessure à l'épaule causée par une balle, lors d'échaffourées avec les forces de l'ordre à l'intérieur de l'université de Antioquia.

En **Uruguay,** les étudiants ont manifesté à Montevideo pour protester contre la répression exercée contre leurs camarades dans les pays voisins, notamment en Argentine, en Colombie et en Equateur. Il en est résulté de nombreux heurts avec la police, laquelle était armée de grenades lacrymogènes et appuyée de motopompes. Il y a un assez grand nombre de blessés et de contusionnés des deux côtés.

On apprend, d'autre part, que le gouvernement uruguayen a décidé de prendre des mesures de sécurité sans précédent durant le séjour que fera la mission Rockefeller dans la capitale, probablement à partir du 20 juin.

La terreur règne en Argentine

Les autorités notent avec stupeur que l'agitation estudiantine s'est étendue aux ouvriers et les manifestants, et que ces manifestants, notamment en Argentine et en Colombie, disposent d'armes à feu et n'hésitent pas à s'en servir pour répliquer aux forces de l'ordre.

C'est en Argentine, à Cordoba plus précisément, que la situation est la plus tendue. Depuis jeudi soir, le gouvernement a fait appel aux parachutistes et le couvre-feu a été décrété dans toute la province.

Hier, les ouvriers des usines automobiles de Cordoba ont rejoint en masse les manifestants étudiants et le travail a bientôt cessé dans toute la ville. Les manifestants ont édifié des barricades solides, atteignant jusqu'à neuf pieds de hauteur, dans les artères principales. La police et la gendarmerie ont été incapables de rétablir l'ordre. Des immeubles ont été incendiés, d'autres auraient été mis à sac. Des francs-tireurs, installés sur les toits, ont tiré notamment sur la caserne centrale des pompiers pour essayer d'entraver toute intervention.

Devant la gravité des événements, le gouvernement Ongania a institué des conseils de guerre chargés de juger les atteintes aux personnes, aux biens et à l'ordre. Ces cours exceptionnelles peuvent prononcer la peine de mort.

Le pessimisme règne dans toute l'Argentine. On craint qu'il faille éventuellement procéder à un remaniement du cabinet.

Enfin, on signale qu'au **Chili,** les chemins de fer et la navigation ont été très perturbés ou entièrement paralysés par une grève des cheminots et du personnel navigant, et au **Venezuela,** six policiers ont été blessés (et 16 étudiants arrêtés) au cours de manifestations qui se sont déroulées récemment à Valencia, à 125 milles de Caracas. On a appris de même source, qu'un autobus a été incendié et plusieurs vitrines ont été brisées à coups de pierres par les étudiants qui manifestaient contre le gouvernement pour appuyer le mouvement réclamant la réforme de l'université.

Violentes manifestations dans huit villes d'Italie

ROME (UPI, Reuter, AFP) — Des paysans ont provoqué des incendies et lancé des pierres à la police dans huit villes et villages de la vallée du Volturno, située au nord de la ville de Naples, en vue de protester contre le chômage et la pauvreté.

Un communiqué de la police établit que 24 gendarmes et deux civils ont été blessés aux cours d'accrochages survenus à Casal di Principe, une des localités de la vallée. Deux policiers et un civil ont été hospitalisés et 30 personnes ont été arrêtées.

La police de l'endroit dut lutter durant plusieurs heures contre quelque 500 étudiants qui défièrent les bombes lacrymogènes pour aller mettre le feu à l'hôtel de ville, saccager une banque et faire sauter un poste d'essence.

Aidée par des renforts venus des localités avoisinantes, la police a fini par apaiser l'émeute aux petites heures ce matin. Les émeutiers entendaient surtout protester contre le fait que le gouvernement a manqué à sa promesse en ne dédommageant pas les familles éprouvées par les inondations l'an dernier.

C'est à l'aide de cocktails-Molotov que les manifestants ont franchi le barrage de bombes lacrymogènes et ont mis le feu à l'hôtel de ville. Ailleurs dans la ville, ils ont fait brûler des matelas, des vieux pneus et des ordures ménagères. Ils s'en sont pris au quartier général de la police puis ils se sont dirigés vers une banque où ils ont arraché une grille, fait voler en éclats des carreaux et saccagé quelques bureaux.

Trois autres hôtels de villes de la région durent subir l'assaut de manifestants, soit à Termini, à Imerese (près de la capitale sicilienne Palerme) et Acerra, près de Naples.

A San Cipriano di Aversa, les manifestants ont fait irruption dans l'hôtel de ville et y ont mis le feu. Ils ont empilé des meubles sur la place publique et les ont fait brûler. L'hôtel de ville de deux étages a été détruit par les flammes avant que les pompiers puissent intervenir.

A Aquilonia, des manifestants ont assiégé l'hôtel de ville durant la visite d'un sénateur.

Hier, dans la région de Caserte, au nord du grand port méditerranéen, de très violentes manifestations s'étaient produites. 26 personnes ont été blessées et de nombreux édifices dévastés.

Entre Naples et Rome, des manifestants ont réussi à interrompre, pendant plusieurs heures, la circulation ferroviaire en se couchant sur la voie près de Caserte. Les forces de l'ordre ont attendu que les manifestants se dispersent d'eux-mêmes. De même, hier, lors des incidents de Casal di Principe, elles n'ont fait usage que de matraques et de grenades lacrymogènes.

On note que des éléments anarchiques et maoïstes cherchent à s'associer aux manifestants. Hier, à Casal di Principe, certains de ces éléments ont hissé et mis en berne un drapeau italien au balcon de l'hôtel de ville en criant: "Nous ne tenons pas à ce drapeau".

Tout le monde s'accorde pour donner à ces explosions de colère la même explication: la situation critique du point de vue économique où se trouvent les régions les plus déshéritées du "Mezzogiorno" (i.e. le midi de l'Italie).

Les hippies tentent de former leur 1er gouvernement aux Etats-Unis

SAND CITY, Californie. (Reuter) — Les hippies ont entrepris une campagne en vue de s'assurer le contrôle de l'administration de Sand City, petite localité située sur la côte du Pacifique, et former le premier gouvernement hippie aux Etats-Unis.

S'ils prenaient le pouvoir, les hippies feraient défiler un orchestre "rock" dans la rue tous les dimanches, feraient cesser le "harcèlement" des citoyens par les policiers à la recherche de stupéfiants, construiraient des habitations à loyer modique et, de façon générale, embelliraient la ville pour y rendre la vie agréable.

Leur chef, un potier barbu du nom de Robert Lynn, a annoncé qu'il avait déjà recueilli assez de signatures pour obliger la tenue d'une nouvelle élection aux cinq sièges du conseil municipal.

Sand City est une petite localité de 250 habitants, pour la plupart de la classe ouvrière, dont la pauvreté contraste avec le luxe de la banlieue cossue de Monterey, sa voisine. La liste électorale ne comporte que 141 électeurs et les hippies ont besoin des signatures de 36 personnes, ou 25 pour cent des inscrits, pour obtenir un nouveau scrutin. Lynn affirme avoir déjà obtenu sur sa pétition les noms de 39 personnes qui désirent chasser tous les hommes d'affaires qui dominent actuellement le conseil municipal.

Le maire Philip Calabrese, qui dirige le conseil depuis l'incorporation de Sand City en 1960, refuse de commenter la campagne menée par les hippies de peur que la publicité n'attire d'autres adeptes de la fleur dans sa ville

Nouvelle forme de violence

WASHINGTON (UPI) — Un rapport présenté à la commission nationale sur la violence conclut que les désordres raciaux survenus l'été dernier à Cleveland pourraient être une nouvelle forme de violence dirigée contre les individus de préférence aux entreprises commerciales.

Le rapport a été publié hier par la Commission, sans commentaires. Il avait été préparé par une université de Cleveland.

"La violence qui s'est manifestée à Cleveland à la fin de juillet 1968, aurait marqué le début d'une nouvelle formule. Bien que la tendance soit revenue à l'ancienne forme selon laquelle les Noirs détruisent la propriété dans le ghetto, la violence s'est manifesté d'abord à l'endroit de la personne. Entièrement dirigée par les Noirs, cette manifestation de violence a fait plus de blessés chez les Blancs que chez les Noirs", dit le rapport.

La commission va étudier attentivement ce rapport, parmi plusieurs autres, préparés à l'intention du président Nixon.

Pour moi, il y a le Canada, et le Québec en fait partie — Poher

par Pierre ST-GERMAIN

correspondant de LA PRESSE à Paris

M. Alain Poher, principal concurrent de M. Georges Pompidou à l'élection présidentielle française, a déclaré en fin d'après-midi, aujourd'hui, à Paris "que personne ne pourra empêcher la France d'avoir des relations d'amitié plus spéciales avec la province du Québec".

M. Poher a donné cette précision en réponse à un journaliste qui le priait de définir quelle serait son attitude à l'égard du Canada et du Québec s'il était élu président de la France.

Avant de faire cette déclaration, M. Poher avait souligné : "Pour moi, il y a le Canada, et le Québec fait partie du Canada".

Auparavant, M. Poher avait dit : "Dans mon esprit, je ne saurais dissocier tout en ayant, c'est bien normal, une attirance particulière: une faible part, pour ceux qui sont de ma tradition, ne serait-ce qu'une tradition presque familiale, et surtout qui sont des francophones."

Il avait ajouté : "Mais je respecte l'indépendance des autres pays. Et justement à cause de ce respect, j'ai le sentiment que l'influence que j'aurais pu avoir (si M. Poher avait été au Québec à la place de De Gaulle en 1967) aurait été au fond aussi grande car dans les relations internationales, il faut toujours respecter le patriotisme des autres et la liberté des autres.

" Ça ne veut pas dire qu'on n'a pas, je dirais, des affections particulières."

Au début de sa réponse à cette question, M. Poher a déclaré qu'il n'avait pas condamné hier soir à la télévision française l'attitude du général de Gaulle sur les affaires canadiennes.

M. Poher a en effet tenu à préciser qu'il avait plutôt condamné les propos du général de Gaulle sur les affaires canadiennes.

Il a ajouté que l'attitude et les propos étaient deux choses différentes.

M. Poher a également rappelé qu'il ne pouvait ignorer qu'à Vimy, lors de la Première Guerre mondiale, des Canadiens des deux origines étaient tombés en très grand nombre pour défendre la liberté de la France.

Ces nouveaux propos de M. Poher à ce sujet obligeront M. Pompidou à rompre le silence, signale-t-on de bonne source.

Un dernier sondage indique qu'un tiers des Français pourraient changer d'avis

PARIS. (AFP,UPI) — Alors que la campagne électorale pour le premier tour de l'élection présidentielle s'achève, un nouveau sondage publié aujourd'hui par "Le Figaro" indique que MM. Georges Pompidou et Alain Poher demeurent toujours loin en avant de leurs rivaux, mais qu'aucun ne semble devoir obtenir la majorité absolue au premier tour.

Par contre, ce sondage indique qu'un tiers des personnes qui ont manifesté leur intention de vote déclarent qu'elles peuvent encore changer d'avis avant dimanche, tandis que 20 pour cent demeurent indécises.

Ce sondage, effectué par la "SOFRES" les 27 te 28 mai, fait ressortir la stabilité de la cote de M. Georges Pompidou, le candidat gaulliste, qui conserve 40 pour cent des voix, contre 39 lors du sondage du 22 mai. M. Poher glisse à 31 pour cent contre 32 le 22 mai.

Les chiffres de la SOFRES recoupent partiellement ceux donnés mercredi par l'IFOP (autre organisme de sondages) et publiés par "France-Soir". Ce sondage, effectué les 23 et 24 mai, notait la stabilité du corps électoral gaulliste, créditait M. Pompidou de 41 pour cent des suffrages au premier tour et faisait apparaître une baisse sensible du pourcentage de M. Poher, qui passait de 30 à 27 pour cent en trois jours. jours.

Les deux organismes de sondage indiquent parallèlement que le glissement des voix s'est opéré en faveur des quatre candidats de la gauche et dont M. Duclos, pour le parti communiste, est crédité de 17 pour cent des voix (16 p.c. selon l'IFOP), tandis que M. Gaston Defferre est crédité de 7 pour cent et Michel Rocard, de 3 pour cent.

Les candidats vont donc ce soir, et en particulier les deux rivaux probables du second tour, tenter au cours de leur dernière intervention à la télévision, de faire définitivement tomber dans leur camp les hésitants et les tièdes. Pour M. Pompidou, il s'agira d'améliorer encore l'écart de 9 pour cent qui le sépare de M. Poher afin que celui-ci paraisse au second tour comme "l'otage" des communistes et de la gauche.

M. Poher, lui, devra au contraire essayer de réduire cet écart pour devenir ce "président de la réconciliation de tous les Français" qu'il veut être et montrer que, s'il est élu, il pourra gouverner même avec la majorité actuelle. Car c'est sur ce problème de la majorité de gouvernement et partant de la dissolution de l'Assemblée nationale que porte l'essentiel du débat de la campagne qui s'achève.

Tension accrue entre la Jordanie et Israël

TEL-AVIV, (AFP, UPI) — Deux "Mig 21" syriens ont pénétré hier après-midi dans l'espace aérien contrôlé apr Israël, au-dessus de Kuneitra, dans les hauteurs de Golan, et au cours du combat aérien qui s'ensuivit, un des "Mig" syrien a été abattu, a annoncé un porte-parole militaire israélien.

Les deux chasseurs israéliens qui ont intercepté les "Mig" syriens ont regagné leur base,a ajouté le porte-parole, qui a précisé que l'avion syrien touché s'était abattu en territoire syrien et qu'on avait aperçu le pilote sauter en parachute.

Par ailleurs, deux soldats israéliens ont été tués et deux autres blessés, au cours des combats d'artillerie déclenchés par les forces jordaniennes dans la région du pont Damia. Les Jordaniens ont ouvert le feu à plusieurs reprises dans la journée dans les régions de Mandassa, Um Chouth et Um Tzuts et, chaque fois, les forces israéliennes ont riposté, a indiqué le porte-parole de Tel-Aviv.

Dans les milieux israéliens autorisés, on fait remarquer que la ligne de cessez-le-feu entre la Jordanie et Israël devient "de plus en plus chaude" et que les unités régulières de l'armée jordanienne prennent l'initiative d'incidents et participent activement aux opérations des commandos palestiniens en Israël. Ces mêmes milieux soulignent qu'un avertissement a été adressé au gouvernement jordanien, il y a quelques jours, par les canaux diplomatiques, qu'Israël ne saurait tolérer plus longtemps cet état de choses.

Enfin, des sources militaires israéliennes affirmaient hier soir qu'il y a eu un redéploiement significatif des forces syriennes et irakiennes le long des frontières orientales d'Israël, ajoutant que ces mouvements de troupes semblent faire suite à l'insistance de l'Egypte pour une action militaire plus énergique contre Israël.



Téléphoto PA

Un étudiant se suicide devant l'ONU à cause du Biafra

Un jeune étudiant de l'Université Columbia, Bruce Mayrock, est mort la nuit dernière dans un hôpital de New York après qu'il se fut immolé par le feu dans les jardins entourant l'édifice des Nations unies. Ce sont des gardes de l'ONU qui ont réussi à éteindre les flammes qui dévoraient le jeune homme, mais ce dernier, transporté à l'hôpital, est mort neuf heures plus trad des suites de ses brûlures. Mairock manifestait seul devant l'ONU en portant une pancarte qui demandait de sauver 9,000,000 de Biafrais. Il s'agit du troisième suicide par le feu devant l'ONU. Le secrétaire général U Thant a été profondément peiné de l'incident. Rappelons que le Biafra célèbre aujourd'hui le 2e anniversaire de sa sécession. Les forces biafraises ne contrôlent cependant plus que 10 pour cent du territoire que le Biafra avait quand il s'est séparé de la Nigéria.

Un Tchèque, employé à l'ONU, refuse de rentrer à Prague

NATIONS-UNIES (Reuter) — Un Tchécoslovaque, membre du secrétariat des Nations unies, a décidé de demeurer aux Etats-Unis, défiant ainsi l'ordre qu'il avait reçu du gouvernement de Prague de rentrer au pays.

M. Jiri Nedela, âgé de 41 ans, a déclaré aux journalistes que sa décision était provoquée par son "profond désaccord" avec les dirigeants tchécoslovaques.

M. Nedela travaille aux Natins unies depuis cinq ans. C'est un ancien commentateur radiophonique et il a été directeur adjoint d'une section spéciale du bureau des informations des Nations unies.

Marié et père de deux enfants, M. Nedela n'a rien révélé de ses projets, mais il a indiqué qu'il pourrait demander l'asile politique aux Etats-Unis.